

## Les verbes de sentiment en français et en roumain. Approche contrastive avec application à *L'Étranger* de Camus

### 1. Bases théoriques de l'analyse des verbes de sentiment. Instruments pour l'analyse

Le présent article a comme thème l'étude des verbes de sentiment, une catégorie très vaste de verbes dont nous choisissons quelques sous-classes.

Dans notre interprétation des verbes de sentiments, nous nous appuyons sur les recherches de certains linguistes, dont la plupart sont des cognitivistes.

Quand on parle de verbes de sentiment, on parle d'une catégorie de verbes qui véhiculent un certain sens. Nous allons avoir besoin du verbe, mais aussi du contexte dans lequel il figure et fonctionne si l'on se rapporte à l'affirmation de Harris (cité dans François, Le Pesant, Leeman, 2007, 9) qui soutient que les mots, dans notre cas les verbes, véhiculent du sens, tandis que les phrases, dans notre cas les contextes dans lesquels les verbes figurent, véhiculent des informations.

Les acquis des cognitivistes sont pertinents dans l'analyse que nous nous proposons de faire parce que leurs recherches concernent la notion de signification (Denhière et Baudet, 1992) pour l'organisation de laquelle le langage utilise certaines catégories sémantiques fondamentales telles que objet/individu, état, événement, action, relations (causales, temporelles ou autres). Ces catégories représentent des invariants cognitifs et elles font partie du système cognitif de l'individu, système par l'intermédiaire duquel l'individu se représente le monde. Une de ces catégories est l'actance, dans la réalisation de laquelle sont impliqués des procès exprimés par le verbe et ses arguments. Les actants sont à leur tour exprimés par des nominaux qui entretiennent avec le verbe certaines relations que l'on appelle rôles sémantiques.

À part ces éléments, dans notre analyse des verbes de sentiment, nous allons avoir besoin de quelques classificateurs verbaux qui feront ressortir certaines caractéristiques syntaxiques et sémantiques des verbes en question. Nous allons emprunter ces classificateurs à François (1989), pour qui les verbes désignent des procès qui peuvent être des actions, des perceptions et des sentiments (avec un être qui en est le siège et un être ou un objet qui inspire le sentiment), des transferts (impliquant 3 participants : un agent, un objet et un destinataire), des possessions (impliquant un possesseur et un objet/être/qualité possédé(e)) voire des localisations spatiales, temporelles ou notionnelles. L'avantage de l'approche de François consiste dans la double vision qu'elle

offre de l'état, du procès et de l'action exprimés par le verbe, l'une se rapportant au temps et à l'aspect du verbe et l'autre à la constitution participative. Puisqu'il s'agit de verbes de sentiment, nous allons privilégier la constitution participative qui met en avant des classificateurs spécifiques tels que [ $\pm$ Agentivité], [ $\pm$ Causativité], [ $\pm$ Expé-rientiel] et [ $\pm$ Bénéfactif]. En ce qui concerne la prédication, nous allons accorder la préférence à la prédication expérientielle et à la prédication bénéfactive, car il s'agit d'un animé qui, soit participe au procès et ressent une sensation, éprouve un senti-ment, dispose d'un savoir ou d'une croyance, soit est un bénéficiaire du procès.

Une dernière précision s'impose : tout cet appareil et tous les instruments que nous avons énumérés servent à une analyse contrastive des verbes de sentiment dans deux langues romanes, le français et le roumain, visant à mettre en évidence leurs caractéristiques syntaxiques et sémantiques communes ainsi que leurs divergences.

## 2. Aspects visés par l'analyse des verbes de sentiment

Les verbes que nous avons choisis en vue de l'analyse contrastive sont les verbes de sentiment du roman *L'Étranger* de Camus et leurs équivalents roumains extraits de la traduction du roman en roumain. À l'aide de ces deux textes, nous avons pu établir des corpus parallèles sur lesquels se fonde notre étude.

Après avoir parcouru les deux textes dans leur intégralité, nous avons obtenu, à côté de la liste des verbes, une sorte de dictionnaire de phrases élémentaires dans lesquelles les verbes figurent. De ce point de vue, nous avons adopté la même démarche que celle de Dubois et Dubois Charlier (1997) pour classer les verbes français au niveau syntaxique et sémantique. Nous rappelons que dans la classification de ces deux linguistes, les verbes de sentiment sont rangés dans la classe P, classe des verbes psychologiques, où l'on trouve P1 : « avoir tel sentiment, telle pensée », avec 10 sous-classes ; P2 : « faire avoir tel sentiment », avec 3 sous-classes ; P3 : « manifester telle pensée sur quelque chose/quelqu'un », avec 3 sous-classes. Pour ce qui est des verbes de la classe P1, elle a comme représentants dans le roman en français les verbes : *aimer, contenter, craindre, détester, s'ennuyer, s'exciter, se fâcher, mécontenter, s'obstiner, ressentir*. Parmi les verbes de la classe P2 on compte : *agacer, affecter, déséquilibrer, dégoûter, énerver, fatiguer, être gêné, faire rire*. Enfin, la dernière classe compte parmi ses représentants : *s'agiter, s'amuser, hurler, insulter, juger, pleurer, rire*. La traduction roumaine du roman comporte les mêmes classes et sous-classes de verbes. La fréquence des verbes de sentiment est variable : certains verbes sont très fréquents, enregistrant de nombreuses occurrences, d'autres le sont moins. Il y a ainsi des verbes qui apparaissent occasionnellement dans le texte, comme c'est le cas des verbes *agacer, affecter, s'agiter, s'écrier, énerver, se fâcher, gémir, impressionner, mécontenter, s'obstiner, se plaindre, supporter, surprendre* (une occurrence) ou celui des verbes *s'amuser, se contenter, insulter, juger, regretter, remercier, ressentir* (deux occurrences) ou *désirer, (se) fatiguer, se plaindre, plaire, reprocher* (trois occurrences). D'autres verbes sont plus fréquents, comme c'est le cas de : *aimer* (19 occurrences), *ennuyer, s'ennuyer,*

*être ennuyé* (11 occurrences), *étonner, s'étonner* (7 occurrences), *pleurer* (15 occurrences), *rire/faire rire* (22 occurrences) ou *(se) sentir* (15 occurrences). Le dictionnaire de phrases élémentaires pourrait se constituer sans difficulté, en français comme en roumain, grâce à des phrases représentatives telles que :

- (1) Masson a essayé de le faire rire. (fr.)
- (2) Il dégoûte tout le monde avec ses croûtes. (fr.)
- (3) Après le déjeuner, je me suis ennuyé un peu. (fr.)
- (4) Masson a încercat sa-l facă să râdă. (roum.)
- (5) Scârbește pe toată lumea cu cojile lui. (roum.)
- (6) După prânz, m-am cam plictisit. (roum.)

Dans notre étude sur les verbes de sentiment identifiés dans le roman *L'Étranger* de Camus et leur équivalents roumains, nous nous sommes arrêté sur quelques aspects qui ont attiré notre attention. Comme il s'agit de verbes psychologiques, ils ont une structure actancielle dont la réalisation peut être différente dans les deux langues mises en contraste. Sans compter que les verbes d'une langue peuvent avoir un ou plusieurs équivalents dans l'autre langue. Dans la plupart des cas, il y a plusieurs moyens linguistiques pour exprimer un sentiment : un verbe à sens plein, un verbe support basique, une combinaison libre, facilement analysable, ou une combinaison semi-figée, dont l'analyse est plus complexe.

### *2.1. Aspects de l'actance visant les verbes de sentiment : verbes à structure actancielle identique dans les deux langues*

Certains verbes identifiés dans le roman de Camus, comme les verbes *rire, pleurer, dégoûter, (se) détester*, ont une structure actancielle comparable avec celle des verbes roumains correspondants identifiés dans la traduction roumaine, en l'occurrence *a râde, a plânge, a dezgusta (a scârbi), a (se) detesta*. Ce sont des verbes qui ont deux actants, l'un étant celui qui cause le sentiment, l'autre, celui qui l'exprime, l'éprouve ou le manifeste. Dans l'ouvrage de Dubois et Dubois Charlier sur les verbes français, ces verbes apparaissent dans les contextes où ils ont été analysés. Ainsi, le verbe *rire* apparaît dans la classe P1 des verbes psychologiques « avoir tel sentiment », plus exactement dans la sous-classe P1a, dans le contexte *On rit beaucoup dans ce bureau (idem, 286)*. Ce verbe exprime, selon la définition des dictionnaires, la manifestation d'un état d'amusement et implique un être qui expérimente cet état et un être/objet qui inspire ou détermine la manifestation de l'état d'amusement, dans notre cas, le rire. Ce schéma actanciel se retrouve dans le roman de Camus, aussi bien que dans sa traduction en roumain :

- (7) Alors, devant mon air empêtré, elle a encore ri. (fr.)
- (8) Atunci, văzându-mă stingherit, a râs iar. (roum.)

Dans le texte français et dans sa traduction roumaine, le verbe *rire* apparaît le plus fréquemment dans une construction factitive, faire rire, avec les deux actants du schéma, l'instigateur du processus et l'Expérient :

- (9) Masson a essayé de le faire rire. (fr.)  
 (10) Masson a încercat să-l facă să râdă. (roum.)  
 (11) Cela avait faire rire Marie. (fr.)  
 (12) Asta a făcut-o pe Marie să râdă. (roum.)

C'est l'emploi le plus fréquent de ce verbe enregistré dans le roman, bien que l'emploi avec un seul actant, celui présent dans l'étude des deux linguistes français, soit aussi présent :

- (13) Ils ont plaisanté, ri et ils avaient l'air tout à fait à leur aise. (fr.)  
 (14) Au glumit, au răs și păreau degajați. (roum.)

Puisqu'il s'agit d'une étude contrastive, nous signalons une caractéristique du verbe de sentiment *rire* (fr.) / *a râde* (roum.) une caractéristique qui ne se retrouve pas dans les textes de référence. Dans le texte roumain, nous n'avons pas rencontré d'emploi particulier du verbe *a râde* dans une construction avec le sujet au datif :

- (15) « Iți râzi de mine. » (roum.)  
 (16) « Tu te moques de moi. » (fr.)

Cet emploi devrait figurer dans un dictionnaire minimal de phrases contenant les emplois des verbes de sentiment. Nous notons par ailleurs qu'un tel dictionnaire n'existe pas encore et nous en signalons la nécessité. Nos recherches sur les emplois des verbes sont faites à l'aide du dextonline.ro, le seul dictionnaire numérique du roumain. Cet emploi pronominal du verbe *rire*, *se rire de quelqu'un*, existe aussi bien en français qu'en roumain, et la structure actancielle implique un actant, celui qui exprime l'état d'amusement, et un Subissant, celui dont on rit ou dont on se moque. Ce type de structure actancielle n'a pas été identifié dans nos corpus comparables.

## 2.2. Les équivalents des verbes de sentiment français en roumain : équivalents uniques ou divergents

Dans nos corpus d'étude nous avons identifié un verbe qui a attiré notre attention par son apparition à la voix active, à la voix pronominale et à la voix passive. Il s'agit du verbe *ennuyer/s'ennuyer/être ennuyé*. Ce verbe figure dans l'ouvrage de Dubois et Dubois Charlier à la voix active avec le sens « faire sentir un sentiment de gêne » (*idem*, 305), « faire sentir un sentiment vif à quelqu'un » (*idem*, 308), « faire sentir un sentiment de souci » (*idem*, 305) et avec le sens de « faire sentir un sentiment d'ennui » pour beaucoup de ses synonymes. En ce qui concerne les exemples tirés de nos corpus, il faut préciser que ce n'est pas seulement l'implication des actants dans la réalisation de l'état psychique qui conduit au choix d'un équivalent roumain spécifique. Le choix de l'équivalent est aussi influencé par le polysémantisme du verbe, ce qui rend son analyse plus complexe. Nous avons relevé dans le texte du roman *L'Étranger* de Camus trois sens de ce verbe, ce qui conduit à des analyses différentes.

Le verbe *s'ennuyer* apparaît avec le sens « éprouver un sentiment de lassitude, de fatigue provoqué par l'accoutumance à quelque chose, la monotonie de quelque

chose, le manque d'intérêt de quelqu'un ou de quelque chose » (TLFi) dans un emploi pronominal, impliquant un seul actant :

- (17) Elle s'ennuyait toute seule. (fr.)
- (18) Se plictisea singură. (roum.)

Le verbe apparaîtrait avec le même sens dans un emploi actif :

- (19) Il m'ennuyait un peu, mais je n'avais rien à faire et je n'avais pas sommeil. (fr.)
- (20) Mă cam plictisea, dar nu aveam nimic de făcut și nu-mi era somn. (roum.)

Dans les deux cas, l'équivalent roumain exprime le même sens. Il faut remarquer que, dans les deux cas cités, l'équivalent roumain se superpose au verbe français du point de vue de l'implication des actants dans la réalisation du procès psychologique, mais qu'il y a une différence au niveau de la réalisation du causateur – ou causeur, dans la terminologie de Kailuweit (2007). En français, le sujet exprimé par le pronom *il* représente le causateur du sentiment d'ennui, mais le causateur ne s'actualise pas en roumain, il ne figure pas dans la structure de surface de la construction, étant sous-entendu. Le roumain dispose de cette possibilité de ne pas exprimer l'un des actants qui réalise la fonction « sujet » et pourtant les phrases restent parfaitement acceptables pour les locuteurs. Il faut préciser que cela est vrai non seulement pour les verbes de sentiment mais aussi pour des verbes appartenant à d'autres classes. Ainsi, on peut trouver des contextes comme :

- (21) Manâncă mult. (roum.) – Il mange beaucoup. (fr.) – « a mânca » – verbe d'action
- (22) Are o mașină nouă. (roum.) – Il a une nouvelle voiture. (fr.) – « avoir » verbe exprimant la possession
- (23) Stau împreună la masă. (roum.) – Ils sont assis à la même table. (fr.) – « être assis » verbe exprimant la localisation
- (24) Vii cu noi ? (roum.) – Tu viens avec nous ? (fr.) – « venir », verbe d'action à la forme interrogative

Ces phrases sont très courantes pour n'importe quel locuteur roumain qui saura, grâce à ses connaissances de grammaire, que l'actant qui réalise la fonction « sujet » dans les exemples (21) et (22) est *el* (roum.), pronom personnel de III-e personne, *lui* en français ; dans l'exemple (23), l'actant réalisateur de l'action est *ei*, pronom personnel de III-e personne pluriel, *ils* en français ; dans l'exemple (24), l'actant « sujet » est en roumain *tu*, pronom personnel de la II-e personne du singulier, *tu* en français. Dans les exemples cités pour le roumain, (21), (22), (23) et (24) le sujet n'est pas exprimé, il est inclus dans la terminaison des verbes. A la différence du roumain, l'actant qui réalise la fonction syntaxique « sujet » s'actualise toujours en français sous la forme d'un nominal.

Le verbe *ennuyer* apparaît avec un deuxième sens dans le roman de Camus, celui de « éprouver un sentiment de regret » et dans un emploi passif :

- (25) Je lui ai dit [...] que j'étais ennuyé de ce qui était arrivé à son chien. (fr.)
- (26) I-am spus că [...] îmi pare rău de ce se întâmplase cu câinele lui. (roum.)

Dans le dictionnaire de Dubois et Dubois Charlier, la forme pronominale, *s'ennuyer* apparaît en tant que synonyme de *se morfondre*, *se barber*, *croûtonner* (*idem*, 287), *s'embêter*, avec le sens « éprouver un sentiment d'ennui », mais aussi en tant que tel, avec une illustration dans un contexte : « On s'ennuie ferme au cours » (288)

Ce que les auteurs de ce dictionnaire ont identifié dans leurs recherches, c'est la *manière implicite* dont l'action est réalisée. Dans notre cas, nous avons remarqué le polysémantisme du verbe, car dans l'exemple (25), le sens qui est exprimé est « éprouver un sentiment de regret ». D'un point de vue syntaxique, ce sens est exprimé à l'aide de la construction « X est ennuyé (de ce) que P » (J'étais ennuyé de ce qui était arrivé à son chien), l'Expérient éprouve un sentiment causé par un événement. Cette construction passive provient de l'actif « que P ennue X ». À l'origine de la phrase passive employée dans le texte de Camus se trouve la phrase active « Ce qui était arrivé à son chien m'ennuyait. ». Le roumain se sert d'une expression verbale *a-i părea rău* pour exprimer le sentiment de regret éprouvé par celui qui est Expérient. Nous pouvons constater que le roumain accepte uniquement la construction à locution verbale « a-i părea rău de ceva/de ceea ce s-a întâmplat » (« avoir/éprouver du regret pour quelque chose/quelqu'un », avec un objet [animé] ou [non animé] ou avoir/éprouver du regret que P, suivi donc d'une phrase à verbe fini). Avec la locution verbale « a-i părea rău », il n'y a pas de possibilité pour le roumain de tourner la construction au passif. Une seule similarité apparaît clairement au niveau des deux langues : les constructions syntaxiques, malgré leurs différences, ont dans leur structure actancielle un Expérient qui réalise la fonction « sujet ».

Le troisième et dernier sens de verbe « ennuyer » identifié dans le roman *L'Étranger* de Camus est « éprouver un sentiment de malaise, un désagrément » :

(27) Peu après, le patron m'a fait appeler et, sur le moment, j'ai été ennuyé. (fr.)

(28) Puțin după asta, patronul m-a chemat la el și pentru moment m-am indispus. (roum.)

Ce sens d'*éprouver un sentiment de malaise* a été rendu en roumain par *a se indispu*. En ce qui concerne cette forme verbale, il y a certains aspects sur lesquels on pourrait s'interroger. L'un de ces aspects est le choix de l'équivalent et, dans le contexte d'une traduction littéraire, ce choix appartient au traducteur. Il y aurait d'autres équivalents pour la traduction, comme *m-am enervat* ou bien *mi-a sărit țandăra*, la dernière étant une séquence figée très expressive pour indiquer un degré élevé d'énervement. Nous considérons le choix du traducteur comme approprié, car dans le contexte, en l'occurrence l'exemple (27), il s'agit d'un état de mécontentement ou d'indisposition plutôt qu'un état d'énervement. Le deuxième aspect qui mérite d'être discuté est celui du schéma actanciel du verbe, car il y a une différence entre le schéma actanciel du français et du roumain. En français, si on analyse l'exemple (27), on constate que l'état d'ennui, d'indisposition ou même de léger énervement de l'Expérient est causé par la convocation du patron, lequel fonctionne donc comme causeur de cet état. Le causeur de l'état n'est pas exprimé explicitement en français, mais un locuteur natif s'attend à ce que, dans une structure passive, il y ait un Agent

et un Subissant (ou Expérient). En roumain, il s'agit d'une structure pronominale qui implique, syntaxiquement parlant, le fait que celui qui est Expérient est en même temps l'Agent du processus exprimé par le verbe. En roumain, on peut parler d'Agent dans un sens très affaibli, car X ne cherche pas à s'ennuyer, il ne fait pas quelque chose dans le but de s'ennuyer, mais il est quand même le Subissant de l'état d'esprit décrit. Dans ce cas, en roumain, nous avons affaire à ce que Lucien Tesnière (1959) appelle pour le français « diathèse récessive », qui est « un procédé qui diminue d'une unité le nombre des actants ».

### 2.3. Moyens linguistiques de réalisation des verbes de sentiment: verbe à sens plein, verbe support basique, verbe à combinatoire libre, structure semi-figée

En parcourant le texte du roman de Camus nous avons constaté que, dans un très grand nombre de cas, le sentiment est exprimé à l'aide d'un verbe support basique. Les verbes supports basiques les plus fréquents sont *être* et *avoir*, mais il y a également des verbes comme *paraître*, *faire*, *se mettre*, *prendre*.

Nous allons analyser d'abord les verbes les plus fréquents, *être* et *avoir*. Le nombre d'occurrences sera indiqué entre parenthèses.

Le verbe *être* :

*être* heureux (6)/nerveux (1)/étonné (6)/surpris (1)/intéressant (1)/jaloux (1)/content (7)/égal (2)/malheureux (2)/insoutenable (1)/pâle (2)/fatigué (3)/lassé (1)/méchant (1)/tourmenté (1)/étourdi (1)/détesté (1)/doux (1)/ennuyeux (1)/surpris (1)/indifférent (1)/désespéré (1)/ému (1).

Le verbe *avoir* :

*avoir* honte (1)/peine (1)/plaisir (1)/envie (6).

Dans le cas de ces deux verbes, le sentiment éprouvé est exprimé par l'intermédiaire d'un adjectif expérientiel ou psychologique (*heureux*, *malheureux*, *surpris*, *étonné*, *content*, etc.) pour le verbe *être* ou par l'intermédiaire d'un substantif affectif ou évaluatif (*peine*, *plaisir*, etc.) pour le verbe *avoir*. Du point de vue de la structure actancielle, il est évident que l'actant qui réalise la fonction syntaxique « sujet » est le siège de l'état émotionnel ou du sentiment éprouvé :

(29) Ils avaient l'air tout à fait calmes et presque contents. (fr.)

(30) Cela m'était égal d'être son copain et il avait vraiment l'air d'avoir envie. (fr.)

Ce qu'on peut remarquer en ce qui concerne la traduction, c'est le choix du verbe support équivalent en roumain. Il peut s'agir du verbe *être* comme dans :

(31) Mi-era tot una să fiu sau nu prietenul lui și părea să-și dorească acest lucru. (roum.)

Dans d'autres cas, le verbe support choisi en roumain peut être différent du verbe support du français, comme dans :

(32) Păreau perfect liniștiți și aproape mulțumiți. (roum.)

Nous avons identifié des cas où le verbe support *avoir* du français est remplacé en roumain par le verbe *être* :

- (33) Il a ajouté que Raymond devrait avoir honte d'être soûl [...]. (fr.)
- (34) A adăugat că lui Raymond ar trebui să-i fie rușine să se îmbete [...]. (roum.)
- (35) Ils avaient tous beaucoup de peine pour moi. (fr.)
- (36) Toți erau foarte triști din cauza mea. (roum.)

Dans le cas de *avoir honte*, nous devons préciser que le remplacement dans la traduction du verbe *avoir* par le verbe *être* est dû à l'idiomaticité des deux langues. Le roumain exprime le fait d'éprouver un sentiment d'humiliation (la honte) à l'aide du verbe *a fi* et d'un sujet au Datif (*a-i fi rusine*).

Dans le cas de l'exemple (35), qui met en relief *avoir de la peine pour quelqu'un*, la traduction en roumain a été faite par l'emploi d'un autre verbe support, mais cela est dû au choix du traducteur, qui aurait pu choisir une autre solution, comme celle que nous suggérons ci-dessous :

- (37) Toți aveau multă compasiune pentru mine. (roum.)

Pour ce qui est du verbe support *paraître*, on remarque assez fréquemment dans nos deux corpus sa traduction par l'équivalent roumain, comme dans les exemples suivants :

- (38) Mais lui-même paraissait ébranlé. (fr.)
- (39) Dar el însuși parea tulburat. (roum.)

Parmi les moyens linguistiques employés pour l'expression des sentiments, on compte aussi les séquences libres, comme c'est le cas du verbe *regarder* qui figure dans de nombreuses associations libres :

regarder quelqu'un avec terreur/avec haine

- (40) Alors ils restaient tous les deux sur le trottoir et ils se regardaient, le chien avec terreur, l'homme avec haine. (fr.)
- (41) Atunci stau amândoi pe trotuar și se privesc, câinele cu spaimă, omul cu ură. (roum.)

Il n'y a pas de remarque particulière à faire, sauf le fait que, s'il s'agit d'une séquence libre, elle est traduite par une séquence du même type.

Dans les deux corpus comparables que nous avons constitués, nous avons pu identifier des situations où le sentiment est exprimé par une séquence figée, en français comme en roumain. Dans les séquences figées respectives, on identifie la présence d'un verbe de sentiment ou bien l'expression d'un état psychique par l'intermédiaire d'un verbe support et d'un substantif subjectif. Parfois, il s'agit tout simplement d'une séquence figée, qui, par définition, est indécomposable. Pour illustrer ce que nous venons d'affirmer, nous pouvons mentionner les séquences figées suivantes : *sauter de joie*, *en avoir assez*, qui sont traduites par *a sări în sus de bucurie*, *a-i ajunge*. Il faut quand même dire que les séquences figées sont assez rares dans les textes du roman

*L'Étranger* de Camus, en roumain et en français, surtout dans l'expression des sentiments.

Si l'on continue l'analyse de l'expression des sentiments par l'intermédiaire des verbes supports basiques associés à des adjectifs ou à des substantifs, on constate que, dans une grande partie des cas identifiés, les adjectifs sont déterminés par une quantification. Ainsi, l'Expérient est *très content, presque content, bien malheureux, trop malheureux, un peu étourdi, très pâle*. Les substantifs peuvent être, eux aussi déterminés par un quantificateur: avoir *trop de peine, causer une sorte d'étourdissement, éprouver un certain ennui*.

## Conclusion

Les verbes de sentiment sont une catégorie de verbes qui présentent certaines caractéristiques syntaxiques et sémantiques, selon la classe à laquelle ils appartiennent, P1, P2 ou P3, si l'on s'en tient à la terminologie de Dubois et Dubois Charlier. Par conséquent, il ne devrait pas y avoir beaucoup de divergences entre la même classe de verbes français et roumains. Le roumain évite quand même un sujet non animé ou EVENEMENT avec un verbe de sentiment.

Les divergences qui apparaissent sont dues au caractère idiomatique de certaines constructions ou à la polysémie de certains verbes.

En général, chaque verbe de sentiment représente une catégorie dans le sens que les cognitivistes donnent à ce terme. La plupart des verbes dits « à sens plein » sont des verbes appartenant au niveau de base (*aimer, affecter, s'amuser, se contenter, déplaire*, etc.). Les langues trouvent parfois des moyens similaires, parfois des moyens divergents de réaliser ces catégories de verbes de sentiment.

Université de Braşov, Roumanie

Liliana ALIC

## Références bibliographiques

- Bouchard, Denis, 1995. « Les verbes psychologiques », *Langue française* 105, 6-16.
- Camus, Albert, 1992. *Străinul*, Bucureşti, Editura Albatros.
- Camus, Albert, 1993. *L'Étranger*, Paris, Gallimard.
- Desclès, Jean-Pierre, 1999. « Au sujet de la catégorisation verbale », *Faits de langues* 14, 227-237. <[www.perses.fr/web/revues/](http://www.perses.fr/web/revues/)>
- Dragomirescu, Adina, 2010. *Ergativitatea: Tipologie, syntaxă, semantică*. <[www.unibuc.ro](http://www.unibuc.ro)>
- Dubois, Jean / Dubois Charlier, Françoise, 1997. *Les verbes français*, <[alep.lif.univ-mrs.fr/FondamenTAL/Ouvrage\\_LVF.pdf](http://alep.lif.univ-mrs.fr/FondamenTAL/Ouvrage_LVF.pdf)>
- François, Jacques, 1989. *Changement, causation, action*, Genève, Librairie Droz.

- François, Jacques / Le Pesant, Denis / Leeman, Danielle, 2007. «Présentation des verbes français de Jean Dubois et Françoise Dubois Charlier», *Langue française* 153, 3-19. <www.cairn.info/revue >
- Ibrahim, Amr Helmy, 2000. « Une classification des verbes en six classes asymétriques hiérarchisées », in : Cordier, Françoise / François, Jacques / Victorri, Bernard (ed.), *Syntaxe et Sémantique* 2, Caen, Presses Universitaires de Caen, 81-98.
- Kailuweit, Rolf, 2007. « La classe P dans les verbes français et les verbes de sentiment », *Langue française* 153, 33-39. <www.cairn.info/revue >
- Lazard, Gilbert, 1994. *L'Actance*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Mathieu, Yvette Yanick, 1999. « Un classement sémantique des verbes psychologiques », *Cahiers du CIEL*, 115-134.
- Pană Dindelegan, Gabriela, 1992. *Sintaxă și semantică*, București, Tipografia Universității.
- Pană Dindelegan, Gabriela, 2010. *Morfosintaxa limbii române*, București, Editura Universității.
- Rosch, Eleonor, 1978. « Principles of categorization », <[http://commonweb.unifr.ch/arts-dean/pub/gestens/f/as/files/4610/9778\\_083247.pdf](http://commonweb.unifr.ch/arts-dean/pub/gestens/f/as/files/4610/9778_083247.pdf)>
- Ruwet, Nicolas, 1995. « Les verbes de sentiment peuvent-ils être agentifs ? Les verbes psychologiques », *Langue française* 105, 28-39, Paris, Larousse.
- Tesnière, Lucien, 1959, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- TLFi <[www.cnrtl.fr](http://www.cnrtl.fr)>
- Dex online <[dexonline.ro](http://dexonline.ro)>

# Temporalità e soggettività: alcune osservazioni sulla semantica avverbiale

## Introduzione

Nel presente contributo discuteremo alcuni aspetti semantici di un gruppo di avverbi e locuzioni avverbiali che esprimono la localizzazione temporale futura in un lasso di tempo breve in francese, italiano e tedesco, aggiungendo qualche osservazione sullo spagnolo, armeno e russo. In particolare prenderemo in considerazione le possibilità di classificare tali elementi in funzione del campo temporale che coprono e della relazione con il momento di riferimento. Infine forniremo qualche precisazione sull'ancoraggio temporale di alcuni di essi, sostenendo che il loro momento di riferimento nell'uso orientato verso il futuro immediato non è legato alla deissi del parlante ma all'agente del processo descritto nell'enunciato. Qui ci concentreremo soprattutto sul confronto fra *subito* in italiano, *sofort* in tedesco e *tout de suite* in francese, segnalando fenomeni paralleli e divergenti in queste lingue.

## 1. Campo semantico analizzato

Il valore semantico di posteriorità/successione immediata può essere espresso in diverse lingue per mezzo del paradigma verbale (cf. p.es. *aller* + INF in francese o *stare per* + INF in italiano) o tramite elementi lessicalizzati, in particolare avverbi di tempo. In varie lingue esistono numerosi avverbi e locuzioni avverbiali del genere che possono esprimere la posteriorità/successione immediata come valore semantico di base (p.es. *subito*) o frequentemente implicato nel contesto (p.es. *ora* in "Ora esco"). Nella seguente tabella presentiamo alcuni degli elementi che contengono il tratto semantico in questione:

<u>Lingua</u>	<u>Avverbi/locuzioni avverbiali</u>
francese	<i>aussitôt, bientôt, dans un instant, illico, immédiatement, incessamment, instantanément, sans délai, sur le champ, tout à l'heure, tout de suite...</i>
italiano	<i>adesso, immediatamente, ora, presto, senza indugio, subito, tra poco/ un po'/un attimo...</i>

spagnolo	<i>ahora, ahora mismo, de inmediato, en un instante/momento/minuto, enseguida, inmediatamente, ya, ya mismo...</i>
tedesco	<i>augenblicklich, anschließend, bald, daraufhin, direkt, gleich, jetzt, sofort, umgehend, unverzüglich...</i>
armeno	անհապաղ, անմիջապես, հիմա, հենց հիմա, հետս, մի քիչ հետո, միանգամից...
russo	<i>безотлагательно, вот-вот, незамедлительно, немедленно, сейчас, сейчас же, сию минуту/секунду, скоро, сразу, тотчас, тотчас же, тут же.....</i>

La maggior parte degli elementi menzionati è fortemente lessicalizzata, il grado di trasparenza dei diversi procedimenti semantici (riferimento al momento attuale, all'elemento successivo nella sequenza di eventi, alla mancanza di eventi intermediari, alla distanza temporale limitata ecc.<sup>1</sup>) è piuttosto ristretto.

## 2. Studi precedenti

In generale gli avverbi e locuzioni avverbiali in questione sono stati studiati finora sotto due aspetti. Da un lato vengono presi in considerazione in quanto deittici temporali e menzionati in diversi studi su questa classe. In Nøjgaard (1993, 460s.) alcuni avverbi francesi di questo tipo vengono designati come *adverbes résultatifs neutres* e integrati nella categoria più generale *adverbes duratifs*. In Bertinetto (1991, 290) alcuni di questi avverbi vengono menzionati nella categoria *avverbi pseudodeittici*. Hoffmann (1997, 344) li considera come *Adverbien des unmittelbar benachbarten künftigen Fernzeitbereichs* nella categoria degli avverbi paradeittici. Secondo Ehrich (1992, 109) possono essere analizzati come deittici situativi posteriori. Infine, in Fabricius-Hansen (1986, 172s.) fanno parte dei *Gemischt kontextrelative Betrachtzeitadverbien* nella categoria *Rahmenbildende Betrachtzeitadverbiale*<sup>2</sup>. Il secondo approccio, nella tradizione francofona, si concentra sull'uso testuale degli avverbi in questione. Essi sono designati come *adverbes d'immédiateté* o *adverbes de succession immédiate* nei lavori di Borillo, che li considera *adverbes aspectuo-temporels* (2005, 11s.) oppure, in particolare nel caso di *aussitôt, adverbe temporel anaphorique* (2002, 239), sottolineando per quest'ultimo le possibilità d'utilizzazione come *adverbe intégré* o *adverbe conjonctif* (loc.cit.). Gli altri autori usano invece il termine *connecteur: connecteurs de succession temporelle* in Gosselin (2007, 56) e *connecteurs temporels d'immédiateté* in Le Draoulec (2005)<sup>3</sup>. L'uso connettivo è analizzato in questi lavori soprattutto sulla base di *aussitôt*, che sarebbe secondo un'osservazione di Le Draoulec (2005,

<sup>1</sup> Cf. anche Pankov (1997, 173), Panova (2000).

<sup>2</sup> Nella terminologia di Fabricius-Hansen, coniata in base a Bäuerle (1977), *Betrachtzeit* corrisponde al quadro temporale nel quale si svolge l'evento osservato.

<sup>3</sup> Cf. anche Le Draoulec/Bras (2006, 227s.).

19) (relativizzata tuttavia dall'autrice stessa) il rappresentante tipico del paradigma. Studi specifici sembrano mancare per l'italiano<sup>4</sup>. L'unico studio dettagliato dell'intera classe pare essere quello di Panova (2000) per il russo, che parla di *наречия ситуации следования* (avverbi di situazione di posteriorità).

### 3. Tratti semantici generali

#### 3.1. Tipologia di base

Oltre al riferimento alla posteriorità/successione immediata<sup>5</sup>, per la maggior parte degli avverbi e locuzioni avverbiali in questione viene considerata come tipica la possibilità dell'uso deittico (o dialogico nella terminologia di Panova). Nei contesti nei quali è verbalizzato esplicitamente un evento precedente vengono però ammessi anche gli usi anaforici (narrativi) che vi fanno riferimento. Diversi autori hanno segnalato la possibilità di usare questa distinzione per classificare gli avverbi di posteriorità/successione immediata. Tra le categorizzazioni sceglieremo come punto di riferimento quelle di Fabricius-Hansen (1986, 188) e di Panova (2000), che propongono la seguente distinzione:

1. avverbi esclusivamente anaforici (narrativi o cronologici secondo Panova, *kotextrelativ* per Fabricius-Hansen; "relativi al cotesto" si riferisce alla presenza necessaria della verbalizzazione esplicita di un evento anteriore già menzionato precedentemente nel testo),
2. avverbi esclusivamente deittici (dialogici per Panova, *sprechzeitrelativ* per Fabricius-Hansen), i quali però possono prendere quale punto di partenza anche un'origo secondaria presente nel contesto,
3. e avverbi misti/polivalenti (*gemischt-kontextrelativ*, con una preferenza, nell'uso deittico, per le azioni teliche e controllate, effettuate da esseri umani, cf. Panova 2000).

Per il russo Panova (2000) considera come esclusivamente anaforici gli avverbi *сразу*, *тут же* e *тотчас*, che possono essere usati solo con riferimento a due eventi – uno precedente e un altro successivo (l'evento precedente può essere costruito implicitamente nel caso di *сразу*)<sup>6</sup>. Per distinguere in generale gli anaforici dai deittici e misti, possiamo osservare che gli anaforici sono incompatibili con i contesti in cui non è verbalizzato esplicitamente un evento precedente e l'unico punto temporale saliente nel contesto rimane il momento dell'enunciazione, mentre tale situazione non suscita problemi per l'uso dei deittici. Perciò nel dialogo seguente, in assenza di elementi d'ancoraggio temporale linguistico o extralinguistico, dovrebbero essere possibili solo i deittici ed esclusi gli anaforici<sup>7</sup>:

<sup>4</sup> Lonzi (1991, 342 e 382) menziona *prossimamente* tra gli avverbi di inquadramento e *presto* tra gli avverbi di evento e gli avverbi di inquadramento.

<sup>5</sup> Che possono inoltre implicare anche la velocità dell'azione (cf. Panova 2000).

<sup>6</sup> Cf. l'esempio di Panova (2000): «Лекарство подействовало сразу» = «La medicina ebbe subito effetto».

<sup>7</sup> Le considerazioni in questo articolo si basano soprattutto su esempi costruiti (se non è citata esplicitamente la fonte).

- (1) – Vieni?  
– Sì, vengo subito/immediatamente/tra un po'/presto/tra un momento/\*poco dopo/  
\*subito dopo.
- (2) – Tu viens?  
– Oui, je viens tout de suite/immédiatement/sur le champ/dans un instant/\*aussitôt.
- (3) – Vienes?  
– Voy ahora/ahora mismo/inmediatamente/enseguida/ya/ya mismo/en un instante/  
\*acto seguido/\*en el acto.
- (4) – Kommst Du?  
– Ja, ich komme gleich/sofort/augenblicklich/unverzüglich/umgehend/direkt/jetzt/bald/  
\*anschließend/ \*daraufhin.
- (5) – Գալի՞ս էս:  
– Հա, հիմա/հենց հիմա/մի քիչ հետո/\*միանգամից կգամ:
- (6) – Ты идешь?  
– Да, я сейчас/сейчас же/незамедлительно/сию минуту/\*сразу приду.

Possiamo constatare che in francese, armeno e russo esistono elementi frequenti e fortemente lessicalizzati (come *aussitôt*) con un valore puramente anaforico<sup>8</sup>, mentre in spagnolo e tedesco tali elementi sembrano essere più trasparenti e anche meno frequenti. Infine in italiano sembra mancare un elemento puramente anaforico; tale effetto può essere costruito p.es. tramite la modificazione dell'avverbio temporale *dopo*.

### 3.2. Relazione con il momento dell'enunciazione

Per la discussione che segue, ci concentreremo prima soprattutto sul confronto tra l'italiano e il tedesco, poi prenderemo in considerazione certe particolarità di *tout de suite* in francese. Per quanto riguarda il valore temporale preciso coperto dagli avverbi e dalle locuzioni avverbiali analizzati, è importante precisare la relazione tra essi e i marcatori del momento dell'enunciazione, uno dei punti centrali per l'ancoraggio temporale (cf. *point of speech* di Reichenbach 1947). Inoltre, tali segnali (*ora/ adesso, jetzt, maintenant* etc.) possono, in un contesto adeguato, essere usati anche in riferimento al futuro immediato:

- (7) *Maintenant* je vais partir./*Adesso* andrò/vado alla stazione./*Jetzt* rufe ich Peter an.

Si pone ora la domanda se i marcatori del futuro immediato possano coprire anche il momento di enunciazione. Nelle analisi esistenti troviamo poche indicazioni in merito. In particolare Schrott (1997, 357s., 393, cf. anche Wandruszka 1982, 135s.) segnala che *tout de suite* implica una contiguità tra il momento dell'enunciazione e il momento dell'evento descritto, di modo che tra l'uno e l'altro non sono possibili altri eventi, senza specificare tuttavia se il marcatore permetta di includere anche il momento stesso

<sup>8</sup> Questa particolarità di *aussitôt* contraddice ovviamente l'ipotesi di Le Draoulec (2005, 19) sulla sua rappresentatività per l'intera classe analizzata.

dell'enunciazione nel suo referente. Negli studi di Ehrich (1992), Fabricius-Hansen (1986) e Hoffmann (1997) sono contenute invece delle osservazioni su *sofort* (il corrispondente approssimativo tedesco di *subito*) e *gleich*, che nell'uso temporale si situa, a quanto pare, tra *sofort* e *bald* (che corrisponde più o meno a *presto*). I tre autori arrivano a risultati divergenti per quanto riguarda la capacità dei due marcatori di coprire anche il momento stesso dell'enunciazione. Secondo Ehrich (1992, 113) i due avverbi localizzano l'evento nel futuro immediato rispetto a un momento di riferimento che corrisponde normalmente al momento dell'enunciazione. La loro semantica temporale viene rappresentata formalmente tramite un'unica formula logica dalla quale pare risultare che il momento di riferimento (cioè normalmente dell'enunciazione) può far parte del quadro temporale segnalato dai due avverbi. Fabricius-Hansen (1986, 182) invece esclude esplicitamente la coincidenza con il momento dell'enunciato per *sofort*, il che implica poi ovviamente la stessa non-coincidenza anche per *gleich*, posteriore rispetto a *sofort*, fatto che si vede facilmente negli es. come 8, frequenti nel parlato.

(8) La madre al bambino: Räum bitte dein Zimmer auf!

Il bambino: Ja, *gleich*.

La madre: Nicht *gleich*, *sofort*!

Hoffmann (1997, 344), infine, fa una distinzione tra i due avverbi affermando che il momento dell'enunciazione può far parte del quadro temporale segnalato da *sofort*, ma non di quello di *gleich*. Questa analisi ci pare fondata. Per provarlo confrontiamo gli avverbi *sofort*, *gleich* e *subito* con *jetzt/adesso* e *bald/presto/tra poco*. In particolare, *adesso* e *subito* come anche *jetzt* e *sofort* possono essere usati per descrivere uno stato di cose valido a partire dal momento dell'enunciazione, il che pare escluso per *presto/tra poco* o *bald/gleich*:

(9) a partire da *adesso* – a partire da *subito* vs. \*a partire da *presto* – \*a partire da *tra poco*

(10) ab *jetzt* – ab *sofort* vs. \*ab *gleich* – \*ab *bald*

D'altra parte, *presto/tra poco* possono essere usati per fare riferimento a un momento futuro separato contestualmente dal momento dell'enunciazione (p.es. per salutare qualcuno). Tale uso è possibile anche con *gleich/bald*, ma escluso con *adesso/jetzt* e *subito/sofort*:

(11) \*Ciao, a *adesso*! – ??Ciao, a *subito*!<sup>9</sup> vs. Ciao, a *presto/a tra poco*!

(12) \*Bis *jetzt*! – \*Bis *sofort*! vs. Bis *gleich*! – Bis *bald*!

## 4. Differenze distribuzionali

### 4.1. Differenze generali

Oltre alle divergenze riguardanti la relazione con il momento dell'enunciazione possiamo segnalare certe convergenze, ma soprattutto una serie di differenze tra gli

<sup>9</sup> *Ciao, a subito* pare essere possibile con una connotazione ludica.

avverbi come *subito/sofort*<sup>10</sup>, che si distinguono essenzialmente dagli avverbi appartenenti al tipo *presto/tra poco/tra un po'/gleich/bald* ecc. In particolare constatiamo che nell'uso deittico/dialogico *sofort/subito*

- a) sono generalmente compatibili con la prima e seconda persona,
- b) possono essere usati solo in posizione rematica,
- c) sono incompatibili con i contesti non-azionali.

Per quanto riguarda la compatibilità con la prima e la seconda persona, non riscontriamo differenze tra *subito/sofort* e *presto/tra poco/gleich*:

- (13) Torno *subito/presto*. – Torni *subito/presto*, no? – Mi raccomando, fallo *subito/presto*!
- (14) Ich bin *sofort/gleich* zurück. – Du bist aber *sofort/gleich* zurück, oder? – Mach das bitte *sofort/gleich*!

Il carattere rematico è stato constatato tra l'altro per *subito* da Wandruszka (1982, 105) e per *tout de suite* da Blumenthal (1975, 315 e 1980, 59, cf. anche Schrott 1997, 393) e sembra valere anche per *sofort*:

- (15) – Cosa fai oggi?  
– *Adesso/tra un po'* vado alla posta, poi prenderò un caffè con Paolo.  
– \**Subito* vado alla posta, poi prenderò un caffè con Paolo.
- (16) – Was machst Du heute?  
– *Jetzt/gleich* gehe ich zur Post, dann treffe ich mich mit Peter auf einen Kaffee.  
– \**Sofort* gehe ich zur Post, dann treffe ich mich mit Peter auf einen Kaffee.

Gli es. 15 e 16 illustrano l'incompatibilità degli avverbi in questione con la posizione iniziale, tipica per l'introduttore di un quadro nel quale verrà valutata la validità della proposizione,<sup>11</sup> elemento, ovviamente, non rematico. Gli altri avverbi di posteriorità/successione immediata possono invece occupare tale posizione.<sup>12</sup> Inoltre, i parlanti nativi accettano la sostituzione di *adesso, ora* o *tra poco* con *subito* negli esempi autentici del corpus C-Oral-Rom (es. 17-19) solo a condizione di spostare l'avverbio in una posizione rematica:

- (17) AND: ultimo lunedì / del mese // uno fa i conteggi // e questa volta / esce il / ventiquattro // va bene // allora sì [!] se è una foto colorata / va benissimo // *ora* io lo firmo / e ve lo rimando // prego / arrivederci //  
→ \**subito* io lo firmo / e ve lo rimando // prego / arrivederci //  
→ io lo firmo *subito* / e ve lo rimando // prego / arrivederci //

<sup>10</sup> Le osservazioni che presenteremo sembrano essere valide anche per *immediatamente/imédiatement/unverzüglich/немедленно/ωύμηνυση*, dovrebbero però essere oggetto di un'ulteriore verifica.

<sup>11</sup> Cf. il concetto di "absolute Rahmensetzung" di Stark (1997, 11).

<sup>12</sup> Cf. anche Lonzi (1991, 382) per gli esempi di *presto* e *prossimamente* in posizione iniziale in funzione d'avverbio di inquadramento.

- (18) REN: ce l' hai lontana la Banca Commerciale ?  
 SER: no / no //  
 REN: eh // *adesso* io avviso Roberta / e dico 'sta cosa //  
 → \**subito* io avviso Roberta / e dico 'sta cosa //  
 → io avviso *subito* Roberta / e dico 'sta cosa //
- (19) SAB: io 'un mangio nulla / perché *tra poco* vo' allo stadio / sicché //  
 → \*perché *subito* vo' allo stadio  
 → perché vo' *subito* allo stadio

La restrizione che riguarda la rematicità non vale però nell'uso narrativo, nel quale gli avverbi in questione possono occupare anche la posizione iniziale nella frase:

- (20) L'affare Alfa divide il sindacato. Divide le confederazioni, con una Cgil che *subito* si è dichiarata a favore della Ford in contrapposizione a Cisl e Uil schierate con la Fiat, e ieri ha spaccato anche la Cisl. (*La Repubblica Corpus*)

*Sofort* e *subito* sembrano esclusi nelle domande, come negli es. 21 e 22, nelle quali l'elemento interrogativo marca ovviamente un'informazione sconosciuta, mentre l'avverbio rimane sullo sfondo comunicativo (cf. anche le osservazioni di Blumenthal 1975, 300 sul carattere tematico degli avverbi temporali francesi compatibili con domande introdotte da *que*):

- (21) Cosa fai *adesso*? – \*Cosa fai *subito*?  
 (22) Was machst du *jetzt/gleich*? – \*Was machst du *sofort*?

Allo stesso modo non possono essere usati per costruire tramite l'ancoraggio temporale un referente contestualmente non ancora determinato, cioè, come, negli es. 23 e 24, il contenuto dell'atto linguistico non ancora realizzato o un evento non ancora avvenuto:

- (23) Quello che dirò/dico *adesso/ora/qui* va trattato con riservatezza. vs. \*Quello che dirò/dico *subito* va trattato con riservatezza.  
 Quello che vedrai *adesso/ora/qui* non l'ha visto ancora nessuno. vs. Quello che vedrai \**subito* non l'ha visto ancora nessuno.
- (24) Was ich *gleich/jetzt/hier* sage/sagen werde, ist mit Diskretion zu behandeln. vs. \*Was ich *sofort* sage/sagen werde, ist mit Diskretion zu behandeln<sup>13</sup>.  
 Was du *gleich/jetzt/hier* sehen wirst, habe ich noch niemandem gezeigt. vs. Was du \**sofort* sehen wirst, habe ich noch niemandem gezeigt.

Infine, nell'uso deittico/dialogico, *sofort* e *subito* sono normalmente incompatibili con i predicati non-azionali, gli enunciati con questi avverbi in cui manca il valore intenzionale non vengono accettati:

<sup>13</sup> L'uso di *subito* e *sofort* in un tale contesto diventa più accettabile solo nel caso di una pseudoscissa, «Quello che ti dico/posso dire *subito* è che Paolo non verrà», ma nei casi simili l'accezione di *subito* è piuttosto contrastiva «subito e non dopo».

- (25) Fai attenzione, quel libro *sta per* cadere! vs. \*Fai attenzione, quel libro cade *subito*.  
Guarda quel tipo, sembra ubriaco, *sta per* cadere. vs. ??Guarda quel tipo, sembra ubriaco, cadrà *subito*.
- (26) Pass auf! Das Buch fällt *gleich* runter! – \*Pass auf! Das Buch fällt *sofort* runter!  
Siehst du den da? Der ist doch betrunken. Der kippt ja *gleich* um. vs. \*Siehst du den da? Der ist doch betrunken. Der kippt ja *sofort* um.<sup>14</sup>

#### 4.2. Attribuzione della prospettiva

Alle caratteristiche generali che abbiamo discusso, si aggiunge una serie di restrizioni nell'uso di *subito* e *sofort* negli enunciati che fanno riferimento ad azioni di terzi. Nella situazione degli es. 27 e 28, il locutore possiede informazioni sul momento temporale ed eventualmente sui progetti dell'agente del suo enunciato e dovrebbe in teoria essere in grado di valutare la distanza temporale tra il momento dell'enunciazione e l'evento descritto (tale valutazione fa parte, secondo le osservazioni di Wandruszka 1982, 135 e Schrott 1997, 340 della semantica di *subito* e *tout de suite*; Wandruszka 1982, 135 considera in generale gli avverbi rematici del genere come «wertende Prädikate über Zeitpunkte/-spannen»). Ora, l'esempio in questione non viene accettato dai parlanti nativi. Invece, nel contesto in cui è possibile aggiungere l'ipotesi contestuale che il locutore abbia ottenuto immediatamente un'informazione dall'agente (es. 29 e 30), l'enunciato sembra ridiventare accettabile.<sup>15</sup>

- (27) [Durante una passeggiata il locutore guarda l'orologio e dice]  
Torniamo a casa, Paolo viene *tra un po'*. vs. ??Torniamo a casa, Paolo viene *subito*.
- (28) Lass uns nach Hause gehen, Peter kommt *gleich*. vs. ??Lass uns nach Hause gehen, Peter kommt *sofort*.
- (29) [Durante una passeggiata il locutore parla al telefonino, finisce e dice]  
Torniamo a casa, Paolo viene *subito*.
- (30) Lass uns nach Hause gehen, Peter kommt *sofort*.

Negli es. 31 e 32, generalmente accettati dai parlanti nativi, abbiamo di nuovo una situazione in cui la possibilità dell'evento è contestualmente saliente, ma rimane legata all'origo del locutore e non dell'agente. Il marcatore *tra un po'gleich* viene qui accettato nel senso di «tra qualche minuto». Gli es. 33 e 34 con *subito/sofort* vengono interpretati diversamente. Infatti, o viene messa in dubbio la loro accettabilità, oppure i parlanti nativi li interpretano nel senso «appena avrà la possibilità/sarà arrivato/potrà» ecc. e non «tra qualche minuto», cioè facendo intervenire l'origo dell'agente e non del locutore.

14 Va osservato però che tali usi ridiventano possibili nei contesti anaforici, anche ipotetici: “Ha messo il libro sul tavolo, ma è caduto subito” o “Fai attenzione, se metti il libro così cade subito” (= appena lo metti).

15 Anche Schrott (1997, 162) osserva le difficoltà d'interpretazione nel contesto in cui si fa riferimento ad una terza persona, dovute all'impossibilità d'introspezione che blocca l'interpretazione citativa.

- (31) [B racconta a A che Paolo è partito per Roma e non si è più fatto vivo]  
A: Non ti preoccupare, vedrai, ti chiamerà *tra un po'*.
- (32) A: Mach dir keine Sorgen, er ruft dich bestimmt *gleich* an.
- (33) A: Non ti preoccupare, vedrai, ti chiamerà *subito*.
- (34) A: Mach dir keine Sorgen, er ruft dich bestimmt *sofort* an.

Nei casi in cui l'attribuzione dell'enunciato all'origo dell'agente è contestualmente improbabile, esempi del genere vengono rifiutati. L'es. 35, in cui nessun elemento contestuale permette l'ancoraggio temporale nell'origo dell'agente, viene considerato inaccettabile con *subito*, mentre l'enunciato originale con *prestissimo* è facilmente interpretabile a partire dall'origo del locutore.

- (35) [Il commissario Montalbano cerca di consolare una signora che gli ha dichiarato la scomparsa di suo fratello]  
«Vedrà che suo fratello si farà vivo *prestissimo*» le murmurò pruiendole la mano.  
(Andrea Camilleri, *La luna di carta*)  
\*«Vedrà che suo fratello si farà vivo *subito*».

Negli es. 36 e 37 sono possibili sia *tra un po'/presto/gleich* sia *subito/sofort*, ma nel secondo caso i parlanti nativi aggiungono spesso al contesto l'ipotesi che sia stato il capo stesso a dire, uscendo, che sarebbe tornato subito, cioè l'interpretazione tipica sembra essere quella di una promessa in nome dell'agente.

- (36) A: C'è il capo?  
B: No, ma torna/tornerà *tra un po'/presto/subito*.
- (37) A: Ist der Chef da?  
B: Nein, er kommt aber *gleich/sofort* wieder.

*Subito* e *sofort* sono inoltre poco compatibili con la modalità epistemica nel senso stretto. Vengono sistematicamente rifiutati dai parlanti nativi negli es. come 38 e 39 (con intonazione assertiva o interrogativa):

- (38) A: Hai visto Paolo?  
B: No, ma forse viene *tra un po'*. vs. B: ??No, ma forse viene *subito*.
- (39) A: Hast Du Peter gesehen?  
B: Nein, aber vielleicht kommt er ja *gleich*. vs. B: ??Nein, aber vielleicht kommt er ja *sofort*<sup>16</sup>.

Anche gli es. 36 e 37 citati sopra diventano meno accettabili con l'aggiunta di un marcatore di modalità:

- (40) A: C'è il capo?  
B: ??No, ma penso che tornerà *subito*.

<sup>16</sup> Wandruszka (1982, 148) osserva l'incompatibilità di *sofort* nella posizione iniziale della frase con i marcatori epistemici, la quale però può derivare in generale dal carattere rematico dell'avverbio, il quale non può per questa ragione occupare la posizione tematica o di quadro.

(41) A: Ist der Chef da?

B: ??Nein, er kommt aber bestimmt *sofort* wieder.

Ovviamente, l'aggiunta dell'elemento epistemico attribuisce l'enunciato al locutore ed esclude l'interpretazione citativa, bloccando il passaggio all'origo dell'agente. Va inoltre segnalato che tale incompatibilità sembra essere legata soprattutto agli enunciati in terza persona, infatti gli es. 42-45 non suscitano problemi di interpretazione (soprattutto nell'accezione contrastiva «subito e non più tardi»):

(42) Non ho ancora deciso cosa fare, forse parto *subito*./Penso che partirò *subito*.

(43) Ich weiß nicht, was ich machen soll, vielleicht fahre ich doch *sofort*./Ich glaube, ich fahre *sofort*.

(44) Forse dovresti farlo *subito*./Penso che dovresti farlo *subito*.

(45) Vielleicht solltest du das *sofort* erledigen./Ich glaube, du solltest das *sofort* erledigen.

L'insieme delle particolarità nell'uso di *subito* e *sofort* può essere spiegato in base alla seguente ipotesi sulla semantica di questi avverbi: *subito/sofort* sono avverbi polivalenti che permettono sia l'uso deittico/dialogico, sia, nei contesti adatti, quello anaforico. Negli usi deittici non descrivono un momento nel tempo, ma scatenano l'interpretazione dell'enunciato a partire dall'origo dell'agente (che non coincide necessariamente con quella del locutore)<sup>17</sup>. Fanno perciò riferimento alla soggettività dell'agente, presentando un modo specifico di agire in base alla decisione di agire «subito». O, in termini polifonici (cf. Ducrot 1984), la parola *subito/sofort* è attribuita a un enunciatore che costruisce un'immagine dell'agente e non del locutore. L'elemento quasi-modale spiega direttamente la forte preferenza dei due avverbi per la posizione rematica (infatti, il modo in cui si compie l'azione costituisce normalmente un'informazione intrapredicativa<sup>18</sup>, poco compatibile con il quadro o il tema)<sup>19</sup>. Per la stessa ragione, non essendo marcatori di un momento nel tempo, non possono essere usati per la costruzione di un referente non determinato contestualmente tramite l'ancoraggio temporale deittico. Mentre tale costruzione è possibile con *adesso, ora* o p.es. *qui*, è esclusa con *subito* (come abbiamo visto negli es. 23 e 24). Sotto questo aspetto *subito* rassomiglia agli avverbi modali, che non permettono normalmente la costruzione di un referente («Quello che dico/dirò *ora/adesso/qui/subito/gentilmente/a voce alta/senza averci pensato tanto* va trattato con massima riservatezza»). L'attribuzione all'origo dell'agente esclude immediatamente anche gli enunciati che descri-

<sup>17</sup> Cf. anche le osservazioni di Confais (1995, 189, 193s.) sulla costruzione del campo deittico.

<sup>18</sup> Anche Wandruszka (1982, 137) segnala lo stretto legame tra *sofort* e il verbo.

<sup>19</sup> Tale spiegazione ci pare più diretta rispetto all'ipotesi di Schrott (1997, 393), che vede la causa del carattere rematico di *tout de suite* nella contiguità temporale (che creerebbe una deviazione dalla media e riceverebbe perciò il tratto semantico di alto grado) e la sfumatura aspettuale della semantica di questo avverbio. Inoltre, possiamo osservare dei contesti anaforici come nell'es. 20 nei quali il valore di contiguità rimane presente, mentre la rematicità è attenuata e la possibilità di attribuzione all'agente non è più necessaria per l'uso di *tout de suite* (cf. però la discussione in Wandruszka 1982, 136s.).

vono eventi non intenzionali (es. 25 e 26) e spiega la tendenza all'interpretazione citativa nonché la serie di esempi poco accettabili in cui è contestualmente esclusa per il locutore la possibilità di dire qualcosa «in nome dell'agente». Per lo stesso motivo, anche i marcatori epistemicici sono poco compatibili con l'uso degli avverbi in questione. Essendo elementi tipicamente attribuiti al locutore stesso<sup>20</sup>, gli epistemicici bloccano l'evocazione polifonica dell'agente e creano una contraddizione nelle istruzioni fornite dall'enunciato<sup>21</sup>.

#### 4.3. Il caso 'tout de suite'

Le osservazioni presentate finora ci hanno permesso di precisare la classificazione degli avverbi e locuzioni avverbiali di posteriorità/successione immediata. Inoltre abbiamo constatato che nella sottoclasse degli avverbi misti alcuni di essi possono creare un ulteriore effetto semantico di attribuzione polifonica all'agente dell'azione e sono perciò esclusi in certi contesti deittici, in cui l'unica origo accessibile è quella del locutore. Abbiamo presentato come elementi prototipici di queste due categorie numerosi esempi per *subito/sofort* in quanto polifonici e *presto/tra poco/tra un po'/gleich* per i deittici non polifonici. Ora, analizzando l'avverbio francese *tout de suite*, considerato spesso come uno degli omologi diretti di *subito* e *sofort*, constatiamo un comportamento ambiguo.

*Tout de suite* sembra corrispondere a *presto/gleich*

- a. per quanto riguarda l'incapacità di coprire il momento stesso dell'enunciato  
(47) À tout de suite. – ??À partir de tout de suite.
- b. per la sua capacità di fare riferimento (almeno in certi contesti) al futuro immediato a partire dall'origo del locutore; l'es. 47 è, stando ai parlanti nativi, accettabile in francese  
(47) [Durante una passeggiata il locutore guarda l'orologio e dice]  
Il faut qu'on rentre, Pierre va arriver *tout de suite*.

Invece sembra corrispondere a *subito/sofort*

- a. per quanto riguarda l'incompatibilità con gli eventi non-intenzionali  
(48) \*Fais attention! Ce livre va tomber *tout de suite*!
- b. per quanto riguarda la compatibilità limitata con gli epistemicici  
(49) Pierre vient sans doute *dans quelques instants*?? *tout de suite*.
- c. per quanto riguarda l'incompatibilità con la posizione tematica  
(50) A: Qu'est-ce que tu fais aujourd'hui?  
B: ??*Tout de suite*(,) je vais à la poste, puis je vais voir Pierre.

<sup>20</sup> Ducrot (1984: 156) parla della possibilità di attribuire il contenuto valutato epistemicamente a «une certaine virtualité de L[ocuteur]».

<sup>21</sup> In genere, anche altri marcatori temporali possono scatenare interpretazioni soggettive/polifoniche. In particolare abbiamo constatato in Atayan/Schiemann/Sergo (2013) che l'avverbio *intanto* fornisce nell'uso dialogico una valutazione dell'azione descritta nell'enunciato come secondaria e provvisoria dal punto di vista dell'agente.

Secondo le valutazioni di alcuni parlanti nativi, l'ultimo esempio può eventualmente essere accettabile nel parlato soprattutto con « Là, tout de suite... » nel senso di *d'abord*.

Infine, troviamo esempi per cui le reazioni dei parlanti divergono:

- a. *tout de suite* riceve valutazioni contrarie (da «assolutamente accettabile» a «impossibile») nei contesti inferenziali con modalità epistemica:

(51) [Una macchina si ferma davanti alla casa]

Ah, Pierre va sans doute être ici *tout de suite*.

- b. Anche nel caso di due origo accessibili, l'attribuzione è soggetta a divergenze; nell'es. 52 l'avverbio viene parafrasato sia tramite «d'un moment à l'autre» (=origo del locutore), sia «dès qu'il pourra» (=origo dell'agente).

(52) A: Pierre est parti pour Paris depuis pas mal de temps et ne m'a toujours pas appelé.

B: Ne t'inquiète pas, il va (sans doute) t'appeler *tout de suite*.

Saranno ovviamente necessari studi approfonditi per spiegare il comportamento divergente dell'avverbio in questione, in particolare gli eventuali effetti dello sviluppo diacronico dall'uso anaforico (*suite*) a quello misto.

## 5. Conclusioni

Nel presente contributo abbiamo accennato alle particolarità di alcuni avverbi e locuzioni avverbiali che fanno riferimento alla posteriorità/successione immediata, constatando che essi possono, nell'uso dialogico, attribuire la valutazione della distanza minima temporale all'agente dell'azione invece che al locutore. Questa istruzione soggettiva e polifonica permette di spiegare facilmente una serie di particolarità nel loro uso che li distingue dagli avverbi puramente deittici. La capacità polifonica sembra essere chiaramente realizzata in *subito* e *sofort*, mentre *tout de suite* manifesta comportamenti divergenti. Ovviamente, si tratta di primi risultati che dovranno essere verificati e approfonditi, conducendo da un lato, oltre alla raccolta dei giudizi di accettabilità sugli esempi costruiti, un'analisi sistematica in base alla commutazione degli avverbi usati nei dialoghi autentici sottomessi alla valutazione sistematica dei parlanti nativi, dall'altro uno studio sistematico dei corrispondenti nelle altre lingue (che abbiamo menzionato brevemente) e della traduzione degli avverbi e locuzioni avverbiali di posteriorità/successione immediata. La combinazione di questi approcci dovrebbe permettere una descrizione sistematica ed esaustiva della classe in questione, che sarà, ovviamente, oggetto di ulteriori ricerche.

## Riferimenti bibliografici

- Atayan, Vahram/Schiemann, Anika/Sergo, Laura, 2013. «Le regard du protagoniste? Essai d'une description polyphonique du marqueur italien intanto», in: Gévaudan, Paul/Atayan, Vahram/Detges, Ulrich (ed.), *Modalität und Polyphonie*, Tübingen, Narr, 63-87.
- Bäuerle, Rainer, 1977. «Tempus und Temporaladverb», *Linguistische Berichte* 50, 51-57.
- Bertinetto, Pier Marco, 1991. «Avverbi pseudodeittici e restrizioni sui tempi verbali in italiano», in: Giannelli, Luciano/Maraschio, Nicoletta/Poggi Salani, Teresa/Vedovelli, Massimo (ed.), *Tra Rinascimento e strutture attuali. Saggi di linguistica italiana*, Torino, Rosenberg & Sellier, 289-304 [vers. aggiornata in: PMB, *Tempi verbali e narrativa italiana dell'Otto/Novecento* (2003)].
- Bertinetto, Pier Marco, 1997. *Il dominio tempo-aspettuale. Demarcazioni, intersezioni, contrasti*, Torino, Rosenberg & Sellier.
- Blumenthal, Peter, 1975. «Zur kommunikativen Funktion von Adverbien und Umstandsbestimmungen im Französischen», *Romanische Forschungen* 87, 295-332.
- Blumenthal, Peter, 1980. *La syntaxe du message. Application au français moderne*, Tübingen, Niemeyer.
- Borillo, Andrée, 2002. «Les connecteurs temporels et la structuration du discours : L'exemple de aussitôt», in: Andersen, Hanne Leth/Nolke, Henning (ed.), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Berne, Lang, 239-256.
- Borillo, Andrée, 2005. «Les Adverbes temporels et la structuration du discours», in: Molendijk, Arie/Vet, Co (ed.), *Temporalité et attitude: structuration du discours et expression de la modalité*, *Cahiers Chronos* 12, 1-18.
- Cresti, Emanuela/Moneglia, Massimo (ed.), 2005. C-ORAL-ROM. *Integrated Reference Corpora for Spoken Romance Languages*, Amsterdam.
- Confais, Jean-Paul, 1995. *Temps, mode, aspect*. 2e édition revue et augmentée, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.
- Ducrot, Oswald, 1984. *Dire et ne pas dire*, Paris, Editions de Minuit.
- Ehrich, Veronika, 1992. *Hier und jetzt. Studien zur lokalen und temporalen Deixis im Deutschen*, Tübingen, Niemeyer.
- Fabricius-Hansen, Cathrine, 1986. *Tempus fugit. Über die Interpretation temporaler Strukturen im Deutschen*, Düsseldorf, Schwann.
- Gosselin, Laurent, 2007. «Les séquences de connecteurs temporels: ordre et informativité des constituants», in: de Saussure, Louis/Moeschler, Jacques/Puskas, Genoveva (ed.), *Information temporelle, procédure et ordre discursif*, *Cahiers Chronos* 18, 47-68.
- Hoffmann, Ludger, 1997. «Deixis und situative Orientierung», in: Zifonun, Gisela/Hoffmann, Ludger/Strecker, Bruno, *Grammatik der deutschen Sprache*, vol.1, Berlin/New York, de Gruyter, 310-359.
- La Repubblica Corpus, <dev.sslmit.unibo.it/corpora/corpus.php?path=&name=Repubblica>.
- Le Draoulec, Anne, 2005. «Connecteurs temporels d'immédiateté : le cas de aussitôt et soudain», *Cahiers Chronos* 12, 19-34.
- Le Draoulec, Anne/Bras, Myriam, 2006. « Quelques candidats au statut de 'connecteur temporel' », *Cahiers de Grammaire* 30, 219-237.
- Lonzi, Lidia, 1991. «Il sintagma avverbiale», in: Renzi, Lorenzo/Salvi, Giampaolo (ed.), *Grande grammatica italiana di consultazione*, II vol., Bologna, Il Mulino, 341-412.

- Nøjgaard, Morten, 1993. *Les adverbes français. Essai de description fonctionnelle*, Copenhagen, T. 2.
- Pankov = Панков, Ф.И., 1997. « Категория наречной темпоральности и ее речевые реализации », в: Красных, В.В./Изотов, А.И. (ред.): Язык, сознание, коммуникация: Сб. статей, Москва, 161-174 ([http://www.philol.msu.ru/~slavphil/books/jsk\\_01\\_14pankov.pdf](http://www.philol.msu.ru/~slavphil/books/jsk_01_14pankov.pdf)).
- Panova = Панова, Л.Г., 2000. «Наречия группы «сразу...немедленно...сию секунду» в нарративном и диалогическом режимах», в: Нариньяни А.С. (отв. ред.): Диалог 2000. Т. 1. Теоретические проблемы, Протвино, 222-228 (<http://www.dialog-21.ru/digest/archive/2000/?year=2000&vol=22724&id=6338>).
- Reichenbach, Hans, 1947. *Elements of Symbolic Logic*, New York, The Macmillan Company.
- Schrott, Angela, 1997. *Futurität im Französischen der Gegenwart: Semantik und Pragmatik der Tempora der Zukunft*, Tübingen, Narr.
- Stark, Elisabeth, 1997. *Voranstellung und „topic“-Markierung im Französischen. Mit einem Ausblick auf das Italienische*, Tübingen, Narr.
- Wandruszka, Ulrich, 1982. *Studien zur italienischen Wortstellung: Wortstellung, Semantik, Informationsstruktur*, Tübingen, Narr.

## Approche sémantique contrastive du quantificateur universel portugais *cada* et français *chaque*

Le français et le portugais étant deux langues romanes, les quantificateurs *chaque* et *cada* occupent *grosso modo* la même place dans les systèmes de quantification universelle français et portugais (Oliveira 2009). D'autre part, selon Jean-Claude Anscombre (2006, 431 et 443), *tous les N* est relativement fréquent quel que soit le registre, tandis que *tout N* serait « rare à l'oral et assez peu courant à l'écrit » et que *chaque N*, plus courant que *tout N*, serait quand même « assez rare à l'oral, et peu fréquent à l'écrit ». Cette affirmation semble résulter d'un constat empirique, de l'intuition d'un locuteur natif, car il ne donne aucun chiffre à l'appui. Or, une étude<sup>1</sup> réalisée sur ces trois quantificateurs universels opérant sur un N (représentant une unité temporelle inhéremment séparée homogène ou hétérogène, une entité animée présentant le trait [humain] ou une entité abstraite) dans trois *corpus* comparables français-portugais (articles de presse sur la guerre en Irak, traité de droit constitutionnel et textes scientifiques et techniques sur les télécommunications sans fil) révèle que *tout* est bien moins rare que *todo o* et que *cada* est beaucoup plus fréquent que *chaque*. Sur l'ensemble des *corpus*, *cada* (56,81 %) est plus fréquent que *todos os* (39,6 %) tandis que *tous les* (45,68 %) n'est pas beaucoup plus fréquent que *chaque* (31,71 %). Il est vrai que ces *corpus* concernent des domaines plus ou moins spécialisés et que les proportions varient en fonction de ceux-ci. Dans le *corpus* sur la guerre en Irak, le plus proche du registre courant, *cada* ne représente que 18,9 % des trois quantificateurs de totalité sans exceptions (*todos os* : 77,95 % ; *todo o* : 3,15 %) et *chaque* 10,61 % (*tous les* : 52,27 % ; *tout* : 37,12 %). Dans le traité de droit constitutionnel, *cada* prend la tête avec 39,81 % (*todos os* : 33,33 % ; *todo o* : 26,85 %) tandis que *chaque* conserve la dernière place avec 18,66 % (*tous les* : 36,57 % ; *tout* : 44,78 %). Mais le poids de *cada* et de *chaque* résulte surtout du *corpus* sur les télécommunications sans fil : 63,54 % de *cada* (*todos os* : 34,7 % ; *todo o* : 1,76 %) et 44,4 % de *chaque* (*tous les* : 45,03 % ; *tout* : 10,47 %). S'agissant de *corpus* comparables et étant donné la similitude reconnue des systèmes de quantification universelle français et portugais, ces résultats sont surprenants et soulèvent une question à laquelle la sémantique peut apporter une réponse : *cada* et *chaque* recouvrent-ils un seul et même concept, bien délimité par les mêmes traits sémantiques, ou présentent-ils chacun des traits distinctifs en plus des traits communs ?

---

<sup>1</sup> Voir Bacquelaine (2014).

Nous tenterons donc d'apporter quelques éléments de réponse à cette question au terme de l'analyse de quatre structures où l'équivalent français de *cada* n'est pas *chaque*. La première exprime une progression quantitative ou qualitative; la deuxième établit une quantification comparable au compte-goutte; la troisième établit une proportion entre un ensemble et un sous-ensemble de N; enfin, la quatrième établit une proportion entre deux ensembles de N. Nous présentons d'abord les *corpus* parallèles sur lesquels se fonde l'analyse, puis les traits sémantiques de *chaque* définis par Georges Kleiber (2012). Nous analysons ensuite les quatre emplois particuliers de *cada*, dont trois ont fait l'objet d'une étude d'António Leal (2006 et 2012), pour identifier les traits qui distinguent ce quantificateur universel portugais de son homologue français.

## Corpus

Nous avons exploité, à partir de la version portugaise, quatre *corpus* parallèles européens empruntés à des registres et à des domaines différents. Deux d'entre eux l'ont été grâce à l'outil de Jorg Tiedemann, *OPUS multilingual search interface*. Il s'agit de documents de l'EMEA (European Medicines Agency, 1,1 M d'alignements portugais européen/ français) et de documents du Parlement européen (Europarl3, 10,3 M d'alignements PE/FR). Ces deux *corpus* européens ne précisent pas quelle est la langue source. Toutefois, le *corpus* parlementaire indique le nom du député et la langue de l'original, mais certaines traductions se font à partir de langues pivot. L'outil conçu par José João Almeida et Alberto Simões dans le cadre du projet Per-fide, *NA Tools-Query Interface*, a permis d'extraire les occurrences parallèles du *Monde diplomatique* (1.887.250 mots en PE et 1.730.166 mots en FR). Un *corpus* littéraire complète cet échantillon. Il s'agit de la version numérisée de *Stupeur et tremblement* d'Amélie Nothomb et de sa traduction en portugais européen par Carlos Sousa de Almeida sur support papier. Les structures ont d'abord été soigneusement repérées dans la traduction, puis la commande 'Rechercher' a permis de trouver leurs équivalents dans l'original.

## 'Chaque' selon Kleiber

*Chaque* opère sur un nom et partage certains traits avec *tous les N* et *tout N*. Il s'agit d'un quantificateur de totalité « sans exceptions » (Kleiber 2012, 223-224). Contrairement au quantificateur de « totalité singulière » *tout(e) le/la (un/une)* (*idem*, 221), il est pourvu du « trait 'comptable' » et donne lieu « à un SN comptable qui engage une pluralité d'occurrences » (*idem*, 221), mais il n'est pertinent que si « la possibilité de non-totalité [est] ouverte » (*idem*, 224). Par conséquent, son domaine de quantification doit être borné (classe de N) et présenter une « structuration partitive interne » (*idem*, 220). Enfin, ces trois quantificateurs doivent s'établir par rapport à une prédication (*ibidem*) et se situent entre définis et indéfinis: Kleiber parle d'un « parfum de définitude » (*idem*, 223). Comme *tout*, *chaque* s'oppose à *tous les* quant à la saisie – interne

pour les quantificateurs au singulier, externe pour le quantificateur au pluriel – et au mode d'accès à la totalité – indirect pour les premiers et direct pour le dernier (*idem*, 231). La lecture distributive lui est inhérente ainsi qu'à *tout* en raison de « leur trait 'singulier' », alors que *tous les* n'est pas « intrinsèquement un quantificateur distributif » (*idem*, 230). Cependant, la lecture distributive de *chaque* se fait selon un parcours « occurrence, individualisant » où les occurrences « sont prises en compte ou considérées unité par unité, séparément » jusqu'à l'exhaustivité (*idem*, 236-237) tandis que la lecture distributive de *tout* se fait selon un parcours « exhaustif fictif » (*idem*, 253). *Chaque* s'oppose aussi à *tout* quant au domaine de quantification et au type d'occurrences. Si *tout* opère sur une classe ouverte d'occurrences hétérogènes (factuelles, potentielles voire contrefactuelles) (*idem*, 248-252, 253-254), *chaque* opère sur une classe d'occurrences homogènes, le plus souvent factuelles (*idem*, 244, 255). Ainsi, « l'opposition homogénéité / hétérogénéité des occurrences [...] structure une partie de la différence entre *chaque* et *tout* » tandis que « la notion de parcours exhaustif et celle de séparabilité pour *chaque* [...] permet de le séparer de *tous les* employé distributivement » (*idem*, 255). En raison de la notion de séparabilité associée à *chaque*, les prédications supposant « la prise en compte séparée des occurrences » s'accommodent mieux de *chaque* que de *tous les* (*idem*, 238). C'est notamment le cas des « prédicats augmentatifs / diminutifs », des « contextes de progression spatiale ou autre [...] si l'on entend inscrire la distributivité dans le 'défilement' en question » et « lorsqu'il s'agit de marquer un rapport de relation biunivoque » de type bijectif (*idem*, 238-239). Il n'est donc pas étonnant que *cada* contribue lui aussi à exprimer la progression, les relations biunivoque de type compte-goutte ou proportion.

### Progression quantitative ou qualitative

La structure *cada vez* + COMP est de loin la plus fréquente. Selon Leal, la structure *cada vez mais/menos* admet une ou deux lectures que la prosodie distingue à l'oral (2012, 152) : soit elle constitue un seul élément qui opère sur toute la phrase en tant qu'adverbe de quantification de la fréquence de vérification du prédicat (*idem*, 158), soit cette structure se scinde en deux éléments autonomes, adjacents ou non, d'une part, *cada vez* (« élément ordonnant », *idem*, 152), d'autre part, le comparatif *mais/menos* qui intensifie quantitativement ou qualitativement l'élément qu'il modifie. Cette lecture « scindée » découle de ce que Marques 2003 a appelé la « construção comparativa serial » (*apud idem*, 151), qui exprime une corrélation entre une échelle de degrés et une série d'entités, la progression de l'une entraînant celle de l'autre. À l'écrit, l'univocité ou l'ambiguïté dépend de la structure syntaxique et des propriétés du V ou du N. Leal termine son analyse par trois remarques, dont une nous intéresse particulièrement, puisqu'il s'agit du trait de distributivité inhérent à *chaque* : lorsque les prédications sont des états marquant l'augmentation ou la diminution du degré d'une propriété, *cada* semble perdre son trait de distributivité (*idem*, 158).

Pour vérifier dans quelle mesure les équivalents français de cette structure confirment les deux types de progression mises en évidence par Leal et la possibilité de

perte du trait de distributivité de *cada*, nous proposons des exemples similaires à ceux discutés par Leal, en considérant toutefois d'autres comparatifs que *mais* et *menos*. La première série concerne le cas où *cada vez* + COMP se situe à l'intérieur de SV :

- (1) Sabia cada vez menos o que devia ou não dizer.  
Je savais de moins en moins ce que je devais dire ou ne pas dire. (AN)<sup>2</sup>
- (2) ... o japonês comia cada vez mais manteiga ...  
... le Japonais mangeait de plus en plus de beurre ... (AN)
- (3) Virou as páginas com um frenesim cada vez maior.  
Il tourna les pages avec de plus en plus de frénésie. (AN)

En (3), *cada vez maior* (*de plus en plus grande* ou *croissante*) intensifie ici la propriété du N inclus dans un SP adverbial et *cada* semble bien avoir perdu son trait de distributivité. La lecture semble univoque de même qu'en (1) où *cada vez menos* opère sur le V statique *savoir* : il ne s'agit pas d'augmentation ou de diminution de la fréquence mais bien d'une corrélation entre la succession d'événements – les pages tournées et les déboires d'Amélie – et l'intensification de la frénésie de M. Unaji ou de la perplexité d'Amélie. L'exemple (2), où *cada vez mais* semble opérer sur l'objet direct, dont il intensifie la quantité comme en français, est ambigu en portugais : soit le Japonais mangeait du beurre de plus en plus souvent (*cada vez mais o japonês comia manteiga*), soit, chaque fois qu'il en mangeait, la quantité était plus importante que la fois précédente (*cada vez o japonês comia mais manteiga*).

Dans les exemples (4) et (5), l'ambiguïté est évitée par la scission de *cada vez mais / menor*. La lecture d'intensification qualitative s'impose :

- (4) Cada vez se torna mais evidente que a cooperação no seio da União Europeia é absolutamente indispensável.  
... il apparaît de plus en plus clairement que la collaboration au sein de l'UE est indispensable. (EP)<sup>3</sup>
- (5) ... deve procurar ajudar as organizações que afirmam ter como missão resistir contra a política neoliberal – infelizmente estas organizações, incluindo os sindicatos, fazem-no cada vez com menor vigor.  
... il doit essayer d'aider les organismes qui se donnent pour mission – de plus en plus mollement, malheureusement, y compris les syndicats – de résister à la politique néolibérale ;  
... (LMD)<sup>4</sup>

Selon Leal, si *cada vez mais / menos* est placé en tête de phrase, c'est la lecture d'adverbe de fréquence qui s'impose, mais les exemples (6) à (9) nous obligent à nuancer :

- (6) Cada vez mais devemos passar das palavras à prática.  
Nous devons de plus en plus joindre les actes aux paroles. (EP)
- (7) ... não podemos nem devemos conformar-nos com o facto de cada vez mais se ouvir falar de acidentes ...

<sup>2</sup> (AN): Amélie Nothomb

<sup>3</sup> (EP): Europarl3

<sup>4</sup> (LMD): Le Monde diplomatique

... nous ne pouvons pas – nous n'avons pas le droit – de nous résigner à entendre parler de plus en plus souvent d'accidents ... (EP)

- (8) Cada vez mais, o jornalismo transforma-se num adulator caudatário dos poderes que deveria controlar.

Chaque jour davantage, le journalisme sert de caudataire aux puissances qu'il devrait contrôler. (LMD)

- (9) Cada vez menos pessoas são atraídas para a agricultura como forma de vida, ...  
De moins en moins de personnes sont attirées par l'agriculture comme mode de vie, ... (EP)

En (6) comme en (7), *cada vez mais* opère sur toute la prédication qu'il précède et dont il multiplie la fréquence et l'adverbe *souvent* a été ajouté en (7), ce qui confirme cette lecture. En (8), c'est également la lecture de fréquence qui s'impose en portugais et la ponctuation y contribue. Par contre, la version originale française semble plutôt favoriser l'autre lecture. Enfin, l'exemple (9) semble contredire l'analyse de Leal : il s'agit bien d'une progression décroissante du nombre de personnes au fur et à mesure que le temps passe. En fait, ce qui prime ici sur la place en tête de phrase, c'est la caractéristique de « bare plural » du N *pessoas*, le sujet du V à la voix passive sur lequel opère le comparatif *mais*. Leal évoque le fait que la lecture de construction scindée n'est possible qu'avec des SN où N est un massif ou un « bare plural » (*idem*, 156), mais il n'aborde pas le cas où *mais* opère sur le sujet.

Hormis l'exemple (8) où la traduction portugaise est discutable, les exemples (1) à (9) pourraient laisser croire que la structure *cada vez* + COMP équivaut systématiquement à la structure comparative française *de* COMP *en* COMP (*de plus en plus / de moins en moins / de mieux en mieux / de mal en pis*). Or, il n'en est rien, et cela contribue à expliquer la fréquence de *cada* en portugais. C'est notamment le cas lorsqu'on a affaire à des prédications qui sont des états, à une intensification qualitative, et que *cada* semble perdre son trait de distributivité<sup>5</sup> :

- (10) ... embora infelizmente a situação esteja cada vez pior.  
... alors que malheureusement la situation ne cesse de se dégrader. (EP)
- (11) Adquire especial importância a resolução dos problemas cada vez mais graves das cidades ...  
Il convient tout particulièrement de s'attaquer à des problèmes urbains aigus, ... (EP)
- (12) Trata-se aliás de um défice democrático, o que actualmente é cada vez menos admissível.  
Il s'agit même d'un déficit démocratique qui est aujourd'hui de moins en moins toléré. (EP)

En (10) et en (11), le concept de progression est lexicalisé par l'A *aigu* et le V pronominal *se dégrader* et par la construction comparative *de moins de moins* A en français, mais le portugais recourt chaque fois à la construction comparative avec *cada* (*cada vez pior / mais A / menos A*) pour intensifier une propriété de la situation (10), des problèmes (11) ou du déficit démocratique (12). Notons qu'en (10), la pro-

<sup>5</sup> En (3), l'intensification quantitative française a été transformée en intensification qualitative en portugais.

gression temporelle est soulignée par *ne cesse de*. Quant à l'exemple (13) ci-dessous, à un simple comparatif en français correspond la construction comparative avec *cada vez* en portugais, comme si le comparatif présentait une grande affinité avec cette locution adverbiale au point de former une expression quasi figée :

- (13) ... secas cada vez mais prolongadas e mais frequentes ocorrerão, ...  
... des sécheresses plus longues et plus fréquentes surviendront ... (LMD)

Ces exemples confirment ainsi l'analyse de Leal – notamment la perte du trait de distributivité – et contribuent à expliquer la fréquence étonnante de *cada* en portugais.

### Compte-goutte

Si la progression exprimée par *cada vez* + COMP s'applique à des propriétés qui s'intensifient ou s'amenuisent, à des entités dont le nombre augmente ou diminue et à des prédicats dont la fréquence augmente ou diminue au fil du temps, SQ *de cada vez* exprime la restriction d'une quantité dans un processus dynamique où un événement se répète. L'ordre chronologique est commun à ces deux structures, mais si la quantité ou l'intensité change avec la première, elle est constante avec la deuxième. SQ *de cada vez* correspond généralement à SQ *à la fois*, et la quantité correspond le plus souvent à l'unité, mais ce n'est pas toujours le cas. Cette structure n'est pas attestée dans le *corpus* AN; LMD en compte trois en portugais, dont aucune ne correspond à *à la fois*; EP en contient dix-sept, dont six correspondent à *à la fois*; enfin, EMEA compte pas moins de cinquante-cinq<sup>6</sup> attestations de SQ *de cada vez*, dont vingt-trois correspondent à *à la fois*. Mais les répétitions plus ou moins exactes sont nombreuses dans ce *corpus* médico-pharmaceutique où il est souvent question de prise de médicament. C'est ainsi que la même phrase apparaît vingt-quatre fois :

- (14) De cada vez, o aumento ou redução da dose deve ser de 25 UI/ kg, 3 vezes por semana.  
A chaque palier, l'augmentation ou la diminution de dose préconisée est de 25 UI/ kg 3 fois par semaine. (EMEA)<sup>7</sup>

Si l'on compare avec l'anglais (*at each step*), la version française semble plus 'fidèle' et les trois versions contiennent le quantificateur universel singulier distributif, mais le choix du traducteur portugais peut résulter d'une sorte de figement de SQ *de cada vez* comme nous l'avons noté pour *cada vez mais*. On remarque aussi que *de cada vez* peut être séparé de SQ (25 UI/kg) en (14). *À la fois* en tête de phrase serait impossible : contrairement à *de cada vez*, il doit toujours suivre SQ, tout en pouvant en être séparé comme le montrent les exemples (15) et (16) :

<sup>6</sup> En fait cinquante-sept, mais nous en avons éliminé deux très semblables, car la version portugaise ne traduit pas exactement la version française et il est impossible de déterminer quelle est la bonne dans ce corpus européen.

<sup>7</sup> (EMEA): European Medicines Agency documents

- (15) Pressione ligeiramente o frasco de forma a libertar uma gota de NEVANAC de cada vez.  
Appuyez légèrement sur la base du flacon pour libérer une goutte de NEVANAC à la fois. (EMEA)
- (16) Só se deve utilizar apenas um sistema de cada vez.  
Un seul patch doit être porté à la fois. (EMEA)

L'exemple (15) illustre parfaitement le compte-goutte tandis que l'exemple (16) montre que la structure peut aussi être scindée en français. Ici, l'article défini français correspond au quantificateur universel portugais, qui présente un « parfum de définitude ». Remarquons également que le N du SQ sur lequel opèrent ces locutions adverbiales appartient à une classe ouverte et que le parcours est fictif. Les derniers exemples de cette série révèlent que d'autres équivalents français sont possibles :

- (17) ... a dose pode ser reduzida em 50 mg de cada vez.  
... la dose peut être réduite par paliers de 50 mg. (EMEA)
- (18) ... será que queremos fazer progressos, avançar ainda que seja um milímetro de cada vez, ...  
... progresserons-nous, ne fût-ce que millimètre par millimètre, ... (EP)
- (19) Em nome da clareza, desejo lidar com uma alteração de cada vez.  
Dans un but de clarté, j'évoquerai les amendements chacun à leur tour. (EP)

Dans ces trois derniers exemples, *à la fois* serait sans doute possible moyennant quelques transformations (*réduite de 50 mg à la fois* ; *d'un millimètre à la fois* ; *un amendement à la fois*), mais des variantes de cette structure existent aussi en portugais et d'autres sont attestées en français. Notons l'emploi de *chacun* en (19) qui se combine à *tour* (on trouve aussi *à tour de rôle*) et semble confirmer la valeur distributive de cette structure. Quoi qu'il en soit, l'affinité entre SQ et *de cada vez* semble plus forte qu'entre SQ et *à la fois*.

## Proportion

Pour conclure cette analyse, nous traitons les deux expressions de proportion ensemble en raison de la particularité de *cada* qui peut se combiner non seulement à un N singulier comptable ou à un N massif converti en comptable, comme *chaque*, mais aussi à un N pluriel précédé d'un cardinal, contrairement à *chaque*, (Leal 2006, 1580). Dans la structure *A em cada B*, si A est un sous-ensemble de B, *cada* opère sur un ensemble virtuel composé d'individus collectifs (ou entités groupales) constituant chacun l'unité minimale quantifiée par *cada*. Le SQ introduit par *cada* a une valeur intensionnelle<sup>8</sup> et aucune relation de portée n'est établie entre A et B, puisqu'il n'y a pas deux ensembles disjoints (*idem*, 1585, 1588 et 1589). Par contre, la structure *A por cada B* est une construction distributive établissant une relation entre chaque élément de A (constitué d'individus atomiques ou collectifs) et chaque élément de B

<sup>8</sup> Ce qui implique pour Leal que *cada* n'opère pas sur un ensemble pré-déterminé, c'est-à-dire qu'il opère sur un ensemble virtuel (*idem*, 1589), autrement dit une classe ouverte d'occurrences homogènes selon Kleiber.

(également constitué d'individus atomiques ou collectifs) introduits par *cada*. Ici, c'est à A que *cada* confère une valeur intensionnelle (*idem*, 1592). Ces structures ne sont pas attestées dans le *corpus* littéraire mais sont bien représentées dans les trois autres. Commençons par la première :

- (20) Um em cada três habitantes era estrangeiro.  
Un habitant sur trois est étranger. (LMD)
- (21) Efeitos secundários notificados raramente (pelo menos 1 em cada 10.000 doentes, mas menos de 1 em cada 1.000 doentes): pneumonia  
Effets indésirables rarement rapportés (au moins 1 patient sur 10.000, mais moins d'1 patient sur 1.000) : pneumonie (EMEA)
- (22) ... 7 em cada 10 bananas comidas na Europa vêm da América Central através de três multinacionais.  
... sept bananes sur dix mangées en Europe viennent d'Amérique centrale via trois multinationales. (EP)

La traduction la plus fréquente de Q *em cada* SQ est SQ *sur* Q, comme dans les exemples (20) à (22). Dans l'exemple (23), la proportion équivaut à une fraction :

- (23) ... a nível da UE, cerca de um em cada três filmes nem sequer chega às salas de cinema, ...  
... dans toute l'UE, un tiers des films ne sort jamais au cinéma ...

Or, comme l'explique Leal (*idem*, 1582-1583), un tiers est une partie (un sous-ensemble) d'un tout qui constitue un ensemble prédéterminé, comme l'indique l'article défini : en français, il s'agit de tous les films européens (classe fermée d'occurrences factuelles) ; en portugais, *cada* opère sur une classe ouverte d'occurrences virtuelles. *Chaque* semble donc moins apte que *cada* à opérer sur une classe ouverte.

Quant à la relation établie par A *por cada* B, elle peut prendre quatre formes : celle d'une relation entre individus atomiques de A et individus atomiques de B, entre individus atomiques de A et individus collectifs de B, entre individus collectifs de A et individus atomiques de B ou entre individus collectifs de A et individus atomiques de B. Le *corpus* EMEA contient ces quatre formes. Dans EP et LMD, seules les relations du deuxième et du quatrième type sont attestées. Les exemples (24) à (27) sont empruntés aux trois *corpus* :

- (24) Este produto contém 48 % em volume de etanol (álcool), ou seja até 1 g por cada dose, ...  
Foscan contient également 48 % vol. d'éthanol (alcool), soit jusqu' à 1 g par prise, ... (EMEA)
- (25) Diz-se que, na Flandres, existe um computador por cada dez alunos.  
On dit qu'en Flandre, il y a un ordinateur pour dix élèves. (EP)
- (26) A dose de ALIMTA é 500 mg por cada metro quadrado de área do seu corpo.  
La dose d'ALIMTA est de 500 milligrammes par mètre carré de votre surface corporelle. (EMEA)
- (27) Entre os 33 países que dispõem de menos de dez linhas fixas por cada mil habitantes, apenas três têm um rendimento per capita superior a 500 dólares: ...  
Parmi les trente-trois pays disposant de moins de dix lignes fixes pour mille habitants, seulement trois ont un revenu par tête supérieur à 500 dollars : ... (LMD)

La structure SQ *por cada* SQ équivaut généralement à SQ *pour* SQ lorsque la deuxième quantité est supérieure à un, comme en (25) et en (27), et à SQ *par* SQ [=1], comme en (24) et en (26). Dans ces quatre exemples, le N du premier SQ est différent de celui du deuxième (*gramme* et *prise*; *ordinateur* et *élèves*; *milligrammes* et *mètre carré*; *lignes fixes* et *habitants*). Toutefois, ce n'est pas obligatoire (28) et la quantité peut même être inférieure à l'unité (29) :

- (28) ... só será possível obter uma verdadeira perspectiva global [...] se forem efectuados testes num animal por cada cinco, seis ou dez mil animais enviados para abate, ...  
 ... vous ne pourrez obtenir un réel aperçu [...] qu'en appliquant le test tous les cinq mille, six mille ou dix mille animaux à abattre, ... (EP)
- (29) Em crianças, a dose é de 0, 4 mg por cada quilograma do peso corporal, ...  
 Chez l'enfant, la dose est de 0,4 mg par kilogramme de poids corporel, ... (EMEA)

La quantité inférieure à l'unité ne change rien à l'équivalent français (29). Cependant, lorsque N est le même de part et d'autre de *por cada* (28), cette expression ne semble plus pouvoir être rendue par les prépositions *par* ou *pour*. *Tous les* semble néanmoins avoir une valeur distributive, ce n'est donc pas ce trait qui est remis en cause ici.

Pour clore cette analyse, il convient de souligner que ces deux structures exprimant la proportion peuvent se scinder comme celles exprimant la progression et le compte-goutte :

- (30) ... por cada dois passos em frente seguem-se, regularmente, pelo menos um passo ou um passo e meio atrás.  
 ... à chaque progression d'un ou de deux pas en avant succédait jusqu'à ce jour systématiquement un pas, voire un pas et demi, en arrière. (EP)
- (31) ... em cada três cidadãos europeus, dois apoiam este tipo de actuação por parte da União Europeia.  
 ... deux citoyens européens sur trois soutiennent une telle démarche de l'Union européenne. (EP)

La notion de proportion est conservée en (30) et en (31) malgré la scission. Les versions françaises montrent que la scission est impossible et l'expression a été transformée avec *chaque* qui confirme le caractère distributif de cette construction en (30) et l'ordre normal a été conservé en (31).

## Conclusion

La distinction entre les deux lectures de *cada vez* + COMP mise en évidence par Leal (2012) ne semble pas influencer la traduction en français : il s'agit toujours de progression quantitative ou qualitative. Néanmoins, ses deux études nous ont fournis des pistes pour l'analyse de quatre emplois particuliers de *cada* qui a révélé plusieurs traits qui le distinguent de *chaque*.

L'étude de l'expression avec *cada* de la progression quantitative ou qualitative et du compte-goutte a montré que *cada* présente une plus grande affinité que *chaque*

pour *vez (fois)* avec lequel il forme notamment – mais pas seulement – les expressions *cada vez* + COMP et SQ *de cada vez*. En contrepartie, *chaque* présente une plus grande affinité que *cada* pour les unités de temps. Cette étude portant sur les quatre expressions portugaises, il n'en a pas été question ici, mais l'exemple (8) témoigne d'un parallélisme entre *cada vez mais* et *chaque jour davantage*. En outre, le comparatif semble avoir une certaine affinité pour *cada vez* puisque le simple comparatif français a été traduit par *cada vez* + COMP en (13). Les exemples (3) et (10) à (12) ont confirmé que le trait de distributivité est inhérent à *chaque*, mais pas à *cada*, qui le perd lorsque la prédication est un état et que *cada vez* + COMP modifie le degré d'une propriété. *Cada* peut opérer sur des unités minimales constituées d'individus collectifs, c'est-à-dire des 'entités groupales', ce qui n'est possible en français qu'avec le quantificateur universel pluriel *tous les*. Enfin, *cada* opère plus facilement que *chaque* sur une classe d'occurrences virtuelles.

La possibilité de scission de ces expressions en portugais, tantôt avec tantôt sans changement sémantique, semble indiquer que la syntaxe est plus flexible en portugais qu'en français, mais ce phénomène sort du cadre de cette étude, de même que les valeurs de compte-goutte et d'addition de *à la fois* en français ou les autres emplois de *cada vez* qui se traduisent généralement par *chaque fois*. Quoi qu'il en soit, la fréquence de ces quatre expressions, surtout de la première, dans nos *corpus* expliquent en partie pourquoi *cada* est beaucoup plus fréquent que *chaque*.

Université de Porto

Françoise BACQUELAINE

## Références bibliographiques

- Anscombe, Jean-Claude, 2006. « *Tout, n'importe quel, chaque* : quelques remarques », in : Corblin, Francis/Ferrando, Sylvie/Kupfermann Lucien (ed.), *Indéfini et prédication*, Paris, PUPS, 431-448.
- Bacquelaine, Françoise (2014). « Apports de la sémantique et de la syntaxe à la traduction des quantificateurs universels », in : Oliveira, Isabelle (ed.), *Traduction, terminologie et rédaction technique : des ponts entre le français et le portugais*, Limoges, Editions Lambert-Lucas.
- Kleiber, Georges, 2012. « *Tous les, chaque et tout* : comment les analyser ? », in : de Saussure, Louis/Rihs, Alain (ed.), *Études de sémantique et pragmatique françaises*, Berne, Peter Lang, 217-259.
- Leal, António, 2006. « Some observations about the quantifier *cada* », in : Villayandre Llamazares, Milka (ed.), *Actas del XXXV Simposio Internacional de la Sociedad Española de Lingüística*, León, Universidad de León, 1576-1593.
- Leal, António, 2012. « *Cada vez mais/menos* : comparative construction or quantification over eventualities? », in : Schnedecker, Catherine/Armbrecht, Constanze (ed.) *La quantification et ses domaines*, Paris, Honoré Champion, 355-366.
- Marques, Rui, 2003. *Para uma Semântica das Construções Comparativas em Português*, Lisbonne, Faculdade de Letras da Universidade de Lisboa, 1 vol.

Nothomb, Amélie, 2001 [1999]. *Stupeur et tremblements*, Paris, LGF. (Trad. de Almeida, Carlos, 2000. *Temor e Tremor*, Lisboa, Bizâncio.)

Oliveira, Fátima, 2009. Séminaire de « Temas de Semântica I », Porto, FLUP, DL.

OPUS : *Europarl v3 & EMEA*. <opus.lingfil.uu.se>

Per-Fide : *Le Monde diplomatique*. <per-fide.ilch.uminho.pt/site.pl/tools.pt>



## Les choses de + N abstrait déterminé : étude syntactico-sémantique

### Introduction

La sémantique lexicale connaît depuis quelques années un engouement pour l'étude de noms dont on peut dire qu'ils sont atypiques, et dont le substantif *chose* est assurément un représentant des plus significatifs. Noms atypiques ? On parle aussi de *noms généraux*, de *noms sous-déterminés*, de *noms sous-spécifiés*, etc<sup>1</sup>. Du fait de leur positionnement lexical, certains<sup>2</sup> les appellent aussi *noms sommitaux*. Mais, quelle que soit l'appellation retenue, les noms comme *chose*, *quantité*, *odeur*, *couleur*, *personne*, *action*, etc., ont en commun de véhiculer un sens général, abstrait, non spécifique et se situent haut dans les hiérarchies nominales sans nécessairement y entrer à proprement parler en dominant des sous-catégories au moyen de la relation hyper/hyponymique. Ce type de noms se distingue aussi par la difficulté qu'il y a à poser pour eux des critères identificatoires. En somme, ces noms posent bien des problèmes, et ce n'est pas sans raison qu'on les trouve au centre des préoccupations d'un certain nombre de travaux actuels.

Le nom *chose* est un digne représentant de cette catégorie de noms atypiques. Il appartient aux langues romanes, et ce, depuis les origines puisqu'il figure dans les deux premiers textes attestant de leur existence. Dans l'un, plutôt politique, les *Serments de Strasbourg* (842), on trouve l'expression *et in aiudha et in cadhuna cosa*, traduite par « par mon aide et en toute chose » ; dans l'autre, relevant de la poésie, la *Cantilène de Saint Eulalie* (881), apparaît ce vers : *Niule cose non la pouret omq[ue] pleier*, que les traducteurs proposent de rendre par « Nulle chose ne la put jamais plier ». Le nom *chose* est bel et bien là, et déjà, les contours de sa catégorie référentielle sont des plus flous. Il n'a, depuis, jamais perdu sa place ; bien au contraire, il n'a cessé d'évoluer et dans les configurations syntaxiques dans lesquelles il se trouve engagé et dans sa dimension sémantique.

En français moderne, on lui connaît de multiples emplois<sup>3</sup>, qui témoignent d'une gamme étendue d'orientations sémantiques, si bien qu'il semble délicat de le prendre

---

<sup>1</sup> Cf. les notions de *general nouns* (Mahlberg 2005), de *shell nouns* (Schmid 2000, 2007), ou d'*encapsulating nouns* (Conte 1996).

<sup>2</sup> Cf. Kleiber & Lammert (2012), Kleiber *et al.* (2012).

<sup>3</sup> Cf. Benninger, Biermann-Fischer & Theissen (2012).

de front. Aussi l'objectif est-il ici de s'infiltrer dans la complexité de la sphère sémantique du N *chose* par le biais d'une expression présentée dans le *TLFi* par la séquence : « *les choses de* + subst. abstr. déterminé », à laquelle est attribuée la définition suivante : « tout ce qui concerne un sujet, une matière, un domaine ». Le dictionnaire propose, entre autres et en guise d'illustrations, les citations ci-dessous :

- (1) La France a, dans les choses de la civilisation, l'autorité que Rome avait dans les choses de la religion. (Hugo, *Actes et paroles*, 1, 1875, 130).
- (2) Ils sont sans allégresse et presque sans envie, Ayant beaucoup souffert des choses de la vie. (De Noailles A., *Le cœur innombrable*, 1901, 168)

Cette expression pose plusieurs questions : quelle est cette globalité/globalisation évoquée dans la paraphrase définitoire ? Pourquoi cette tournure est-elle *a priori* réservée aux noms abstraits, comme le postule la définition du *TLFi* ? Est-elle du reste effectivement réservée aux noms abstraits ? Que faire dans ce cas des exemples attestés dans lesquels l'expression *les choses de* introduit des substantifs concrets comme *campagne* ou *mer* des exemples (3) et (4)<sup>4</sup> :

- (3) Elle qui avait connu la ville et était allée de gare en gare, se fixa dans ce village, en fit son domicile, y vécut les choses de la campagne, [...]. (Bienne G., 1986, *Le Silence de la ferme*, 223)
- (4) [...] des navires ?... je crois pas... mais je sais... j'ai pas besoin qu'on me renseigne... Unterseebooten! sous-marins... je connais bien les choses de la mer... non! pas bien, mais je dirais : un peu... (Céline L.-F., 1961, *Rigodon*, 245)

A l'inverse, on peut se demander s'il suffit qu'un nom soit abstrait pour pouvoir prendre place à droite de *les choses de* ? En d'autres termes, se trouve-t-il des N abstraits réfractaires à une telle construction ?

Nous nous proposons de relever et décrire, dans un premier temps, les spécificités de la configuration centrée sur le SN défini *les choses* pour en venir dans un second temps à son interprétation. Nous défendrons, chemin faisant, l'hypothèse suivante : par le biais de cette structure, le N *chose* donne aux noms auxquels il se trouve associé une structuration interne, en induisant une démassification, un cloisonnement dans une notion saisie comme une substance massive non bornée, qui ne présente donc pas de structuration interne *a priori*.

## 1. Le site d'occurrences : quelques remarques

### 1.1. *Rappels*

Les études qui, par le passé, se sont intéressées à la préposition *de* dans le cadre d'un syntagme binominal (désormais SB) s'accordent à dire qu'elle « n'induit pas de sens propre dans la plupart des cas, [mais est] considérée comme une instruction spécifique de mise en relation » (Bartning 1996, 29) entre les deux N, quels que soit

<sup>4</sup> Les emplois de N concret en place de N2 ne sont pas des cas isolés. Nous y reviendrons dans la section 2.1.

du reste la valeur et/ou le sens de cette relation. C'est ce même rôle de relateur que joue la préposition *de* lorsque N1 est *chose* et N2 un nom abstrait.

La question que pose la configuration à l'étude est davantage celle du nom-tête. Dans la mesure où le SB en question n'est pas figé, on peut en effet se demander lequel des N ainsi mis en relation par la préposition *de* assume cette fonction.

Les syntagmes binominaux en *de* se séparent sur ce plan en deux groupes : la grande majorité d'entre eux sont ceux dont le nom-tête est N1 : c'est sur ce nom que se construisent les relations distributionnelles avec le reste de la phrase. Il s'agit de syntagme exprimant diverses relations sémantiques<sup>5</sup> dont, par exemple :

- (5) LE RAPPORT POSSESSIF : Le château de ma mère est une pure merveille
- (6) LA RELATION PARTIE/TOUT : Les pneus de ma voiture sont neufs
- (7) LA RELATION LOCATIVE : La cathédrale de Strasbourg a été restaurée

En tant que préposition vide ou incolore, *de* est à même d'exprimer entre les N mis en relation des rapports très variés, qui ont toutefois en commun d'aller dans le sens d'un N2 subordonné à N1.

Un certain nombre d'autres SB dépendent, à l'inverse, du N2 pour asseoir leur interprétation ainsi que celle des énoncés dans lesquelles ils sont actualisés. Il s'agit, d'une part, de constructions comme *cet imbécile de facteur*, *cette idiote de directrice*, etc. étudiées par Milner (1978) et, d'autre part, de constructions dont N1 est un substantif quantificateur<sup>6</sup> comme *une ribambelle d'enfants* ou *une montagne de problèmes insignifiants*. L'une et l'autre de ces constructions dépendent des N2, en l'occurrence *facteur*, *directrice*, *enfant* et *problème*, et concomitamment se passent fort bien de la séquence SN1-*de*, dont la suppression ne met en cause ni l'interprétation des SB, ni celle des énoncés dans lesquels ils apparaissent :

- (8) Cet imbécile de facteur / ce facteur sonne toujours deux fois<sup>7</sup>.
- (9) J'ai vu passer une ribambelle d'enfants / des enfants / \*une ribambelle.

Mais, que le nom-tête soit N1 ou N2, il l'est de manière systématique dès lors que l'interprétation de son site d'occurrence est claire.

### 1.2. Le SB les choses *de* + N<sub>abst.dét.</sub>

Pour le syntagme *les choses de* + N<sub>abst.dét.</sub>, les choses sont plus fluctuantes. Il semble en tous cas imprudent d'affirmer avec la même conviction et sans autre précision, que le nom-tête est ou N1 ou N2.

<sup>5</sup> La liste proposée ici est loin d'être exhaustive. Cf. Bartning (1993, 1996).

<sup>6</sup> Cf. Buvet (1994), Benninger (1999).

<sup>7</sup> Il est à souligner que la suppression du SN2 est envisageable : *cet imbécile sonne toujours deux fois*. Les conséquences en sont toutefois la perte du renvoi à la catégorie référentielle de départ, en l'occurrence celle de *facteur*. Cf. Milner (1978).

### 1.2.1. La suppression de SN1 : N2 est le nom-tête

Un grand nombre de cas viennent indéniablement grossir les rangs des syntagmes dont le nom-tête est N2. La suppression du SN1 est alors acceptable au contraire de celle du SN2. Les exemples ci-dessous nous permettent de le vérifier :

- (10) Elle me tendit sa joue. J'y plantai un gros baiser et m'en allai. Je revins tous les jours. Elle m'apprit beaucoup et pas seulement les choses de l'amour/l'amour /\*les choses. (Perry J., 1965, *Vie d'un païen*, 101-102)
- (11) Il y perçait, çà et là, une amertume dont, jadis, eût rougi le dernier sergent. Les feuilles consacrées aux choses de l'armée/à l'armée /\*aux choses débordèrent de communications où s'exhalait la colère. (De Gaulle C., 1975, *Articles et écrits*, 295-296)
- (12) Toute ma vie je m'étais considéré comme le plus raisonnable des hommes, le moins initié qui fût aux choses de l'invisible/à l'invisible /\*aux choses [...]. (Mauriac C., 1985, *Bergère ô tour Eiffel*, 529)

Il n'y a, pour ces cas, rien d'irrégulier ou de surprenant. La suppression du SN en *choses* ne remet pas fondamentalement en cause l'interprétation des énoncés dont il est extrait : N2 peut être considéré comme le recteur du SB.

### 1.2.2. La suppression du SN2 : où est passé le nom-tête ?

Les cas évoqués dans la section précédente, même s'ils sont les plus fréquents, ne sont pas les seuls. On compte aussi un certain nombre d'énoncés pour lesquels SN2 peut lui aussi être supprimé. Se distinguent alors deux cas de figure :

- i) soit le sens originel de l'énoncé se perd suite à la suppression du SN2
  - ii) soit l'énoncé garde *grosso modo* son sens, perd bien sûr un peu de précision, mais n'est victime d'aucun glissement sémantique notable.
- i) Suppression du SN2 : cas 1

Privés du SN2, respectivement *l'argent* et *le cimetière*, les énoncés (13) et (14) restent acceptables sur le plan sémantique : *je n'ai jamais fait attention aux choses*, et, *pour te décrire les choses* font sens, aucun doute à ce sujet :

- (13) Je ne suis pas un comptable moi et je n'ai jamais fait attention aux choses de l'argent/à l'argent / ? aux choses ! Hélas ! (Vincenot H., 1972, *Le Pape des escargots*, 137-138)
- (14) [...], c'était le vieux, et je t'assure qu'il était pas beau à voir tellement il avait l'air en colère. Et puis ils sont passés, et moi, pour te décrire les choses du cimetière/le cimetière / ? les choses, j'ai quitté la chambre et je suis monté à toute vitesse à la mansarde, [...]. (Pilhes R.-V., 1965, *La Rhubarbe*, 48-49)

Il faut toutefois admettre que ce sens n'est plus en accord avec celui de l'énoncé d'origine : il n'est pas celui qui permettrait de récupérer le sens des syntagmes binominaux complets. Comment expliquer cet état de fait ?

Les séquences *choses de l'argent* et *choses* n'entretiennent pas de rapport de classification inclusif, et si *marguerite* implique *fleur*, que *chimpanzé* implique *singe*, etc. ou encore, pour épouser la différence de réalisation lexicale existant entre *choses de l'argent*, syntagme complexe, et *choses*, « simple » nom, on peut dire que *bateau* à

*voile* implique *bateau*. Pour *choses de l'argent* et *choses*, il n'en est pas de même : l'un n'implique pas l'autre, l'inclusion extensionnelle entre les deux séquences ne pouvant être respectée puisque la catégorie référentielle du N *chose* n'est ni homogène, ni stable. Une occurrence de *chose* peut désigner toutes sortes de ... choses d'un type différent, des choses abstraites, concrètes, réelles, fictives, etc. Et s'il est vrai que les occurrences de *choses de l'argent* peuvent être des occurrences de *choses*, il est vrai aussi que ni l'une, ni l'autre de ces expressions ne déterminent précisément un type de référents particuliers, homogènes et stables, une catégorie référentielle qui puisse garantir, de manière univoque et certaine, l'inclusion de l'une dans l'autre<sup>8</sup>.

Ainsi, les spécificités sémantico-référentielles du N *chose* sont telles que la récupération de sens entre le syntagme tronqué et le SB complet est impossible, ou, pour le moins, soumise au hasard. On ne peut donc considérer ces cas comme acceptant les suppressions du SN2. Ils sont plutôt des leurres pour lesquels le SN2 est en réalité obligatoire et rejoignent donc le groupe des SB dont le nom-tête est N2.

ii) Suppression du SN2 : cas 2

Contrairement aux cas étudiés ci-dessus, le SN2 est cette fois véritablement facultatif :

- (15) La Vie mode d'emploi, c'est cela : « un pas de côté » pour regarder, regarder de tous ses yeux, regarder les choses du monde / les choses se mettre à raconter d'in vraisemblables histoires. Les nôtres. (Perc G., 2003, *Entretiens et conférences I*, 234-236)
- (16) Une famille (ou une compagnie) s'était installée par-là, qui devait être descendue d'un village, dans la montagne, où les choses de la vie / les choses n'avaient changé presque en rien depuis très longtemps, [...]. (Pieyre De Mandiargues A., 1956, *Le Lis de mer*, 63-64)

Les exemples (15) et (16) supportent la suppression du SN2 puisqu'elle ne remet pas en cause la ligne directrice de l'interprétation. Ces énoncés, avec ou sans SN2, gardent globalement le même sens. Nous pouvons attribuer l'équivalence entre le SB complet et le syntagme réduit à des N2 de sens très vaste, en l'occurrence *vie* ou *monde*, deux noms qui dénotent une grande diversité d'entités. Le *TLFi* définit *monde* comme un « ensemble constitué des êtres et des choses créés ; l'univers, le cosmos » et *vie* comme l'« ensemble des phénomènes et des fonctions essentielles se manifestant de la naissance à la mort et caractérisant les êtres vivants ». L'un et l'autre de ces deux substantifs, du fait de leur sens, peuvent donc correspondre à ce que peut désigner le syntagme *les choses*, qui, répétons-le, renvoie à une catégorie référentielle hétérogène, apte à rassembler tous types d'entités, animées ou inanimées, constitutives de la réalité. Contrairement à ce que l'on pouvait constater à partir des exemples (13) et (14), il y a cette fois coïncidence par défaut entre le SB complet et le syntagme tronqué : ils désignent *grosso modo* la même réalité et, par un raccourci quelque peu osé (et certainement dangereux !), on peut les considérer, dans de tels cas, comme des

<sup>8</sup> Cf. Kleiber (1994, 18) : *chose* est « un interpréteur générique c'est-à-dire un substantif qui a un contenu tellement large qu'il ne peut être attaché exclusivement à un type unique ».

syntagmes synonymiques. Si cet argument peut effectivement expliquer un certain nombre de cas, il n'est toutefois pas suffisant. Le contexte joue lui aussi de façon certaine un rôle dans le caractère obligatoire ou facultatif de SN2. Il ne suffit d'ailleurs pas que N2 soit *monde* ou *vie*, pour qu'il en soit aussitôt facultatif. Les exemples (17) et (18) le prouvent :

- (17) C'était le débarquement et, autour de nous, la même vie, un peu plus frémissante peut-être, comme quand Indiana fronce l'échine. Nous ne parlions pas des choses du monde / ? des choses et rien, dans les propos de mon père, ne trahissait, j'ai surpris son air, qu'il lisait les journaux avec avidité. (Berger Y., 1962, *Le Sud*, 72)
- (18) Ici des jardins en gradins, des fontaines parfumées, des thermes spacieux. Là des vespasiennes où l'on peut se soulager en dissertant sur les choses de la vie / ? les choses avec les esclaves noirs qui en assurent la maintenance. (Lanzmann J., 1994, *La Horde d'or*, 189-191)

Sans être tout à fait inacceptables, les énoncés privés du SN2 semblent moins naturels que les autres. Nous pouvons encore tenter l'expérience inverse en vérifiant s'il est possible d'insérer dans un énoncé contenant les syntagmes *les choses* une suite de la forme *du monde* ou *de la vie*. Là aussi, rien de systématique. Mais que ce soit dans un sens ou dans l'autre, la possibilité de supprimer SN2 est réservée à peu de cas, et qui plus est, des cas présentant invariablement les N2 au sens très large *monde* et *vie* (cf. 2.1. *infra*), ainsi que des contextes qui permettent de restituer, d'une certaine manière, par défaut, un tel N2. Le scénario de (16), par exemple, se prête tout à fait à la restitution par défaut d'un N2 comme *vie*. L'évocation de la *vie* à la montagne, le fait d'être dans le groupe sujet du syntagme verbal *ne changer en presque rien*, le complément circonstanciel *depuis très longtemps* sont autant de facteurs qui soutiennent et permettent cette restitution. Admettre cela, c'est implicitement trouver une explication aux cas supportant apparemment la suppression du SN2 : ce n'est ainsi que parce que *choses* trouve un ancrage référentiel dans le contexte énonciatif si SN2 vient à être supprimé. Tout se joue au niveau macrostructurel, l'équivalence entre le SB et le SN tronqué n'étant, sauf pour les N2 *monde* et *vie*, jamais recevable hors contexte.

Quoi qu'il en soit, nous ne chercherons pas davantage à décrire ici les mécanismes qui rendent possible la suppression de SN2 en invoquant en particulier l'anaphore résomptive. L'essentiel est d'avoir mis au jour une irrégularité : il est des cas où SN2 est facultatif, il en est d'autres où il ne l'est pas. Le problème est donc dans la décision à prendre quant à l'identité du nom-tête : est-ce N1 ou N2 ?

### 1.3. Bilan

Quels sont les résultats que nous pouvons tirer des paragraphes précédents ? Nous en comptons 3 :

- i) SN1 est en règle générale facultatif
- ii) SN2 est au contraire obligatoire parce que :
  - a) sa suppression entraîne un changement de sens trop radical et n'est donc guère acceptable (cf. les cas 1)

- b) sa suppression est acceptable, n'est à l'origine d'aucun revirement interprétatif, mais n'est qu'une suppression factice<sup>9</sup>, le N2 supprimé restant à l'esprit, par défaut (*cf.* les cas 2)
- iii) La véritable tête lexicale du SB est par conséquent N2 et le syntagme de la forme *les choses de* + subst.<sub>abst. dét.</sub> rejoint définitivement le rang des SB en *de* inverses, les SB qui ne respectent pas la forme usuelle des rapports unissant deux noms au moyen d'une préposition et qui comptent les noms dits de qualité par Milner (1978) tels *imbécile, cruche, merveille*, etc. et les substantifs quantificateurs comme *mètre, ribambelle*, etc. (Benninger 1999). L'un de ces tours est résolument tourné vers la qualité, l'autre vers la quantité. Mais l'un et l'autre, tout comme la tournure en *choses*, ont en commun d'avoir en place de N1 un nom au statut référentiellement hors normes.

## 2. L'interprétation du SB

### 2.1. La nature sémantique des N2

Le *TLFi* présente N2 comme un « substantif abstrait déterminé » et propose comme exemples de syntagmes *les choses de Dieu, du cœur, de l'esprit, de l'intelligence, du sexe, de la terre; les choses d'ici-bas, d'en haut*.

Nous aimerions revenir sur l'expression « substantif abstrait déterminé » pour en préciser les contours. D'abord, du point de vue strictement grammatical, on remarquera que parmi les exemples proposés en figurent deux qui sortent quelque peu du schéma : *ici-bas* et *en haut* sont des locutions adverbiales. Plus largement, c'est-à-dire pour les quelques 300 exemples<sup>10</sup> examinés, les N2 sont des noms. Seuls 5 exemples se composent de séquences adverbiales. Pour le reste, les occurrences se répartissent de la façon suivante :

Vie	56
Monde	32
Terre	16
Passé, amour	15
Nature	11
Esprit	9
Sexe	8
Religion	5
Campagne, chair, temps, ménage, dehors	4

<sup>9</sup> Sur ce point, le SB à l'étude est comparable aux syntagmes binominaux quantificateurs (Benninger 1999, 135 *sqq.*).

<sup>10</sup> Les exemples, extraits de Frantext, sont de textes postérieurs à 1950.

Argent, art, cœur, existence, foi, histoire, intelligence, maison, rue	3
Ame, création, église, guerre, corps, intérieur, jour, mer, politique, science, univers	2
Confort, ciel, moment, sol, pays, village, parc, cimetière, foyer, théâtre, siècle, Nord, rugby, septième art, présent, bizarre, ferme, quartier, pouvoir, nom, souvenir, pensée, médecine, grève, morale, littérature, psychanalyse, mode, technique, mémoire, psychologie, réalité, révolution, gloire, extérieur, canton, armée, étranger, éducation, invisible, enfance Antan Vieux, fesses, îlots En haut, en bas, dessous la terre, ici-bas, aujourd'hui	1

Les N2 *monde* et *vie* tiennent largement le haut du pavé. L'un et l'autre se voient de temps à autre assortis d'une expansion, le plus souvent sous la forme d'un adjectif qualificatif, mais pas exclusivement. On trouve ainsi des SN2 comme *le monde extérieur*, *le monde moderne*, *le monde qui nous entoure*, etc. ou *la vie courante*, *la vie d'une femme*, etc. A l'inverse, toute une flopée de noms n'apparaissent que dans un seul exemple. Trois d'entre eux se distinguent en ce qu'ils sont au pluriel (*vieux*, *fesses* et *îlots*), le substantif *antan* parce qu'il est désuet ou pour le moins réservé à un emploi plus ou moins figé dans l'expression *d'antan*, les formes *en haut*, *en bas*, *dessous la terre*, *ici-bas*, *aujourd'hui* parce qu'elles sont des adverbes ou des locutions adverbiales ou prépositionnelles.

Mais là n'est pas le plus intéressant. Selon le *TLFi*, la construction *les choses de* SN2 fonctionne avec des N2 abstraits. Or, la liste des N2 rencontrés compte les noms *terre*, *nature*, *argent*, *corps*, etc. perçus *a priori* comme des noms concrets. Nous avons d'ailleurs cité des exemples de ce type dès l'introduction (cf. (3) et (4)). Le fonctionnement des SB construits avec un N2 concret est, nous semble-t-il, identique à celui dont le N2 est un nom abstrait. Peut-être est-ce lié au fait que l'essentiel, pour N2, n'est pas d'être un nom abstrait ou concret ? Nous y reviendrons.

Le *TLFi* présente le N2 comme ayant une autre caractéristique : celle d'être déterminé. Il est possible de restreindre cette détermination aux déterminants définis, et plus précisément aux articles définis et aux adjectifs possessifs. Les adjectifs démonstratifs sont peu représentés et se réduisent dans leur grande majorité (155 cas/170) au syntagme pour ainsi dire figé *les choses de ce (bas) monde*. Quant à l'interrogation de Frantext sur des séquences « *les choses de* + SN indéfinis », elle ne donne pas de résultats, ce qui est tout à fait significatif.

Pour éviter toute sorte de conflits d'intérêts, nous limitons notre réflexion à l'interprétation du SB aux cas les plus largement représentés, ceux dont le SN2 est déterminé par un article défini. Il se dessine dès lors le profil d'un syntagme à lecture

générique<sup>11</sup>. N2 étant, selon les cas, massif ou comptable, il convient de distinguer deux cas. En effet, selon Kleiber (1989, 87) :

l'utilisation de *le* générique avec un N comptable a pour conséquence de présenter un référent homogène, qui n'est plus constitué d'occurrences discernables, différentes. [...], le référent du SN «*le*-N générique » n'étant plus appréhendé comme une classe, mais comme un individu générique massif [...]. S'il s'agit d'un N massif de façon inhérente (cf. *sable*), [l'article défini] *le* n'entraîne aucun changement ; [...].

Deux conséquences à cela. D'une part, étant donné la massification de la lecture d'un syntagme dont le noyau nominal est comptable lorsqu'il fonctionne comme un SN générique défini, l'interprétation du SB étudié se trouve unifiée. Elle n'est, en tous les cas, pas perturbée par la nature ou massive ou comptable de N2. D'autre part, la généralité est une voie d'accès à la notion d'abstraction soulignée par le *TLFi*. D'abord parce que ce type de référence est détaché de tout ancrage spatio-temporel : elle vaut pour N2 en général, non en particulier ; son référent n'est ni contingent, ni factuel. Ensuite, parce qu'à envisager une entité en général, elle en est nécessairement plus abstraite qu'une ou des entités en particulier, le passage de l'une à l'autre se faisant par abstraction d'un nombre certain de propriétés. De ce point de vue, N2 est donc bien abstrait.

Reste à décrire le rôle que jouent les N2 par rapport aux N1, et inversement. Le fait de figurer dans une structure aussi contrainte ne peut être sans répercussions sur le plan sémantique.

## 2.2. *Le rôle des N du SB : vers une conclusion*

On ne peut détailler les rôles sémantiques respectifs des noms du SB sans revenir sur la nature ontologico-référentielle toute particulière du nom *chose*. La référence de ce dernier est nécessairement contingente, tout en étant soumise au principe de l'unité, de l'individuation. Le N *chose*, quels que soient ses emplois, « engage une vision discontinue de l'univers, une appréhension de la réalité comme constituée de parties discriminables » (Kleiber, 1994, 17), y compris pour des référents dépourvus de dénomination<sup>12</sup>. Les énumérations explicitant le SB étudié sont, sur ce point, tout à fait explicites :

- (19) Il [R. Mastroianni] aimait les choses de la vie : rire avant tout en parlant du monde du cinéma, et les vins capiteux, et la bonne chère. (*L'humanité*, 13.09.1996)
- (20) C'était un homme fidèle à sa façon, fidèle aux choses de la vie : au whisky single malt comme aux bons vins, à la cigarette et à la pipe comme au cigare, à l'océan Atlantique

<sup>11</sup> La proposition ainsi faite n'exclut pas pour autant les SB en *choses* à lecture spécifique. Mais ces derniers se réduisent à quelques rares cas. En voici toutefois un exemple : *Renseigné par Lulu l'aveugle, l'homme le plus au courant des choses du quartier, Isaac, de bon matin, se plaça dans la file d'attente [...]*. (Sabatier R., 1985, *David et Olivier*, 273)

<sup>12</sup> Cf. également Kleiber (1987).

comme au Pacifique, à tous les inconditionnels du grand large, d'Eric Tabarly à Olivier de Kersauson, de Fauconnier à Alain Colas. (Groult B., 2008, *Mon évasion*, 166)<sup>13</sup>

Partant, quel est le rôle du N *choses* ? Il semble que sa spécificité, dans le SB étudié, est justement de permettre à l'entité saisie de manière générique et donc massifiée (à moins qu'elle ne soit massive par essence), de se voir structurée selon des limites contingentes. Pour les noms massifs, ce n'est que dans l'ordre des choses. Pour les noms comptables, cela est rendu possible du fait de la massification inhérente au SN générique. La contingence des limites et la structuration interne ainsi conférée et conférable aux N2 est visible en comparant les énoncés (19)-(20) : la réalisation des N2 est différente et directement induite par le contexte d'énonciation. En effet, si la contingence des limites est en règle générale fonction des propriétés de la matière ou substance dénotée par des SN massifs<sup>14</sup>, dans ce cadre précis, elle est davantage fonction de la situation et ce, par le biais du N *chose*, auquel ils se trouvent étroitement associés dans le cadre du SB. Le sens de ce dernier prend donc une allure résolument instructionnelle. Il se pose comme une sorte de réificateur, maître de la transformation d'une abstraction en une somme indéterminée d'entités, nommées et/ou innommées, dont la caractéristique est de constituer des unités, des individus<sup>15</sup>.

En retour, en tant que recteur sémantique, N2 se distingue, quant à lui, par sa capacité à saturer le N *chose*, en offrant à ce dernier un ancrage spatio-temporel, en jouant en quelque sorte un rôle de catégorématiser. Soulignons toutefois que le passage par N2 n'est que le premier pas vers cet ancrage, le statut de syntagme générique de ce dernier ne lui permettant guère de faire mieux. Ce n'est en définitive qu'au niveau macrostructurel et discursif que les ... choses s'installeront réellement.

Université de Strasbourg – UR 1339 LiLPa-Scolia

Céline BENNINGER

## Bibliographie

- Bartning, Inge, 1993. « La préposition *de* et les interprétations possibles des syntagmes nominaux complexes. Essai d'approche cognitive », *Lexique* 11, 163-191.
- Bartning, Inge, 1996. « Eléments pour une typologie des SN complexes en *de* en français », *Langue française* 109, 29-43.
- Benninger, Céline, 1999. *De la quantité aux substantifs quantificateurs*, Paris, Klincksieck.

<sup>13</sup> Comme me l'a, très judicieusement, suggéré J. François, on peut remarquer qu'une expression participiale neutre constituerait une bonne paraphrase : *Il aimait LE VIVANT/fidèle AU VIVANT*, c'est-à-dire « tout X de la vie ».

<sup>14</sup> Cf. Kleiber (2014).

<sup>15</sup> Cf. Kleiber (1989, 97 ; 1994, 17).

- Benninger, Céline / Biermann Fischer, Michèle / Theissen, Anne, 2012. « Beaucoup de particularités sur ... *peu de chose* », in : de Saussure, L. / Borillo, A. / Vuillaume, M. (ed.), *Grammaire, Lexique, référence. Regards sur le sens*, Bern, Peter Lang, 29-43.
- Buvet, Pierre-André, 1994. « Détermination : les noms », *Linguisticae investigationes XVIII*: 1, 121-150.
- Conte, Maria-Elisabeth, 1996. « Anaphoric encapsulation », *Belgian Journal of Linguistics*, 10, 1-10.
- Kleiber, Georges, 1987. « Mais à quoi sert donc le mot *chose* ? Une situation paradoxale », *Langue française* 73, 109-128.
- Kleiber, Georges, 1989. « Le générique, un massif », *Langages* 94, 73-113.
- Kleiber, Georges, 1994. *Nominales. Essais de sémantique référentielle*, Paris, Armand Colin.
- Kleiber, Georges (2014). « L'opposition *nom comptable/nom massif* et la notion d'*occurrence* », *Cahiers de lexicologie* 103, 71-86.
- Kleiber, Georges / Benninger, Céline / Biermann Fischer, Michèle / Gerhard-Krait, Francine / Lammert, Marie / Theissen, Anne / Vassiliadou, Hélène, 2012. « Typologie des noms : le critère *se trouver + SP locatif* », *Scolia* 26, 105-129.
- Kleiber, Georges / Lammert, Marie (ed.), 2012. *Questions de sémantique nominale*, *Scolia* 26.
- Mahlberg, Michaela, 2005. *English general Nouns; a Corpus theoretical Approach*, Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins.
- Milner, Jean-Claude, 1978. *De la syntaxe à l'interprétation. Quantités, insultes, exclamations*, Paris, Le Seuil.
- Schmid, Hans-Jörg, 2000. *English abstract Nouns as conceptual Shells*, Berlin-New York, Mouton de Gruyter.
- Schmid Hans-Jörg, 2007. « Non-compositionality and emergent Meaning of lexico-grammatical Chunks: a corpus Study of Noun Phrases with sentential Complements as Constructions », *Zeitschrift für Anglistik und Amerikanistik* 55/3, 313-340.
- Trésor de la Langue Française informatisé*. <atilf.atilf.fr/tlf.htm>



## Sémantique et pragmatique des temps : Autour de la concordance (contraste français – roumain)

Dans la linguistique française, le débat sur le rôle des règles de la concordance des temps dans l'interprétation de la chronologie des prédications représente un terrain privilégié d'investigation. Ces recherches se situent à présent dans l'interface sémantique-pragmatique, puisque les informations utiles pour situer les situations prédicatives sur l'axe du temps se trouvent tant dans le cotexte que dans le contexte communicatif.

Le thème de la concordance des temps semble totalement absent du paysage linguistique roumain, où on se résume à des observations sur l'emploi isolé de chaque tiroir verbal, l'idée sous-jacente étant que l'emploi des temps verbaux en roumain est tellement 'libre' qu'il est soumis seulement au libre choix du locut.

Dans des langues romanes comme le français, l'italien, l'espagnol, le portugais, on emploie les temps du passé selon des règles dites 'de la concordance des temps'; ces règles, qui se sont constituées peu à peu pendant plusieurs siècles en commençant avec la Renaissance, sont une reprise, plus ou moins fidèle, de la concordance en latin. L'emploi des temps sur l'axe du passé n'a pas été réglementé par la grammaire normative roumaine, particulièrement à cause du fait que l'emploi massif de la langue écrite est relativement récent (début du XIX<sup>e</sup> s.) – époque où le latin avait perdu son éclat et son statut de modèle à copier.

Nous nous sommes proposé de voir comment on emploie en roumain la séquence des tiroirs verbaux dans la langue écrite quand les locuteurs ont sous les yeux des phrases avec concordance, à savoir quand ils traduisent en roumain des textes littéraires français. Les différences essentielles apparaissent dans les emplois non déictiques, ancrés sur 'l'axe du récit', donc pour les valeurs anaphoriques des tiroirs verbaux. Les traducteurs roumains ont choisi parfois de transposer avec la plus grande exactitude la corrélation des temps du texte français, car il ne s'agit pas d'une incapacité du roumain d'exprimer la concordance, mais d'une différence d'usage.<sup>1</sup> Dans d'autres cas, les traducteurs ont choisi une séquence plus libre, plus proche de la langue parlée.

---

1 Nous avons présenté en détail les cas de traduction 'exacte' des séquences temporelles françaises en roumain dans Costăchescu (2012), présentation qui sera reprise en partie ici, pour donner une image d'ensemble du problème de la concordance en roumain.

La traduction identique ou divergente des tiroirs est déterminée par un ensemble de facteurs : les rapports chronologiques, les relations rhétoriques entre les prédications, le mode d'action (*Aktionsart*) des expressions prédicatives, des motifs stylistiques et culturels, l'emploi des séquences caractéristiques pour le roumain littéraire, et, enfin, le choix du traducteur.

## 1. Séquence identique

Dans le corpus interrogé il y a de nombreux cas de séquences temporelles identiques dans le texte français et dans sa traduction en roumain. Voici les cas les plus fréquents:

### (i) l'alternance imparfait - passé simple

- (a) dans les textes narratifs, l'opposition entre ces deux temps exprime souvent la différence entre le cadre narratif et la progression narrative (Weinrich 1973). Asher / Las-carides (2003) ont appelé la relation rhétorique exprimée par l'imparfait 'Arrière-plan' (*le soir tombait et il pleuvait à verse*), alors que les verbes au passé simples ou au passé composé en séquence expriment une Narration (*Marie frappa/a frappé à la porte et entra/est entrée dans la chambre*). En roumain, l'alternance passé simple – imparfait n'est pas la seule manière d'exprimer ces relations rhétoriques, mais, puisque cette possibilité existe, les traducteurs l'emploient souvent: FR: *D'Artagnan arriva* (PS) *au petit terrain vague* [Narration] = *Athos attendait* (IMP) = *midi sonnait* (IMP) (d'après Dumas, *Mousquetaires*). ROUM: *D'Artagnan ajunse* (PS) *la micul teren viran* [Narration] = *Athos aștepta* (IMP) = *orologiul suna* (IMP) *miezul zilei* [Arrière-plan].
- (b) une valeur particulière de l'imparfait qui existe dans les deux langues et qui est conservée par les traducteurs est le soi-disant 'imparfait de rupture' (Tasmowski 1985), qui exprime un état résultatif, donc la conséquence d'un événement télique précédent: FR. *D'Artagnan continuait* (PS) *son chemin* → *cinq minute après il ETAIT dans la rue des Fossoyeurs* (d'après Dumas, *Mousquetaires*). ROUM. *D'Artagnan își cântă* (PS) *de drum* → *cinci minute mai târziu ERA* (IMP) *în strada Groparilor*.
- (ii) plusieurs verbes à l'imparfait en succession expriment, dans les deux langues, deux catégories de relations:
- (a) la simultanéité de plusieurs prédications non téliques (états ou processus): FR. *Maigret était* (IMP) *jeune fonctionnaire* = *il n'était* (IMP) *pas question d'acheter une voiture* (d'après Simenon *Le voleur...*). ROUM. *Maigret era* (IMP) *tânăr funcționar* = *nu se pune* (IMP) *problema să cumpere o mașină*.
- (b) l'imparfait relate une succession de prédications dynamiques multiples, de type itératif: FR. *tous les jours un petit vieux apparaissait* (IMP) *sur le balcon* → *il appelait* (IMP) *les chats* → *il déchirait* (IMP) *des petits bouts de papier au-dessus de la rue* → *les chats avançaient* (IMP) *au milieu de la chaussée* → *le petit vieux crachait* (IMP) *sur les chats* [Narration itérative] (d'après Camus *La Peste*). ROUM. *zilnic un bătrânul apărea* (IMP) *pe balcon* → *chema* (IMP) *pisicile* → *rupea* (IMP) *bucățele de hârtie deasupra străzii* → *pisicile înaintau* (IMP) *în mijlocul străzii* → *bătrânul scuipa* (IMP) *înspre pisici* [Narration itérative].
- (iii) le plus que parfait rapportant une antériorité perfective est, en général, maintenu dans la traduction: *Maigret vit* (PS) *des merlans dans une poissonnerie* < *il n'avait pas mangé* (PQP) *des merlans depuis longtemps* (d'après Simenon *Le voleur...*). ROUM. *Maigret a văzut* (PC) *merlani la o pescărie* < *nu mai mâncase* (PQP) *merlani de multă vreme*.

## 2. Concordance suspendue dans les deux langues

Même en français, la concordance n'est pas toujours 'respectée', en général pour des motifs de nature sémantique. Pour cette raison Marc Wilmet a dit qu'en français il s'agit moins d'une concordance que d'une convergence des temps (Wilmet / Rosier 2003). Les traducteurs roumains ont transposé fidèlement tous les cas de 'suspension' de la concordance en français, suspension qui, dans notre corpus, apparaît dans les situations suivantes:

- (i) un présent général, gnomique ou omnitemporel, exprimant une prédication atemporelle qui annule toujours la concordance: FR. *Mme Maigret était* (IMP) *aussi émue qu'une jeune fille qui PREPARE* (PR) *son bac* (d'après Simenon *Le voleur* ...). ROUM. *Doamna Maigret era* (IMP) *emoționată ca o elevă care își PREGATESTE* (PR) *bacalaureatul*.
- (ii) le discours polyphonique produit par l'insertion directe dans le texte de la 'voix de l'auteur' s'adressant à son lecteur. Dans un texte ayant tous les verbes au passé, l'auteur peut introduire sa 'voix' en employant le présent: FR. *En 1819, époque à laquelle ce drame COMMENCE* (PR), *il se trouvait* (IMP) *à la pension Vauquer une pauvre jeune fille*. [...] (d'après Balzac *Père Goriot*). ROUM. *În anul 1819, dată la care ÎNCEPE* (PR) *drama ce urmează, se afla* (IMP) *în pensiunea Vauquer o biată fată*.
- (iii) l'emploi des verbes modaux, qui semblent, en quelque sorte, échapper aux distinctions temporelles et qui apparaissent d'habitude en association avec le discours polyphonique.

Souvent plusieurs 'motivations de suspensions' interviennent dans le même texte :

- (1) FR. Et M. Bonacieux, que d'Artagnan avait poussé (PQP) dans les mains des sbires en le reniant bien haut et à qui il avait promis (PQP) tout bas de le sauver? Nous DEVONS (PR) avouer à nos lecteurs que d'Artagnan n'y songeait (IMP) en aucune façon, ou que, s'il y songeait (IMP), c'était (IMP) pour se dire qu'il était (IMP) bien où il était (IMP), quelque part qu'il fût. L'amour EST (PR) la plus égoïste de toutes les passions. (Dumas, *Mousquetaires*)  
ROUM. Dar cum rămâne cu domnul Bonacieux pe care d'Artagnan îl împinsese (PQP) în ghearele zbirilor, lepădându-se de el în gura mare, dar făgăduindu-i (GER) în șoaptă că-l va scăpa? TREBUIE (PR) să mărturisim cititorilor noștri că d'Artagnan nu se gândea (IMP) în nici un fel la Bonacieux sau chiar dacă se gândea (IMP), era (IMP) pentru a-și spune că negustorul e foarte bine acolo unde e, oriunde ar fi fost. Dragostea ESTE (PR) cea mai egoistă dintre toate patimile.

Cet exemple illustre presque toutes les situations de 'suspension' des règles de la concordance trouvées dans notre corpus qui, sans être probablement exclusives, sont sûrement les plus fréquentes: une remarque générale, considérée universellement valable (*l'amour est la plus égoïste de toutes les passions*), le discours polyphonique, par l'introduction d'un dialogue avec le lecteur au milieu du récit (*avouer à nos lecteurs*), le modal (le verbe *devoir*).

### 3. L'emploi du présent en roumain écrit (textes fictionnels)

Dans un contexte temporel situé dans le passé, le présent peut exprimer en roumain un large éventail de valeurs temporelles – simultanée, antériorité ou postériorité par rapport au moment d'ancrage temporel non déictique, ainsi qu'une prédication multiple. À côté des séquences de verbes à l'imparfait et de verbes au passé simple qui font la différence entre Arrière-plan et Narration, les écrivains roumains rendent parfois ces relations rhétoriques par des tiroirs différents :

- (i) succession de verbes au présent pour l'Arrière-plan vs. une séquence de verbes au passé (passé simple, passé composé ou imparfait) pour la Narration. **ROUM.** *când ridici* (PR) *priporul Ciulniței = dai* (PR) *de casele lui Dinu Murguleț = de acolo se văd* (PR) *roată împrejurmile până la Ialomîța* [Arrière-plan]; *într-o zi conu Dinu fu sculat* (PS) *de clopoței unui poștalion → el și Sofița săriră* (PS) *din paturi → se uitară* (PS) *pe fereastră* [Narration] (d'après Duiliu Zamfirescu *Viața la țară*, Wikisource). **FR.** (trad. litt.) « quand on monte (PR) la colline de Ciulnita = on aperçoit (PR) les maisons de Dinu Murguleț = de là on voit (PR) le paysage tout autour, jusqu'à la Ialomita [Arrière-plan]; un jour sieur Dinu fut réveillé (PS) par les grelots d'une voiture de poste → lui et Sofița sautèrent (PS) de leurs lits → ils regardèrent (PS) par la fenêtre. » [Narration]
- (ii) des verbes au présent pour la succession narrative vs. des verbes au passé (passé simple, passé composé, imparfait) pour l'Arrière-plan. **ROUM.** *odată era* (IMP) *într-un sat un om leneș = satul hotărî* (PS) *să-l spânzure* [Arrière-plan]; *aleg* (PR) *doi oameni → ei se duc la casa leneșului* (PR) → *îl pun* (PR) *într-un car să-l ducă la spânzurătoare → pe drum se întălnesc* (PR) *cu o trăsură în care era* (IMP) *o cucoană* [Narration] (d'après Ion Creangă, *Povestea unui om leneș*, Wikisource). **FR.** (trad. litt.) « autrefois dans un village vivait (IMP) un homme très paresseux = le village le condamna (PS) à la pendaison [Arrière-plan]; on choisit (PR) deux hommes → ils vont (PR) à la maison du paresseux → ils l'emmènent (PR) de force dans un chariot pour le porter au lieu de la pendaison → ils rencontrent (PR) une voiture dans laquelle voyageait (IMP) une dame. » [Narration]

Il est évident que, pour l'opposition Narration vs. Arrière-plan, en roumain il suffit d'avoir deux séquences temporelles différentes, quelles qu'elles soient.

Le plus souvent la 'concordance des temps' n'est pas 'respectée' en roumain dans le cas des propositions subordonnées, où les écrivains emploient souvent le présent, même quand le verbe de la proposition régissante est au passé, surtout dans le cas des complétives d'objet direct: **ROUM.** *Marian își închipuia* (IMP) *că vestimentația juvenilă îl face* (PR) *să pară mai tânăr*. (după V. Ojog-Brașoveanu, *O toaletă a la Liz Taylor*). **FR.** (trad. litt.) « Marian s'imaginait (IMP) que sa manière juvénile de s'habiller le fait (PR) paraître plus jeune ».

Parfois la simple présence dans le texte d'une séquence avec la majorité des verbes au présent (comme un épisode en style direct) conduit à l'abandon formel du plan du passé et à l'introduction du présent dans le second épisode en style indirect:

**ROUM.** [1<sup>er</sup> épisode en style indirect] « *compania ajunsese* (PS) *pe malul Prutului → (căpitanul) Moș Teacă comandă* (PS) *oprirea → ținu* (PS) *un discurs foarte solemn* [Narration]; [épisode en style direct, dialogue] « – *Avem* (PR) *ordin să apărăm țara împotriva dușmanului nostru comun epizotia* [...] »;

[II<sup>e</sup> épisode en style indirect] *Și Moș Teacă* ATRAGE (PR) *atenția că epizotia se furișează* (PR) *printre sentinele mai ales noaptea* → *apoi* DĂ (PR) *drumul companiei* [Narration]. » (d'après Anton Bacalbașa *Moș Teacă/Religia cazonă* Wikisource).

FR (trad. litt.) «la troupe arriva (PS) sur les rives du Prut → (le capitaine) Moș Teacă ordonna (PS) aux soldats de faire un arrêt → il leur tint (PS) un discours très solennel. ‘– On nous ordonne (PR) de défendre notre pays contre l'épizootie [...]’ Et Moș Teacă attire (PR) l'attention sur le fait que l'épizootie a (PR) l'habitude de se faufiler entre les sentinelles surtout pendant la nuit → ensuite il ordonne (PR) à la compagnie de rompre les rangs.»

L'emploi du présent dans la deuxième séquence narrative est le résultat du libre choix de l'auteur: Anton Bacalbașa aurait pu reprendre dans la partie finale du texte la séquence temporelle de la première partie (*Și Moș Teacă atrase* (PS) *atenția că ...* → *apoi dădu* (PS) *drumul companiei ...* «Père Teacă attire (PS) l'attention que ... ensuite il ordonna (PS) à la compagnie ...»). On voit que l'occurrence dans le texte d'un dialogue dominé par le présent détermine en roumain un effet de 'moutons de Panurge' (Wilmet/Rosier 2003), que nous appelons présent 'de contamination'.

Une autre source de 'contamination' est constituée par l'homonymie partielle des formes du passé simple et du présent pour les verbes de la première conjugaison (*el explică* (PR) – *el explică* (PS), *el cântă* (PR) – *el cântă*, (PS), *el admiră* (PR) – *el admiră* (PS), etc.). À la III<sup>e</sup> personne singulier, ces temps se différencient seulement par l'accent tonique, leurs formes ne sont pas homophones (elles sont prononcées différemment) mais elles sont homographes (elles sont écrites de la même manière). Donc l'opposition entre les deux tiroirs n'est pas marquée au niveau de la langue écrite, ce qui explique la (possible) confusion: ROUM. *Bătrânul a dormit* (PC) *rău* = *bătăile inimii l-au deșteptat* (PC) *de multe ori* [Arrière-plan]; SE RIDICĂ (PS = PR) *din pat* → MERGE (PR) *la fereastră* → DĂ (PR) *perdeluța într-o parte* → VEDE (PR) *în pragul din față două umbre albe* [Narration] (d'après I. L. Caragiale, *Păcat*, Wikisource). FR. (trad. litt.) «Le vieillard a mal dormi (PC) = les battements de son cœur l'ont réveillé (PC); il se leva/se lève (PS/PR) du lit → il va (PR) à la fenêtre → il écarte (PR) le petit rideau → il voit (PR) devant lui deux ombres blanches.»

Cette richesse de valeurs du présent anaphorique provient, probablement, des extensions et reprises des significations du présent déictique qui a non seulement la capacité d'exprimer la simultanéité, l'antériorité ou la postériorité pas rapport au  $t_0$ , mais aussi un enchaînement narratif, déictique ou non.

#### 4. Séquence des tiroirs différente en français et en roumain

Les constatations sur l'emploi du présent en roumain nous aident à comprendre que le traducteur, quand il décide de 'contrevenir' à la concordance des temps du texte français à traduire, s'approche de l'usage courant en roumain, oral et écrit. Les tiroirs de l'axe du passé en français peuvent être traduits par le présent, le passé composé et, à la place du futur du passé (le conditionnel présent), par le futur simple. Notre corpus nous a relevé les situations suivantes:

- (i) la substitution, dans la traduction, du passé simple du texte français par le présent:
- (a) si l'ancrage temporel dans le passé est clair, le traducteur choisit la séquence narrative au présent au lieu du passé simple (lui aussi parfaitement possible), souvent par un effet de 'propagation' du présent :
- (2) **FR.** Le concierge ne pouvait pas dire, bien entendu, que ça n'allait pas. Seulement, il ne se sentait pas dans son assiette. À son avis, c'était le moral qui travaillait. Ces rats lui avaient donné un coup et tout irait beaucoup mieux quand ils auraient disparu. Mais le lendemain matin, 18 avril, le docteur qui ramenait (IMP) sa mère de la gare TROUVA (PS) M. Michel avec une mine encore plus creusée: de la cave au grenier, une dizaine de rats jonchaient (IMP) les escaliers. La mère du docteur apprît (PS) la nouvelle sans s'étonner. (Camus *La Peste*)
- ROUM.** Portarul nu putea, bineînțeles, să spună că se simte rău. Numai că nu prea era în apele lui. După părerea lui, moralul i se cam tulbura. Șobolanii aceștia îl năuciseră, dar totul avea să meargă foarte bine după ce vor fi dispărut. Dar în dimineața următoare, 18 aprilie, doctorul, care își aducea (IMP) mama de la gară, îl GĂSEȘTE (PR) pe domnul Michel și mai tras la față decât ieri: din pivniță până în pod, vreo zece șobolani zăceau (IMP) pe scări. Mama doctorului află (PR) știrea fără să se mire.

Il est intéressant d'observer que le texte présente une alternance de prédications de l'Arrière-plan avec des prédications de la Narration. Comme le traducteur a choisi le présent pour la Narration, il a été obligé d'employer l'imparfait pour l'Arrière-plan, selon l'usage du roumain : des séquences temporellement homogènes mais distinctes pour chaque relation rhétorique.

- (ii) le présent qui intervient dans la subordonnée d'une principale au passé subit la projection de sa prédication dans le passé:
- (3) **FR.** Le soir même, Bernard Rieux, debout dans le couloir de l'immeuble, cherchait (IMP) ses clefs avant de monter chez lui, lorsqu'il VIT (PS) surgir, du fond obscur du corridor, un gros rat. (Camus, *La Peste*)
- ROUM.** În aceeași seară, Bernard Rieux, în picioare pe culoarul imobilului, își căuta (IMP) cheile înainte să urce, când VEDE (PR) apărând, din fundul întunecat al coridorului, un șobolan mare.

À la différence des autres situations, ce présent dans les complétives se retrouve aussi dans les emplois déictiques faisant référence au passé:

- (4) **FR.** «- Or ma femme est venue (PC) il y a quatre jours, monsieur. [...] Ma femme est donc venue (PC), et m'a confié (PC) que la reine, en ce moment-ci, AVAIT (IMP) de grandes craintes. » (Dumas *Mousquetaires*)
- ROUM.** «- Nevastă-mea a venit (PC) acasă acum patru zile, domnule. [...] și zic nevastă-mea a venit (PC) și mi-a spus (PC) mie că regina TRECE (PR) acum prin mare spaimă. »

Le passé de la principale peut se projeter sur des occurrences du présent dans d'autres types de subordonnées (temporelles, de but, etc.):

- (5) **FR.** [...] madame Hulot laissa monsieur Crevel seul pendant un moment, car elle jugea nécessaire de fermer la croisée et la porte du boudoir, afin que personne ne PUT (CONJ-IMP) y venir écouter. (Balzac, *La cousine Bette*, Wikisource)

ROUM. [...] doamna Hulot îl lăasă o clipă singur pe domnul Crevel, socotind că era mai înțelept să închidă fereastra și ușa iatacului, ca să nu POATĂ (CONJ-PR)\_trage nimeni cu urechea.

Parfois, le présent apparaît dans une proposition indépendante ou bien dans une principale, situation dans laquelle le passé du contexte semble se projeter de nouveau:

- (6) FR. Le docteur regardait (IMP) le visage tourné vers lui dans la lumière de la lampe de chevet. [...] « – Dors si tu peux, dit-il. La garde viendra à onze heures et je vous mènerai au train de midi. » Il EMBRASSA (PS) un front légèrement moite. Le sourire L'ACCOMPAGNA (PS) jusqu'à la porte. (Camus, *La Peste*)

ROUM. În lumina lămpii de la căpătâiul patului, doctorul îi privea (IMP) fața întoarsă spre el. [...] « – Dormi dacă poți, spune el. Sora o să vină la unsprezece și o să te conduc la trenul de prânz. » El SĂRUTĂ (PR = PS) apoi o frunte ușor umedă. Zâmbetul ei îl ÎNSOȚEȘTE (PR) până la ușă.

En (6), deux facteurs semblent intervenir pour le passage de la séquence narrative du passé au présent: l'apparition d'une séquence en style direct et l'homographie du verbe *săruta* qui peut être interprété comme un passé simple (*sărută*) ou bien, un présent (*sărută*). Le verbe qui suit – *însoțește* (PR) (vs. *însoți* (PS)) enlève l'ambiguïté: la partie finale de la séquence narrative est, sans aucun doute, au présent mais exprime le passé car tout l'épisode se déroule dans le passé. En plus, pour être sûr de la lecture correcte du passage, le traducteur roumain introduit un adverbe temporel, *apoi* «ensuite», qui ne figure pas dans le texte français.

- (ii) remplacement d'un IMP avec un PR pour exprimer des états, un temps sécant étant mis à la place d'un autre temps sécant:

- (7) FR. Les deux jeunes gens se saluèrent (PS), puis Aramis s'éloigna (PS) en prenant la rue qui REMONTAIT (IMP) au Luxembourg (Dumas *Mousquetaires*)

ROUM. Cei doi tineri se salutară (PS), apoi Aramis se depărtă (PS), apucând în sus pe strada care DUCE (PR) la Luxembourg.

Quand en français il y a une alternance PS vs. IMP traduisant les oppositions événement vs. état, prédication perfective vs. prédication imperfective, ou bien prédication unique vs. prédication multiple, si le traducteur décide de remplacer le PS par un PR, alors l'IMP est maintenu, pour conserver les oppositions sémantiques. De cette manière, le présent roumain arrive à exprimer des événements dynamiques, perfectifs et uniques, comme le 'présent historique' en français.

- (8) FR. Intrigué, Rieux DÉCIDA (PS) de commencer sa tournée par les quartiers extérieurs où habitaient (IMP) les plus pauvres de ses clients. La collecte des ordures s'y faisait (IMP) beaucoup plus tard et l'auto qui roulait le long des voies droites et poussiéreuses de ce quartier frôlait (IMP) les boîtes de détrit, laissées au bord du trottoir. Dans une rue qu'il longeait (IMP) ainsi, le docteur COMPTA (PS) une douzaine de rats jetés sur les débris de légumes et les chiffons sales. (Camus *La Peste*)

ROUM. Intrigat, Rieux SE HOTĂRĂȘTE (PR) să-și înceapă turul consultațiilor cu cartierele mărginașe, unde locuiau (IMP) cei mai săraci dintre clienții săi. Pe aici strângea gunoaielor se făcea (IMP) mult mai târziu și mașina doctorului, care mergea (IMP) de-a lungul drumurilor drepte și prăfuite ale acestui cartier, atingea (IMP) în treacăt

lăzile pline cu resturi, lăsate la marginea trotuarului. Pe o stradă de-a lungul căreia trecea (IMP) astfel, doctorul NUMĂRĂ (PR) o duzină de șobolani aruncați pe rămășițele de legume și de cârpe murdare.

## 5. Conclusions

Nous avons trouvé dans notre corpus toutes les substitutions possibles, des verbes (roumains) au présent remplaçant un plus que parfait, un passé composé, un imparfait ou bien un futur du passé du français.

Du point de vue cognitif, le présent est la forme verbale qui ‘coûte’ moins, puisqu’elle demande un effort minimal tant pour la production que pour la compréhension. Ce tiroir fonctionne en roumain comme tiroir *par défaut*, comme terme non marqué dans plusieurs oppositions, qui peut exprimer toutes les valeurs temporelles (simultanéité, antériorité, postériorité) non seulement par rapport au temps de l’énonciation, mais aussi par rapport à un passé.

Cette valeur de défaut conduit, parfois, à une ré-sémantisation des tiroirs verbaux. Une preuve dans ce sens est fournie par la situation dans laquelle un enchaînement de prédications téliques au passé simple en français est traduit par une séquence au présent. En roumain, comme en français, le présent est, normalement, un tiroir sécant, exprimant l’imperfectif. Sa valeur de défaut permet, pourtant, des occurrences qui expriment des enchaînements de prédications téliques et perfectives, comme dans l’exemple (8).

Il est possible d’avoir cette fréquence du présent sur ‘l’axe du passé’ en roumain à cause du fait que les éléments co(n)textuels (adverbiaux, tiroir de la principale ou tiroirs qui le précèdent dans le discours, les connaissances sur la ‘localisation’ temporelle du texte, etc.) se ‘projetent’ sur la prédication au présent, la plaçant sans ambiguïté dans le passé. Comme nous avons montré, la motivation est de nature cognitive et de nature culturelle. La même tendance en français est encore très timide, probablement à cause de la grande force de la norme dans le monde francophone, surtout en France. Il est à voir si la norme actuelle de la concordance des temps résistera en français à la tendance générale de rapprochement de l’écrit à l’oral, dont le roumain fournit une preuve convaincante.

Les options des traducteurs sont déterminées aussi par des raisons culturelles, par exemple dans les traductions des auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle (Dumas, Balzac, Flaubert, Maupassant) la tendance semble celle de se tenir le plus près possible de la séquence des temps du texte-source. Pour les auteurs du XX<sup>e</sup> ou du XXI<sup>e</sup> siècle (Martin du Gard, Albert Camus, Georges Simenon, Amélie Nothomb), les traducteurs tendent à donner un caractère plus moderne à leur texte en le rapprochant d’un emploi plus libre des tiroirs verbaux et d’une certaine prépondérance du couple PR vs. PC.

Un exemple dans ce sens est l’incipit du roman *La Peste* d’Albert Camus, qui fournit d’abord l’ancrage spatial et temporel du récit (*à Oran, en 194...*), suivi par plusieurs pages de description de la ville algérienne d’Oran et de ses habitants. Voici la fin de

cette partie, dans laquelle l'auteur s'adresse directement au lecteur (employant le présent), avant de commencer l'histoire, qui débute avec une séquence narrative au PS. Mais le traducteur roumain, influencé par les pages au présent qui précèdent, a choisi de rendre cette séquence narrative par le présent:

(9) **FR.** Mais il est (PR) peut-être temps de laisser les commentaires et les précautions de langage pour en venir au récit lui-même. La relation des premières journées demande (PR) quelque minutie. <...> Le matin du 16 avril, le docteur Bernard Rieux SORTIT (PS) de son cabinet et BUTA (PS) sur un rat mort, au milieu du palier. (Camus, *La Peste*)

**ROUM.** Dar poate că e (PR) timpul să lăsăm de o parte comentariile și precauțiile față de limbaj și să ajungem la povestirea însăși. Relatarea primelor zile cere (PR) oarecare migală. [...] În dimineața lui 16 aprilie, doctorul Bernard Rieux IESE (PR) din cabinetul său și DĂ (PR) peste un șobolan mort, în mijlocul palierului.

Nous pouvons nous demander si cette similitude d'emploi des tiroirs verbaux à l'écrit et à l'oral, avec une grande fréquence des occurrences du présent, est une particularité du roumain ou s'il s'agit d'une tendance plus générale que le roumain manifeste plus clairement que d'autres langues romanes. Dans la linguistique française il y a un débat autour d'un emploi du type *ce matin, Pierre m'a avoué qu'il est amoureux de moi* (Rosier / Wilmet 2003, 99). Selon nous, ces emplois montrent que la tendance d'élargir l'emploi du présent et de 'suspendre' la concordance commence à se manifester en français écrit aussi. Cette tendance correspond à la propension actuelle, que nous croyons générale, de réduire de plus en plus les différences entre l'écrit et l'oral en faveur du style oral, tant dans la communication traditionnelle écrite que dans celle virtuelle.

Université de Craiova (Roumanie)

Adriana COSTĂCHESCU

## Bibliographie

- Asher, Nicolas / Lascarides, Alex, 2003. *Logics of Conversation*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Avram, Mioara, 1986. *Gramatica română pentru toți*, București, Editura Academiei Socialiste România.
- Berthonneau, Anne Marie / Kleiber, Georges, 1997. « Subordination et temps grammaticaux: l'imparfait en discours indirect », *Le Français moderne* 65, 113-141.
- Costăchescu, Adriana, 2012. « Pragmatique des temps: séquences identiques des prédications (contraste roumain-français) » (sous presse).
- Costăchescu, Adriana, 2013. *La Pragmatique: théories, débats, exemples*, Muenchen, Lincom.
- Gosselin, Laurent, 1996. *Sémantique de la temporalité en français*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Gramatica Limbii Române*, 2008. ("Gramatica Academiei nouă") Coord. de Guțu Romalo Valeria, tiraj nou revăzut, Vol. 1, 2, București, Editura Academiei Române.

- Grevisse, Maurice, <sup>12</sup>1988. *Le bon usage*, Paris, Duculot.
- Iliescu, Maria/ Popovici, Victoria, 2013. *Rumänische Grammatik*, Hamburg, Buske.
- Kleiber, George, 1994. «Contexte, interprétation et mémoire: approche standard vs approche cognitive», *Langue française* 103, 9-22.
- Pană Dindelegan, Gabriela, 2008. «Verbul: prezentare generală», in: *Gramatica Limbii Române*, tiraj nou revăzut, Vol 1, 323-332.
- Riegel, Martin/ Pellat, Jean-Christophe/ Rioul, René, <sup>2</sup>2009. *Grammaire Méthodique du Français*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Tasmowski-De Ryck, Liliane, 1985. «L'imparfait avec et sans rupture», *Langue française* 67, 59-77.
- Weinrich, Harald, 1973. *Le Temps. Le récit et le commentaire*, Paris, Seuil.
- Wilmet, Marc/ Rosier, Laurence, 2003. «La 'concordance des temps' révisée ou de la 'concordance' à la 'convergence'», *Langue française* 138, 97-110.

### *Corpus cité*

- Anton Bacalbașa *Moș Teacă*, <http://ro.wikisource.org/wiki/>
- Honoré de Balzac, *Le Père Goriot*, <http://fr.wikisource.org/wiki/>; traduction roumaine *Moș Goriot* <http://ro.scribd.com/doc/10731276/Balzac-Honore-de-Mos-Goriot>
- Honoré de Balzac, *La cousine Bette*, <http://fr.wikisource.org/wiki/>; traduction roumaine *Verișoara Bette* <http://www.amazon.com/Verisoara-Romanian-Edition-Clasic-ebook/dp/B00EAY9LFC>
- Albert Camus, *La Peste*, La Bibliothèque Électronique de Québec, <http://www.google.ro/search?site=&source=hp&q=bibliotheque+electronique+du+quebec&oq;>; traduction roumaine *Ciuma*, <http://ro.scribd.com/doc/167256132/4455055-Albert-Camus-Ciuma>
- Ion Creangă, *Povestea unui om leneș*, <http://ro.wikisource.org/wiki/>
- Alexandre Dumas, *Les trois mousquetaires*, <http://ebookbrowse.com/dumas-les-trois-mousquetaires-pdf-d107742655>; traduction roumaine *Cei trei mușchetari*, <http://ro.scribd.com/doc/2542285/Dumas-Alexandre-Cei-trei-muschetari>.
- Viorica Ojog-Brașoveanu *O toaletă a la Liz Taylor*, <http://ro.scribd.com/doc/7375499/Brasoveanu-Rodica-O-Toaleta-a-La-Liz-Taylor>
- Georges Simenon, *Le voleur de Maigret*, Paris, Omnibus; traduction roumaine *Comisarul Maigret a fost prădat*, traducere de S. Constantin, București, Editura pentru Literatură Universală, 1969.
- Duiliu Zamfirescu, *Viața la țară*, <http://ro.wikisource.org/wiki/>

## El campo léxico de la victoria en español y en rumano

Este estudio de tipo comparativo se propone esbozar el campo léxico de la victoria en español y en rumano. Nuestro modelo será el ofrecido por la semántica léxica y basado en la teoría del campo léxico propuesta por Eugenio Coseriu, quien ha elaborado una teoría del campo tomando como punto de partida las ideas de Trier, pero desarrollándolas en una teoría propia y original, expuesta en varios artículos: cf. Coseriu (1964/1977, 1967/1977, 1968/1977, 1970/1977, 1975/1977, 1976/1987).

### 1. Delimitación externa

La delimitación externa supone la elección de los lexemas que componen el respectivo campo. Un método muy usado supone partir de un diccionario temático o ideológico donde las palabras vienen agrupadas en nidos según unos criterios de afinidad semántica. En este caso las unidades vienen ya “dadas”; el problema que suponen los diccionarios de este tipo es la eliminación de lexemas que no pertenecen al campo que queremos estudiar, dado que los criterios que se usan en la confección de dichos nidos no son estrictamente lingüísticos.

#### *1.1. Español*

El punto de partida en la delimitación externa lo ha constituido el diccionario ideológico de Julio Casares (DILE). Para no dejar de lado ningún miembro de este campo, hemos completado esta delimitación externa con los datos ofrecidos por el Diccionario Temático (DTE) y un diccionario de sinónimos y antónimos (DPSAP).

El problema principal planteado por el nido semántico *victoria* del DILE es la eliminación de los términos que no pertenecen a este campo. Para este fin, es necesario identificar el archilexema del campo, para comprobar cuáles son los semas comunes que es preciso que compartan los miembros del campo.

En nuestro caso, hemos partido de la idea de que este campo se organiza en torno a dos ejes, en el sentido de que está constituido por dos paradigmas que se oponen entre sí mediante una relación antonímica.

Los dos ejes que configuran los dos paradigmas son *victoria* y, respectivamente, *derrota*. Dado que una exigencia preliminar es que los miembros pertenezcan a la misma categoría gramatical, hemos excluido los adjetivos, verbos o adverbios que aparecían en el nido semántico *victoria* del DILE.

Hemos procedido después al establecer los semas componentes de los archilexemas que configuran los dos paradigmas de este campo. Para *victoria*, los semas fundamentales son: /superioridad conseguida/, /contrario/, /disputa/. En cuanto a *derrota*, estos semas serían: /inferioridad adquirida/, /contrario/, /disputa/.

A continuación indicaremos los motivos por los cuales hemos excluido términos que aparecían en el DILE. Consideramos que *trofeo* o *premio* no pueden incluirse aquí porque no presentan la idea de superioridad conseguida, sino que indican el resultado de esta superioridad. De modo semejante, *corona* o *laurel* son el símbolo de esta superioridad, pero no implican la idea de ventaja conseguida.

Finalmente, los términos con los cuales nos hemos quedado son los siguientes:

- (1) el paradigma VICTORIA: *victoria, vencimiento, vencida, debelación, triunfo, superación, conquista, éxito;*
- (2) el paradigma DERROTA: *derrota, rota, fracaso, malogro.*

### 1.2. Rumano

Para el rumano, dada la ausencia de diccionarios ideológicos o temáticos, nos hemos visto forzados a recurrir únicamente a los diccionarios de sinónimos y antónimos (DSLRL) y a los diccionarios explicativos (DEX, DLR).

De modo análogo, hemos identificado dos paradigmas que se oponen entre sí mediante una relación de antonimia. Los archilexemas de estos dos paradigmas son *victorie* y *înfrângere*. Al examinar las entradas del diccionario, hemos excluido términos como *fracas* (libresco) o *chix* (lenguaje familiar) por no pertenecer a la misma lengua funcional, o sea el rumano estándar, que los demás.

Hemos comprobado para el rumano la existencia de los mismos semas de los dos archilexemas que en el caso del español, lo cual nos permitirá tener una visión comparativa adecuada.

Resumiendo, los lexemas que componen el campo léxico rumano son los siguientes:

- (1) el paradigma VICTORIE: *victorie, biruință, izbândă, triumf, reușită, succes;*
- (2) el paradigma ÎNFRÂNGERE: *înfrângere, eșec, nereușită, neizbândă, insucces.*

## 2. Delimitación interna

La delimitación interna supone el análisis de los lexemas en rasgos distintivos y la configuración de las relaciones léxicas que se establecen entre los miembros del campo. El método más empleado es el análisis en rasgos sémicos a partir de las definiciones lexicográficas (cf. Bidu-Vrănceanu, 2008). Para analizar los lexemas en rasgos distintivos es preciso proceder a una desambiguación de las palabras polisémicas (cf. Bidu-Vrănceanu, 2008:18). Para identificar las relaciones entre los lexemas del campo se debe recurrir a las relaciones léxicas que puede haber entre ellos: sinonimia, antonimia, hiponimia.

## 2.1. Español

*Victoria* proviene del lat. VICTORIA. Es un préstamo del latín, de incorporación muy temprana en la historia de la lengua, aproximadamente 1220-1250 (cf. DELR).

Según ya lo hemos avanzado, *victoria* es una superioridad o ventaja conseguida frente a un adversario en una disputa. El adversario puede ser humano (*George W. Bush*, en el ejemplo 1) o abstracto (*los convencionalismos* del ejemplo 2). El enfrentamiento puede ser armado, como en (3), donde se habla de una victoria en la guerra o un enfrentamiento figurado. Así, en (4), el enfrentamiento es uno interior, entre los sentimientos del personaje.

- (1) Éste fue el último detonante en una espiral que arrancó con la victoria de George W. Bush en las elecciones estadounidenses. (Prensa, 2004)
- (2) Jamás consintió Laura Mestre en ello: el apellido materno, ondeando en mí, probaba su victoria sobre los convencionalismos. (Marruja Torres, *Hombres de lluvia*, 2004)
- (3) Tras la victoria aliada en la Segunda Guerra Mundial [...], el trabajo de Behrens se vio recompensado en la medida que representaba para la empresa una rentabilidad frente a otras empresas. (Javier Royo, *Diseño digital*, 2004)
- (4) Triunfa, en definitiva, el forjador de su propio destino. Aquel que logra, día a día, poner por delante de cualquier éxito o triunfo humano posible, esa victoria sobre sí mismo que siempre conduce a la paz y equilibrio del cuerpo y del espíritu. (Bernabé Tierno, *Vivir en familia. El oficio de ser padres*, 2004)

*Vencimiento* y *vencida* son derivados de la palabra patrimonial *vencer*, heredada del lat. VINCERE. En cuanto a *vencimiento*, al derivarse de una palabra heredada, podríamos creer que su uso sería más frecuente en épocas tempranas. Al comprobarlo en el CORDE, hemos constatado que hay 14 casos de *vencimiento* frente a 61 de *victoria* hasta 1300. Del ejemplo que sigue resulta el significado de enfrentamiento armado.

- (5) E segund esta razón porque los gentiles fizieron este sacrificio y l dieron este nombre víctima tanto quier mostrar como sacrificio fecho por vencimiento ganado de enemigos vençudos. (Alfonso X, *General Estoria*, c. 1275)

Una peculiaridad de *vencimiento* es la existencia de dos significados contrarios, antonímicos: “acto de vencer o de ser vencido”. Este segundo significado, que pertenece al paradigma DERROTA aparece ilustrado en los ejemplos (6) y (7).

- (6) Se había hecho a la desgracia, soportaba resignado la enemiga y desafecto del país, y sobre esta desventaja hacía recaer la culpa de su vencimiento en aquella jornada. (Benito Pérez Galdós, *Zumalacárregui*, 1898)
- (7) Su mano era una tenaza sobre la muñeca de Sergio, y tanta era la energía de su presión, que ya en los peldaños, después de cerrada la puerta tras el joven, sintió éste en sus ojos lágrimas de dolor, de dolor físico y de rabia, de humillación y de vencimiento. (Wenceslao Fernández Flórez, *Volvoreta*, 1917-1945)

En el español actual se usa más con el significado “acción de vencer un plazo, un pago”, significado que no se incluye en el campo estudiado.

- (8) La positiva evolución del mercado de futuros y del contrato con vencimiento ayer también actuó de arrastre hacia mejores posiciones. (Prensa, 1994)

*Vencida* no tiene una definición propiamente dicha, sino que nos remite a *vencimiento*; esto puede indicar un uso escaso del vocablo; en efecto, María Moliner indica en el DUE que *vencida* aparece normalmente solo en la expresión *a las tres, o a la tercera, va la vencida* (cf. DUE). Un rastreo por el corpus CREA nos confirma que, efectivamente, las apariciones de *vencida* se limitan a esta expresión, según se puede comprobar también en los siguiente ejemplos:

- (9) A la tercera fue la vencida, y los vecinos de Elizondo cuentan desde ayer con alcalde jurado. (Prensa, 2001).
- (10) ¡A la tercera va la vencida! -nos dijimos unos a otros, para darnos ánimos. (Pardo de Santayana, José Ignacio, *El beso del chimpancé. Divertidas e insólitas historias de la vida cotidiana en un zoo*, 2001)

*Debelación* es otro cultismo del latín, proveniente de DEBELLATIO. Hay pocas atestaciones antes de los años 1870; dos casos antes de 1800 y otros tres antes de 1870, según <http://googlebooks.byu.edu>.

*Debelación* supone, a diferencia de los lexemas anteriores, un enfrentamiento armado; es utilizado por lo tanto exclusivamente en el ámbito de la guerra. Se caracteriza por un uso escasísimo en el español actual; hemos podido encontrar tan solo tres ocurrencias en el CREA en todo el ámbito hispánico. De hecho parece que nunca ha sido muy usado, dado que en el CORDE aparecen tres ocurrencias.

- (11) A nadie se le escapa por otra parte que, al expresarse en esos términos el Dr. Caldera, no sólo convalidaba la aventura insurreccional, sino que implícitamente censuraba la conducta institucionalista de la mayoría de nuestras Fuerzas Armadas que contribuyó decisivamente a la debelación de la conjura antidemocrática. (Prensa, 1996, Venezuela)

*Triunfo* procede del lat. TRIUMPHUS, a su vez un préstamo del griego (cf. DELR). *Triunfo* aparece documentado por primera vez en el siglo XV y es abundantemente documentado, sin que su significado sea esencialmente diferente del de *victoria*. He aquí un ejemplo del siglo XV donde las dos palabras se podrían sustituir sin problemas:

- (12) Entrando el cárcel, çessó el encanto y la secreta cámara fue conquistada, de la qual, en sennal de triunfo, a bueltas de otras largiezas, el poderoso y esclareçido Rey le hyzo perpetua merçed con el puerto seguro de Morgadán, [...] (Juan Rodríguez del Padrón, Siervo libre de amor, 1440)

*Superación* es un derivado del verbo *superar*, que tiene su origen en el lat. SUPERARE. *Superación* implica la idea de vencer obstáculos y adversidades. A diferencia de los lexemas anteriormente vistos, no se usa normalmente para indicar superioridad con respecto a un ser humano. Hay que notar además su uso escaso antes del siglo XX, lo que indica su carácter eminentemente culto.

- (13) Durante esa jornada tuvimos la suerte y satisfacción de poder estar acompañados de Marina Martín, vicepresidenta de ASOCIDE, quien, [...], les animó, [...], a mantener ese

espíritu de unidad, de lucha, de superación y de consecución de metas que se traduzcan en la mejora de calidad de vida de todas las personas sordociegas. (Prensa, 2002).

*Conquista* es el nombre de acción proveniente del verbo *conquistar* que es una palabra heredada del lat. \*CONQUISITĀRE. Hay atestaciones tempranas de *conquista*, incluso una en el *Cid*. Tiene una amplia documentación desde los tiempos más antiguos. Su significado inicial se relacionaba estrictamente con la guerra, tal y como se puede observar en el fragmento siguiente.

- (14) Por conquista ganó el rregno de Córdoua, e de Jahén, e de Sseuilla, con muchas huestes e buenas que ffizo en ganarlo; ca ffué él y con ssu cuerpo, en que suffrió trabajo e affán e lazeria por Dios. (Alfonso X, *Setenario*; 1250-1270).

También indica la consecución de algo abstracto o de alguien, sobre todo cuando se trata del amor.

- (15) La conquista de la Constitución, aunque después de la muerte de Franco, pero como resultado de la lucha contra la dictadura, significó sobre todo la conquista de la libertad personal y del derecho de ciudadanía. (Prensa, 2003)
- (16) Fray Juan, más decidido que Don Alonso Quijano en la conquista de Dulcinea, más valeroso que el alocado Don Juan Tenorio, se lanza, aunque está encadenado, con la energía de su espíritu en busca del que ama su alma con todas sus fuerzas y con todo su ser [...]. (Prensa, 2003).

Implica, más que *victoria* o *triunfo*, la idea de esfuerzo y/o habilidad en la consecución de la meta.

- (17) La libertad no es un regalo, la libertad es una conquista personal y social y no hay conquista sin esfuerzo, sin renuncia, sin lucha. (Revista Telos, 2004)

*Éxito* proviene del lat. EXITUS, ‘salida’. Aparece por primera vez a finales del XVI. *Éxito* indica el resultado, bueno o malo, de una acción. Normalmente se usa siempre con significado positivo (18), cuando no va acompañado por ningún adjetivo. Solo la presencia de un adjetivo puede indicar el significado negativo (como ocurre en 19 o 20), su ausencia indica siempre el positivo.

- (18) Libración (1994) fue, sin duda, el primer éxito de la autora. (Stichomythia. Revista de teatro español contemporáneo, 2002)
- (19) El general D. Pedro de Valdés participa haber hecho desembarco en la isla con éxito desgraciado. (Documentos notariales, 1581)
- (20) Este fatal éxito no esperado por el Fiscal en un pleito en que veis clara la justicia del real fisco, le hizo pensar en el uso de los remedios extraordinarios que el derecho conceda las partes agraviadas. (Documentos notariales, 1791)

En contadas ocasiones *éxito* aparece con valor neutro, el de resultado pura y simplemente.

- (21) Acabada ésta, Eusebio propuso a Hardyl el diferir el viaje hasta ver el éxito de la enfermedad del lord. (Perdo Montengón, *Eusebio*, 1786)

*Derrota* proviene de *rota*, tal vez con la influencia del fr. *déroute*. Empieza a estar presente en los textos hacia finales del siglo XV. *Derrota* es el antónimo de *victoria* y uno de los dos ejes que componen el campo y configuran los dos paradigmas. Implica

una inferioridad o desventaja sufrida como consecuencia de una disputa con un contrario.

Las primeras atestaciones de finales del siglo XV aparecen todas con el otro significado de *derrota*, el de ‘dirección que lleva el barco’.

- (22) Y la manera que el dicho don Cristoval Colón avía tenido en su viaje, como él lo contó, fué qué él avía salido de la villa de Palos a la mar con tres caravelas, do tomó su viaje y derrota a las islas de Canaria; (Alfonso de Santa Cruz, *Crónica delos Reyes Católicos*, 1491-1516)

Con el significado que nos interesa aparecen escasas documentaciones en el siglo XVII y XVIII, ya que la mayoría de las ocurrencias tienen el significado indicado arriba. A continuación indicamos dos ejemplos representativos para este nuevo significado.

- (23) el cacique [...] juntó muchos de los suyos y dió de repente sobre el ejército del Inca, que en ninguna cosa pensaba menos que en tal acometimiento; y así, recibieron tan gran derrota, que desbaratados y muertos muchos, los que escaparon se pusieron en huida. (Bernabé Cobo, *Historia del Nuevo mundo*, 1653)
- (24) Y, después de haber tratado a la tal Derrota como merecía, llamándola: derrota de la conciencia i la urbanidad, derrota de la lengua castellana, derrota de la erudicion, derrota d’el gracejo, derrota d’el methodo, derrota de la orthographia, i derrota, al fin, de todas las derrotas que toman las nobles plumas en el mar de la critica y de las letras, añade:[...] (José Francisco de Isla, *Historia del famoso predicador Fray Gerundio de Campazas alias Zotes*, 1758)

El significado que pertenece a nuestro campo se vuelve dominante en el siglo XIX y casi exclusivo en el español contemporáneo donde ya no es un término exclusivo de la guerra, sino que se uso en todo tipo de enfrentamientos, como las elecciones (25) o los partidos deportivos (26).

- (25) La Comisión Electoral Central (CEC) de Ucrania proclamó ayer la victoria del opositor Víctor Yúshenko en las elecciones presidenciales del domingo, pero el oficialista Víctor Yanukóvich, se resiste a reconocer su derrota. (Prensa, 2004)
- (26) El tolosarra presentó su renuncia al cargo tras la derrota por 3-0 frente al Málaga del pasado día 20 de diciembre. (Prensa, 2001)

*Rota* es voz heredada del lat. RUPTA; pronto es reemplazada por *derrota*. Su poco uso se debió, seguramente, a la colisión homonímica con el adjetivo *rota*, forma femenina del participio de *romper*. De hecho la mayoría de las atestaciones aparecen con este significado. Hemos destacado dos ejemplos significativos con el valor que pertenece a nuestro paradigma, valor poco frecuente en todas las épocas.

- (27) Ya sia que Libio scriue que no fue tanta la rota de los enemigos ni murieron tantos, no res menos, en tanto mal como aujan houido los romanos en aquella batalla [...] (Juan Fernández de Heredia, *Traduccción de Vidas paralelas de Plutarco*, I, 1379-1384)
- (28) Vista esta rota, el Sr. Cardenal tornó á enviar tercera vez por socorro al rey de Hungría, dándole quejas de cómo se detenía y del grande riesgo en que estaba; (Sebastián González, *Carta [Cartas de algunos padres de la Compañía de Jesús, I]*, 1635).

*Fracaso* es un nombre de acción derivado de *fracasar*, un préstamo del italiano *fracassare*. *Fracaso* es atestado a partir del siglo XVII. A diferencia de los lexemas de arriba, no se usa normalmente en circunstancias ligadas a la guerra.

- (29) Y como las cosas deste género van por la posta, apenas el juez pronunció el auto quando puso a uno de mis compañeros en el potro. Este fracaso sonó por la ciudad, reprovando unos tanto rigor y otros calificándole por justo. (Gonzalo de Céspedes y Meneses, *Varia fortuna del soldado Píndaro*, 1626)
- (30) Unos pocos meses antes de la guerra, por la primavera, una falsa madame francesa abrió un burdel a las afueras de Palacios. Los primeros meses fueron un fracaso: los clientes, todos campesinos, no tenían ni tiempo ni dinero, [...]. (Emilo Gavilanes, *El bosque perdido*, 2000)

Sin embargo hemos podido encontrar algunos contraejemplos.

- (31) Además de su expedición a Andalucía, asedio a Valencia, toma de Molina y fracaso y derrota ante Fraga, testando en Sariñena y muriendo en Almuniente o Poleñino, quedando el reino en gran anarquía. (Antonio Beltrán Martínez, *Pueblos de Aragón II*, 2000)

*Malogro* es un compuesto de *mal* y *logro*; *logro* es heredado del lat. LUCRUM; no hay atestaciones hasta el siglo XVII. *Malogro* parece haber sido desde siempre un término de uso escaso; en el CORDE hemos hallado 78 ocurrencias en 49 documentos, a partir del siglo XVII hasta el siglo XX.

- (32) El Padre Nicolas Deñe auia trabajado incansablemente en esta Christiandad, penetrando a pie sus montes para buscar en ellos ouejas que acarrear al rebaño de Cristo, [...] Y quando vio el malogro de su trabajo, lo sintió tanto, que murió a manos de su dolor [...]. (Francisco Combés, *Historia de Mindanao y Joló*, 1667)

Está totalmente fuera de uso en el español contemporáneo; hemos podido encontrar tan solo seis ejemplos en todo el CREA; veamos abajo una ocurrencia de un texto literario.

- (33) Decía no fornicar pero lo había pretendido con la Cubana y el malogro de su acción le había abochornado. (Miguel Delibes, *Héroe de madera*, 1987)

## 2.2. Rumano

En el caso del rumano, el principal problema en la delimitación interna lo ha representado la definición mediante sinonimia. Por ejemplo, *biruință* es definido mediante sus sinónimos *victorie e izbândă*; a su vez *izbândă* aparece definido mediante *victorie* y *biruință*. Todo eso crea un efecto de circularidad, bastante característico en el discurso lexicográfico rumano (cf. Bidu Vranceanu, 1993), dificultando el análisis que pretende encontrar diferencias entre estos lexemas.

Empezamos el análisis con los términos más antiguos, los únicos que no tienen una proveniencia latina o románica. *Izbândă* es un derivado regresivo de *izbândi*, que proviene del eslavo IZBONDON. Aparece desde los más antiguos textos, pero está en desuso en la lengua contemporánea. Su significado se puede relacionar tanto con el mundo de la guerra (33) o puede tener un significado abstracto (34).

(33) Cu vrerea lui Dumnezeu rămas-au izbânda la Ștefan-vodă, iară muntenii pierdură războiul. (Ureche, s.XVII)

(34) Să-ți dea Dumnezeu noroc și izbândă! (Ispirescu, s.XIX)

*Biruință* es un derivado del verbo *birui*, cuyo étimo, BIRNI, es de origen húngaro. Es usado casi exclusivamente como término relacionado con la guerra, según se puede constatar en los siguientes dos ejemplos.

(35) Boierimea îl aștepta, având bună nădejde de biruință. (Costin, s. XVII)

(36) A credinței biruință cată orice cavaler. (Eminescu, s. XIX)

Pocas veces se usa sin contexto relacionado con las armas, pero de todos modos se subraya el esfuerzo necesario para el cumplimiento de la meta, como se desprende del ejemplo contemporáneo (37).

(37) Mă interesează liberalismul biruitor în Statele Unite, în Japonia și în vestul Europei. El, prin această biruință, devine ispititor pentru vînzoleala din spațiul răsăritean. (Petre Țuțea, *Între Dumnezeu și neamul meu*, 1992)

*Victorie* es un préstamo del lat. VICTORIA; su primera atestación es del siglo XVII, o sea que se trata de un cultismo entrado en época bastante reciente<sup>1</sup>. Al igual que su correspondiente español, *victorie* se usa para indicar una superioridad conseguida en un enfrentamiento armado (38), una competición deportiva (39) o las elecciones (40).

(38) Așa, cu mila celui atotputernicului Dumnezeu, s-au sfârșit victoria... cu ușoară trudă și cu puțin sânge împotriva trufașului neprieten. (Costin, s. XVII)

(39) Întrecerea s-a încheiat cu dubla victorie a boberilor vest-germani. (Sportul, 1972)

(40) Moderatul Hassan Rohani a produs o surpriză, sâmbătă, câștigând din primul tur alegerile prezidențiale din Iran, cu 50,68% din voturi, o victorie ce marchează revenirea moderatilor și reformatorilor la guvernare, [...] (Hotnews.ro, 2013)

La disputa puede ser también de índole moral o intelectual que implica un contrario no humano.

(41) Creația este pentru el o victorie asupra materiei (Vianu, s. XX)

*Triumf* es otro latinismo entrado en época temprana, su primera atestación es del 1709. Su etimología es múltiple, entrado por vía latina (TRIUMPHUS) y francesa (TRIOMPHE). Puede indicar una disputa armada (42 y 43) o un uso figurado (44).

(42) Puterile ce făcea triumful asupra Dunării (Văcărescu, S.XVIII)

(43) Cu cât lupta se va da mai organizat, cu atât triumful va fi mai sigur (Sahia, s.XX)

(44) Triumful deplin al socialismului la orașe și sate... reprezintă cea mai amre victorie politică a partidului nostru după cucerirea puterii. (Scînteia, 1965)

*Reușită* es otro término de etimología múltiple, esta vez francesa (RÉUSSITE) e italiana (RIUSCITA). No se usa en contextos relacionados con la guerra.

<sup>1</sup> Para el rumano, la entrada de préstamos latino-románicos tiene lugar mucho más tarde, a partir del siglo XVII (cf. Reinheimer Rîpeanu, 2004: 34-41).

- (45) A intrat în negociațiuni... de la a căror reușită se speră a face să dispară toată cauza de dezunire. (Concordia, 1857)
- (46) Savantul de culoare Scott Edgar reușise, [...] crearea primului calculator dotat cu conștiință, sentimente și instincte [...]. Fusese o reușită nemaipomenită, urmată de propagarea unei puternice unde de șoc în toate domeniile sociale. (Victor M Bucur, *Război total*, 2002)

*Succes* proviene del lat. SUCCESSUS y del fr. SUCCÈS. Normalmente solo se usa en contextos que no tienen relación con la guerra.

- (47) Și eu avui îndestulare de me vedea recompensat prin succesurile a toate ce eu sperasem. (Calendariu, 1794)
- (48) Orice succes al democrației române trebuie să mă umple de mulțumire (Caragiale, s. XIX)

*Înfrângere* es la única palabra heredada de este grupo, del lat. INFRANGERE. Es un antiguo infinitivo largo, usado ya exclusivamente con valor sustantivo. En los textos más antiguos se usa exclusivamente para hablar de enfrentamientos armados, como en los ejemplos (49) y (50).

- (49) Și pre Valaam al lui Veor vrăjitorul au ucis fiii lui Israil cu sabie la înfrângere. (Biblia, 1688)
- (50) Că lucru așe de putincios și de vîrtos supt soare nu ieste căruia biruință și înfrângere să nu să dea, încă de unde nici gîndește, nici nedejduiește. (Cantemir, 1703-1705)

En los textos contemporáneos prevalece el uso figurado.

- (51) Supunîndu-se spiritului practic care domnea în el, Tic nu se tîngui prea multă vreme pentru înfrîngerea suferită. (Chiriță, 1956)
- (52) Dar sentimentul mi-a rămas. Nu senzația de mister, ci de neputință. Nu inexplicabilul, ci înfrîngerea. Detest întrebările fără răspuns. (Ojog-Brașoveanu, 1976)

*Eșec* tiene su origen en el fr. ÉCHEC; aparece en el siglo XIX, primero con el significado 'ajedrez' (en 53), hoy este significado completamente desaparecido. Usado exclusivamente con significados figurados, abstractos, es de uso corriente en el rumano contemporáneo.

- (53) Vistul este... jocul... cel mai nobil din toate jocurile de cărți; un joc care poate fi potrivit cu eșecul. (Kogălniceanu, s.XIX)
- (54) Dar eșecul amicilor săi în București chiar cată să fie foarte simțitor pentru el. (Eminescu, 1880)
- (55) Gesturile grandioase sunt sortite eșecului. (România literară, 1993)

*Nereușită* es un derivado de *reușită* con el prefijo de significado negativo *ne-*, de origen eslavo. Su significado es bastante similar al de *eșec*, pero se usa en mayor medida que este sin que se trate de una palabra en desuso, según nos indica este ejemplo muy reciente de la prensa.

- (56) În caz de nereușită, Dimu Polifroni i-a solicitat lui Cojanu Constantin ca prin intermediul magistratului, asupra căruia lăsase se creadă că are influență, să obțină strămătarea dosarului penal în care este judecat primarul respectiv. (România liberă, 2013)

*Neizbândă*, de modo parecido, es derivado de *izbândă*, con la ayuda del mismo prefijo negativo. Parece ser que nunca ha sido una voz de uso muy corriente.

(57) Dar, amărât de neizbândă... se împotrivi la această întoarcere. (Iorga, s. XX)

*Insucces* no se deriva de *succes*, visto anteriormente, sino que es prestado del francés, donde sí es derivado con un prefijo de significado negativo.

(58) Mavrogheni, desperat de necurmatele sale insuccese. [începu a stoarce ban din țară] (Odobescu, s. XIX)

(59) [...] portarul nu-și pierdu cumpătul și opri mingea, [...] chiar pe linia porții. Înciudat, nefericitul concurrent soace o limbă uriașă pe care i-o arătă în toată splendoarea ei portarului, și, bineînțeles, dezamăgit de insucces, își coti pașii iuți în altă direcție. (Chiriță, *Cireșarii I*, 1956)

### 3. Conclusiones

De la comparación de los dos campos léxicos hemos llegado a unas conclusiones interesantes. El número de lexemas de los dos campos no es igual. El español cuenta con ocho términos del paradigma VICTORIA frente a los seis del rumano. En cambio, el paradigma DERROTA cuenta con más términos en rumano (cinco frente a cuatro). En cuanto a su etimología, todos los lexemas españoles son de origen latino, en su gran mayoría cultismos. En rumano la situación es mucho más diversa: hay un préstamo eslavo y otro húngaro (ambas voces antiguas), una palabra heredada, préstamos latinos y préstamos románicos, del francés y del italiano. El rumano usa también la derivación mediante prefijo negativo, lo que crea parejas antonímicas basadas en la misma raíz. En rumano, la inserción de préstamos latino-románicos ha llevado a la supresión de elementos de origen no románicos anteriores. Algo parecido ha ocurrido en español también, donde la palabra heredada (por tanto la más antigua) ha dejado lugar a formaciones más recientes. En cuanto a su significado, no hay grandes diferencias entre las dos lenguas, a pesar del número diferente de lexemas y de los orígenes diferentes. Para un desarrollo posterior nos proponemos un estudio pormenorizado basado en un corpus más amplio que podría indicar diferentes usos contextuales.

Universidad de Bucarest

Mihai ENĂCHESCU

## Referencias bibliográficas

- Bidu-Vrănceanu, Angela, 1993. *Lectura dicționarilor*, București, Metropol.
- Bidu-Vrănceanu, Angela, 2008. *Câmpuri lexicale din limba română. Probleme teoretice și aplicații practice*, București, Ed. Universității din București.
- Coseriu, Eugenio, 1964 [1977]. «Introducción al estudio estructural del léxico», *Actes du premier colloque international de linguistique appliquée*, Nancy, trad. esp. en *Principios de semántica estructural*, Madrid, Gredos, 87-142.
- Coseriu, Eugenio, 1967 [1977]. «Las solidaridades léxicas», *Poetica*, 1, trad. esp. en *Principios de semántica estructural*, Madrid, Gredos, 143-161.
- Coseriu, Eugenio, 1968 [1977]. «Las estructuras lexemáticas», *Probleme der Semantik*, Wiesbaden, trad. esp. en *Principios de semántica estructural*, Madrid, Gredos, 162-184.
- Coseriu, Eugenio, 1975 [1977]. «Hacia una tipología de los campos léxicos», *Cahiers de Lexicologie*, 27, trad. esp. en *Principios de semántica estructural*, Madrid, Gredos, 210-242.
- Coseriu, Eugenio, 1976 [1987]. «El estudio funcional del vocabulario. (Compendio de lexicomática)», en *Probleme der Lexikologie und Lexicographie*, Düsseldorf, trad. española en *Gramática, semántica, universales*, Madrid, Gredos, 206-238.
- DELR = Reinheimer Rîpeanu, Sanda (coord.), 2004. *Dictionnaire des emprunts latins dans les langues romanes*, București, ed. Academiei Române.
- DEX = 1998<sup>2</sup>. *Dicționarul explicativ al limbii române*, București, Univers Enciclopedic.
- DILE = Casares, Julio, 1959. *Diccionario ideológico de la lengua española*, Barcelona, Gustavo Gili.
- DLR = 2010. *Dicționarul limbii române*, 17 tomos, București, ed. Academiei Române.
- DPSAP = 2008. *Diccionario Polifuncional de sinónimos, antónimos, parónimos: usos de la lengua española*, Lima, Lexus Editores.
- DRAE = 2001. *Diccionario de la Real Academia Española*, XXII<sup>a</sup> ed., Madrid, Espasa Calpe, disponible en línea [www.rae.es](http://www.rae.es).
- DSLIR = Seche, Mircea / Seche, Luiza, 2002. *Dicționar de sinonime*, București, Litera Internațional.
- DTE = Moral, Rafael del, 1997. *Diccionario temático del español*, Madrid, Verbum.
- DUE = Moliner, María, 2007. *Diccionario de uso del español*, Madrid, Gredos.
- Reinheimer Rîpeanu, Sanda, 2004. *Les emprunts latins dans les langues romanes*, București, Ed. Universității din București.

## Corpus citado

CORDE : *Corpus Diacrónico del Español*. <[www.rae.es](http://www.rae.es)>.

CREA : *Corpus de Referencia del Español Actual*. <[www.rae.es](http://www.rae.es)>.

Banco electrónico de textos del Instituto de Lingüística “Iorgu Iordan – Al. Rosetti” de la Academia Rumana.

# Noms de sens général et variations interprétatives : la question de la sous-détermination et / ou de la polysémie de *déplacement*<sup>1</sup>

## Introduction

Le nom *déplacement* présente un sens descriptif très pauvre et un fort degré d'abstraction (Gerhard-Krait *et al.* 2012) qui se manifestent dans l'impossibilité de se représenter un déplacement en général autrement que sous une forme schématique. Ces aspects conditionnent le fonctionnement linguistique de ce nom. Cet article vise à établir les différents emplois concrets de *déplacement* et les liens qu'ils entretiennent les uns avec les autres. On le verra, un premier problème se pose : si l'on parvient dans les cas les plus clairs à distinguer cinq lectures, classer une occurrence dans un type d'emploi n'est pas toujours facile. En outre, la généralité du sens de cette unité lexicale complique les modalités du traitement des sens et / ou des emplois multiples.

### 1. *Les emplois du nom déplacement*

Nous nous sommes servies de l'analyse de (*se*) *déplacer* (Gerhard-Krait 2013) dont *déplacement* dérive et plus particulièrement de la sous-spécification aspectuo-locative qui l'autorise à dénoter des changements locatifs à saillance initiale (*quitter*), médiane (*se mouvoir*) ou finale (*aller quelque part*). Le verbe a lui-même un sens général, mais, contrairement au nom, ses différentes valeurs sont plus aisées à repérer. Cette différence s'explique par le format nominal du procès pour lequel la réalisation et le rôle des arguments sont loin d'être aussi contraints. Par conséquent, les éléments sur lesquels on s'appuie avec le verbe pour interpréter une occurrence ne sont pas forcément présents dans le discours. Autre conséquence majeure, les paramètres aspectuo-locatifs qui servent généralement à expliquer les différentes lectures verbales ne sont pas forcément valides pour le nom (Gerhard-Krait *et al.* à par.).

D'un point de vue strictement locatif, *déplacement* donne lieu à cinq grands types<sup>2</sup> d'emplois concrets. D'une manière générale, il y a changement de localisation et / ou de position(s) spatiale(s) d'une entité cible qui passe d'un site de localisation initial loc(i) à un site de localisation final loc(f). Les différents emplois se distinguent selon une grande variété de paramètres : la nature de l'entité cible (animée ou non, mobile

---

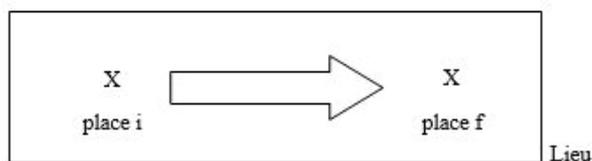
<sup>1</sup> Nos chaleureux remerciements aux membres de Scolia.

<sup>2</sup> Dans notre étude de 2012, nous avons établi quatre types d'emplois.

par elle-même ou non), la nature du site (place ou lieu, cf. Huyghe 2009), la saillance ou l'orientation polaire du procès (initiale, finale, médiane), mais également le nombre de phases dénotées (de une à trois). La variation de l'orientation polaire<sup>3</sup> et la nature spatiale du site constituent les traits les plus déterminants dans la caractérisation des types d'emplois.

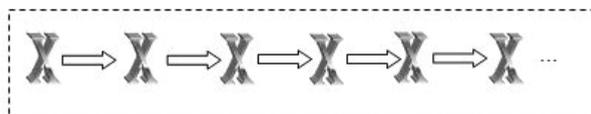
Le premier type d'emploi (a) joue exclusivement sur la nature du site. *Déplacement* s'interprète comme le changement de place d'une cible, celle-ci est déplacée ou se déplace dans un même lieu de référence. Ce changement engage un format locatif particulier (contrainte dimensionnelle qui unit une entité et la portion d'espace qu'elle occupe) et présente une orientation polaire plutôt finale ou initiale et finale selon un jugement axiologique fondé sur le caractère normatif, habituel de loc(i). Le procès est borné ou constitue dans le cas contraire une série itérative de procès de déplacement. On relève relativement peu d'occurrences de ce type dans les discours littéraires et ordinaires, notamment lorsque la cible dénote une entité inanimée, alors qu'elles sont légion pour le verbe (*se*) *déplacer* :

- (1) Le 26 décembre 2004, le *déplacement* de plus de 20 mètres des plaques tectoniques au large de Sumatra (...). (monde-diplomatique.fr, 30/01/2013)



Le deuxième type d'emploi (b) décrit un changement, vu comme continu, de positions dans l'espace, (changement d'emplacement dans Borillo 1998). Il met en saillance la phase dynamique du procès sans préjuger des loc(i) et (f), mais sans les exclure. La cible est globalement vue comme mobile ou en mouvement. La nature de la cible, tout comme celle de l'espace dans lequel la cible se meut n'interviennent pas.

- (2) Le mouvement de la terre en une rotation sur elle-même et son *déplacement* en une rotation autour du soleil.

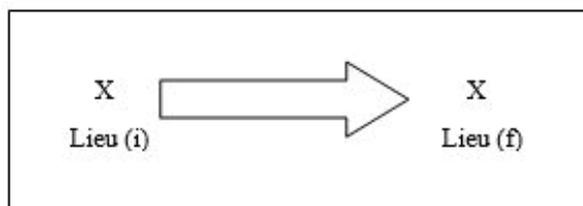


Le troisième type d'emploi (c) concerne préférentiellement le transfert d'une cible animée d'un lieu à un autre. Dans ce cas, même en l'absence de spécifications, *déplacement* prend assez systématiquement en compte la composante médiane, c'est-à-dire

<sup>3</sup> Sur l'orientation polaire voir, entre autres, Boons (1985, 1987), Sarda (1999) et Aurnague (2008).

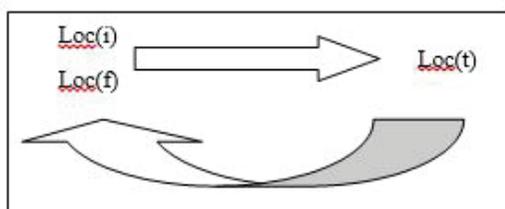
tout ce qui relève du passage d'une loc(i) à une loc(f) (durée, distance, effort, dérangement lié au transfert / moyen de transport). On insiste sur le fait de se rendre quelque part. Le procès est borné et s'achève lorsque loc(f) est atteint :

- (3) La pollution créée par ce *déplacement* est d'autant plus élevée que le véhicule est puissant. Pour un trajet en zone urbaine, une petite voiture boit 7 litres d'essence au 100 kilomètres (...). (monde-diplomatique.fr, 30/01/2013)



Relèvent également de ce type d'emploi les occurrences comme *les déplacements urbains, aériens* qui dénotent les moyens utilisés pour se rendre d'un endroit / lieu à un autre.

Les quatrième et cinquième emplois (d et e) engagent exclusivement des cibles humaines et désignent un changement temporaire de localisation. La cible ne se trouve pas dans son lieu habituel de résidence. Loc(i) présente donc une certaine saillance, puisqu'il s'agit du lieu d'ancrage de la cible. Cette situation inclut potentiellement tout ce qui se passe entre loc(i) et le retour à cette même localisation : l'aller, le séjour temporaire dans un ou des lieux (loc(t)) et le retour de loc(t) à loc(i) qui est alors la loc(f) du procès. Ces deux emplois jouent sur le caractère normatif du site associé à loc(i)<sup>4</sup>. La fin du procès ne correspond plus du coup à un simple changement de localisation dans un autre lieu. Il s'ouvre potentiellement à deux phases supplémentaires, le séjour dans loc(t) et le retour à loc(i/f).



Les emplois d) et e) ne répondent toutefois pas aux mêmes motivations: d) concerne les déplacements personnels, de loisir, d'agrément (4), alors que e) est restreint au domaine professionnel (5) :

- (4) Durant plusieurs mois, A. a refusé toute invitation. La chimio, la radiothérapie rendaient impossible le moindre *déplacement* à l'étranger. Dès que nous l'avons pu, nous sommes

<sup>4</sup> Sur la question, voir Huyghe (2009) et Aurnague (2010).

partis. Nous avons ainsi effectué plusieurs voyages en un intervalle de temps restreint. (Ernaux, *L'usage de la photo*, 2005)

(5) La patronne de Pierre a prévu trois *déplacements* à l'étranger ce mois-ci.

On notera que l'emploi d) a plus de mal à émerger actuellement contrairement à l'emploi e), massivement représenté dans l'usage courant. Pour signifier d), la tendance est à l'ajout d'une expansion spécifique, sans laquelle on privilégiera e) :

(6) Les efforts du président Lee Teng-hui pour conforter la position diplomatique de son pays, ainsi que son *déplacement privé* à New York (juin), provoquent la colère de Pékin, qui réaffirme sa volonté d'empêcher l'indépendance (...). (larousse.fr, 30/01/2013)

(7) « Nous ne faisons aucun commentaire sur les déplacements effectués à titre personnel » (lefigaro.fr, 30/01/2013)

L'emploi (e) peut être explicitement spécifié (8), ou inféré en contexte (une cible dénotée par sa fonction ou profession, (9) par exemple), ou encore par défaut (10) :

(8) La CGPME a appelé aujourd'hui les sénateurs à rejeter une mesure limitant la déduction des indemnités kilométriques accordées aux personnes utilisant leur véhicule personnel dans leurs *déplacements professionnels*. » (lefigaro.fr, 30/01/2013)

(9) (...) la vie d'une golfeuse professionnelle, c'est-à-dire les séances répétées au practice, les innombrables *déplacements* sans revenir à la maison durant plusieurs semaines (...). (lefigaro.fr, 30/01/2013)

(10) Paul en est à son troisième *déplacement* ce mois-ci.

Dans les emplois que nous venons de distinguer, *déplacement* décrit toujours un changement concret de localisation. On peut raisonnablement penser que changer de place, être mobile, changer de lieu et être localisé ailleurs pour des raisons personnelles ou professionnelles constituent des types de déplacements particuliers. Toutefois, la description des cinq grands types interprétatifs doit être affinée. Tout d'abord, certaines de ces lectures semblent ne pas s'exclure. Il y a en effet des occurrences pour lesquelles l'interprétation ne semble pas clairement orientée, comme dans (11),

(11) Pierre est cloué au lit les deux jambes dans le plâtre, finis les *déplacements* incessants !

où il est difficile de savoir de quel type de déplacement il s'agit, l'impossibilité de se mouvoir annulant en principe la possibilité même d'un quelconque déplacement ; il n'en reste pas moins que les déplacements en (11) peuvent être des cinq types :

- a) ... du fauteuil au canapé, du canapé à la chaise !
- b) ... ses errances dans le quartier !
- c) ... les aller-retours sur Paris !
- d) ... trois jours à se bronzer à Nice, une semaine à visiter Rome !
- e) ... signature d'un contrat en Chine, visite d'usine à Singapour.

## 2. Statut des variations interprétatives

La mise en évidence de cinq lectures pose aussi la question de leur statut dans le cadre de la distinction traditionnelle entre sous-détermination ou indétermination du

sens et polysémie. L'abondante littérature sur le sujet, dans des perspectives théoriques différentes, fait état de nombreux tests d'identification de lexèmes polysémiques ou sous-déterminés (cf. entre autres Cruse 1986 & 2000, Croft 1991, Geeraerts 1993 & 1994, Goddard 2000, Ravin & Leacock 2000, Kleiber 2005, 2006 et 2008). L'ensemble de ces tests tend à montrer que, dans un cas de polysémie, il y a non-unifiabilité des lectures, et ce à différents niveaux (Kleiber 2008) : catégoriel, vériconditionnel, psychologique et sémantique. Avec *déplacement*, on ne pourra avoir un enchaînement comme (12), à la suite de (11), où les différentes lectures potentielles sont juxtaposées :

- (12) Finis les *déplacements* incessants, partout, tout le temps, les va-et-vient du fauteuil au canapé, d'ici à Paris, les séjours à l'étranger pour des raisons diverses et variées, plaisir ou boulot, voire les deux.

*Déplacement* n'est pas un candidat idéal pour tester l'ensemble de ces niveaux. Du fait de sa généralité, les tests qui lui sont appliqués ne peuvent, eux aussi, qu'affleurer à un niveau d'abstraction très élevé, d'où les difficultés rencontrées d'une part dans leur application, et d'autre part dans leur interprétation. Par ailleurs, les tests fonctionnent moins bien avec des noms prédicatifs en raison de leur relative non-autonomie. L'analyse que nous proposons aura donc pour but de mettre au jour les difficultés d'un tel traitement. Elle se fondera davantage ici sur les tests syntagmatiques qui s'avèrent plus stables.

### 2.1 Des sens antagonistes ?

Le critère des sens antagonistes de Cruse (1986)<sup>5</sup> met en évidence que « si deux lectures d'une même unité lexicale sont vraiment deux lectures autonomes, non unifiables, elles ne sont pas non plus compatibles en les mettant ensemble au niveau syntagmatique » (Kleiber 2008 : 93), *i.e.* il n'est pas possible de renvoyer aux différents sens d'un polysème à partir d'une occurrence de celui-ci. A la manière du ? *veau rapide et tendre* de Kleiber (2008), on peut tenter de tester nos différentes acceptions de *déplacement*. Les choses sont cependant plus complexes dans la mesure où deux groupes d'emplois semblent se dessiner. Il nous faut alors évaluer la (non-)unifiabilité aux niveaux inter-groupes et intra-groupes. Les lectures a), b), c) semblent compatibles, elles peuvent être mises en parallèle dans un même énoncé :

- (13) Le *déplacement* de Paul est continu et latéral.

de même que les lectures d) et e) :

- (14) Le *déplacement* de Paul est professionnel et personnel.

Il est en revanche plus difficile d'apparier deux lectures provenant de chacun des groupes définitionnels :

<sup>5</sup> Cf. le critère de cooccurrence compatible (Mel'čuk, Clas & Polguère 1995) également appelé critère de Green-Apresjan par ces derniers (Green 1969 et Apresjan 1992). Voir Kleiber (2008) pour une synthèse des différents critères.

- (15) ? Le *déplacement* de Paul est latéral et professionnel.  
 (16) ? Le *déplacement* de Paul est latéral et personnel.  
 (17) ? Le *déplacement* de Paul est pédestre et professionnel.  
 (18) ? Le *déplacement* de Paul est urbain et professionnel.

L'énoncé (19) est possible avec la première occurrence de *déplacement* en lecture a), b) ou c) et la seconde en lecture d) ou e) :

- (19) Paul effectue un *déplacement* sans être en *déplacement*.

Les mêmes restrictions syntagmatiques sont requises dans les tests de contrainte d'identité (Cruse 1986), dans les anaphores en *aussi*, *tout comme*, *ainsi fait X* + relatives et dans les cas de reprises anaphoriques par *il*. Il ne peut y avoir interprétation croisée entre l'antécédent et l'expression anaphorique, les deux expressions doivent renvoyer à la même lecture et non à des lectures différentes :

- (20) Paul effectue un *déplacement*. Pierre aussi.  
 (21)? Le dernier *déplacement* de Paul était très long. Il était horizontal.  
 (22) ? Le *déplacement* de Paul est latéral, celui de Pierre est professionnel.

Dans (20), il ne peut y avoir interprétation croisée où Paul ferait un déplacement d) ou e) et Pierre un déplacement c). On ne peut pas croiser des interprétations a), b), c) d'une part et d), e) d'autre part. En revanche, à la manière de la sous-détermination, il est possible – avec cependant des précisions contextuelles particulières (24) – de croiser les interprétations d) et e), comme le montre l'exemple (23) où Paul fait un déplacement e), et Pierre un déplacement d) :

- (23) Paul effectue un *déplacement*. Pierre aussi, mais pour des raisons personnelles.  
 (24) Le *déplacement* de Paul est professionnel, celui de Pierre est personnel.

Notons que l'ordre de lecture inverse (Paul = déplacement d), Pierre = déplacement e)) est moins plausible, argument supplémentaire en faveur d'une lecture préférentielle de type e) :

- (25) ? Paul effectue un *déplacement*. Pierre aussi, mais pour des raisons professionnelles.

## 2.2 Le rôle des spécifications contextuelles

Pour démêler en partie cette question, la description des emplois de *déplacement* doit tenir compte du statut et de l'ordonnement des éléments contextuels susceptibles de clarifier ou au contraire de brouiller une lecture. Concrètement, il convient en premier lieu de faire la part entre ce qui relève de la spécification du nom ou d'une situation de déplacement plus globale dans laquelle le procès dénoté par le nom s'insère éventuellement. En (26),

- (26) Seulement pour la mort de son père, elle avait fait le déplacement en autobus avec sa petite de douze ans, elle était restée toute une semaine à loger dans leur maison de la vigne. (Garat, *Nous nous connaissons déjà*, 2003)

on voit que dans une situation globale de déplacement, le nom cible uniquement le transfert de loc(i) à loc(f), le fait qu'elle se soit rendue quelque part (cf. *faire*). Si la situation globale évoquée était dénotée par le N *déplacement*, il s'agirait probablement d'une lecture de type d), comme en (27) :

- (27) Pour assister aux obsèques de son père, elle avait organisé un *déplacement* d'une semaine.

Ces variables laissent penser que *déplacement* est locativement et aspectuellement sous-spécifié. La part interprétative ouverte à la spécification contextuelle est très importante, ce que confirme le fait qu'il soit difficile de se forger une image d'un déplacement hors occurrence. Il revient alors au contexte de déterminer avec une précision plus ou moins grande la nature du déplacement que chaque occurrence du N dénote, en engendrant des saillances et en fixant des bornes. Dans les faits, les déterminations contextuelles sont bien de nature aspectuo-locative. Dans (28) :

- (28) Paul en a plus qu'assez des *déplacements en train*.

l'expansion *en train* induit une lecture c). Mettant en saillance le trajet, un déplacement du type de c) borne le procès à l'arrivée en loc(f). Mais il n'exclut pas la possibilité de renseigner sur la durée de localisation de la cible sur le site final, comme en (26) où la dimension d'un séjour en loc(f), tout comme celle du retour en loc(i), non prise en charge par la lecture c), déborde du cadre décrit par le nom. La lecture d) s'ouvre, on l'a vu, au plus grand nombre de phases. Le groupe verbal *prolonger SN par un séjour*, en (29), favorise aussi cette lecture et rend difficile l'addition d'une spécification du type *en avion*, cette information brouillerait les bornes en imposant au procès un format plus restreint. Si une lecture d) prévoit une phase de trajet, celle-ci est une sous-partie du procès global et aura donc du mal à être actualisée dans la dépendance du nom.

- (29) J'ai décidé de prolonger mon *déplacement* par un séjour au Canada.

- (30) ? J'ai décidé de prolonger mon *déplacement* en avion par un séjour au Canada.

Par ailleurs, si la lecture a) s'impose directement lorsque la cible est inanimée et non mobile, et que, de fait, la distinction changement de place vs lieu ne pose pas de problème, il n'en va pas de même pour les autres lectures. En effet, tout déplacement d) ou e) engage un changement de lieu. Dès lors, quelles sont les modalités d'émergence des emplois c) d'une part et d) / e) d'autre part ? En (31), s'agit-il d'un type c) ou d), ou est-ce indifférent ? Comment les éléments contextuels soulignés, le but du déplacement et l'absence de moyen de transport, participent-ils à l'interprétation du N *déplacement* ?

- (31) En vue des obsèques, elle s'achète un chapeau noir à voile de crêpe, mais doit finalement renoncer à ce triste *déplacement*, eu égard aux événements et faute de train (...). (Winock, *Jeanne et les siens*, 2003)

Enfin, e) qui semble être une émanation de d) présente plus d'autonomie sémantique et une plus grande prise de distance contextuelle que a), b) et c), critère important dans la mise en évidence de la polysémie. Se pose alors la question de la nature du lien qui unit ces cinq emplois. S'agit-il d'une sous-détermination aspectuelle et locative inhérente au sémantisme de ce nom, a-t-on affaire à un nom polysémique, ou est-on dans un cas où sous-détermination et polysémie se croisent ? Si d) et e) sont bien des changements de localisation au même titre que a), b) et c), ils n'en comportent pas moins une dimension supplémentaire. Ouverts sur un plus grand nombre de phases, notamment une loc(t) et surtout d'un retour à loc(i), ils se singularisent et acquièrent une épaisseur sémantique absente de a), b) et c) qui ne décrivent pas ce qui se passe après que la nouvelle localisation a été atteinte.

### 2.3. Vers une unifiabilité des lectures ?

Les considérations précédentes laissent entrevoir deux regroupements définitionnels possibles pour les emplois de *déplacement* (cf. le test définitionnel de Ravin & Leacock 2000 : 3) : a), b) et c) qui décrivent un changement télique de place ou de lieu ou encore un changement atélique de positions dans l'espace, et d) et e) qui dénotent un changement temporaire de localisation, avec retour à loc(i). On aurait affaire à un terme polysémique présentant deux sens principaux :

- i. changement de localisation borné en loc(f) ou changement continu de positions dans l'espace : a), b), c)
- ii. changement temporaire de localisation avec retour à loc(i) : d) et e)

Ces deux paraphrases dessinent aussi le lien sémantique unissant l'ensemble des lectures. Selon les éléments aspectuo-locatifs déterminés par le contexte, on aura toujours la possibilité d'avoir des lectures indécidables entre, par exemple, a), b), c) d'une part et d) ou e) d'autre part.

En outre, les regroupements définitionnels opérés ont des conséquences logiques et linguistiques. Les premières permettent – en partie – d'expliquer la possibilité d'une lecture multiple de (32) :

- (32) Paul est limité dans ses *déplacements*, ...
- a) son jeu de scène le contraint à ne pas trop changer de place.
  - b) il doit ménager ses genoux et se mouvoir le moins possible.
  - c) il n'a pas le droit de quitter son domicile, pas même pour se rendre à la boulangerie.
  - d) comme il doit être joignable rapidement, des vacances dans les pays lointains sont exclues.
  - e) son entreprise privilégie maintenant des séjours plus courts et moins fréquents dans les filiales à l'étranger.

Il s'agit alors de voir si les différentes lectures sont unifiables ou non d'un point de vue vériconditionnel, ce que la négation permet de déterminer (Kleiber 2008 : 91). Autrement dit, lorsqu'on a affaire à un cas de sous-détermination, l'énoncé est faux si l'une des lectures est vraie, tandis que les cas de polysémie ne rendent pas faux les

énoncés si l'une des lectures est vraie, car « la valeur de vérité se décide au niveau de chaque lecture particulière et n'est pas décidable plus haut »<sup>6</sup>.

Les deux groupes définitionnels établis ci-dessus semblent être confirmés par le test de la négation. En effet, si l'on a :

(33) Paul n'effectue pas de *déplacement(s)*.

d'une part cet énoncé est faux si l'une des lectures a), b) ou c) est vraie mais que d) ou e) est faux, autrement dit, *Paul n'effectue pas de déplacement(s)* est faux si *Paul change de place, se meut dans l'espace* ou *change de lieu* est vrai mais que *Paul est en voyage personnel* ou *professionnel* est faux. D'autre part, cet énoncé n'est pas faux si l'une des lectures d) ou e) est vraie, c'est-à-dire que *Paul n'effectue pas de déplacement(s)* n'est pas faux si *Paul fait un déplacement personnel* ou *Paul fait un déplacement professionnel* est vrai.

La possibilité de négation indépendante (Cruse 2000 et 2003) va dans le même sens : il est « possible de nier de façon indépendante une des lectures<sup>7</sup> dans le cas de la pluralité de sens du type *souris*, mais non dans le cas des variations interprétatives relevant du vague. » (Kleiber 2008 : 91-92). A la question :

(34) Paul effectue-t-il un *déplacement* ?

On ne peut répondre non si Paul effectue un déplacement a), b) ou c), mais on peut répondre non s'il n'effectue pas un déplacement e) et qu'il effectue un déplacement a), b) ou c)<sup>8</sup>.

Ces faits sont par ailleurs confirmés par la question de la (non-)unifiabilité psychologique des lectures (Kleiber 2008). De ce point de vue-là, a), b), c) d'une part et d) et e) d'autre part ne sont pas unifiables, dans la mesure où d) et e) impliquent le retour à loc(i) prise comme localisation de référence et la possibilité de décrire un ensemble variable de sous-procès correspondant aux différentes phases comprises entre loc(i) et le retour à loc(i) (le changement de lieu, le séjour et le retour). Les lectures d) et e), en revanche, peuvent être unifiées psychologiquement, puisqu'elles répondent au même schéma général. Pour autant, leur unification n'est pas totale, dans la mesure où un trait sémantique important distingue ces deux lectures, et que celui-ci a des conséquences au niveau vériconditionnel. Ainsi, si Paul fait un déplacement d), il ne peut faire un déplacement e) et inversement.

<sup>6</sup> Voir les ex. de Kleiber (2008) : *Paul n'a pas d'enfant* est faux si l'une des lectures *Paul a une fille* / *Paul a un garçon* est vraie, alors que *Paul n'a pas de souris* n'est pas faux si l'une des deux lectures *Paul a une souris-animal* / *Paul a une souris d'ordinateur* est vraie.

<sup>7</sup> « A la question *As-tu un enfant ?*, on ne peut répondre *non*, si l'on a un garçon ou une fille, alors qu'à la question *As-tu une souris ?*, il est possible de dire *non* alors qu'on possède une souris-*'animal'*, si la question porte sur une souris d'ordinateur (et inversement). » (Kleiber 2008 : 92).

<sup>8</sup> Il faut toutefois noter que le phénomène de sous-détermination ou de vague « donne lieu lui aussi, pour des raisons de coopération discursive, à une négation indépendante des lectures, sans que pour autant on soit obligé de conclure à une certaine autonomie sémantique de ces lectures » (Kleiber 2006 : 64).

### *Conclusion : une polysémie qui se confirme*

L'examen du caractère unifiable des lectures de *déplacement*, ainsi que les tests que nous venons d'appliquer penchent pour un traitement polysémique, même si les tests ne donnent pas tous des résultats univoques. Une chose est sûre, il faut que les différentes lectures remplissent la condition de robustesse posée par Kleiber (2008), ce qui est le cas pour la lecture e) qui a acquis l'autonomie nécessaire à la reconnaissance de son existence propre. En premier lieu, on peut noter que cette lecture n'apparaît pas uniquement dans des structures qui lui sont dédiées comme *être en déplacement*. En second lieu, on l'a vu tout au long de l'analyse, dans les énoncés où la cible est humaine, c'est la lecture e) qui se détache des autres comme étant la lecture préférentielle (cf. aussi un SN binominal tel que *le déplacement de Paul*). Dans cet emploi, le nom *déplacement* est moins sous-spécifié, puisque la cible est plus facilement identifiable et qu'il possède un plus grand nombre de traits sémantiques. Autrement dit, il affiche, dans cet emploi, un sens plus spécifique.

On peut ainsi considérer *déplacement* comme un nom polysémique qui offre deux lectures principales, dont l'une présente un cas de sous-détermination sémantique :

#### Déplacement 1

- a) changement de place
- b) changement d'emplacement
- c) fait de se rendre quelque part

Déplacement 2 : changement momentané de lieu de résidence, séjour dans un autre lieu

*Déplacement 1* présente des interprétations qui varient certes d'un contexte à l'autre, mais pas assez nettement pour qu'on puisse parler de polysémie<sup>9</sup>. En revanche, le sens de *déplacement 2* tend à se cantonner à l'emploi e), puisque d), moins usité, s'efface au profit de *voyage* (ou de *vacances*), permettant ainsi à e) d'asseoir son autonomie et sa robustesse.

Université de Strasbourg, EA 1339 LiLPa - *Scolia*    Francine GERHARD-KRAIT  
 Université de Strasbourg, EA 1339 LiLPa - *Scolia*    Marie LAMMERT  
 Université de Strasbourg, EA 1339 LiLPa - *Scolia*    Hélène VASSILIADOU

<sup>9</sup> Un traitement en termes de « micro-sens » (Cruse 2003) aurait également pu être envisagé pour *déplacement 1*.

## Références bibliographiques

- Apresjan, Yuri D., 1992. *Lexical Semantics: User's Guide to Contemporary Russian Vocabulary*, Ann Arbor, Michigan, Karoma.
- Aurnague, Michel, 2008. « Qu'est-ce qu'un verbe de déplacement ? : critères spatiaux pour une classification des verbes de déplacement intransitifs du français », in : Durand, J., Habert, B./Laks, B. (ed.), *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française*, Paris, Institut de Linguistique Française, 1905-1917.
- Aurnague, Michel, 2010. « Places-repère, localisation et routines : lorsque l'analyse du nom place rejoint celle de la préposition à », *Corela, Numéro thématique: Espace, préposition, cognition – Hommage à Claude Vandeloise*, <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=919>.
- Boons, Jean-Pierre, 1985. « Préliminaires à la classification des verbes locatifs : les compléments de lieu, leurs critères, leurs valeurs aspectuelles », *Linguisticae Investigationes* 9/2, 195-267.
- Boons, Jean-Pierre, 1987. « La notion sémantique de déplacement dans une classification syntaxique des verbes locatifs », *Langue Française* 76, 5-40.
- Borillo, Andrée, 1998. *L'Espace et son expression en français*, Paris, Ophrys.
- Croft, William, 1991. *Syntactic categories and grammatical relations*. Chicago, University of Chicago Press.
- Croft, William / Cruse, D.A., 2004. *Cognitive Linguistics*. Cambridge, CUP.
- Cruse, Allan, 1986. *Lexical Semantics*, Cambridge, CUP.
- Cruse, Allan, 2000, 2006<sup>2</sup>. « Micro-Structure of Word Meanings », in: Ravin, Y./Leacock, C. (ed.), 30-51.
- Cruse, Allan, 2003. « Aux frontières de la polysémie », in: Rémi-Giraud, S./Panier, L. (ed.), *La polysémie ou l'empire des sens. Lexique, discours, représentations*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 131-140.
- Geeraerts, Dirk, 1993. « Vagueness's puzzles, polysemy's vagaries », *Cognitive Linguistics* 4: 3, 223-272.
- Geeraerts, Dirk, 1994. « Polysemy », in: Asher, R.E./Simpson, J.M.Y. (ed), *The Encyclopedia of Language and Linguistics*, Oxford, Pergamon, 3227-3228.
- Gerhard-Krait, Francine, 2012. « Du nom place aux verbes déplacer et replacer : quelques questions de legs et d'appropriations sémantiques », *Corela, Numéro thématique: Langue, espace, cognition*, <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=2790>.
- Gerhard-Krait, Francine, 2013. « Déplacer : un verbe dérivé aux caractéristiques aspectuelles atypiques », in: *ACILPR XXVI*, Berlin, Walter de Gruyter, 133-144.
- Gerhard-Krait, Francine, Lammert, Marie / Vassiliadou, Hélène, 2012. « Indices sur la généralité nominale : le cas de *déplacement* », in: de Saussure, L., Borillo, A., Vuillaume, M. (ed.), *Grammaire, lexicque, référence. Regards sur le sens, Mélanges offerts à G. Kleiber pour ses quarante ans de carrière*, Berne, Peter Lang, 77-95.
- Gerhard-Krait, Francine, Vassiliadou, Hélène / Lammert, Marie, à par. « *(Se) déplacer et déplacement* : questions de nominalisation et d'héritages », *Verbum* XXXIV.
- Goddard, Cliff, 2000, 2006<sup>2</sup>. « Polysemy : a Problem of Definition », in : Ravin, Y. & Leacock, C. (ed), 129-151.
- Green, Georgia, 1969. « On the Notion 'Related Lexical Entry' », *Papers from the Fifth Regional Meeting*, Chicago, Chicago Linguistic Society, 76-88.
- Huyghe, Richard, 2009. *Les Noms généraux d'espace*, Bruxelles, de Boeck-Duculot.

- Kleiber, Georges, 2005. « Quand y a-t-il sens multiple ? Le critère référentiel en question », in : Soutet, O. (ed.), *La polysémie*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 51-73.
- Kleiber, Georges, 2006. « Y a-t-il des micro-sens ? », in : Wolf, D./Hoinkes, U./Roviró, B./Warnecke, M. (ed.), *Lexikalische Semantik und Korpuslinguistik. Akten der Geckeler-gedenktagung*, Tübingen, Narr, 51-66.
- Kleiber, Georges, 2008. « Petit essai pour montrer que la polysémie n'est pas un ... sens interdit », in : Durand, J./Habert, B./Laks, B. (ed.), *Congrès mondial de linguistique française CMLF'08*, 87-101, <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf08341>.
- Mel'čuk, Igor/Clas, André/Polguère, Alain, 1995. *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Ravin, Yael/Leacock, Claudia, 2000, 2006<sup>2</sup>. « Polysemy : an Overview », in : Ravin, Y.,/Leacock, C. (ed.), *Polysemy. Theoretical and Computational Approaches*, Oxford, Oxford University Press, 1-29.
- Sarda, Laure, 1999. *Contribution à l'étude de la sémantique de l'espace et du temps : analyse des verbes de déplacement transitifs directs du français*, Thèse de doctorat, Université de Toulouse Le Mirail.



## Le sémantisme large dans la *Chanson de Roland* : le cas du substantif *baron*

« *La langue est l'expression intégrale de l'âme humaine* »  
S.Ullmann

### 1. Le 'sémantisme large' et l'ancien français

Dans les études de l'évolution sémantique en français, le mot français est souvent présenté comme étant essentiellement polysémique ; cette caractéristique lui est propre à toutes les époques de son existence, depuis l'ancien français. Le lexique à sens multiple en ancien français a souvent fait l'objet d'étude des sémanticiens. Généralement, on parle alors de la polysémie sémantique. Pourtant, certains chercheurs, par exemple, Georges Matoré, insistent sur la nécessité de distinguer la polysémie de l'état moderne du français de celle de son état ancien : « Il ne faut pas confondre la polysémie de l'ancien français et celle du français moderne. Celui-ci, quel que soit le nombre d'acceptions dont un mot est pourvu, distingue toujours, [...], les différentes significations d'un terme, cela essentiellement grâce au contexte. Il n'en est pas de même dans notre ancienne langue : pour celle-ci *honor* désigne à la fois la situation dont on jouit et les avantages très concrets qu'on en retire ; *beau* signifie à la fois ce qui est beau et ce qui est de nature aristocratique, riche, etc. » (Matoré [1985, 445]).

La polysémie sémantique a fait l'objet d'études de nombreux chercheurs. Pour Robert Martin, la polysémie ce sont « les relations logiques qui relient les définitions d'un même vocable » (Martin, [1983, 63]). Emile Benveniste essaye de détacher le concept de la polysémie de ses définitions et accorde la place primordiale au contexte : « Ce que l'on appelle la polysémie n'est que la somme institutionnalisée, si l'on peut dire, de ces valeurs contextuelles » (Benveniste [1974, 227]). Bernard Victorri et Catherine Fuchs dans l'ouvrage *La Polysémie : construction dynamique du sens* indiquent également l'importance du co-texte comme moyen de cerner la polysémie. Ainsi, pour comprendre quel est le sens réalisé par le verbe *marcher* dans les propositions *un homme marche* ou *une machine marche*, il faut prêter attention au sujet du verbe (Victorri, Fuchs [1996, 70-71]).

Dans la perspective d'étude des mots polysémiques en ancien français, nous voudrions consacrer cet article à un terme introduit par une chercheuse russe, Natalia Feoktistova, lors de l'étude du lexique à sens multiple en ancien anglais. C'est le terme 'широкозначность' (*širokoznačnosť*) que l'on peut traduire littéralement du russe

comme ‘sémantisme large’. La propriété principale des mots à sémantisme large est alors « la corrélation avec un concept de volume large qui relève d’un haut degré de la généralisation ainsi que de l’absence des relations hiérarchiques entre les éléments de leur structure sémantique ». L’attribut principal des mots à sémantisme large est l’absence de structure sémantique fixe. La différence entre la polysémie et le sémantisme large réside dans la différence de moyens de développement des nouveaux sens ; la polysémie développe les nouveaux sens par l’extension ou la restriction de sens, par métaphore ou par métonymie, alors que le sémantisme large développe les nouveaux sens par augmentation du niveau d’abstraction du sens (Feoktistova [1984, 21]).

Feoktistova considère que le sémantisme large des mots en ancien anglais est conditionné par l’absence de frontière fixe entre le matériel et l’idéal dans la vision médiévale du monde. Ainsi, en ancien anglais, le substantif *broga*, à part le sens “peur”, avait aussi parfois un autre sens, “monstre” : dans *Beowulf*, ce substantif peut être employé pour désigner le monstre qui attaque un des personnages ou bien pour parler du dragon. Feoktistova fait alors une suggestion intéressante : probablement, du point de vue d’un homme médiéval, un tel emploi du substantif *broga* n’exclut pas sa perception comme “peur” (Feoktistova [1984, 26-27]).

Cette supposition semble particulièrement importante pour l’étude du sémantisme des états anciens des langues. La langue médiévale, à la différence d’un état contemporain, ne relève pas d’une conscience spontanée d’un locuteur et ne peut donc être saisie qu’à travers des textes qui posent souvent des problèmes de datation. Nous pensons donc que lors de l’étude du niveau sémantique de l’ancien français, nous ne devons pas nous limiter à une description synchronique des structures sémantiques des mots ; ces structures devraient être vues, avant tout, comme un résultat des changements sémantiques dans le français émergent. Vincent Nyckees, en suivant les travaux d’Antoine Meillet, considère que « les évolutions sémantiques, loin d’être chaotiques et arbitraires, ne font qu’enregistrer dans l’ordre du langage les mutations de l’expérience collective » (Nyckees [1998, 155]). Il semble alors important d’inscrire les études sémantiques en ancien français dans le contexte historique et culturel des locuteurs du Moyen Âge. Deuxièmement, il semble nécessaire de considérer la situation de l’élocution afin de pouvoir saisir son sens. Ainsi, François Rastier écrit : « En somme, le sens n’est pas immanent au texte comme message, mais à une *situation de communication* comprenant en outre un émetteur et un récepteur, [...], comme aussi un ensemble de conditions (des normes, dont le genre textuel, et une pratique sociale déterminée). » (Rastier [1989, 16]). Autrement dit, afin de pouvoir saisir le sens d’un mot en ancien français, il nous faudrait nous mettre à la place d’un ‘émetteur’ et d’un ‘récepteur’ médiéval et essayer de penser à leur façon.

Beaucoup d’études historiques sont consacrées au phénomène de la conscience médiévale. Marc Bloch dans *la Société médiévale* dit que, pour tout homme du Moyen Âge capable de réflexion, « le monde sensible n’était guère plus qu’une sorte de masque, derrière lequel se passaient toutes les choses vraiment importantes, un langage aussi, chargé d’exprimer, par signes, une réalité plus profonde » (Bloch [1982,130]). Selon

Jacques le Goff, pour un homme médiéval tout dans ce monde est un signe qui renvoie à une réalité supérieure ; selon lui, au Moyen Âge, « le symbolisme était universel, et penser était une perpétuelle découverte de significations cachées ». D'ailleurs, l'historien met l'accent sur la nature symbolique du mot au Moyen Âge : « nommer une chose, c'était déjà l'expliquer » (Le Goff, [2005, 304-305]). Les deux chercheurs mettent aussi en évidence un dualisme de la vision médiévale du monde fondée sur l'opposition du Bien au Mal (Bloch [1982, 130]) ; (Le Goff [2005, 313]).

Mais, paradoxalement, ce symbolisme et ce dualisme sont en soi une manifestation d'un universalisme profond de la pensée médiévale. Aron Gourévitch présente l'hypothèse sur l'intégrité de la vision médiévale du monde. Pour un homme du Moyen Âge, tout est la création de Dieu, et tout objet, toute personne, tout concept doivent être vus dans leur intégrité. C'est pour cela que l'on cherche les 'significations cachées', un côté des choses ne suffit pas et l'homme qui pense est en quête d'intégrité. Même l'opposition du Bien au Mal ne divise pas le monde en deux : ce ne sont que deux extrémités de la même essence qu'est le monde divin (Gourévitch [1984, 25-26]).

Lors de l'étude des langues de l'Europe médiévale, il ne faut donc jamais oublier que, contrairement à la pensée occidentale de notre époque, la structuration de la pensée médiévale ne reposait pas sur l'opposition de l'abstrait au concret. Voilà pourquoi, de nos jours, les mots de sens abstrait peuvent rarement être employés pour désigner les objets concrets, les réalités ; par exemple, on ne peut pas employer le mot *peur* pour désigner un objet qui fait peur. Par contre, comme pour l'homme du Moyen Âge il n'y avait pas de frontière fixe entre le matériel et l'idéal, les mots de sens abstrait pouvaient être employés pour désigner les objets concrets, et inversement.

Le concept du sémantisme large semble alors particulièrement fécond pour l'étude du lexique à sens multiple en ancien français. Afin d'illustrer ce phénomène, nous allons présenter l'exemple du substantif *baron* et de ses acceptions relevées dans le premier texte à nature littéraire écrit en langue vernaculaire de ceux qui nous sont parvenus, la *Chanson de Roland*.

## 2. Méthodes et but de l'étude

Nous avons déjà mentionné la nécessité de prendre en compte le contexte et le co-texte de l'élocution afin de cerner la polysémie mise en évidence par de nombreux chercheurs. Il nous a semblé également important de prendre en considération le genre du texte étudié, plus précisément, les particularités stylistiques du genre épique auquel on attribue la *Chanson de Roland*.

Le style formulaire est un facteur important dans la formation du lexique propre aux chansons de geste. Ainsi, selon Nelly Andrieux-Reix, la formule, et spécialement « la formule de fin de vers avait été un facteur décisif dans la constitution comme dans le renouvellement de la spécificité lexicale attachée à ce type de textes » (Andrieux-Reix [1997, 21]). Nous avons alors prêté une attention particulière aux acceptions réalisées pas le substantif *baron* dans le cadre des formules épiques.

Le but de notre étude a donc été d'établir une structure sémantique du substantif *baron* que nous supposons appartenir au lexique à sémantisme large pour un texte donné d'après les acceptions réalisées par ce substantif dans la *Chanson de Roland*. L'analyse des acceptions a été effectuée grâce au dépouillement des occurrences relevées dans le texte, nous avons tenu compte du contexte et du co-texte des occurrences comme moyen de cerner les acceptions, ainsi que des particularités stylistiques du genre épique.

### 3. Le substantif *baron* et ses acceptions dans la *Chanson de Roland*

#### 3.1. *Le substantif baron en ancien français*

Le substantif *baron* provient, en toute apparence, du substantif *BARO*, *BARONIS* du latin tardif qui a deux étymologies probables. Il provient soit du germanique \**BARO* (homme libre, guerrier), soit du germanique \**BERJASK* (argumenter, se disputer), \**BARDAJI* (différend, dispute) introduits dans le latin tardif par les mercenaires germaniques. En ancien français, le substantif *baron* représente un substantif de type III à deux bases, *ber* au cas sujet sing., *baron* au cas régime sing., *barons* au cas sujet et au cas régime pl., il est soumis à de nombreuses variantes graphiques. Si l'on synthétise les articles du Godefroy et du Tobler-Lommatzsch consacrés au substantif *baron*, on peut dire de manière générale qu'en ancien français il pouvait avoir les significations suivantes :

- (1) homme distingué par sa naissance, souvent guerrier ;
- (2) mari ;
- (3) homme vénéré ;
- (4) adj. courageux, beau, fort.

#### 3.2. *Les acceptions du substantif baron dans le texte étudié*

L'analyse des occurrences du substantif *baron* dans la *Chanson de Roland* a permis de dégager deux acceptions ; la première rejoint les définitions (1) et (4), la deuxième – la définition (3) et n'est relevée que dans trois occurrences. La première acception est difficile à cerner, d'autant qu'elle a deux types d'emplois différents du point de vue de la valeur que le substantif exprime : le premier emploi exprime la valeur dénotative (= VD), dans ce cas, cette acception est "chevalier". Le deuxième emploi porte la valeur qualificative (= VQ), auquel cas l'acception est difficile à cerner et peut être définie en grandes lignes comme "homme possédant toutes les qualités d'un véritable chevalier".

3.2.1. Première acception : valeur dénotative. – La première acception exprimant une VD est relevée, premièrement, dans les formules d'appel adressées à une assemblée de chevaliers dans le contexte de bataille ou dans celui du conseil royal. Il faut préciser que ces formules d'appellation sont employées en parlant des chevaliers français, aussi bien que des chevaliers sarrazins.

Le premier type de ces formules est la formule d'adresse 'Seigneurs barons' :

Seignurs baruns, a Carlemagnes irez.	70;
Seignurs baruns, Carles nus laissat ci;	1127;
Seignurs barons, suef, le pas tenant !	1165;

Le deuxième type de ces formules d'appel est constitué du substantif *baron* suivi d'un adjectif ou accompagné d'une autre dénomination. Une des formules les plus employées avec *baron* après la première formule citée est 'Barons franceis'.

Baruns franceis nel deivent ublier :	2509;
Puis si s'escriet a sa voiz grand e halte :	2985
« Barons franceis, as chevaux e as armes ! »	

On relève également les cas d'un troisième type d'adresse, employé dans le même contexte de bataille ou de conseil :

Dient Franceis : « Barun, tant mare fus ! »	1604;
Dist Baligant : « Car chevalchez, barun !	2686
L'un oport le guant, li alte le bastun ! ».	

Nous supposons que dans le cas de toutes ces formules, c'est l'acception étymologique "guerrier", ou plutôt, étant donné le contexte féodal, "chevalier", qui est réalisée par le substantif *baron* ; ce substantif a alors une VD. A chaque fois, l'adresse n'a pour but que d'attirer l'attention des chevaliers ; il ne s'agit que d'une dénomination de chevaliers. Ainsi, même si cette acception 'rejoint' certaines définitions des dictionnaires que nous avons citées, il n'y en a aucune qui corresponde parfaitement à l'acception réalisée dans ces formules.

On relève la même acception hors formule. Tout d'abord, citons les exemples où le substantif *baron* est employé seul, sans adjectif ou autre dénomination qui suive. C'est un emploi fréquent pour la chanson étudiée :

Respont dux Neimes : « Baron i fait la peine	1604
Es destrers muntent tuit li baron de l'ost	1801 ;
Li angles Deu ço ad mustret al barun.	2568.

On voit que dans ces exemples, le substantif *baron* peut désigner soit l'ensemble des chevaliers d'une armée, soit un chevalier illustre concret, soit même le roi, comme dans le dernier exemple où il s'agit de Charlemagne. On ne peut donc pas cerner l'acception de *baron* dans ces cas avec plus de précision que dans le cas des formules ; *baron* désigne un chevalier de l'armée, parfois distingué des autres chevaliers par sa naissance ou sa position hiérarchique.

L'emploi suivant du substantif *baron* est encore une fois un emploi hors formule, mais dans ce cas le substantif est suivi ou précédé d'un adjectif qualificatif.

Ci vos enveiet un sun noble barun,	421 ;
Sur l'erbe verte, ultre ses cumpaignuns, Le veit gesir le nobilie barun ;	2236 ;
Des francs barons i ad mult gran damage ;	3479.

Dans tous ces exemples le substantif *baron* réalise plus ou moins la même acception que dans le cas de son emploi sans adjectif. Il faut noter pourtant que dans la plupart des exemples relevés, il s'agit toujours du même adjectif, *nobile*, qui se traduirait comme "noble". Dans le dernier cas, c'est l'adjectif *franc* qui est employé et exprime la même idée de noblesse.

L'analyse des occurrences du substantif *baron* réalisant les acceptions à VD dans la *Chanson de Roland* permet d'aboutir aux conclusions suivantes :

- (1) l'acception que réalise le substantif *baron* dans les cas étudiés est difficile à cerner, c'est probablement l'acception "chevalier", mais dans certains cas elle semble plus précise : "chevalier haut placé proche d'un roi ou d'un grand seigneur" ;
- (2) le substantif *baron* réalise l'acception à VD surtout au sein de la formule d'appellation adressée à l'ensemble des chevaliers et hors formule.

3.2.2. Première acception : valeur qualificative. – Le deuxième type d'emploi au sein de la première acception du substantif *baron* dans la *Chanson de Roland* se distingue du premier par la valeur qu'il exprime, la VQ. Etant donné l'étymologie du substantif *baron*, la VQ est très probablement postérieure par rapport à la VD. Nous essayerons de voir si l'on peut distinguer l'acception de *baron* à VQ de celle dont nous avons parlé précédemment et s'il est possible de dire de quelles qualités il s'agit précisément.

Le premier cas où *baron* exprime une VQ est le cas d'un des plus célèbres épithètes formulaires de la chanson de geste qui se construit d'après le modèle 'Nom propre + li ber' :

Iço vus mandet Carlemagnes li ber, Que recevez seinte chrestientet ;	430
« Dreiz emperere », dist Rollant le barun,	766
Rollant li ber le pluret, sil duluset,	2022 ;

Le fait qu'au sein de cette formule *ber*, *baron* exprime une valeur qualificative est prouvé, par exemple, par l'emploi des adjectifs qualificatifs dans les formules analogiques :

Carles li magnes ad Espagne guastede,	703
---------------------------------------	-----

Il paraît intéressant de se pencher sur la différence entre les attributs employés en préposition et en postposition au nom propre. Philippe Ménard écrit à ce sujet : « On distinguera alors les dénominations neutres comme *la Gaste Cité* [...], et



prototype comme l'entend Georges Kleiber : « le meilleur représentant ou l'instance centrale d'une catégorie » (Kleiber [1990, 48]). Souvenons-nous de ce que nous avons dit sur la pensée médiévale : il semblerait que pour un locuteur du Moyen Âge dire que quelqu'un est 'baron' revenait à dire qu'il est courageux, fort, beau, noble, loyal, qu'il est un bon chrétien et j'en passe. Voilà pourquoi pour décrire un bon chevalier il suffisait de dire 'li ber' sans préciser, surtout que pour l'image d'un vrai chevalier, le courage était indissociable de la noblesse, la foi indissociable de la beauté. Il nous semble que le fait que dans certains cas le substantif *baron* exprime une VD ne veut pas dire qu'il ne comporte pas alors de trait sémantique de qualités ; c'est plutôt l'accent qui est mis sur la VD et non sur la VQ. La différence entre ce que l'on considère traditionnellement comme deux acceptions distinctes ("chevalier" vs "courageux") n'est donc pas une différence d'acceptions, mais plutôt une différence d'emplois.

On relève également souvent des cas où le substantif *baron* précédé de l'article défini s'emploie séparément du nom propre ou bien le remplace pour éviter la tautologie ; dans ce cas, la formule 'li ber' a une valeur anaphorique.

Portet ses armes, mult li sunt avenans, Mais sun espïet vait li bers palmeiant,	1155
Li quens Rollant, quant il veit Sansun mort, [...] Vait le ferir li bers, quanque il pout.	1580

Encore une fois, le substantif a une VQ et que l'accent est mis sur le trait sémantique des qualités propres à un véritable chevalier.

On relève également beaucoup de cas où *baron* dans sa forme monosyllabique à VQ est employé sans article défini hors formule ou dans une autre formule que l'épithète formulaire dont il s'agissait jusque-là. C'est entre autres le cas où *ber* fait partie du prédicat 'être ber' :

N'est hom kil veit e conuistre le set Que ço ne diet que l'emperere est ber. ;	530
Li emperere est ber e cumbatant :	2737 ;

Cette construction syntaxique ne laisse pas de doute sur le fait que dans ce cas *ber* ait un emploi adjectival et que donc il exprime une VQ. Dans ces exemples il s'agit de la caractéristique donnée à un personnage important ; c'est à chaque fois une caractéristique universelle du personnage qualifié.

L'hypothèse d'une acception valorisante du substantif *baron* est prouvée dans d'autres formules qui décrivent la façon de faire d'un personnage. C'est d'abord une formule comparative avec *cume*, en guise de dépendante du prédicat :

Vait le ferir en guise de baron	1902 ;
En la grant presse or i fiert cume ber	1967 ;

Icil chevalchent en guise de baron, 3899.

Nous comprenons ces formules comme “comme un vrai chevalier”, ce qui permet de supposer la réalisation par *ber* des traits sémantiques de qualité.

Le même sens doit être exprimé par la formule ‘de baron’ qui se rapporte au sujet ou au complément d’objet :

Dist l’arcevesque : « Cist colp est de baron ! 1280 ;  
Dient Franceis : « Deus, quel doel de baron ! » AOI. 1579.

Cette formule doit être comprise de la même façon que la précédente : “d’un vrai chevalier”. Notons que les deux types de formule mentionnés peuvent décrire la ‘façon de faire’ d’un chevalier : la façon de se battre ou la façon de se comporter. Cela prouve que *ber*, *baron* à VQ n’exprime aucune qualité précise, mais toutes les qualités d’un vrai chevalier.

Enfin, le dernier cas où l’on relève le substantif *baron* est le cas d’une curieuse expression ‘resanbler baron’ :

S’il fust leials, ben resembblast barun. 3764  
Li amiralz ben resemblet barun. 3172.

Dans le premier cas, il s’agit de Ganelon qui va être jugé par Charlemagne pour avoir trahi Roland. On décrit Ganelon en parlant de son apparence et on dit que « s’il était loyal, il ressemblerait bien à un chevalier ». Cela prouve parfaitement ce que nous avons dit en parlant des qualités réalisées par *ber* dans le cas où il exprime une VQ : pour pouvoir ‘ressembler à un baron’ il faut avoir toutes les qualités requises et l’absence d’une des qualités seulement conduit à l’impossibilité de cette ‘ressemblance’. Dans le deuxième cas, on parle de l’émir Baligant. On ne peut pas dire que dans la *Chanson* les Sarrazins ne sont jamais décrits de manière positive ; pourtant, malgré toutes ses qualités, l’émir ne fait que ‘ressembler’ à un vrai chevalier.

L’analyse effectuée permet de faire les conclusions suivantes :

- (1) nous ne voyons pas de différence entre l’acception réalisée par *baron* dans les exemples étudiés dans 3.2.1 et dans ceux que nous venons d’étudier. La différence entre ces deux types d’occurrences réside dans la différence de valeurs exprimées. Ainsi, dans le premier type d’occurrences l’accent est mis sur la VD : on emploie *baron* pour désigner des chevaliers ou, plus précisément, des chevaliers haut placés. Dans les occurrences analysées dans 3.2.2., l’accent est mis sur les traits sémantiques de qualités contenues dans le mot *baron*, il exprime alors une VQ. Nous ne pourrions donc plus parler des ‘acceptions’ différentes en comparant l’emploi de *baron* décrit dans 3.2.1. et celui décrit dans 3.2.2 ;
- (2) nous ne pouvons pas dire de quelles qualités il s’agit précisément dans les cas où *baron* exprime une VQ. Ce sont probablement toutes les qualités requises pour correspondre à l’idéal d’un chevalier, chaque qualité étant indissociable de l’autre.

3.2.3. Deuxième acception. – La deuxième acception relevée se réalise dans les cas où on emploie *baron* avec le nom d'un saint. Observons les trois occurrences relevées dans la *Chanson* :

Li ber Gilie, por qui Deus fait vertuz, E fist la charte el muster de Loüm.	2096
Desur l'alter seint Sevrin le baron Met l'oliphan plein d'or e de manguns. ;	3685
Li rois en jure saint Jaqe le baron :	4680.

Dans tous les cas, il s'agit donc des saints. Pourtant, une fois de plus il est très difficile de cerner l'acception précise de *baron* dans ces exemples, surtout parce que dans deux exemples sur trois *baron* est juxtaposé à la dénomination *saint*. Nous ne pouvons donc pas dire que *baron* et *saint* sont des synonymes dans ce cas, puisque l'un ne remplace par l'autre. Nous supposons qu'il ne s'agit pas de l'acception 'chevalier' à VD dont nous avons parlé dans 3.2.1. Nous ne pensons pas non plus que *baron* réalise ici la première acception avec la VQ, puisqu'il est difficile d'imaginer que l'on puisse décrire les saints comme possédant les qualités d'un vrai chevalier.

Pourtant, il s'agit peut être quand même d'une VQ, surtout que l'on retrouve la construction syntaxique de l'épithète formulaire avec l'article défini en préposition ou en postposition. Nous supposons alors que si, appliqué à un chevalier, *baron* exprime les qualités principales d'un chevalier, appliqué aux saints, il exprimerait les qualités d'un saint ou plutôt marquerait l'intensité de ses qualités. Autrement dit, on pourrait comprendre *le baron saint Pierre* comme "le pleinement Saint-Pierre". Cela nous permet de supposer que l'acception du substantif *baron* peut absorber les traits sémantiques de qualités contenues dans le substantif auquel il est appliqué et exprimer alors l'intensité particulière de ces qualités.

#### 4. Conclusions provisoires. Le substantif *baron* comme mot à sémantisme large

Nous avons démontré que, quand il exprime une VQ, l'acception réalisée par le substantif *baron* est difficile à cerner. Ainsi, dans le cas de la première acception avec la VQ, nous ne pouvons pas dire de quelles qualités il s'agit précisément et supposons que ce sont probablement toutes les qualités requises pour correspondre à l'idéal d'un vrai chevalier. Nous avons vu également que le substantif *baron* a la possibilité d'absorber les traits sémantiques de qualités contenues dans le substantif auquel il est appliqué et exprimer l'intensité particulière de ces qualités.

La difficulté de cerner l'acception du substantif étudié permet donc de parler d'une structure sémantique floue qui semble être en lien avec la pensée médiévale. Un homme moderne distinguerait la dénomination 'chevalier' et l'expression des qualités d'un vrai chevalier comme des acceptions différentes. Il distinguerait aussi

“courageux” de “beau” et de “loyal”. Mais dans le cadre du style épique, on ne pouvait pas désigner comme ‘chevalier’ quelqu’un qui ne possédait pas toutes les qualités d’un véritable chevalier : le courage, la beauté, la loyauté. Ce phénomène semble être apparenté à celui décrit par Natalia Feoktistiva à propos du substantif *broga* en ancien anglais. Nous supposons alors que certaines notions, considérées comme distinctes par l’homme moderne, étaient associées dans un même lexème par l’homme du Moyen Âge.

Il semble nécessaire alors, dans certains cas, de distinguer la polysémie du français moderne et celle de l’ancien français. Pour les mots avec le même type de structure que celle du substantif *baron*, nous proposons d’utiliser le terme de Feoktistova, le sémantisme large.

#### 4. Perspectives d’étude

Cette conclusion, toute provisoire, est le point de départ, à partir d’un corpus restreint, d’une recherche plus large. Il faut assurément l’étayer en confrontant ces conclusions à une structure sémantique des autres dénominations féodales et à un corpus plus important qui s’étendrait sur plusieurs siècles et comporterait des textes de genres différents. Le sémantisme large paraît en tout cas un moyen intéressant d’analyser les processus d’évolution sémantique.

EPHE, équipe SAPRAT

Zinaida GEYLIKMAN

#### Références bibliographiques

- Andrieux-Reix, Nelly, 1997. « Sur des vers anciens faire du nouveau. Aspects du vocabulaire des chansons de geste tardives », *Les formes du sens. Études de linguistique française, médiévale et générale offertes à Robert Martin à l’occasion de ses 60 ans*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 21-29.
- Benveniste, Émile, 1974. *Problèmes de linguistique générale*, t.II, Paris, Gallimard.
- Bloch, Marc, 1982 [1939-1940]. *La société féodale*, Paris, Albin Michel.
- Феоктистова, Наталья, 1984. *Формирование семантической структуры отвлеченного имени (на материале древнеанглийского языка)*, Ленинград, Из-во Лен.Ун-та.
- Le Goff, Jacques, 2005. *Héros et merveilles au Moyen Âge*, Paris, Éditions du Seuil.
- Гуревич, Арон, 1984 [1972]. *Категории средневековой культуры*, Москва, Искусство.
- Jonin, Pierre (ed.), 2007. *La Chanson de Roland*, Paris, Gallimard.
- Kleiber, Georges, 1990. *La sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*, Paris, PUF.
- Martin, Robert, 1983. *Pour une logique de sens*, Paris, PUF.
- Matoré, Georges, 1985. *Le vocabulaire de la société médiévale*, Paris, PUF.
- Ménard, Philippe, 1994. *Syntaxe de l’ancien français*, Bordeaux, Bière.

Nyckees, Vincent, 1998. *La sémantique*, Paris, Belin.

Rastier, François, 1989. *Sens et textualité*, Paris, Hachette.

Ullmann, Stephen, 1952. *Précis de sémantique française*, Berne, A.Francke.

Victorri, Bernard / Fuchs, Catherine, 1996. *La polysémie : construction dynamique de sens*, Paris, Hermès.

# Evolución léxico-semántica de *desviar(se)*: Una aproximación desde la Semántica Cognitiva Diacrónica y el Lexicón Generativo\*

## 1. Introducción

Este trabajo se centra en el estudio del significado del verbo *desviar(se)* desde una perspectiva diacrónica y propone un análisis del mismo como un verbo de movimiento direccional (VMD) que, en todas sus acepciones, lleva implícita una trayectoria de alejamiento.

Con el propósito de corroborar la hipótesis de partida de esta investigación, se han examinado las documentaciones de este verbo que recogen el CORDE y el CE mediante la combinación de dos modelos teóricos que, complementados, ofrecen una visión mucho más amplia de los aspectos que aquí se pretende investigar: la Semántica Cognitiva Diacrónica y el Lexicón Generativo.

## 2. Semántica Cognitiva Diacrónica de *desviar(se)*

Iniciamos nuestro estudio con un análisis de la evolución semántica de *desviar(se)* que toma en consideración el origen etimológico de esta forma y, a partir de las distintas acepciones documentadas en el CORDE y el CE, traza la evolución de su significado siguiendo los parámetros de la Semántica Cognitiva Diacrónica.

### 2.1. La Semántica Cognitiva Diacrónica<sup>1</sup>

Adoptamos el modelo de la Semántica Cognitiva Diacrónica desde la perspectiva en que lo presenta Geeraerts (1997), quien parte de la Teoría de Prototipos para explicar el cambio semántico diacrónico.

---

\* Este trabajo ha sido financiado por una beca del Programa de Formación de Profesorado Universitario del Ministerio de Educación, Cultura y Deporte (AP2012-1445), y por el proyecto de investigación «Periferias y cambio lingüístico: descripción, teoría y aplicaciones» (FFI2011-29440-C03-02). Agradezco a las Dras. Montserrat Batllori, Isabel Pujol y Avelina Suñer los comentarios y sugerencias en torno a esta investigación. También quiero dar las gracias a los Dres. Jaume Mateu y Víctor Acedo-Matellán por sus siempre acertadas observaciones. Los errores que pueda contener esta aportación son atribuibles únicamente a mí.

<sup>1</sup> Para una introducción más detallada a este modelo teórico, véase —además de Geeraerts (1997)— Fernández Jaén (2006, 132-134) y Montserrat i Buendia (2007, 41-50).

Geeraerts afirma que la polisemia es el reflejo sincrónico del cambio semántico diacrónico y la describe como una red de significados diferentes que se asocian de manera directa o indirecta con el significado central de la categoría (concebido como el prototipo).

Según este autor, existen cuatro efectos de prototipicidad que permiten explicar los distintos cambios semánticos que puede experimentar una pieza léxica (cf. Geeraerts 1997, 22):

- (a) diferencias en el grado de representatividad entre los miembros de una categoría (no-igualdad en la extensión);
- (b) agrupación de los significados por aire de familia y por superposición (no-igualdad en la intensidad);
- (c) fluctuaciones en los límites de una categoría (no-discrecionalidad en la extensión); y
- (d) ausencia de definiciones en términos de «condiciones necesarias y suficientes» (no-discrecionalidad en la intensidad).

De este modo, los cambios en el significado de una categoría pueden identificarse con:

- (i) modulaciones de centros prototípicos (cambio semántico relacionado con el primer efecto de prototipicidad);
- (ii) alteraciones de la agrupación de sentidos por aire de familia (cambio semántico relacionado con el segundo efecto de prototipicidad);
- (iii) cambios semánticos efímeros —*poligénesis semántica*— (cambio semántico relacionado con el tercer efecto de prototipicidad); y
- (iv) cambios semánticos que dependen del conocimiento enciclopédico de los hablantes (cambio semántico relacionado con el cuarto efecto de prototipicidad).

Asimismo, Geeraerts (1997, 93) defiende la necesidad de distinguir entre las causas que provocan el cambio semántico y los mecanismos que lo posibilitan. Entre las primeras, destaca la *expresividad* y la *eficiencia*; y entre los segundos, incluye la *metáfora*, la *metonimia*, la *generalización* y la *especialización*.

Con todo, este marco teórico permite poner en relación las distintas acepciones desarrolladas por una pieza léxica a lo largo de la evolución e identificar las causas y los mecanismos cognitivos que actúan en sus transformaciones semánticas.

## 2.2. *Evolución semántica de desviar(se)*

*Desviar(se)* es un verbo parasintético de creación romance que surgió a partir de la adjunción del prefijo *des*<sup>2</sup>, que indica alejamiento, al sustantivo *vía*, que alude al

<sup>2</sup> *Des-* es un prefijo romance que amalgama los valores de los prefijos latinos *dis-*, *de-* y *ex-*, a los que desplazó en los procesos de derivación (cf. Brea 1976, 331-336).

‘camino por donde se transita’ (cf. DRAE s.v. *vía*)<sup>3</sup>. Estamos, pues, ante un VMD con una Trayectoria de alejamiento inherente al prefijo, *des-*, y cuya base, *ví(a)*, alude al punto de referencia de dicha trayectoria<sup>4</sup>.

El significado prototípico de este verbo, ‘desplazamiento lejos de la vía’, se deduce de su estructura morfológica y se asocia con la imagen conceptual de una Figura que se desplaza siguiendo una trayectoria cuyo punto de partida coincide con la *vía* (esto es, la trayectoria) que seguía la Figura antes de iniciar el desplazamiento denotado por *desviar(se)*<sup>5</sup>. Esta acepción prototípica podrá entenderse de manera literal, como en el ejemplo de (1a), donde el Fondo del desplazamiento se corresponde con una vía física; o de manera figurada, como en el enunciado incluido en (1b), donde el Fondo del desplazamiento se corresponde con una vía abstracta:

- (1) Uso de *desviar(se)* en la acepción ‘desplazar(se) lejos de la vía’
- (a) En las tierras yermas usaron ascender fachas de noche en las sierras, por que los uian-  
dantes, catando a ellas, no desuiassen de su caminon i fuessen acofondimiento. (CORDE,  
1240-1272)
- (b) Et Venus estonces del so saber en el amor de Phebo contra Leucothoe & tantol enamoro  
della que fizo desuiar del sentido en que antes andaua (CORDE, 1275)

A partir de este primer significado surgió la acepción expresada en los ejemplos de (2): ‘desplazamiento lejos de’. El mecanismo cognitivo que posibilita la aparición de este nuevo sentido es la *generalización*, que opera cuando un nuevo significado incorpora el significado del cual se deriva y amplía su dominio original.

- (2) Uso de *desviar(se)* en la acepción ‘desplazar(se) lejos de’
- (a) El moro quando uio al Conde quisieral foyr. & desuiar se dell si pudiera. (CORDE, 1270-  
1284)
- (b) porque tanto debemos a Dios por los peligros que de nosotros desvíá, como por las gran  
des mercedes que cada día nos hace. (CE, 1513)

El verbo que nos ocupa desarrolló una tercera acepción, ‘hacer que un evento no acontezca’, que lleva una negación implícita y es una extensión metafórica de la segunda acepción donde se reinterpreta la lejanía como ausencia. Este valor, recogido en los ejemplos de (3), lo documentamos a lo largo de la Edad Media y hasta

<sup>3</sup> Este verbo cuenta con un antecedente en latín tardío: el verbo *DEUIO*, ‘desviarse del camino recto’ (cf. Gaffiot, s.v. *DEUIO*), formado sobre *DEVIUS*, adjetivo que es fruto de la unión del prefijo latino *DE-*, que expresa fundamentalmente ‘alejamiento de un punto de referencia’ (cf. García Hernández 1980, 145-151; y Brachet 2000), al sustantivo *VIA* (cf. Gaffiot, s.v. *DEVIUS*).

<sup>4</sup> Talmy (1985: 61-62 y 2000, II: 25-27) descompone el evento de movimiento en cuatro elementos básicos que conforman su estructura central (*core-structure*): Figura, Fondo, Trayectoria y Movimiento; y dos elementos prescindibles: Manera y Causa. Partiendo de esta configuración, asumimos que el verbo *desviar(se)* expresa el Fondo del evento de movimiento en la raíz verbal, *ví(a)*, y lexicaliza la Trayectoria en el prefijo *des-*.

<sup>5</sup> El rasgo distintivo de *desviar(se)* frente a los demás VMD que implican trayectorias de alejamiento es la identificación del origen de la trayectoria inherente a su significado con la trayectoria de un evento de movimiento previo.

el siglo XVI, y es un sentido que *desviar(se)* comparte con *evitar* y que supone que desde finales del siglo XIV (cuando *evitar* pasa a formar parte del léxico del castellano) y hasta finales del siglo XVI (cuando *desviar(se)* pierde esta tercera acepción) estas dos voces pueden funcionar como sinónimas, como se muestra en (4).

- (3) Uso de *desviar(se)* en la acepción ‘hacer que un evento no acontezca’
- (a) E començaron a fablar en leatad. & departir que entre tan parientes aquella nemiga tan grand non se podrie fazer sin mal estança & sin quebrantamiento de leatad. & que no fuesse en quanto ellos lo pudiessen desuiar. (CE, 1270)
- (b) E sean çiertos que si les verná boluntad ho deseo de lo trasladar sin las glosas, que les viene por temptaçión e subgeçión diabólica, queriendo desviar non llegue a notiçia de los leedores la fructuosa doctrina en las glosas contenida. (CORDE, 1427-1428)
- (4) Uso de *desviar(se)* y *evitar* como sinónimos
- (a) ruben conel grand amor por ser su hermano / & piedat que ele auia afin de desuiar que non muriese dixo que lo echasen en vn pozo sin agua que estaua alli de otro tiempo. (CE, 1462)
- (b) Ca yo, Señor, por servicio vuestro y bien de vuestros Reynos, y por evitar que vuestra Corona y patrimonio non se desminuya, y assimesmo por servir y complacer al Señor Rey de Navarra, a mí me plase de dexar luego las mis villas de Haro y Belforado que Vuestra Alteza me dio. (CORDE, 1439)

Siguiendo los razonamientos de Geeraerts (1997, 92-93), defendemos que la causa de la aparición de esta nueva acepción es la *expresividad*, es decir, la necesidad por parte de los hablantes de expresar este concepto, pues *evitar* no entra en el léxico castellano hasta finales del siglo XIV y su uso no se consolida hasta el siglo XVI.

Asimismo, la causa de que *desviar(se)* haya acabado perdiendo la acepción negativa que desarrolló en castellano medieval es que dejaron de darse las necesidades expresivas que motivaron su aparición, puesto que la consolidación del uso del verbo *evitar* a lo largo del siglo XVI hace innecesario que *desviar(se)* exprese este valor.

De hecho, en el español actual la única acepción productiva de *desviar(se)* es el valor prototípico ‘desplazar(se) lejos de la vía’ y sus correspondientes usos metafóricos (tales como «desviar la atención», «desviar(se) de un propósito/de un tema», etc., que implican abandonar una dirección determinada); y la acepción (2), ‘desplazar(se) lejos de’, que acerca este verbo a voces como *apartar(se)* o *alejar(se)*, no se ha conservado.

### 3. Una aplicación del Lexicón Generativo al análisis de *desviar(se)*

Con el propósito de explicar desde un punto de vista composicional los cambios que se producen en el significado de *desviar(se)* a lo largo de la evolución, dedicamos la segunda parte del trabajo al análisis de los datos desde la perspectiva del Lexicón Generativo.

### 3.1. El Lexicón Generativo<sup>6</sup>

La teoría del Lexicón Generativo propuesta por Pustejovsky (1995) defiende que el léxico no es un componente estático de la gramática sino un nivel dinámico y con gran capacidad generativa.

Según este modelo, las palabras en el léxico están infraespecificadas (*underspecified*), es decir, no tienen definiciones específicas que las limiten a un único significado y a una única estructura sintáctica, sino que se identifican con una serie de valores esenciales que las capacitan para tomar distintos sentidos y formar parte de diferentes configuraciones sintácticas. Desde este punto de vista, las diversas acepciones que puede tomar una palabra, así como las distintas realizaciones sintácticas que esta puede alcanzar, deben estar potencialmente incluidas en una única entrada léxica.

Pustejovsky organiza la información sub-léxica de cada unidad lingüística en cuatro niveles de representación que interactúan entre ellos:

- (a) Estructura Argumental (EA), que especifica el número y el tipo de argumentos de una pieza léxica;
- (b) Estructura Eventiva (EE), que caracteriza el tipo de evento básico que denota (estado, proceso o transición) y su estructura interna;
- (c) Estructura de *Qualia* (EQ), que contiene los aspectos básicos de su significado codificados en cuatro roles o *qualia*: el agentivo, el constitutivo, el formal y el télico; y
- (d) Estructura de Herencia Léxica, que es el nivel donde interactúan las estructuras sub-léxicas de las unidades del léxico.

Asimismo, propone la existencia de una serie de mecanismos generativos que conectan estos cuatro niveles y velan por la correcta formación e interpretación de las palabras, sintagmas y oraciones; tales como la *Coacción y Cambio de Tipos* (*Coercion and Type Shifting*), el *Ligamiento Selectivo* (*Selective Binding*), y la *Co-composición* (*Co-composition*).

Este modelo, que se fija en los aspectos composicionales de la semántica, permite explicar el cambio diacrónico a partir de la interacción de las estructuras sub-léxicas de las palabras cuando éstas se insertan en un determinado contexto sintáctico.

### 3.2. Análisis de desviar(se)

Desde la perspectiva del modelo teórico que seguimos en esta parte del trabajo, *desviar(se)* contará con una única entrada léxica infraespecificada capaz de prever su polisemia y su comportamiento sintáctico.

La entrada léxica que proponemos para *desviar(se)*, incluida en (5), se organiza en tres niveles de representación:

<sup>6</sup> Véase De Miguel (2004) y Batiukova (2008) —además de Pustejovsky (1995)— para una presentación más amplia de este modelo teórico.

- (a) la EA, que explicita que el verbo rige tres argumentos: uno referido a la causa del movimiento, x; uno referido al objeto que experimenta el movimiento, y; y uno referido a la trayectoria de origen que sigue el objeto en movimiento, z;
- (b) la EE, que indica que *desviar(se)* es una transición (evento complejo que incluye las realizaciones y los logros de la clasificación de Vendler, 1967) compuesta por una primera fase de proceso y una fase final de estado; y
- (c) la EQ, que consta de un rol agentivo que explicita que *desviar(se)* es un verbo causativo, un rol constitutivo que pone de manifiesto que dicho verbo implica direccionalidad, y un rol formal que señala que *desviar(se)* conlleva un estado resultante.

(5) Entrada léxica infraespecificada de *desviar(se)*

<i>Desviar(se)</i>										
EA=	<table style="border: none;"> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; border-right: 1px solid black; padding: 0 5px;">Arg1: x (causa)</td> <td style="padding: 0 5px;">}</td> <td style="padding: 0 5px;">7</td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; border-right: 1px solid black; padding: 0 5px;">Arg2: y (objeto/individuo)</td> <td style="padding: 0 5px;">}</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; border-right: 1px solid black; padding: 0 5px;">D-Arg1: z (trayectoria de origen)</td> <td style="padding: 0 5px;">}</td> <td></td> </tr> </table>	Arg1: x (causa)	}	7	Arg2: y (objeto/individuo)	}		D-Arg1: z (trayectoria de origen)	}	
Arg1: x (causa)	}	7								
Arg2: y (objeto/individuo)	}									
D-Arg1: z (trayectoria de origen)	}									
EE=	<table style="border: none;"> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; border-right: 1px solid black; padding: 0 5px;">e1: proceso</td> <td style="padding: 0 5px;">}</td> <td style="padding: 0 5px;">8</td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; border-right: 1px solid black; padding: 0 5px;">e2: estado</td> <td style="padding: 0 5px;">}</td> <td></td> </tr> </table>	e1: proceso	}	8	e2: estado	}				
e1: proceso	}	8								
e2: estado	}									
EQ=	<table style="border: none;"> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; border-right: 1px solid black; padding: 0 5px;">agentivo: <i>desviar_acto</i> (e1, x, y)</td> <td style="padding: 0 5px;">}</td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; border-right: 1px solid black; padding: 0 5px;">constitutivo: +dirección</td> <td style="padding: 0 5px;">}</td> </tr> <tr> <td style="border-left: 1px solid black; border-right: 1px solid black; padding: 0 5px;">formal: <i>desviar_resultado</i> (desviado de) (e2, y, z)</td> <td style="padding: 0 5px;">}</td> </tr> </table>	agentivo: <i>desviar_acto</i> (e1, x, y)	}	constitutivo: +dirección	}	formal: <i>desviar_resultado</i> (desviado de) (e2, y, z)	}			
agentivo: <i>desviar_acto</i> (e1, x, y)	}									
constitutivo: +dirección	}									
formal: <i>desviar_resultado</i> (desviado de) (e2, y, z)	}									

Cuando *desviar(se)* se combina con sus argumentos a nivel sintáctico participa de una alternancia causativa y puede funcionar como transitivo-causativo, en cuyo caso rige un argumento externo referido a la causa y un argumento interno referido al objeto en movimiento—como en el ejemplo (6a)—; o bien como inacusativo (uso que conlleva la adición de un pronombre reflexivo a la forma verbal), en cuyo caso rige un argumento interno referido al objeto en movimiento y deja el argumento referido a la causa sin realización sintáctica —como en el ejemplo (6b).

(6) Ejemplos de la alternancia causativa de *desviar(se)*<sup>7</sup>

- (a) El escudero<sub>Suj.</sub> los<sub>OD</sub> desvió del camino<sub>CRP</sub> para los guiar, y esto hacía por una costumbre que avía aí adelante en un castillo por do el cavallero avía de ir. (CORDE: 1482-1492)
- (b) Mas los cavalleros de las armas de las sierpes, como vieron el campo despachado, y que no quedava defensa ninguna, desviáronse todos tres<sub>Suj.</sub> del camino<sub>CRP</sub> por donde cuidavan qu'el Rey tomaría, (CORDE: 1482-1492)

La alternancia causativa que presenta este verbo puede explicarse composicionalmente a partir de su estructura sub-léxica. La interpretación causativa se activa cuando el verbo se construye junto a un argumento externo que focaliza el primer subevento causativo de su EE. Por el contrario, cuando el verbo no se construye junto a un argumento externo referido a la causa el primer subevento causativo y el argumento asociado a él quedan en la sombra, y el argumento interno se reinterpreta como Sujeto.

<sup>7</sup> «Suj.» es abreviatura de Sujeto, «OD» es abreviatura de Objeto Directo, y «CRP» es abreviatura de Complemento de Régimen Preposicional.

A todo esto hay que añadir que la tercera acepción de *desviar(se)*, ‘hacer que un evento no acontezca’, no puede deducirse de la entrada léxica propuesta, pues este verbo selecciona argumentos internos de tipo objeto o individuo (entidades susceptibles de experimentar movimiento), lo que excluye los casos en que el verbo se construye junto a argumentos de tipo evento. Esto supone, en principio, la imposibilidad de encontrar el verbo *desviar(se)* junto a argumentos de tipo evento; pero, como muestra el ejemplo de (7), dicha combinación es posible:

- (7) Señor, merçed te pido, Tú quieras ayudar/ al omne que se pueda destas cosas guardar;/ ca si lo non guardares, non se puede *desuiar/ que non entropieçe en caso de culpar*<sub>OD</sub>. (CORDE: 1378-1406)

Lo que posibilita que el ejemplo de (7) no sea agramatical es el mecanismo de la *co-composición*, que actúa cuando el elemento regido modifica los rasgos semánticos del elemento rector y genera una estructura nueva para el conjunto formado por el elemento rector y el elemento regido. Así pues, el conjunto <desviar + evento> dará lugar a una nueva estructura sub-léxica y, por tanto, a un nuevo significado que el verbo no tenía lexicalizado.

- (8) Estructura sub-léxica del conjunto <desviar + evento>

(	<i>Desviar un evento</i>	)
EA=	[ Arg1: x (causa) Arg2: y (evento) ]	)
EE=	[ e1: proceso e2: estado ]	)
EQ=	[ agentivo: desviar un evento_acto (e1, x, y) constitutivo: -dirección, +negación formal: desviar un evento_resultado (estar-desviado el evento) (e2, y) ]	)

Sin embargo, no todos los casos en que *desviar* se construye junto a un argumento de tipo evento<sup>8</sup> desencadenan el significado negativo ‘hacer que un evento no acontezca’, pues en enunciados como los de (9) el verbo mantiene su significado direccional.

- (9) E cierto es que entre las otras inclinaciones que la natura en nos puso vna es que somos inclinados a *desuiar de nos*<sub>CRP</sub> qualquier daño<sub>OD</sub>. (CE: 1456)

En estos casos, el mecanismo que actúa es la *coacción y cambio de tipos*, que permite el cambio del tipo semántico asociado a una pieza léxica en función de los requisitos semánticos del elemento que la rige. Es decir, lo que sucede en estos casos es que el verbo *desviar(se)* (elemento rector) «coacciona» a su argumento (elemento regido) para que cambie su tipo semántico de evento a objeto.

<sup>8</sup> Entendemos como eventos tanto las proposiciones subordinadas como los SSNN que hacen referencia a acontecimientos, tales como guerras, muertes, viajes, etc.

Visto esto, es lícito preguntarse por qué en casos como los de (7) el verbo y su argumento se «co-componen» y generan una acepción nueva, mientras que en casos como los de (9) el verbo, pese a construirse junto al mismo tipo de argumento, se mantiene como un VMD y «coacciona» a su argumento para que se reinterprete como una entidad susceptible de experimentar movimiento. Pues bien, aquello que marca la diferencia entre enunciados como los de (7) y enunciados como los de (9) es la presencia de un CRP que indica dirección en los segundos y la ausencia de dicho complemento en los primeros. Es decir, lo que impide que en (9) actúe el mecanismo de *co-composición* es la presencia explícita de un complemento direccional, puesto que no es lícito reanalizar el verbo *desviar* como un verbo que no implica direccionalidad cuando se construye junto a un complemento que focaliza precisamente este rasgo de su estructura sub-léxica.

#### 4. Conclusiones

A lo largo de estas páginas se ha trabajado en la reconstrucción de la evolución léxico-semántica del verbo *desviar(se)* con el propósito no sólo de describir los cambios semánticos experimentados por esta forma en la historia de la lengua española, sino de explicar las causas y los mecanismos lingüísticos que posibilitaron tales modificaciones de significado.

La primera parte del trabajo (§2), que sigue en líneas generales el modelo de la Semántica Cognitiva Diacrónica desarrollado por Geeraerts (1997), ha puesto de manifiesto que el significado prototípico de *desviar(se)*, ‘desplazar(se) lejos de la vía’, es composicional y surge de su estructura morfológica; y ha permitido identificar dos acepciones que el verbo no conserva en la lengua actual: ‘desplazar(se) lejos de’, que mantiene la idea direccional de alejamiento; y ‘hacer que un evento no acontezca’, que transforma la idea direccional de alejamiento en negación.

La segunda parte (§3), centrada en la descomposición léxica de *desviar(se)* a partir de la teoría del Lexicón Generativo de Pustejovsky (1995), da cuenta de la alternancia causativa del verbo y de sus cambios léxico-semánticos desde un punto de vista composicional, lo que supone una explicación complementaria del cambio semántico diacrónico a la expuesta en la primera parte del trabajo.

Estamos, pues, ante un VMD que lleva implícita una trayectoria con una direccionalidad concreta, la de alejamiento con respecto a la *vía*, que subyace a todas las acepciones que *desviar(se)* ha desarrollado a lo largo de la evolución y que se desprende de su estructura morfológica.

## Bibliografia

- Acedo-Matellán, Víctor, 2010. *Argument structure and the syntax-morphology interface. A case study in Latin and other languages*, Doctoral Dissertation, Barcelona, Universitat de Barcelona.
- Acedo-Matellán, Víctor/Mateu, Jaume, 2009. «L'expressió dels esdeveniments de canvi: del llatí al català», in: Rafel, Joan (ed.), *Diachronic Linguistics*, Girona, Documenta Universitaria, 473-496.
- Batiukova, Olga, 2006. *Del léxico a la sintaxis: aspecto y qualia en la gramática del ruso y del español*, Doctoral Dissertation, Madrid, Universidad Autónoma de Madrid.
- Batiukova, Olga, 2008. «Morfología: del léxico a la sintaxis oracional», in: *Actas del VIII Congreso de Lingüística General*, Madrid, Universidad Autónoma de Madrid. Available online at <[www.llf.uam.es/clg8/actas/index.html](http://www.llf.uam.es/clg8/actas/index.html)>
- Brachet, Jean-Paul, 2000. *Recherches sur les préverbes de- et ex- du Latin*, Bruxelles, Latomus.
- Brea, Mercedes, 1976. «Prefijos formadores de antónimos negativos en el español medieval», *Verba: Anuario galego de filoloxía*, 3, 319-341.
- CE = Davies, Mark. *Corpus del Español*. <[www.corpusdelespanol.org](http://www.corpusdelespanol.org)>
- Cifuentes, José Luis, 1999. *Sintaxis y semántica del movimiento. Aspectos de Gramática Cognitiva*, Alicante, Instituto de cultura Juan Gil-Albert.
- CORDE = *Corpus Diacrónico del Español*. <[corpus.rae.es/cordenet.html](http://corpus.rae.es/cordenet.html)>
- DCECH = Corominas, Joan/Pascual, José Antonio, 1980-1991. *Diccionario crítico etimológico castellano e hispánico*, Madrid, Gredos.
- De Miguel, Elena, 2004. «Qué significan aspectualmente algunos verbos y qué pueden llegar a significar», in: Cifuentes, José Luis/Marimón, Carmen (ed.), *Estudios de Lingüística: el verbo*, Alicante, Universidad de Alicante, 167-206.
- DRAE = RAE, 2003. *Diccionario de la Lengua Española*, Madrid, RAE-Espasa Calpe. <[www.rae.es](http://www.rae.es)>
- Fernández Jaén, Jorge, 2006. «Semántica cognitiva diacrónica de acostarse», *ELUA* 20, 131-148.
- Gaffiot = Gaffiot, Félix, 1934. *Dictionnaire illustré latin-français*, Paris: Hachette.
- García Hernández, Benjamín, 1980. *Semántica estructural y lexemática del verbo*, Reus, Avesta.
- Geeraerts, Dirk, 1997. *Diachronic Prototype Semantics: A Contribution to Historical Lexicology*, Oxford, Clarendon Press.
- Geeraerts, Dirk, 2010. *Theories of Lexical Semantics*, Oxford, Oxford University Press.
- Jackendoff, Ray, 1990. *Semantic Structures*, Cambridge, MA: MIT Press.
- Montserrat i Buendía, Sandra, 2007. *La semàntica diacrònica cognitiva: una aplicació a propòsit de venir, arribar i aplegar (segles XII-XVI)*, Doctoral Dissertation, Alacant, Institut Interuniversitari de Filologia Valenciana/ Barcelona, Publicacions de l'Abadia de Montserrat – IEC.
- Morimoto, Yuko, 2001. *Los verbos de movimiento*, Madrid, Visor Libros.
- Pustejovsky, James, 1995. *The Generative Lexicon*, Cambridge, MA, MIT Press.
- Talmy, Leonard, 1985. «Lexicalization patterns: Semantic structure in lexical forms», in: Shopen, Timothy (ed.), *Language typology and syntactic description* (vol. III): *Grammatical categories and the lexicon*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Talmy, Leonard, 2000. *Toward a Cognitive Semantics*, Cambridge, MA, MIT Press.
- Vendler, Zeno, 1967. *Linguistics in philosophy*, New York, Cornell University Press, Ithaca.



# Le gérondif et la postériorité : une analyse de quelques occurrences où le gérondif exprime la conséquence

## 1. Introduction

Le gérondif est une des formes de complément circonstanciel parmi les plus fréquentes du français moderne (Halmøy 2003, 3). Cette forme verbale est impersonnelle, atemporelle et normalement associée à une prédication surordonnée complète, dans laquelle se trouvent son sujet et sa temporalité. Il est reconnu que le gérondif, [*en V-ant*], n'encode pas de valeurs adverbiales spécifiques :

C'est par commodité seulement que l'on peut parler du « sens » du gérondif. Le gérondif en soi, qui garde toujours la même forme [*en V-ant*] est non-marqué quant aux effets de sens... (Halmøy 2003, 87)

[...] le gérondif, comme reconnaissent la plupart des commentateurs, n'exprime pas une relation discursive ou une valeur circonstancielle déterminée. Il apparaît au contraire comme étant une sorte de « caméléon circonstanciel » qui prend telle ou telle interprétation selon son environnement. (Kleiber 2009, 11)

Par conséquent, les valeurs circonstancielle<sup>1</sup> sont calculées à partir de la relation sémantique qui s'installe entre les deux prédications en question, ce qui permet qu'un même syntagme gérondif s'interprète différemment en fonction de la prédication régissante (Halmøy 2003, 88) :

- (1) Zoé est partie en claquant la porte. (manière)
- (2) Zoé a réveillé son petit frère en claquant la porte. (cause)
- (3) Zoé aurait réveillé son petit frère en claquant la porte. (condition)

Dans la relation sémantique entre la prédication régissante (PR) et la prédication gérondive (PG), celle-ci dénote souvent un procès simultané par rapport à celui que dénote la prédication régissante : *Elle lit le journal en attendant le bus*. PG peut aussi dénoter un procès antérieur au procès que dénote PR : *En travaillant, tu réussiras*.

---

<sup>1</sup> Les valeurs circonstancielle attribuées au gérondif sont (i) la concomitance : *Elle boit du café en lisant le journal*, (ii) la manière : *Il sort en courant*, (iii) la cause : *Il s'est brisé le crâne en tombant du précipice*, (iv) la concession : *Il l'avait vue tout en sachant qu'elle était morte*, (v) la condition : *En se mariant avec elle, il serait riche*, (vi) le moyen : *Elle s'est emparée des diamants en cassant la vitre* et (vii) le repère temporel : *En quittant l'appartement, elle avait fermé à clé*. Voir aussi Halmøy (1982 et 2003), Gettrup (1977), Kleiber (2007a).

En revanche, plusieurs spécialistes affirment unanimement que le gérondif [*en V-ant*] bloque la relation de postériorité temporelle et/ou logique :

La construction gérondive [...] ne peut pas non plus exprimer les relations de postériorité logique, comme le but, la finalité, la conséquence ou le résultat. (Halmøy 2003, 89)

[...] S'il peut exprimer en plus de la cause, la condition et le moyen, le gérondif, comme l'a mis en relief Halmøy (2003), ne peut pas s'appliquer à la proposition « postérieure », qui découle de celle à laquelle il peut s'appliquer. Il est récalcitrant à toute postériorité, qu'elle soit temporelle ou logique. (Kleiber 2009, 18)

Cet article vise à étudier les occurrences<sup>2</sup> du gérondif qui nous incitent à remettre en question sa prétendue inaptitude à dénoter un procès temporellement ou logiquement postérieur de *conséquence* à celui de la proposition qui le régit, comme p. ex. *Il se lève en renversant la chaise*.

L'arrière-plan théorique est exposé comme suit. La section (2.1.) résumera la discussion sur la simultanéité comme invariant sémantique du gérondif. Ensuite, dans (2.2.), nous présenterons une définition de la causalité utilisée dans notre analyse avant de discuter, dans la section (2.3.), l'explication donnée par Kleiber de l'impossibilité du syntagme d'établir une relation de postériorité (temporelle ou logique).

La section (3.) présentera les résultats de l'analyse des occurrences relevées.

## 2. Arrière-plan théorique

### 2.1. La question de la simultanéité comme invariant sémantique du gérondif

Une question sur laquelle les spécialistes du gérondif manifestent un certain désaccord est celle de la simultanéité comme sémantisme de base du gérondif. Les grammairiens constatent que le gérondif marque la simultanéité ou bien la concomitance :

Le gérondif [...] indique un procès en cours de réalisation simultanément par rapport au procès exprimé par le verbe principal (Il travaille en chantant). (Riegel et al. 1994, 592)

Le gérondif présent, qu'on appelle souvent gérondif tout court, marque la concomitance par rapport au fait exprimé par le verbe principal. (Grevisse, § 927 a)

Gettrup (1977, 210) constate que la simultanéité n'est parfois que partielle, et que, dans ces cas, il est plutôt question d'adjacence.

[...] de toute façon, il est impossible de maintenir l'hypothèse que le gérondif exige que les deux actions se recouvrent au moins partiellement. (Gettrup 1977, 229)

Kleiber (2011) présente encore des exemples qui réfutent la thèse de la simultanéité :

<sup>2</sup> Occurrences relevées dans un corpus d'environ 800 000 mots, composé de textes littéraires publiés entre 1942 et 2007.

[...] même si la thèse de la simultanéité a pour source toute naturelle l'absence d'indication temporelle du procès au gérondif et sa subordination à la prédication principale – ce qui donne à penser qu'il va hériter du temps du procès de la principale – il n'est pas pertinent de lui accorder comme sens premier celui de la simultanéité temporelle. De nombreux cas, relevé par Gettrup (1977) et Halmøy (1982 et 2003), contreviennent au « en même temps » et militent pour l'abandon du sens de simultanéité temporelle.

Se basant sur la théorie de la pertinence (Wilson 2003 ; Carston 2004), Alain Rhis défend la thèse de la simultanéité en montrant que le gérondif permet l'adjacence, lorsqu'elle s'interprète comme :

[...] une forme de simultanéité fondée sur l'extension de la dénotation littérale d'un des prédicats en jeu. Ce mécanisme d'ajustement pragmatique garantit d'ailleurs que la proposition reçoive une interprétation pertinente. (Rhis 2009 : 197-214)

[...] notre hypothèse prédit en effet que lorsque la dérivation de l'état résultant n'est pas pertinente pour l'accomplissement de l'événement principal (c'est-à-dire lorsqu'une contiguïté temporelle stricte est requise), le gérondif est impossible. (Rhis 2012 : 51-52)

A la suite de Gettrup (1977), de Halmøy (1982 et 2003) et de Kleiber (2011), nous optons pour la condition d'adjacence ou de contiguïté temporelle : les deux procès représentés par le syntagme gérondif et la prédication régissante n'ont pas besoin de se recouvrir totalement mais ils ne peuvent pas être disjoints temporellement.

## 2.2. *La relation causale*

Dans toutes les occurrences où le gérondif exprime la conséquence, le verbe de la PR est un verbe exprimant un procès dynamique qui est le fait d'un agent :

La causalité concerne donc tout particulièrement les événements, qui sont caractérisés par leur caractère dynamique : ils peuvent être duratifs (accomplissement) ou ponctuels (achèvement), mais dans tous les cas ils sont bornés, téléiques et hétérogènes. Ils s'opposent aux états qui sont statiques, non bornés, homogènes et atéliques (Vendler 1974). Les activités sont une autre classe aspectuelle qui fait partie des actions ou des processus, au même titre que les événements. Les actions sont définies comme étant non bornées, homogènes et atéliques, mais, à la différence des états, sont le fait d'un agent et sont dynamiques. (Baumgartner-Bovier 2006, 119)

Pour identifier les relations causales, nous avons recours à la définition huméenne résumée par Baumgartner-Bovier (2006, 218), et à celle de Nazarenko (2000, 4-6).

À partir de leurs définitions, nous identifierons la relation de causalité dans nos exemples par les propriétés suivantes : *la contiguïté spatiale et temporelle* – il existe un contact entre les entités en relation causale, *l'asymétrie temporelle* – la cause précède l'effet et l'effet ne peut pas se produire avant la cause, *la contrefectivité* – si F1 cause F2 = si non F1, non F2, *la contingence* – pour que la causalité soit effective, le nombre d'occurrences des deux événements doit être le plus proche possible, *la généralité* – le raisonnement causal est inductif et probabiliste et il est possible de généraliser la relation en une loi causale, *la condition « ceteris paribus »* – la relation causale vaut toutes les choses étant égales par ailleurs et *l'approximation et la subjectivité* – la relation

causale est caractérisée par des conditions qui correspondent à une combinaison de circonstances qui créent l'événement.

2.3. *L'explication de Kleiber de « l'impossibilité du syntagme d'établir une relation de postériorité [...] »*

À l'aide de son hypothèse sur la fonction intégrante du gérondif, Kleiber (2009) constate l'impossibilité du syntagme d'établir une relation de postériorité (temporelle ou logique). Son point de départ est la question suivante : Pourquoi l'inversion d'un gérondif causal n'aboutit-elle pas à un gérondif de conséquence, alors que l'inversion de deux phrases juxtaposées en relation causale débouche bien sur la relation inverse de conséquence ou de résultat ?

En se servant de deux phrases juxtaposées, dont la deuxième dénote l'explication causale de la première (4-5), Kleiber montre que l'inversion de ces deux phrases a pour résultat une relation de cause à conséquence (6-7) :

- (4) *Paul est tombé. Il a glissé sur une peau de banane.*
- (5) *Paul a fêlé la carafe. Il l'a heurtée contre l'évier.* (Danlos 2001a et b)
- (6) *Paul a glissé sur une peau de banane. Il est tombé.*
- (7) *Paul a heurté la carafe contre l'évier. Il l'a fêlée.*

Ce changement de la relation ne subsiste plus avec le gérondif. La relation de cause à conséquence entre les deux prédications subsiste avec la cause au gérondif (8-9), tandis qu'il semble impossible de mettre la conséquence au gérondif (10-11).

- (8) *Paul est tombé en glissant sur une peau de banane.*
- (9) *Paul a fêlé la carafe en la heurtant contre l'évier.*
- (10) *Paul a glissé sur une peau de banane en tombant.*
- (11) *?Paul a heurté la carafe contre l'évier en la fêlant.*

Kleiber (2007a) pose l'hypothèse que le gérondif est un *avec* du verbe : *en... -ant + V* ≈ avec + SN ou N. Selon lui, le gérondif opère une association intégrative du procès qu'il dénote dans la prédication principale. L'intégration donne au gérondif le statut syntaxique de complément circonstanciel. Or, la cause et la condition - mais non la conséquence ou le résultat - se trouvent intrinsèquement en situation sémantique de subordination, et ce sont elles et non la conséquence et le résultat qui peuvent se mettre au gérondif et s'intégrer à la proposition principale.

Le gérondif n'indique pas le type d'association subordonnée dont il s'agit. La détermination du type de « circonstance » dépend des propriétés intrinsèques du verbe au gérondif et de celui de la prédication principale. Pour l'établissement d'une relation sémantique entre les deux prédications, il faut que cette relation soit prévue dans le sémantisme de la prédication hôte et compatible avec la prédication gérondivale. Kleiber illustre son hypothèse en reprenant les deux exemples :

- (12) *Paul a fêlé la carafe en la heurtant contre l'évier.*
- (13) *?Paul a heurté la carafe contre l'évier en la fêlant.*

Dans (13), la conséquence n'est pas prévue dans la proposition *Paul a heurté la carafe contre l'évier*, et la proposition 'Paul a fêlé la carafe' au gérondif ne peut donc pas donner lieu à une interprétation de conséquence. Quand le gérondif s'applique à la proposition dénotant l'explication causale (12), 'Paul a heurté la carafe contre l'évier', la relation de cause s'établit puisqu'il y a une case pour la « cause » dans la proposition principale *Paul a fêlé la carafe*.

### 3. Analyse des occurrences où le gérondif exprime la conséquence

Dans cette section, nous présenterons deux types de gérondif qui remettent en question sa prétendue inaptitude à dénoter un procès temporellement ou logiquement postérieur de *conséquence* à celui de la proposition régissante : les gérondifs de *manière conséquentielle* dans (3.1.) et les gérondifs de *consécution* dans (3.2.). Dans (3.3.), nous montrerons que les gérondifs, dans nos exemples (contrairement aux exemples de Kleiber<sup>3</sup>) sont transposables en verbes principaux et les verbes principaux corrélativement en gérondifs. La section (3.4.) évoque le fait que les gérondifs de nos exemples sont remplaçables par un participe présent.

#### 3.1. Les gérondifs de manière conséquentielle

Dans l'exemple (14a), le gérondif exprime *la manière conséquentielle* :

(14a) La force d'aller achever ce moribond venait enfin de lui pousser. [...] *Il se mit en marche vers le lit en renversant derrière lui le tabouret* sur lequel il s'était machinalement assis. (Magnan)

Il est pertinent de décomposer les deux procès du premier exemple, la prédication régissante (PR) 'il se mit en marche' et la prédication gérondive (PG) 'en renversant le tabouret', en des phases plus ou moins distinctes : 1° Il se mit en marche vers le lit. 2° Il heurta le tabouret. 3° Le tabouret commence à se renverser. 4° Le tabouret est renversé. Même en considérant les deux procès simultanés d'un point de vue global, il faut que 'le lever'<sup>4</sup>, à savoir la mise en marche, PR, ait commencé avant que le tabouret ne commence à se renverser, PG. La cause précède donc la conséquence.

Le contexte proche nous livre l'information que le sujet est agité et même violent<sup>5</sup>. À partir de ce contexte, il est possible de généraliser la relation logique en une loi causale : *Se lever brusquement d'une position assise peut provoquer du désordre dans le voisinage*. Le même événement, 'se lever brusquement', causerait probablement, *ceteris paribus*, le renversement de la chaise la prochaine fois et sans doute la fois

<sup>3</sup> Voir les exemples (8-11) ci-dessus.

<sup>4</sup> Le contexte (*le tabouret sur lequel il s'était machinalement assis*) nous donnant l'information qu'il était assis avant de se mettre en marche, 'le lever' devrait être la première phase (elle-même divisible en plusieurs phases) de 'la mise en marche'.

<sup>5</sup> Cette information n'est pas explicite mais plutôt le résultat d'une interprétation conclusive d'un comportement explicitement exprimé dans le texte.

suivante. La relation entre les deux procès est contrefactive : le tabouret n'aurait pas été renversé si la mise en marche ne s'était pas produite.

L'interprétation cause-conséquence est approximative et subjective, et le jugement causal est simplificateur car on ne peut pas savoir où exactement peut se trouver la cause précise : la chaise, fabriquée en une matière légère, vacille peut-être du mouvement du sujet quand il se lève, celui-ci donnant peut-être un coup de pied en arrière en se levant. La cause précise semble en tout cas se trouver quelque part à l'intérieur du procès de la mise en marche.

PR, 'se mettre en marche', est susceptible de recevoir une détermination adverbiale de *manière* représentant les conditions de déclenchement de la conséquence. C'est effectivement *la manière* de 'se mettre en marche', le fait de le faire brusquement, qui fait tomber le tabouret. Parmi les marqueurs de consécution factuelle, Hybertie (1996, 89) mentionne, comme marqueur susceptible de former un système corrélant manière et consécution, *de telle manière que*. Une glose possible de ce gérondif exprimant la manière et la conséquence serait donc ce marqueur, suivi, comme il n'est pas question de conséquence intentionnelle ou but, du verbe à l'indicatif :

(14b) *Il se mit en marche vers le lit de telle manière qu'il renversa derrière lui le tabouret sur lequel il s'était machinalement assis.*

Dans l'exemple suivant (15a), les deux procès sont plus difficiles à décomposer en phases distinctes. Le procès représenté par PR est une activité, non bornée, homogène et atélique, mais néanmoins le fait d'un agent et dynamique.

(15a) *Toute une moitié de mon visage cède, la moitié gauche de la bouche se tord et s'enfle, en découvrant une dent, l'orbite s'ouvre sur un globe blanc, sur une chair rose et saignante.*  
(Sartre)

L'effet semble simultané à sa cause. La bouche se tord et s'enfle, et la dent est découverte en même temps que la bouche change de forme. Le recouvrement temporel des deux procès est presque total mais la distorsion et la déformation représentées par PR doivent précéder la découverte de la dent représentée par le gérondif, si ce n'est que d'une milliseconde. La relation entre les procès est contrefactive : l'enflure et la torsion font que la dent se révèle et si la bouche ne s'était pas enflée et tordue, la dent n'aurait pas été découverte. Nous ne connaissons certes pas en détail les lois physiologiques relatives à la déformation du tissu humain mais il y a certainement plusieurs causes plus précises de la découverte de la dent que celle que la bouche se tord et s'enfle. Mais au niveau de la langue, ce sont la distorsion et la déformation de la bouche qui causent la découverte de la dent.

Comme dans l'exemple (14a), c'est la manière dont la bouche se tord et s'enfle qui influe sur le résultat et qui détermine si on voit la dent ou non. Il est donc possible de gloser le gérondif par le même marqueur *de telle manière que* :

(15b) [...], *la moitié gauche de la bouche se tord et s'enfle, de telle manière qu'elle découvre une dent...*

Le dernier exemple de ce premier type de gérondif représente une scène facile à visualiser :

(16a) Et elle fut presque surprise lorsque *le véhicule obliqua tout à coup en révélant la façade du Niçois*. (Rambach)

Le découpage des deux procès en trois phases donne la suite suivante : 1° Un véhicule s'approche sur la route. 2° Le véhicule (et les phares de celui-ci) changent tout à coup de direction. 3° La façade d'un restaurant (le Niçois) est éclairée par les phares du véhicule. Même en étendant le procès 'obliquer' à toute la durée du virage, avant et après l'illumination de la façade, il faut que le véhicule commence le procès 'obliquer' représenté par PR avant que la façade ne soit révélée. La relation est contrefactive : si le véhicule n'avait pas obliqué, la façade n'aurait pas été révélée. À partir de cet exemple (16a), il est possible de généraliser la relation en une loi causale : *Diriger une source de lumière vers un objet précis illumine l'objet en question*. Le même événement, un véhicule oblique tout à coup, causerait, *ceteris paribus*, l'illumination de la façade la prochaine fois et la fois suivante également.

Ici aussi, c'est la manière dont le véhicule oblique qui provoque la révélation de la façade, et le gérondif semble être remplaçable par le marqueur *de telle manière que*, suivi du verbe à l'indicatif :

(16b) ... *le véhicule obliqua tout à coup de telle manière qu'il révéla la façade du Niçois*.

### 3.2. Les gérondifs de conséquence

Dans les exemples suivants (17a-19a), le procès représenté par le gérondif n'est pas le résultat d'une manière particulière de réaliser le procès représenté par PR, mais celui du fait qu'il est réalisé. Dans l'exemple (17a), les deux procès se poursuivent en parallèle :

(17a) Sans même couvrir maintenant son visage de ses mains, Simon pleurait, immobile dans le fauteuil *qui se balançait en faisant craquer les lames de bois*. (Green)

Le balancement, c.-à-d. le va-et-vient des patins du fauteuil à bascule, provoque, en même temps et suivant le rythme du mouvement, des craquements sonores qui se propagent jusqu'aux oreilles de l'observateur. Comme dans les exemples précédents, la relation est contrefactive : si le fauteuil ne s'était pas balancé il n'aurait pas fait craquer le parquet. Avec des connaissances physiques limitées, nous pouvons généraliser la relation en une loi causale du type : *une lourde pression sur un vieux parquet en bois cause des craquements sonores*.

Les craquements ne résultent probablement pas d'une manière particulière de se balancer, cf. ex. (14a-16a), mais du simple fait que le fauteuil se balance. Dans cet exemple, une glose possible serait le simple marqueur de consécution, *si bien que*, sans aucune valeur d'intensité, exprimant la consécution factuelle et construisant

dans le discours « une relation entre les états de choses représentés dans les propositions qu'elle relie. » (Hybertie, 1996, 80).

(17b) [...] Simon pleurait, immobile dans le fauteuil *qui se balançait*, si bien qu'il fait craquer les lames de bois.

Un deuxième exemple de ce type :

(18a) Un jour la fumée disparut sur La Burlière. *Un jour Séraphin put se promener à pas comptés*, en éveillant l'écho dans les pièces de la ferme où il ne restait plus que les murs, les dalles et les plafonds. (Magnan)

Dans l'exemple (18a), Séraphin se promène et il éveille *en même temps* l'écho dans les pièces : 1° Il fait un premier pas. 2° L'écho se propage. 3° Il fait encore un pas. 4° L'écho se propage de nouveau etc. Chaque pas doit être fait avant qu'on entende son écho même si globalement, les pas et les échos nous donnent l'impression de se recouvrir mutuellement.

La relation entre les deux procès 'se promener' et 'éveiller l'écho' est contrefactive : Séraphin n'aurait pas éveillé l'écho s'il ne s'était pas promené. Comme indiqué au début, la valeur circonstancielle n'est pas inhérente au gérondif mais plutôt une valeur prise par le gérondif en fonction du contexte et de la situation. Le contexte nous informe que la localité où il se promène est vide, ce qui contribue à l'effet (l'écho) et à notre interprétation. Il ne semble pas que ce soit la manière de se promener (à pas comptés) qui provoque l'écho, mais le fait qu'il se promène dans les pièces vides.

(18b) *Un jour Séraphin put se promener à pas comptés*, si bien qu'il éveilla l'écho dans les pièces de la ferme où il ne restait plus que les murs, les dalles et les plafonds.

Voici un dernier exemple :

(19a) [...] une voiture prenait dans ses phares les torches secouées par la bourrasque des trois peupliers d'Italie, disposés en triangle autour de la pompe municipale, *avant d'entamer une rapide descente*, d'éclairer une fraction de seconde la bouteille de Saint-Raphaël peinte au pignon du café-tabac, et *de disparaître dans le virage* en replongeant le bourg dans un silence obscur. (Rouaud)

La scène se déroule comme suit : 1° La voiture roule vite dans la descente. 2° Les phares de la voiture éclairent le panneau au mur du café du village. 3° La voiture tourne dans le virage et disparaît. 4° Le village se trouve de nouveau dans un silence obscur. Les deux procès, 'la voiture disparaît' et 'le bourg est replongé dans un silence obscur' paraissent simultanés mais le bourg n'est pas silencieux et sombre avant que la voiture ne disparaisse.

La relation logique dans le dernier exemple (19a) est contrefactive : Si la voiture n'avait pas disparu, le silence obscur n'aurait pas regagné le bourg. Une loi causale possible serait *Éloigner une source de lumière et de bruit cause de l'obscurité et du*

*silence*. Ce n'est pas la manière de disparaître mais le seul fait que la voiture disparaisse qui cause le silence et l'obscurité :

(19b) [...] *disparaître dans le virage si bien qu'il replonge le bourg dans un silence obscur*.

### 3.3. La possibilité d'appliquer le gérondif aux deux procès

Dans les exemples de Kleiber, (20-21), déjà cités comme (12-13), où le verbe au gérondif exprime la cause, on a vu qu'il n'était pas possible de transposer le verbe principal en gérondif et le verbe au gérondif corrélativement en verbe principal :

(20) *Paul a fêlé la carafe en la heurtant contre l'évier*.

(21) ? *Paul a heurté la carafe contre l'évier en la fêlant*.

Dans les occurrences analysées ci-dessus, (14a-19a), où le verbe au gérondif exprime la conséquence, les gérondifs sont transposables en verbes principaux et les verbes principaux corrélativement en gérondifs. Lors d'une telle transposition, sans changement de position dans la phrase des deux procès (la cause reste antéposée à la conséquence), le procès transposé au gérondif exprime le repère temporel et/ou la cause :

(14c) [...] *En se mettant en marche vers le lit, il renversa derrière lui le tabouret [...]*.

(15c) [...] *en se tordant et s'enflant, la moitié gauche de la bouche découvre une dent*.

(16c) [...] *En obliquant, le véhicule révéla la façade du Niçois*.

(17c) [...] *en se balançant, le fauteuil faisait craquer les lames de bois*.

(18c) [...] *en se promenant à pas comptés, il éveillait l'écho dans les pièces de la ferme [...]*.

(19c) [...] *en disparaissant dans le virage, la voiture fait replonger le bourg dans un silence obscur*.

### 3.4. Le gérondif-conséquence, un emploi du gérondif divergeant de la norme ou non

En considérant les exemples comme moins grammaticaux ou comme revêtant un emploi qui diverge de la norme, il serait possible de formuler l'hypothèse que cet emploi du gérondif serait le résultat d'une « contamination » de l'emploi du participe présent<sup>6</sup> (dont l'emploi canonique est la conséquence). Dans tous les six exemples, le gérondif est facilement remplaçable par un participe présent :

(14d) [...] *Il se mit en marche vers le lit, renversant derrière lui le tabouret*.

(15d) [...] *la moitié gauche de la bouche se tord et s'enfle, découvrant une dent, [...]*.

(16d) [...] *le véhicule obliqua tout à coup, révélant la façade du Niçois*.

(17d) [...] *le fauteuil qui se balançait, faisant craquer les lames de bois*.

(18d) [...] *Séraphin put se promener à pas comptés, éveillant l'écho dans les pièces de la ferme*.

(19d) [...] *une voiture [...], avant de disparaître dans le virage, replongeant le bourg dans un silence obscur*.

<sup>6</sup> Nous remercions Odile Halmøy de nous avoir suggéré cette idée.

Même si on opte pour une telle hypothèse, les exemples de notre étude montrent que l'impossibilité de l'apparition de gérondifs-*conséquence* n'est pas totale.

#### 4. Conclusion

Dans cet article, nous avons montré que le recouvrement temporel des deux procès (PR et PG) n'est pas total et que le procès représenté par la prédication régissante dans nos exemples a forcément commencé *avant* le procès représenté par le gérondif. La structure temporelle peut être schématisée comme PR *avant que* ou *en même temps que* PG :

(22) *Il se lève en renversant la chaise.* ≈ *Il se lève avant qu'il renverse la chaise.*

Avec une interprétation moins stricte, comme celle de Rhis (op. cit.), on peut y voir une simultanéité « approximative » où les deux procès de nos exemples se déroulent *simultanément* dans le temps :

(23) *Il se lève en renversant la chaise.* ≈ *Il se lève en même temps qu'il renverse la chaise.*

Quoi qu'il en soit, il est impossible de concevoir PR comme postérieure à PG :

(24) *Il se lève en renversant la chaise.* ≠ *Il se lève après qu'il a renversé la chaise.*

Nous avons pu constater l'existence de deux types de gérondifs qui mettent en question l'affirmation généralement admise que le gérondif ne peut guère exprimer la postériorité (temporelle ou logique) par rapport à la prédication régissante dont il dépend.

Interprétés comme des gérondifs de *manière conséquentielle*, conçus comme des circonstances, les gérondifs dans les exemples (14a-16a) sont compatibles à la théorie de Kleiber. Les prédications verbales régissantes, 'se mettre en marche', 'se tordre et s'enfler' et 'obliquer' sont susceptibles de recevoir une détermination adverbiale de *manière* représentant les conditions, parmi d'autres, de déclenchement d'une conséquence.

En revanche, dans les exemples (17a-19a), les procès représentés par les prédications régissantes ne sont pas présentés comme exécutées d'une *manière* particulière. Étant donné que le balancement d'un fauteuil à bascule sur un plancher en bois peut causer des craquements, que les pas dans une salle vide peuvent causer l'écho et que la nuit, les phares d'une voiture peuvent illuminer un bourg à la campagne, l'interprétation consécutive semble la plus pertinente.

Ces constats nous indiquent que nous nous trouvons ici en présence d'un cas d'extension sémantique et que le sens de *manière* s'affaiblit progressivement sans pour autant disparaître totalement.

## Références bibliographiques

- Baumgartner-Bovier, Annik, 2006. « Les verbes d'événement et la causalité », *Nouveaux cahiers de linguistique française* 27, 117-139.
- Combettes, Bernard, 1998. *Les constructions détachées en français*, Paris, Ophrys.
- Gettrup, Harald, 1977. « Le gérondif, le participe présent et la notion de repère temporel », *Revue Romane* 12/2, 210-271.
- Halmøy, Jane-Odile, 1982. *Le gérondif. Éléments pour une description syntaxique et sémantique*, Trondheim, Tapir.
- Halmøy, Jane-Odile, 2003. *Le gérondif en français*, Paris, Ophrys.
- Hybertie, Charlotte, 1996. *La conséquence en français*, Paris, Ophrys.
- Kleiber, Georges, 2006. « Le gérondif en chantant et ... en se rasant », in: Marillier, Jean-François / Behr, Irmtraud / Dalmas, Martine (ed), *Text und Sinn. Studien zur Textsyntax und Deixis im Deutschen und Französischen. Festschrift für Marcel Vuillaume zum 60. Geburtstag*, Tübingen, Stauffenburg, 119-131.
- Kleiber, Georges / Theissen, Anne, 2006. « Le gérondif comme marqueur de cohésion et de cohérence », in: Calas, Frédéric (ed.), *Cohérence et discours*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 173-184.
- Kleiber, Georges, 2007a. « En passant par le gérondif, avec mes (gros) sabots », *Cahiers Chronos* 19, 93-125.
- Kleiber, Georges, 2007b. « La question temporelle du gérondif : simultanéité ou non ? », *Travaux linguistiques du Cerlico* 20, 109-123.
- Kleiber, Georges, 2009. « Gérondif et relations de cohérence : le cas de la relation de cause » in: Comes, Elena, / Hrubaru, Florica (ed), *Relations de discours II. Actes du XV<sup>e</sup> Séminaire de Didactique Universitaire*, Editura Echinox 2009, 9-24.
- Kleiber, Georges, 2011. « Gérondif et manière », *Langue française* 171, 117-134.
- Riegel, Martin / Pellat, Jean-Christophe / Rioul, René (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Rihs, Alain, 2009. « Gérondif, participe présent et expression de la cause », *Nouveaux cahiers de linguistique française* 29, 197-214.
- Rihs, Alain, 2012. *Pragmatique des formes verbales non autonomes : gérondif, participe et subjonctif en français*, Thèse de doctorat présentée à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, Institut des Sciences du Langage et de la Communication.
- Sperber, Dan / Wilson, Deidre, 1986. *Relevance, Communication and Cognition*, Oxford, Blackwell.



## Analyse sémantico-stylistique de la formule analogique *A est à B ce que C est à D*

### Introduction

Cet article propose une analyse sémantique et stylistique de la formule analogique *A est à B ce que C est à D* utilisée dans le discours non savant, dont voici quelques exemples :

- (1) J'aime pas les dîners habillés, les cocktails, les soirées mondaines. Je suis tellement plus mignonne dans mes tenues habituelles, avec mes bottines de curé et mes cheveux plats. *Les robes du soir sont à la femme ce que le papier crépon est à la fleur* : on veut vite s'en débarrasser. (Ménil, *J'aime pas*, 1997, 199)
- (2) Tu répétais à voix haute les méandres de ta pensée. Un des deux hommes reprit une de tes affirmations, sur un mode interrogatif : « *La mort est à la vie ce que la naissance est à l'absence de vie ?* » Un long silence suivit. Tu ne répondis pas, pétrifié, comme si la mort s'adressait à toi en personne. (Levé, *Suicide*, 2008, 71)
- (3) *Placard. C'est à la société civile ce que le désert est à la classe politique, et le « purgatoire » à la sous-classe littéraire.* (Genette, *Bardadrac*, 2006, 339)
- (4) Annapolis, donc, est une petite ville portuaire de style colonial [...] et ce qu'on pourrait prendre pour son Capitole, au dôme imité de celui des Invalides, est en réalité la chapelle monumentale de la US Naval Academy, *qui, au bord du Severn, est à la marine, en plus gai, ce que West Point, au nord de New York et dominant l'Hudson, est à l'armée de terre.* (Genette, *Bardadrac*, 2006, 218)
- (5) *Pulvar est au journalisme ce que Montebourg est à la politique.* (web)
- (6) *Nolwenn Leroy est à la culture bretonne ce que le McDo est à la cuisine* (web)

Fait bien connu, l'on doit à Aristote l'explication du fonctionnement des rapports analogiques à quatre termes dans ses *Topiques* (cf. l'usage des ressemblances en vue des définitions) et dans la *Poétique* (cf. les mécanismes analogiques qui sont à la base de la métaphore). Mais il est intéressant de remarquer que, si les mécanismes de la ressemblance mettent toujours en jeu quatre termes (cf. la traduction plus littérale de Pelletier) :

La similitude, par ailleurs, on doit l'investiguer pour ce qui appartient à des genres différents, sur ce modèle : la relation qu'une [chose entretient] avec une autre, une autre l'[entretient] de même avec une autre. Par exemple, la relation que la science entretient avec ce qui est su, la sensation l'[entretient] de même avec ce qui est senti. Et sur ce modèle : la situation qu'une [chose occupe] dans une autre, une autre l'[occupe] de même dans une autre. Par exemple, la situation qu'[occupe] la vue dans l'œil, l'intellect l'[occupe] dans l'âme, et

celle de la sérénité dans la mer, la tranquillité [l'occupe] dans l'air. (*Topiques*, chap. VII, trad. Pelletier, consulté le 15.10.2013)

les formulations linguistiques des traducteurs d'Aristote sont de deux types. Il y a une première formulation, *A est à B ce que C est à D*, et une deuxième, *comme A est dans B, ainsi C est dans D* :

ce qu'un terme est à un second, un troisième l'est à un quatrième (par exemple, ce que la science est à son objet, la sensation l'est au sensible), et : comme un terme est dans un second, ainsi un troisième est dans un quatrième (par exemple : comme la vue est dans l'œil, ainsi la raison est dans l'âme, et comme le calme est dans la mer ainsi le silence des vents est dans l'air). (*Topiques*, chap. VII, trad. Tricot, 1965)

Cette étude s'intéresse à la formulation attributive et non à celle comparative (des traducteurs), pour une simple raison : si les ouvrages de rhétorique et poétique présentent l'analogie en se servant invariablement de la formalisation *A est à B ce que C est à D*, les rares exemples stylistiques de l'analogie ont quasi toujours la deuxième forme, qui se sert des connecteurs comparatifs *comme, c'est ainsi que, de même que*. Mais la première formulation n'a pas simplement le mérite d'être une formalisation idéale de la proportion aristotélicienne, mais aussi celui d'être une véritable 'formule expressive' utilisable et utilisée pour ses effets stylistiques et pragmatiques-argumentatifs dans le langage courant (qui ne concerne pas directement la philosophie ou les sciences), méritant ainsi d'être reconnue comme une figure en soi. Perelman & Olbrechts-Tyteca (1958) et Perelman (1969) montrent, en effet, que l'analogie est utilisée principalement en philosophie, alors que la métaphore (ou analogie condensée) est utilisée principalement en poésie, mais l'observation des auteurs ou scripteurs français montre que la formule analogique est largement utilisée dans le langage non philosophique, avec des effets que l'on peut analyser du point de vue expressif et pragmatique.

Comme on parle souvent de figures de l'analogie et pas assez de l'analogie comme figure en soi<sup>1</sup>, notre objectif est de proposer une description linguistique de ce tour formulaire pour montrer son fonctionnement interprétatif menant au 'cinquième élément' qui en ressort.

## 1. L'analogie et ses figures

### *Ce que disent les usuels*

Nous avons emprunté le titre de cette section à Riegel *et al.* (2009), parce qu'il résume bien la présentation de l'analogie dans les dictionnaires de rhétorique. En effet, l'analogie y est rarement abordée du point de vue de l'expression linguistique de la formule en tant que telle, mais plutôt comme un mécanisme qui est à la base

<sup>1</sup> Un exemple isolé : Molinié, *in* Aquien / Molinié (1996, 349), traite accessoirement de l'analogie dans l'article *similitude* et la présente comme une « espèce de comparaison », en l'illustrant par l'exemple d'Aristote *la coupe est à Dionysos ce que le bouclier est à Arès*.

d'autres figures de style (comparaison, métaphore, etc., cf. Dupriez, 1984). Perelman & Olbrechts-Tyteca (1958, 501) la présentent en termes de *thème* (le couple A – B) et de *phore* (le couple C – D), comme une ressemblance de rapports à visée argumentative (« un moyen d'argumentation instable », p. 527, à « statut précaire », p. 532) avec un ordonnancement des termes selon leur importance argumentative et non pas selon leur apparition dans la structure<sup>2</sup>. Bacry (1992) ne lui consacre pas d'article spécifique. Ricalen-Pourchot (2003) présente l'analogie dans la planche des figures du rapprochement et l'illustre par des énoncés à quatre termes liés par *comme* : *Il pleure dans mon cœur comme il pleut sur la ville* (Verlaine) et *Il faut être juste avant d'être généreux, comme on a des chemises avant des dentelles* (Chamfort). Riegel *et al.* (2009, 949) définissent l'analogie par la formule *A est à B ce que C est à D*, mais ils l'analysent plus comme un procédé de réalisation d'autres figures de style, en l'illustrant par (soulignements de la *GMF*) :

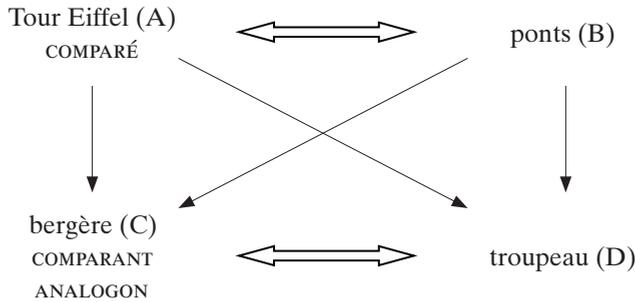
- (7) *Comme les poissons vivent dans l'eau et les petits oiseaux dans la forêt, c'est ainsi que les hommes de mon pays / Vivent au sein de l'immense moisson ...* (Claudel)
- (8) *De même* qu'un blessé atteint de la gangrène s'en va dans un amphithéâtre se faire couper un membre pourri, [...] *de même* lorsqu'un certain temps de l'existence d'un homme, et pour ainsi dire, l'un des membres de sa vie, a été blessé et gangrené par une maladie morale, il peut couper cette portion de lui-même... (Musset).
- (9) *Bergère ô tour Eiffel le troupeau des ponts* bêle ce matin (G. Apollinaire)

Riegel *et alii* (2009) signalent, à propos de ces exemples d'analogie qu'ils appellent « complète », c'est-à-dire comportant quatre termes, que les premiers sont en fait des « comparaisons développées » et le troisième une suite de métaphores.

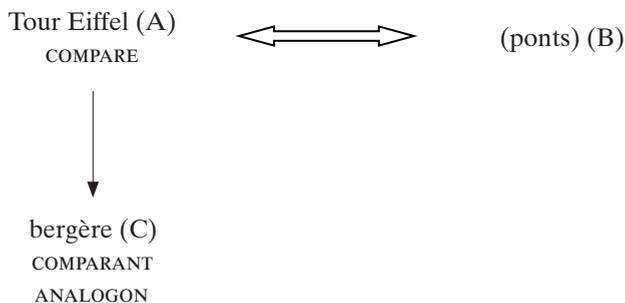
### *Les mécanismes de l'analogie*

Nous reformulerons ces exemples en leur donnant l'aspect de la formule qui intéresse cette étude et que l'on peut appeler 'prototypique' : *la Tour Eiffel est aux ponts ce que la bergère est au troupeau / l'eau est aux poissons ce que la moisson est aux hommes* et nous présenterons de manière synthétique l'explication de Riegel *et al.* (2009) en choisissant de placer la *Tour Eiffel* en position A, comme comparé, puisque c'est elle qui fait l'objet de la définition analogique par rapport à l'analogon *bergère* :

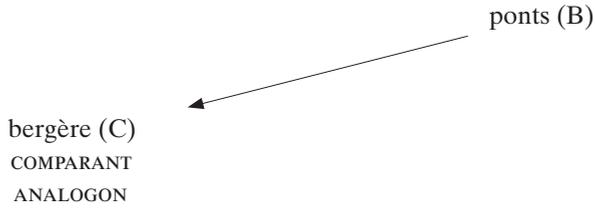
<sup>2</sup> A propos de l'analogie tirée d'Aristote « De même que les yeux des chauves-souris sont éblouis par la lumière du jour, ainsi l'intelligence de notre âme est éblouie par les choses les plus naturellement évidentes » (*Métaphysique*), Perelman & Olbrechts-Tyteca (1958, 501) théorisent ainsi : « Nous proposons d'appeler *thème* l'ensemble des termes A et B, sur lesquels porte la conclusion (intelligence de l'âme, évidence) et d'appeler *phore* l'ensemble de termes C et D, qui servent à étayer le raisonnement (yeux de la chauve-souris, lumière du jour). »



Cette présentation schématique visualise les deux types de rapports qui s'établissent entre les quatre termes de la situation de ressemblance : (i) des associations directes, ontologiques, entre une entité (A, respectivement C) et une autre, associations du domaine réel ou vériconditionnel (*Tour Eiffel & ponts sur la Seine, bergère & troupeau*), représentées par les flèches horizontales, et (ii) des relations indirectes de ressemblance ou de rapprochement qui s'établissent suite à la mise en correspondance des termes pris deux à deux, relations représentées dans notre schéma par les traits verticaux et obliques (ce que Perelman / Olbrechts-Tyteca, 1958, 507, appellent « analogie riche »). Or, ce sont les rapports indirects qui s'établissent entre ces quatre termes grâce à leur association par la formule, entre *la Tour Eiffel et la bergère*, entre *les ponts et le troupeau*, mais aussi, de manière croisée, entre *la bergère et les ponts* ou *la Tour Eiffel et le troupeau*, qui sont à la base des glissements de sens ou des autres figures de style qui se construisent sur l'analogie. Il suffit, en effet, d'effacer un terme dans le schéma « complet » pour obtenir une comparaison :



qui se lit *la Tour Eiffel comme une bergère pour les ponts sur la Seine*. Et il suffit d'effacer deux termes dans le schéma initial pour obtenir une métaphore :



qui se lit *la bergère des ponts sur la Seine*. On comprend pourquoi l'analogie est présentée comme le processus qui est à la base d'autres figures de style et pourquoi la comparaison et la métaphore sont globalement présentées comme des analogies « incomplètes » ou des « figures de l'analogie » : le jugement analogique est à la base, comme l'explique Aristote dans sa *Poétique*, des comparaisons et des métaphores et sert à l'identification des éléments manquants et qui restent à interpréter.

Comme nous l'avons déjà dit, les marques linguistiques des tours analogiques « complets » ou à quatre termes que l'on trouve dans la plupart des usuels sont plutôt des connecteurs doubles du type :

*comme [A, B], c'est ainsi que [C, D]*

*de même que [A, B], de même [C, D]*

Il y a pourtant une différence notable entre la comparaison développée avec *comme... c'est ainsi que...* et la formule analogique : la comparaison développée est complètement explicite (*comme les poissons vivent dans l'eau, c'est ainsi que les hommes vivent au sein de l'immense moisson*) et même si l'on comprend que chaque catégorie a besoin d'un milieu approprié pour vivre, cette glose se sert du verbe explicitement utilisé dans la comparaison (*vivre*), alors que la formule *A est à B ce que C est à D* active des mécanismes inférentiels d'interprétation plus complexes : *l'eau est aux poissons ce que l'immense moisson est aux hommes (c'est-à-dire ? c'est quoi au juste ?)*. Entre la métaphore à quatre termes et la comparaison développée, le tour analogique prototypique n'a pas encore trouvé toute sa place.

## 2. Les propriétés de la formule analogique

### *Une structure formulaire corrélatrice fortement solidaire*

Le tour *A est à B ce que C est à D* fonctionne comme un patron ou un moule qui garde la même forme<sup>3</sup>, ce qui lui donne un caractère formulaire indéniable. Il a deux propriétés essentielles : (i) il est construit sur la base de la répétition<sup>4</sup> d'une même

<sup>3</sup> Elle accepte la flexion du verbe et la restriction avec *ne ... que*.

<sup>4</sup> La répétition se retrouve dans d'autres tours formulaires tels que *le N des N* (Schapira, 1997), *Adj. de chez Adj.* (Schneedecker, 2007), *X entre les X* (Hilgert, 2010), *Qui dit X dit Y* (Gomez-Jordana 2013).

construction incomplète *x est à y*, comme s'il était formé de deux parties en miroir {*A est à B*} et {*C est à D*} reliées par *ce que*, qui les renvoie l'une à l'autre, et (ii) il n'est pas réductible à des formes plus simples. *Les robes du soir sont à la femme ce que le papier crépon est à la fleur* ne peut se réduire à :

(10) ?Les robes du soir sont ce que le papier crépon est.

Cette impossibilité traduit le fait que l'on n'établit pas d'équivalence directe entre A et C (*?les robes du soir sont du papier crépon*), mais une mise en relation de deux rapports (cf. la *similitude de rapports* de Perelman, 1969), la définition du rapport de A à B se faisant par un autre rapport, corrélatif, celui de C à D (cf. le *thème* et le *phore* de Perelman & Olbrechts-Tyteca, 1958). Du point de vue linguistique, il ne s'agit pas du figement d'une expression ou d'un énoncé (comme c'est le cas des proverbes), mais du figement de la structure qui peut accueillir différents noms pour saturer ses quatre pôles.

#### *Une formule définitionnelle*

Le tour analogique est définitionnel parce qu'il permet de définir A par le simple fait que A occupe la position de sujet dans cette structure phrastique. Si l'on change l'ordre des mots qui occupent les quatre places de la formule, c'est toujours l'élément A qui est défini, quel qu'il soit. Dans :

(11) Les robes du soir sont à la femme ce que le papier crépon est à la fleur.

ce sont *les robes du soir* qui sont définies, alors que dans la formulation inversée :

(12) Le papier crépon est à la fleur ce que les robes du soir sont à la femme.

la position A de la formule oriente la définition vers *le papier crépon*, même si la formule analogique active simultanément des rapports inférentiels croisés entre les quatre éléments mis en relation. Mais s'agit-il de la définition de A ou, comme nous venons aussi de le dire, de celle d'un rapport par un autre rapport ? Les deux sont compatibles et complémentaires, parce que, s'il n'y a pas d'équivalence directe entre A et C (*?les robes du soir sont du papier crépon*), c'est parce que la définition de l'entité A est restreinte, grâce à la formule, par son rapport à une autre entité ou à un domaine d'existence : *les robes du soir* sont considérées par rapport à *la femme*, leur définition se faisant donc uniquement de ce point de vue. Il suffit, en effet, de les considérer par rapport à un autre domaine (*le défilé de mode*) pour que la définition change :

(13) Les robes du soir sont au défilé de mode ce que la pièce montée est à un anniversaire.

La possibilité de choisir un point de vue particulier est la preuve d'une multi-définitionnalité potentielle des choses, qui ne peut être que subjective : le choix du rapport d'un A à un B n'est que partiellement intrinsèque à A ou à B et ce choix

appartient au locuteur, le jugement qui en résulte ne faisant pas partie (avant sa mise en circulation, pour ainsi dire) d'un savoir ou d'une culture partagés.

*Une définition générique (ou spécifique à l'aune du générique)*

Le côté formulaire de ce tour provient aussi d'une particularité remarquable de la formule analogique, celle de saturer ses quatre pôles par des syntagmes nominaux de type défini, s'interprétant sur le mode générique ou spécifique. Le cas le plus fréquent est celui des syntagmes génériques dans l'intégralité de la formule, comprenant l'article défini générique ou le démonstratif anaphorique générique, ou encore l'article indéfini générique, comme dans :

- (14) La mort est à la vie ce que la naissance est à l'absence de vie.
- (15) Elle n'aime pas les robes du soir. Ces robes sont à la femme ce que le papier crépon est à la fleur.
- (16) Les trains à vapeur sont à la traction électrique ce qu'un feu de bois est à un calorifère.

Ces énoncés formulaires ont les propriétés des phrases génériques dites 'synthétiques locales' (cf. Kleiber, 1989, Anscombre et Kleiber, 2001), signifiant un jugement générique valable pour le locuteur : tournure impersonnelle, verbe au présent, SN génériques, expression d'une 'vérité locale' instaurée par l'énonciateur. Une variante de cette configuration intégralement générique est celle où la position A de la formule est occupée par le pronom relatif sujet *qui*, reprenant un antécédent défini (*ce charme*) ou indéfini (*une Dyane*) :

- (17) Valentine, [...] vous avez en vous une chose que Mlle Danglars n'aura jamais : c'est ce charme indéfini *qui est à la femme ce que le parfum est à la fleur, ce que la saveur est au fruit* (Dumas père, *Le Comte de Monte-Cristo*, 1846, 829)
- (18) une Dyane, *qui est à la 2 CV ce que Daimler est aux berlines usuelles* (Roux, *La solitude de la fleur blanche*, 2009, 23)

ou encore celle où la position D est occupée par le pronom *moi*, remplaçable par le SN générique *l'homme* :

- (19) *L'huître, fixée sur son rocher, la limace, marchant sur le ventre, sont au rotifère<sup>5</sup> ce que me seraient, à moi, les Alpes, les Cordillères*, des êtres si disproportionnés, qu'on ne peut les mesurer du regard (Michelet, *La Mer*, 1861, 130)

Dans les propositions relatives rendues autonomes, la place du pronom *qui* est prise par des SN de type défini : *ce parfum*, *la Dyane*, ce qui fait que les tours formulaires qui le contiennent gardent, comme celui qui contient *moi/l'homme* la propriété d'exprimer un jugement générique 'synthétique local', appartenant individuellement à l'énonciateur.

Le deuxième cas de figure n'est qu'à première vue une définition attribuée simplement à une entité spécifique. Même si la position A est occupée par un SN spécifique

<sup>5</sup> Animal d'une extrême petitesse (entre 50 µm et 3 mm), vivant en milieu humide. (cf. *Wiktionnaire*).

(*Pulvar*), la configuration est mixte, spécifique / générique, parce qu'elle concerne la référence en A et C à des entités spécifiques, alors que les positions B et D, celles des domaines de référence relationnelle, sont occupées par des SN définis qui renvoient à des catégories génériques (*le journalisme, la politique, la marine, l'armée de terre, etc.*)

(20) *Pulvar* est au journalisme ce que *Montebourg* est à la politique (web).

(21) la chapelle monumentale de la US Naval Academy est à la marine, en plus gai, ce que *West Point* est à l'armée de terre (Genette, *Bardadrac*, 2006, 218)

Le tour formulaire analogique est donc soit complètement générique, soit semi-générique. Il comporte de toute manière, du moins dans les positions qui servent de 'miroir' ou de domaine de référence, c'est-à-dire B et D, des syntagmes génériques. Nous avons déjà un début d'explication de la considération de ces énoncés comme des maximes (cf. Barthes sur *La Rochefoucauld*).

#### *Un guidage de l'irréfutable à l'évidence par des rapports stéréotypés*

Nous avons remarqué que les rapports premier A <> B et second (ou 'miroir') C <> D sont de type ontologique et appartiennent au monde réel, alors que la relation définitionnelle analogique entre A et C (et secondairement entre B et D) est de type métaphorique<sup>6</sup>. Il convient de compléter cette première observation par une autre, qui concerne le choix des termes : la formule n'accepte dans ces quatre positions que des termes qui entretiennent, pris deux à deux, des rapports lexicaux, fonctionnels (*bergère – troupeau, robe du soir – femme*), antonymiques (*mort – naissance*), d'inclusion, d'espèce à sous-espèce (*musique – musique militaire, justice – justice militaire*, cf. exemple 27), ou encore un rapport pragmatique établi par des connaissances encyclopédiques (*Tour Eiffel – ponts, papier crépon – fleur*). Les spécialistes de l'argumentation dans le discours verraient dans tous ces cas des champs conceptuels, des stéréotypes, des topoï, etc. Mais ce qui nous semble primordial du point de vue de la formule, c'est que le rapport second, entre C et D, est posé comme connu et irréfutable (cf. Perelman, 1969). Il est donné comme une relation sûrement identifiable comme vraie (*bergère – troupeau* par exemple, vu que [+troupeau] entre dans la définition du nom *bergère*, ou encore *parfum – fleur*, qui correspond à la représentation stéréotypée des fleurs, parce que, si on voit une fleur, on a envie de vérifier si elle sent bon), alors que l'association entre A et B est instaurée par la formule, parce qu'elle comprend l'élément à définir par rapport à un domaine de référence (*Tour Eiffel – ponts, charme - femme*). Grâce à la formule, tout comme on ne peut rejeter le rapport 'miroir' (ou de comparaison), on ne peut réfuter la relation entre A et son domaine de définition B : le rapport second, irréfutable, donne un caractère d'évidence au premier. Mais si cela est vrai, et important du point de vue argumentatif, ce n'est pas encore suffisant pour expliquer le fonctionnement de la formule.

<sup>6</sup> Si cela est moins vrai pour *Pulvar – Montebourg*, c'est incontestablement le cas de *Nolwenn Leroy – McDo*.

*Une formule analogique « complète » qui n'est que formellement complète*

Le point essentiel de cette formule est qu'elle a une structure attributive complexe qui sert à caractériser A, en position de sujet (A [domaine de référence] est z) :

(22) Les robes du soir sont à la femme z.

Mais ce n'est pas une phrase attributive analytique comme *les robes du soir sont des vêtements*, d'une part parce que la structure *être à* n'accepte pas la formulation analytique (*\*les robes du soir sont à la femme des vêtements*) et de l'autre parce que z n'est pas explicite, mais prend la forme d'une attributive périphrastique P' enchâssée dans l'attributive P (*z = ce que le papier crépon est à la fleur*). Il en résulte un double évitement de l'attribut explicite, parce que la périphrastique n'apporte pas plus d'éclaircissements : *le papier crépon est à la fleur* « ce que ». Cette formule où le premier rapport se définit par le deuxième, mais où le deuxième doit être décodé à son tour, oblige à une interprétation par l'inférence. Elle est donc formellement complète, mais sémantiquement incomplète.

« *Le cinquième élément* »

L'élément essentiel de la formule analogique est l'interprétation inférentielle. Le « cinquième élément », interprétatif, qui en résulte doit vérifier chacun des deux rapports A/B et C/D mis en relation<sup>7</sup>. Il peut se gloser généralement, pour la formule abstraite, par *la même chose*, mais il peut s'expliciter précisément pour chaque énoncé analogique<sup>8</sup> :

(23) Les robes du soir sont à la femme ce que le papier crépon est à la fleur  
= un artifice : *le crépon est un artifice pour la fleur, les robes du soir sont un artifice pour la femme*

(24) La chapelle monumentale de la US Naval Academy est à la marine ce que West Point est à l'armée de terre  
= un symbole : *la chapelle de la US Naval Academy est le symbole de la marine, West Point est le symbole de l'armée de terre.*

La qualité attribuée par l'inférence est parfois explicitée par les auteurs mêmes :

(25) *La rêverie est à la pensée ce que l'hystérie est à l'amour ; la paresse est au travail ce que la paralysie est au mouvement ; l'égoïsme est à l'amour ce que la cécité est à la vue.* Dans les trois cas, *c'est une maladie* substituée à une fonction : on en meurt. (Du Camp, *Mémoires d'un suicidé*, 1853, 267)

<sup>7</sup> La ressemblance ne s'établit pas, comme le pense Gardes-Tamines (2003), entre deux termes dans une métaphore, mais entre deux rapports : il y a ressemblance entre le rapport de A à B et le rapport de C à D, même si certains de ces quatre termes sont simplement inférés dans la métaphore.

<sup>8</sup> Comme il ressort aussi de la définition d'Aristote dans les *Topiques* : « le calme dans la mer est la même chose que le silence des vents dans l'air (chacun étant une forme de repos) ».

Mais, dans la plupart des cas, le récepteur est invité à faire le calcul inférentiel et à trouver la qualité attribuée par l'inférence. C'est ce calcul inférentiel qui différencie la comparaison développée (à quatre termes reliés par *comme* ou *de même que*) et la formule analogique attributive : ce qui est explicité dans la première devient implicite dans la deuxième. La reformulation qui explicite le tour analogique attributif prend d'ailleurs la forme de la comparaison développée : *comme/de même que le papier crépon est un artifice pour la fleur, c'est ainsi que/de même les robes du soir sont un artifice pour la femme.*

#### *L'autonomie textuelle*

Les réalisations concrètes de la formule analogique *A est à B ce que C est à D* jouissent d'une autonomie textuelle remarquable, qui fait qu'elles peuvent être isolées du texte qui les comprend et peuvent passer pour des maximes, des aphorismes ou figurer dans les collections de citations célèbres :

- (26) *La superstition est à la religion ce que l'astrologie est à l'astronomie* (Voltaire)
- (27) *La justice militaire est à la justice ce que la musique militaire est à la musique* (Grenier, reprenant Clemenceau)
- (28) *La politologie est aux voluptés dominatrices ce que la sexologie est au sentiment amoureux* (Régis Debré)

Il n'est pas, en effet, nécessaire de connaître le contexte dans lequel ont été énoncées ces analogies pour les comprendre. Tout concourt à leur autonomie et à leur décodage : structure circulaire, jugements génériques, rapprochements stéréotypés, appui sur un rapport irréfutable, implication du récepteur dans l'interprétation.

#### *Des effets stylistiques et pragmatiques*

Malgré leur autonomie textuelle, les tours analogiques inférentiels apparaissent dans des textes plus développés et remplissent généralement un rôle illustratif, associé à un rôle argumentatif : comme on ne peut rejeter le rapport de C à D, évident, on ne peut rejeter le rapport de A à B. Cet effet stylistique, rhétorique et pragmatique est utilisé à bon escient par les auteurs<sup>9</sup> :

- (29) *Se tenir à table est une expression du beau-père qui aimait citer l'Angevin Curnonski, prince des gourmets (de son vrai nom Maurice Edmond Sallan), auteur d'un jugement sans appel : Le repas courant du petit-bourgeois est à la gastronomie ce que le verre est au diamant.* (Bazin, *L'école des pères*, 1991, 147)
- (30) *En rappelant ce que fut la personnalité de René Coty, comment ne pas évoquer cette pensée de La Bruyère : « La modestie est au mérite ce que les ombres sont aux figures dans un tableau : elles lui donnent force et relief ».* (De Gaulle, *Discours et messages. 4...*, 1970, 46)

<sup>9</sup> On peut voir dans cette tournure aussi un moyen de briller en société en imposant à l'auditeur un exercice intellectuel de mise en correspondance qui n'est pas toujours aisé (je remercie Jacques François pour cette remarque et, en général, pour sa relecture et ses suggestions).

## Conclusion

La formule analogique nous a intéressée non pas du point de vue des idées qu'elle peut véhiculer en tant que *maxime*, ni en tant qu'exercice logique ou philosophique, mais du point de vue de son fonctionnement en tant que *tour formulaire* dans le discours non savant, en accord avec la pensée analogique en général. La construction phrastique *A est à B ce que C est à D*, très productive, différente de la comparaison développée et de la double métaphore, est formulaire par sa structure figée. Elle est expressive par la répétition, par l'évitement de la définition directe de A, par l'inférence d'une qualité de A, plutôt surprenante, et par le jugement générique subjectif ou la caractérisation d'un particulier projetés sur un domaine générique. Cette formule faisant partie de l'arsenal expressif du langage mérite encore d'être observée au croisement de l'analyse stylistique des tropes et de l'analyse du discours, sa force argumentative méritant d'être nuancée en actes pragmatiques.

Université de Reims Champagne – Ardenne

Emilia HILGERT

## Références bibliographiques

- Anscombe Jean-Claude et Kleiber Georges (éd.), 2001. *Problèmes de sémantique et référence*, Oviedo, Publications de l'Université d'Oviedo.
- Aristote, 1965. *Topiques. Organon V*, Paris, J. Vrin (trad. J. Tricot).
- Aristote, *Topiques* (chap. I-VIII), in P. Remacle et alii, *L'antiquité grecque et latine du moyen âge* [site], URL <http://remacle.org/bloodwolf/philosophes/Aristote/topiques.htm>, consulté le 12.05.2013 (trad. Y. Pelletier).
- Aristote, 1996. *Poétique*, Paris, Gallimard (trad. J. Hardy, préf. P. Beck).
- Aquien Michèle et Molinié Georges, 1996. *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, Paris, Librairie générale française.
- Ashworth E. Jennifer, 2008. *Les théories de l'analogie du XIIe au XVIe siècle*, Paris, J. Vrin.
- Bacry Patrick, 1992. *Les Figures de style*, Paris, Belin.
- Delattre Pierre et de Libera Alain, « Analogie », in *Encyclopaedia Universalis*.
- Dupriez Bernard, 1984. *Gradus. Les procédés littéraires (Dictionnaire)*, Paris, Union générale d'éditions.
- Gardes-Tamine Joëlle, 2003. « Métaphore, analogie et syntaxe », *Revue d'intelligence artificielle*, vol. 17, n° 5-6, 843-853.
- Gomez-Jordana Sonia, 2013, « Qui dit argent, dit travail : médiativité, modalité et polyphonie d'une locution de longue date », in : Anscombe J.-C. / Oppermann-Marsaux E. / Rodríguez Somolinos A. (ed.), *Médiativité, polyphonie et modalité en français : études synchroniques et diachroniques*, Paris, PUSN, 101-118.

- Hilgert Emilia, 2010. «La structure *X entre les X*: réduplication et exemplaire qualitativement saillant», in : Osu, S. N., Col, G., Garric, N., Toupin, F., (ed.) *Construction d'identité et processus d'identification*, Berne, Peter Lang, 135-148.
- Kleiber Georges (1989), « G n ricit  et typicalit  », *Le Franais Moderne*, 57, 3 / 4, 127-154.
- Perelman Cha m, 1969. « Analogie et m taphore en science, po sie et philosophie », in : *Revue internationale de philosophie*, fasc. 1, n  87, Bruxelles, 3-15.
- Perelman Cha m et Olbrechts-Tyteca Lucie, 1958. *Trait  de l'argumentation*, Paris, PUF.
- Ricalens-Pourchot Nicole, 2003. *Dictionnaire des figures de style*, Paris, Armand Colin.
- Riegel Martin, Pellat Jean-Christophe et Rioul Ren , 2009. *Grammaire m thodique du franais*, Paris, Quadrige / PUF.
- Sander Emmanuel, 2000. *L'analogie, du Na f au Cr atif. Analogie et Cat gorisation*, Paris, L'Harmattan.
- Schapira Charlotte, 1997. «Le nom et les degr s de signification », *SCOLIA*, 10, 77-88.
- Schnedecker Catherine, 2007. « « *Un ciel gris de chez gris* » : de la construction *X de chez X*   *Adj. de chez Adj.* : du locatif   l'intensif », *Travaux de linguistique*, 55/2, 61-73.

## Lexique-grammaire et sémantique

Dans les grammaires de Zellig Harris, l'extension lexicale des règles syntaxiques n'est pas spécifiée. Soit par exemple dans Harris (1976, 64) la construction de type *prédicat à deux arguments nominaux*, qu'il appelle construction *Onn*. Dans cet ouvrage, il n'entrait pas dans le projet de l'auteur d'énumérer les prédicats entrant dans telle ou telle construction et d'en faire la classification : on n'y trouve que cinq exemples de prédicats *Onn*, à savoir *manger, porter, penser, être près de* et *être le père de*. Cette tâche fut en revanche entreprise par Maurice Gross et son équipe, le LADL (Université Paris 7). Pour chaque construction générale, ces chercheurs ont travaillé à définir en extension la classe des prédicats (verbaux, adjectivaux et nominaux) qui peuvent en être la tête (autrement dit, ils les ont énumérés) ; et ils ont spécifié, d'une part les différentes formes syntaxiques (SN, SV infinitif, Proposition au subjonctif, SP en *à*, en *de*, etc.) que peuvent prendre les arguments des prédicats, d'autre part les alternatives de forme (transformations) caractérisant chaque type de construction syntaxique. Ces différentes spécificités définissent des sous-classes au sein de la catégorie générale. Les règles de syntaxe ayant été lexicalisées de la sorte, le LADL a produit un ensemble de grammaires, appelées lexiques-grammaires<sup>1</sup>. Ces derniers se présentent sous la forme de tables, dans un format propice à des applications au TAL (Traitement Automatique des Langues). D'autre part, un des membres du LADL, Max Silberztein, a développé la plate-forme d'ingénierie linguistique INTEX (devenue ultérieurement NooJ) qui exploite la notion de *grammaire locale*, due à Gross, à des fins d'implémentation des lexiques-grammaires pour des tâches de linguistique de corpus.

Les lexiques-grammaires « historiques » du LADL ont été élaborés, pour diverses langues, au cours des 30 dernières années du 20<sup>ème</sup> siècle. L'objet principal de cet article est de montrer, contre un préjugé assez largement répandu, que la préoccupation sémantique est centrale dans les grammaires de Maurice Gross et, en-deçà, dans celles de Zellig Harris. Nous présentons ensuite d'autres travaux, ceux de Gaston Gross et de Jean Dubois & Françoise Dubois-Charlier qui, tout en s'inscrivant dans la même tradition, assument le projet de décrire le sens plus explicitement que ne l'avait fait le LADL. Nous évoquons enfin notre propre *thésaurus syntactico-sémantique des mots d'affect* et son implémentation à des fins d'annotation sémantique automatique.

---

<sup>1</sup> Gross (1975) est le premier lexique-grammaire important à avoir été publié. Les ressources élaborées au LADL sont aujourd'hui disponibles sur le site du LIGM, Equipe Informatique Linguistique (<http://infolingv.univ-mlv.fr/>).

## 1. Le problème de la relation syntaxe-sens dans les lexiques-grammaires du LADL

La part plus ou moins grande part prise par la sémantique dans une théorie syntaxique peut être évaluée assez précisément à partir de la proportion de notions propres à cette théorie relevant respectivement de la syntaxe et de la sémantique. Par exemple, une théorie syntaxique où ne figureraient pas les notions d'*agent*, *patient*, *humain*, *animé*, *processif*, *statif*, *mouvement*, *événement* etc. devrait être considérée comme étant dépourvue de composante sémantique.

Ce semble être justement le cas des premiers lexiques-grammaires du LADL, tant y sont rares les notions fondamentales relevant de la sémantique ; de fait, dans Gross (1975), qui étudie le régime des constructions complétives, la seule notion sémantique est l'opposition *humain/non humain*. De là vient le préjugé courant selon lequel la théorie du lexique-grammaire serait une théorie syntaxique dépourvue de composante sémantique.

Pourtant la question de la sémantique est loin d'être absente dans cet ouvrage (cf. Gross (1975, 30-33), qui reprend Gross (1972)). Gross y affirme qu'il ne fait pas partie des grammairiens qui « ont complètement exclu le sens des descriptions », et démontre, à partir de paires d'exemples de phrases comparées « dans de bonnes conditions expérimentales », qu'il est possible d'introduire des notions sémantiques fines telles que celle d' *agent volontaire* (Gross préfère l'appeler « *actif* »). « Il y aurait là, conclut Gross (1975, 33), un progrès notable et donc un espoir sérieux de localiser avec précision un certain nombre d'éléments de sens, ce qui est une condition nécessaire au développement d'études plus complexes ».

Avant d'arriver à ce stade évolué de la description linguistique, il parut nécessaire et prioritaire d'entreprendre des inventaires exhaustifs des constructions syntaxiques et de leurs propriétés. C'est ce à quoi se sont attelés les chercheurs du LADL. Ces travaux ont mis en évidence un certain nombre de phénomènes qui, sans le parti-pris de l'exhaustivité, seraient restés négligés, parmi lesquels le caractère massif des expressions à verbe support et des expressions figées.

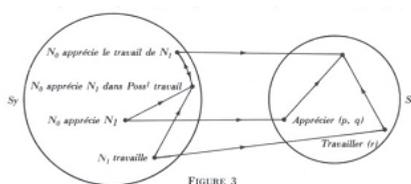
Certaines généralisations sémantiques n'en sont pas moins esquissées dès Gross (1975) dans des commentaires informels : il y est relevé par exemple que la Table 2 (*N0 V V-infinitif*) et la Table 3 (*N0 V V-infinitif*) comportent, respectivement, des « verbes de mouvement » et des « verbes causatifs de mouvement » ; et que la majorité des verbes de la Table 4 (*que P V NI*) « correspondent à un sentiment "déclenché" par N0 et "éprouvé" par N1 » (Gross 1975, 170). Ainsi se dévoile, de façon encore floue, un phénomène de correspondance entre les formes syntaxiques et l'intuition de leur sens<sup>2</sup>. D'autre part, dans les lexiques-grammaires ultérieurs, vont être introduites de plus en plus de notions sémantiques ; c'est ainsi que figurent dans les tables de Guil-

<sup>2</sup> On peut rapprocher cette analyse de celle de Halliday (1985) qui observe que les constructions en *N0 V that NI* expriment toujours une pensée ou une déclaration.

let/Leclère (1992) des descripteurs linguistiques tels que « Nom abstrait », « Résultat », « Instrument », « Attache ».

## 2. L'article de Maurice Gross intitulé « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique »

Dans Gross (1981), l'auteur fait la synthèse des résultats déjà obtenus par le LADL depuis dix ans (cf. entre autres Boons/Guillet/Leclère (1976); Daladier (1978); Gross (1975); Giry-Schneider (1978); Picabia (1978)). Le seul titre de l'article est une preuve de l'importance de la préoccupation sémantique dans les travaux du LADL. L'auteur y précise sa position sur la relation entre la forme syntaxique et le sens. A la page 20 de l'article, figure la figure suivante :



Le cercle de gauche figure la forme syntaxique. L'exemple est celui des deux constructions reliées par une transformation : *N<sub>0</sub> apprécie N<sub>1</sub> dans son travail* et *N<sub>0</sub> apprécie le travail de N<sub>1</sub>* ; elles sont le produit de la composition des deux phrases élémentaires *N<sub>0</sub> apprécie N<sub>1</sub>* et *N<sub>1</sub> travaille*. Quant au cercle de droite, il figure la forme sémantique homologue. Le commentaire de Gross est le suivant :

Le diagramme de la figure 3 suggère l'existence d'un morphisme entre *Sy* et *Se*, c'est-à-dire d'une redondance importante entre les deux ensembles, au point que l'un d'entre eux pourrait être inutile. *Se* pourrait en effet être éliminé, si les descriptions se faisaient toutes en termes d'un ensemble de phrases simples ; par convention, les unités de base du sens seraient portées par ces phrases simples. La description sémantique consisterait donc à décomposer les phrases complexes selon les phrases simples de base, elle ne différerait donc guère de la description syntaxique [...]. Cette position est celle de Harris 1968, 1976, 1978.

Ce qui est dit là, ce n'est pas que la description du sens doit être éliminée au profit de la seule description syntaxique, mais que les deux représentations *Sy* et *Se* seraient identiques, en tant que mettant en jeu la même opération, si on procédait à la décomposition de l'entité syntactico-sémantique complexe qu'est la phrase selon les entités syntactico-sémantiques simples qui la composent. Or c'est justement cette méthode de décomposition que pratiquent Harris et Gross. Ces considérations sont fondées sur une théorie de la compositionnalité du sens couplée à une théorie de l'ho-

momorphisme de la syntaxe et du sens (cf. son emploi du mot *morphisme*) sur laquelle on reviendra dans la Section 4.

### 3. La question du sens chez Zellig Harris

Contrairement, encore une fois, à un préjugé assez répandu, la question du sens est centrale, elle aussi, dans l'œuvre de Zellig Harris. Dans un livre qui a contribué à le faire connaître en France (Harris (1968)) grâce à la traduction qu'en a faite Cathérine Fuchs (cf. Harris (1971)), figure une des opinions auxquelles Gross (1981) fait allusion dans l'extrait que nous avons cité en Section 2 :

Presque tout ce qu'on peut dire de la signification d'une phrase peut être obtenu directement à partir des significations et des positions occupées par les composantes  $\varphi$ ,  $K^3$ . Aussi est-il très peu besoin d'ajouter à cette théorie des transformations de base une théorie sémantique (Harris 1971, 232).

Dans un autre passage de l'ouvrage (Harris 1971, 230), Harris écrit :

Cette corrélation entre structure et vocabulaire va de pair avec une corrélation entre structure et signification. Chaque sous-classe de mots comprenant un opérateur ou une classe d'arguments particuliers possède un type de signification correspondant aux relations syntaxiques (*modalités* dans  $\varphi v$ ; *connaissance, sentiments, etc.* dans  $\varphi s$ ; etc.).

Il est intéressant de relever qu'Harris évoque des notions sémantiques particulières en les associant à des constructions syntaxiques homologues. En effet, «  $\varphi v$  » est défini comme étant la classe des « opérateurs »<sup>4</sup> portant sur un verbe », et il se trouve regrouper des auxiliaires aspectuels et modaux. Et «  $\varphi s$  », défini comme étant la classe des « opérateurs portant sur une phrase », se trouve regrouper des verbes de connaissance et de sentiments tels que *to surprise, intrigue, know, wonder*, mais aussi des verbes de communication comme *to tell, ask, require*<sup>5</sup>.

Plus tard, Harris (1990, 19) revient sur la question du sens dans un passage de son autobiographie intellectuelle publiée dans le volume édité par Daladier (1990) sur *Les grammaires de Harris et leurs questions* :

La grammaire des opérateurs révèle une relation plus fine entre la structure d'une phrase et son contenu informatif (telle que Carnap et les Positivistes du cercle de Vienne semblent en avoir eu l'intuition). La base de cela est dans le fait de spécifier et d'ordonner les événements linguistiques non équiprobables. Certaines de ces ruptures d'équiprobabilité, qui donnent lieu à des structures, sont porteuses d'information (dans un sens apparenté à celui de la théorie mathématique de l'information).

<sup>3</sup> Les symboles  $\varphi$  et  $K$  désignent respectivement les prédicats et les phrases élémentaires.

<sup>4</sup> Par « opérateur », il faut entendre la même chose que « prédicat ».

<sup>5</sup> Harris (1971, 83) fait une esquisse de la classification des «  $\varphi s$  ». La note de bas de page due à C. Fuchs indique que ce passage a inspiré un mémoire de M. Gross élaboré à l'Université de Pennsylvanie et intitulé « Analyse transformationnelle des constructions verbales françaises ». Or ce mémoire est manifestement un précurseur de Gross 1975 (cf. *supra* Section 1).

Dans cet extrait, Harris enracine sa théorie de l'homologie de la structure syntaxique et de la structure syntaxique dans la double tradition du positivisme logique (dans le même article, il fait allusion aux entretiens qu'il a eus avec Carnap à Chicago après la deuxième guerre mondiale) et des théories de l'information de la fin des années 1940 aux USA (Shannon). Il fait plus qu'affirmer le principe de cette homologie. Il en explique la cause : c'est dans la structure syntaxique elle-même (la combinatoire des lexèmes) que s'incarne le sens.

La prégnance de la question du sens dans les recherches de Harris se manifeste dans le fait qu'il y a consacré son dernier ouvrage, publié peu avant sa mort : *Language and Information*. Harris (1988, 57-64) y rappelle sa théorie bien connue de l'opposition entre *information* et *meaning*.

Sur l'*information*, il écrit (nous citons l'extrait dans la traduction due à Amr Ibrahim et Claire Martinot (cf. Harris (2007, § 3.1)) :

L'essentiel de l'information est le produit de deux contraintes [...] : la mise en ordre partielle qui est la relation prédicative de l'opérateur à l'argument, et les disparités dans les probabilités d'occurrence des mots dans le cadre de la mise en ordre partielle (ce qui distingue le sens des mots).

Sur le sens (*meaning*), Harris (1988, 63) écrit (nous citons la traduction de Harris (2007, § 3.2)) :

Nous pouvons aller de l'environnement du mot à sa signification : si nous connaissons les significations des mots avec lesquels un mot donné apparaît, nous pouvons estimer assez précisément le sens de ce mot.

En d'autres termes, la notion d'*information* s'applique à la phrase (lieu de la relation *prédicat-argument*), tandis que celle de *meaning* s'applique aux mots pris individuellement (étant pour la plupart polysémiques, ils activent tel ou tel de leurs sens potentiels en fonction des mots qui les environnent).

#### 4. Sous-jacents aux grammaires de Zellig Harris et de Maurice Gross : la théorie de l'homomorphisme syntaxe-sémantique et le principe de compositionnalité

Dans un écrit consacré aux grammaires de Montague, Partee/Hendrik (1997), cités par Rivenc/Sandu (2009, 107) évoquent de la façon suivante la théorie de l'*homomorphisme syntaxe-sémantique* et le principe de *compositionnalité* :

Théorie de l'homomorphisme syntaxe-sémantique : *La syntaxe est une algèbre, la sémantique est une algèbre ; et il y a un homomorphisme envoyant les éléments de l'algèbre syntaxique sur les éléments de l'algèbre sémantique.*

Principe de compositionnalité (dit aussi «Principe de Frege») : *La signification d'une expression est fonction des significations et de la combinaison syntaxique des parties composantes de cette expression.*

Ces deux principes nous paraissent conformes aux approches de Z. Harris et de M. Gross telles qu'elles ont été présentées ci-dessus, et ce jusque dans le choix des termes, à ceci près que Gross parle de *morphisme* au lieu d'*homomorphisme*. Et sous réserve de recherches plus approfondies, nous constatons l'existence d'une identité d'approche de la relation syntaxe-sémantique entre celles des grammaires de Harris-Gross et celles de Montague.

## 5. Après le LADL : deux exemples de travaux d'élaboration de classes syntactico-sémantiques

Après la disparition de Maurice Gross, beaucoup de ses collaborateurs et élèves, en France et à l'étranger, ont continué à travailler dans la mouvance des grammaires de Harris. C'est le cas par exemple des chercheurs réunis par Andrée Borillo, à l'Université de Toulouse-Le Mirail, dont les travaux en linguistique de l'espace (cf. entre autres Borillo (1998)) prolongent ceux, pionniers et fondamentaux, de Boons (1985) et Guillet/Leclère (1992). C'est aussi le cas des chercheurs impliqués dans le Projet BFQS (cf. Lamiroy et al. 2010), qui exploite en partie les grands inventaires réalisés au LADL dans le domaine des expressions figées. Nous évoquons plus particulièrement dans cette section deux autres projets d'envergure, dus respectivement à Gaston Gross et à Jean Dubois & Françoise Dubois-Charlier. Ils se caractérisent par une intention plus explicitement orientée que par le passé vers l'élaboration de classes sémantiques.

Mais il ne s'agit pas d'une rupture avec les travaux du LADL, même si la dénomination de *lexique-grammaire* n'est pas conservée par ces auteurs : leurs classifications restent élaborées à partir de critères purement syntaxiques. Une attention plus marquée que par le passé est portée sur les sous-ensembles de classes syntaxiques ayant un plus ou moins haut degré de cohésion sémantique. On cherche alors à déterminer les facteurs syntaxiques qui sont corrélés aux agrégats sémantiques. Dès lors, il devient possible d'introduire massivement, et ce en restant globalement dans le cadre théorique du lexique-grammaire, des notions telles que *noms de moyens de transport*, *de métiers*, *d'aliments*, *de maladies*, *verbes de déplacement*, *verbes de communication*, *prédicats de sentiment*, etc.

### 5.1. Les travaux de Gaston Gross sur les classes d'objets

Les travaux du LADL sont axés sur les prédicats et négligent (en les remettant à plus tard) les travaux sur les noms non prédicatifs. C'est à des tâches de classification de ces derniers que se sont principalement attelés Gaston Gross et son équipe, le LLI (cf. entre autres Gaston Gross (1989), (1992), (1994) (1995) et (1996)).

La classification des prédicats est principalement fondée sur des critères de *sous-catégorisation* : elle prend en compte principalement les formes syntaxiques des arguments que les prédicats sous-catégorisent. En revanche, la classification des noms non prédicatifs du LLI est fondée sur des critères de *sélection lexicale*. En effet, elle prend

en compte les prédicats qui les sélectionnent en propre. Ces prédicats sont appelés par Gaston Gross *prédicats* (ou *opérateurs*) *appropriés* ; quant aux classes syntactico-sémantiques définies par un ensemble de prédicats appropriés, elles sont appelées *classes d'objet* (cf. Le Pesant/Mathieu-Colas (1998)). Les données sont présentées sous forme de tables, à des fins de traitement informatique ultérieur.

Prenons l'exemple de la classe d'objets des noms de *voies de communication* (environ 500 noms) élaborée par Mathieu-Colas (1998). Les différentes catégories de noms de voies de communication (navigables, ferrées, terrestres non ferrées) sont définies par leurs prédicats appropriés. Par exemple, les noms de *voies terrestres* ont pour prédicats appropriés, quand ils sont en position sujet, des verbes comme *zigzaguer*, *contourner*, *passer (par)* et des adjectifs intransitifs comme *accidenté*, *asphalté*, *balisé*, *barré*, ou transitifs comme *accessible à*, *bordé de*, *impraticable pour*, *interdit à*. Cette méthode permet de définir des sous-catégories telles que, pour les noms de voies terrestres, les noms de *voies internes à un édifice*, de *voies urbaines*, *places*, *tunnels*, *ponts*, etc. On obtient de la sorte une classification croisée complexe : par exemple les locutions adjectivales *à double sens* et *à sens unique* sont appropriées aussi bien à la classe des noms de voies urbaines qu'à celles des tunnels et des ponts. En revanche, *percer* n'est approprié qu'aux noms de *tunnels* et *jeter sur* (un cours d'eau) n'est approprié qu'aux noms de *ponts*.

## 5.2. Les dictionnaires syntactico-sémantiques de Jean Dubois & Françoise Dubois-Charlier

Depuis plus de vingt ans, Jean Dubois et Françoise Dubois-Charlier développent des ressources lexicographiques électroniques, dont certaines sont en cours de révision et sur le point d'être mises à la disposition du public. Ce sont principalement :

- le dictionnaire des *Verbes français* (LVF)<sup>6</sup>, 25 609 entrées (Dubois/Dubois-Charlier (1997) ; disponible sous deux formes : forme textuelle et base de données électroniques) ;
- le dictionnaire des *Locutions en français* (LEF), environ 10 000 entrées (Dubois/Dubois-Charlier (2004) en version textuelle ; version électronique en cours de réalisation) ;
- la base de données des *Locutions verbales* (LOCV), 3 510 entrées (à paraître prochainement) ;
- le *Dictionnaire électronique des mots* (DEM), environ 140 000 entrées, à paraître prochainement et dont un aperçu a été présenté par Dubois/Dubois-Charlier (2010). DEM incorpore les entrées des ressources ci-dessus et contient de nouvelles entrées (noms, adjectifs, adverbes, prépositions, conjonctions, interjections).

Les travaux de Dubois/Dubois-Charlier se situent explicitement dans la mouvance du LADL. La ressource la plus connue actuellement, LVF, a été élaborée dans les locaux du LADL et elle est le produit de la collaboration entre Jean Dubois et un membre éminent du LADL, Alain Guillet (cf. aussi les mots de remerciement

<sup>6</sup> Sur la structure de LVF, on pourra se reporter à François et al. (2007). D'autre part, sur l'ensemble des travaux les plus récents de Dubois & Dubois-Charlier, on consultera le site <http://talep.lif.univ-mrs.fr/Fondamental/>.

adressés par les auteurs de LVF à Maurice Gross et à Alain Guillet dans la 2<sup>ème</sup> page de la version textuelle de LVF).

La question de la relation entre la forme syntaxique et le sens est posée d'emblée au début de l'introduction de LVF. Cette classification de près de 26 000 emplois verbaux est présentée comme une vérification de l'hypothèse de l'*homomorphisme syntaxe-sémantique* (Dubois / Dubois-Charlier (1997, 3) parlent d'*adéquation* entre la syntaxe et l'interprétation ) :

La classification des verbes français repose sur l'hypothèse qu'il y a adéquation entre les schèmes syntaxiques de la langue et l'interprétation sémantique qu'en font les locuteurs de cette langue : à la différence syntaxique entre *venir à Paris* et *venir de Paris* correspond une différence sémantique entre la destination et l'origine.

A partir de là l'apport, dans l'analyse syntaxique, de termes relevant de la sémantique devient massif. La catégorie des verbes est divisée en 14 classes dites génériques : C (verbes de communication) ; D (verbes de don) ; E (verbes d'entrer-sortir) ; F (verbes de frapper) ; etc. A l'intérieur des classes *génériques* sont distinguées 54 classes *syntactico-sémantiques* :

#### Tabelle (*Les Verbes français* 1997)

Les classes syntactico-sémantiques se répartissent elles-mêmes en 248 *sous-classes syntaxiques*, subdivisées à leur tour en un certain nombre de *sous-types syntaxiques*. Les critères de classification sont syntaxiques. La rubrique « Construction » est fondamentale : elle code les propriétés de transitivité-intransitivité, de pronominal-non pronominal, de forme des arguments (SN +/- humain ; SN non restreint ; complétive ; infinitif ; forme de la préposition ; type de complément (locatif, temps etc.). La rubrique « Opérateur » représente l'interface syntaxe-sémantique : les opérateurs « interprètent

sémantiquement les schèmes syntaxiques » (Dubois / Dubois-Charlier (2007, 7).

Prenons l'exemple, au sein de la *classe générique C* (Communication), de la *classe syntactico-sémantique C2*. Au sein de cette dernière figure la *sous-classe syntaxique C2b*. Cette dernière est définie par la construction T15a8 (T = « verbe transitif » ; 1 = « sujet humain » ; 5 = « complétive ou infinitif » ; a = « complément prépositionnel en à » ; 8 = « complément instrumental éventuel »)<sup>7</sup>.

Voici un extrait de la classe syntactico-sémantique C2b (où figurent également les champs «Domaine» (littérature, langue, droit, religion, sociologie, psychologie), «Sens» (c'est-à-dire synonymes ou parasyonymes) et «Phrase» (c'est-à-dire des exemples de phrases) :

Mot	Dom.	Class.	Constr.	Opérateur	Sens	Phrase
commander 04	LIT	C2b	T15a8	dic ordre A qn D	ordonner	On c-à P de venir,qu'il vienne demain.
conseiller 01	LIT	C2b	T15a8	dic conseil A qn D	recommander, suggérer	On c-à P de partir,le départ,qu'il parte.
déconseiller 01	LIT	C2b	T15a8	dic ordre A qn D nég	dissuader qn de	On d-à P de partir,le départ,qu'il avertisse son ami.
défendre 05	LIT	C2b	T15a8	dic ordre A qn D nég	interdire	On d-à P de sortir,toute sortie.Cet ali- ment est d~.
demander 02	LIT	C2b	T15a8	dic ordre A qn D	exiger de qn que	On d-à P le silence,de faire silence,qu'on fasse silence.

<sup>7</sup> La notation « 8 » prédit souvent le phénomène de déplacement métonymique d'un complément instrumental en position sujet. Dans le cas de la classe C2b, on a par exemple l'équivalence suivante : *On m'a ordonné de rentrer par un simple e-mail = Un simple e-mail m'a ordonné de rentrer.*

Mot	Dom.	Class.	Constr.	Opérateur	Sens	Phrase
dicter 02	LIT	C2b	T15a8	dic ordre A qn D	obliger, contraindre	On d~à P d'avouer. La situation d~à P sa démis- sion.
dire 03	LIT	C2b	T15a8	dic ordre A qn D	ordonner	On d~à P de venir, qu'il se rende en cet endroit.
édicter 02	LANT	C2b	T15a8	dic ordre A qn D	ordonner autoritaire- ment	Le père é~à P qu'on ne se lève pas de table avant la fin.
enjoindre	LIT	C2b	T15a8	dic ordre A qn D	commander expressément	On e~au visi- teur de partir aussitôt.

Le format de la base de données LVF est approprié au TAL (Traitement Automatique des Langues), comme le montrent Sabatier/Le Pesant (2013) qui décrivent une tâche d'implémentation d'un extrait de la classe P1c (verbes psychologiques de manifestation de tel sentiment pour ou contre quelqu'un ou quelque chose) sur la plate-forme d'ingénierie linguistique NooJ (cf. Silberztein (2013)), en vue de tâches d'annotation syntaxique et sémantique de corpus.

## 6. Présentation d'un dictionnaires syntactico-sémantique transcatégoriel

La plupart des lexiques-grammaires sont séparés les uns des autres par les barrières de parties du discours: les lexiques de verbes, de noms, d'adjectifs etc. sont distincts les uns des autres, sans interconnexions systématiques. Or il existe de larges zones du lexique où se manifestent des phénomènes de morphologie dérivationnelle autour d'un même radical, avec préservation de constantes tant syntaxiques que sémantiques entre les différents éléments du champ dérivationnel.

C'est le cas par exemple d'une série de radicaux de couleur (*-blanc-*, *-noir-*, *-vert-* etc.) qui ont en commun la même structure dérivationnelle (ex. *blanc*, *blanchâtre*, *blanchissant*; *blancheur*; *blanchir*). Prenons un autre exemple dans le domaine des radicaux verbaux. Soit le radical du verbe *écoeuré*; on peut représenter simultanément ses diathèses et ses dérivations de la façon suivante :

qq est *écoeuré*, *s'écoeuré* (de qqch, de V-infinitif, de ce que P<subj>, 0)  
*l'écoeurément* de qq (de qqch, de V-infinitif, de ce que P<subj>, 0)

qq est *écoeuré* par qq, qqch / qq, qqch *écoeuré* qq ;  
 qq, qqch est *écoeurant*

Les propriétés morphosyntaxiques ci-dessus ne sont pas spécifiques au radical *-écoeur-* ; elles caractérisent toute une classe morpho-syntaxique de prédicats : *affliger, affoler, agacer, crisper, désespérer, effarer, effrayer, émouvoir, étonner, exaspérer, irriter, préoccuper, révolter*, etc. On voit alors se dessiner, en même temps qu'une classe morpho-syntaxique, une classe sémantique de mots d'affects. Elle est cependant peu raffinée. D'autres propriétés doivent être convoquées pour délimiter des sous-ensembles sémantiquement plus cohérents ; par exemple la propriété d'acceptation d'un complément en *contre* permet de rassembler les prédicats de colère *-exaspér-*, *-irrit-* et *-révolt-*.

Il est montré dans Eshkol/Le Pesant (2005) que cette méthode de classification syntactico-sémantique permet non seulement de transgresser les barrières de parties du discours, mais aussi : (1) de factoriser les descriptions linguistiques ; (2) de mobiliser un plus grand nombre de critères syntaxiques définitionnels de catégories sémantiques, puisqu'aux propriétés spécifiques aux verbes s'ajoutent des propriétés spécifiques des adjectifs et des noms. Le dictionnaire prend dès lors la forme d'un thésaurus de classes syntactico-sémantiques.

Nous avons défini dans Le Pesant (2011) les principes d'un *Thésaurus des mots d'affects*. Il s'agit d'un gros vocabulaire (plus de 3000 mots) dont 1/3 sont des locutions. A cet effectif, il faut ajouter plusieurs centaines de collocations de manifestations physiques des sentiments, telles *pâlir de rage, trembler de colère, écarquiller les yeux de surprise*. L'ensemble de la catégorie se caractérise par la présence nécessaire d'un argument nominal animé correspondant au rôle thématique de *l'individu affecté (experier)* ; les deux autres rôles thématiques éventuels sont celui de la *cause* et celui de *l'objet de l'affect*. Il y a trois grandes catégories syntactico-sémantiques de mots d'affects :

- Catégorie 1 : Mots d'*états psychologiques* (notamment les mots d'*humeurs*). Il s'agit de verbes, noms et adjectifs intransitifs (ex. *mélancolique, optimiste*), ou intransitifs à complément de cause en *de* (ex. *jubilation*) ; en position sujet figure le rôle de *l'experier*.
- Catégorie 2 : Mots d'*émotions* (causées par quelque chose ou quelqu'un). Il s'agit de verbes, noms et adjectifs transitifs directs (ex. *décourager, stimuler*) ; il existe un complément d'agent en *par* ; à la voix active, en position sujet figure le rôle de l'agent ou de la cause, le rôle de *l'experier* étant en position de complément d'objet ; dans la même catégorie on trouve des verbes transitifs indirects à sujet agentif ou causatif (ex. *plaire à*).
- Catégorie 3 : Mots de *sentiments* (pulsions et répulsions). Il s'agit de verbes, noms et adjectifs transitifs directs ou indirects (ex. *aimer qq, se passionner pour qqch, se repentir de qqch*) ; en position sujet figure le rôle de *l'experier* ; en position de complément figure le rôle de *l'objet* (du désir ou de la répulsion).

Il existe en outre des catégories « hybrides », c'est-à-dire des combinaisons de plusieurs des catégories définies ci-dessus, telles :

- Catég. 1 + Catég. 2. Ex. *consterner* (Je suis consterné d'avoir entendu cela ; je suis consterné par cela)
- Catég. 2 + Catég. 3. Ex. *enthousiasmer* (Cela m'enthousiasme ; je m'enthousiasme pour cela)
- Catég. 1 + Catég. 3. Ex. *être en colère* (d'avoir vu cela ; contre quelqu'un)
- Catég. 1 + Catég. 2+ Catég. 3. Ex. *irriter* (être irrité d'avoir vu cela ; Pierre m'irrite ; je suis irrité contre Marie)

Beaucoup de catégories de propriétés syntaxiques sont convoquées, telles les contraintes de sous-catégorisation et de sélection lexicale sur les arguments (SN +/- animé, SV-infinitif, Proposition subordonnée au subjonctif), la forme des prépositions, les formes spécifiques de verbes supports ou d'opérateurs causatifs, et les collocations appropriées (de réactions physiologiques, de réactions verbales, de refoulement et de défolement).

La prise en compte de divers types d'antonymies permet en outre d'envisager une structuration de l'ensemble en forme d'ontologie :

Catégorie 1 : Mots d'humeurs		
Groupe 1	Bonne humeur : gaieté, allégresse, euphorie ...	Mauvaise humeur : morosité, être maussade, ...
Groupe 2	Bon moral : énergie, tonus, optimisme ...	Mauvais moral : langueur, déprime, pessimisme, ...
Groupe 3	Insouciance, nonchalance	Etre soucieux, pensif, .....
Groupe 4	Sérénité : paix, tranquillité ...	Agitation : fébrilité, excitation ...
Groupe 5	/	Sentiment d'abandon, sentiment de solitude

Catégorie 2 ou combinaison C1 + C2 : Mots d'émotions causées		
Groupe 1	Joie	Tristesse
	Plaisir	Déplaisir ; Répugnance ; Souffrance
	Bonheur	Malheur
	Satisfaction	Frustration
Groupe 2	Surprise : bonne/mauvaise surprise	
Groupe 3	Soulagement	Déception

Groupe 4	Sentiment de sécurité	Sentiment d'étrangeté ; Inquiétude ; Trouble ; Effroi
Groupe 5	Réconfort	Blessure morale
Groupe 6	Séduction	Agacement ; Enervement
Groupe 7	Excitation	Ennui
Groupe 8	Emotion ; Etat de choc	

Catégorie 3 : Mots de sentiment (pulsion-répulsion)		
Groupe 1 Polarité supplémentaire extraversion/introversion	Amour (des autres) Contentement de soi	Haine (des autres) Haine de soi (entre autres : remords)
	Admiration (des autres) Admiration de soi (fierté) Estime de soi/des autres	Mépris (des autres) Mépris de soi (honte) Mésestime, sous-estimation
	Gratitude (envers autrui) Bonne conscience, orgueil (se féliciter de qc)	Ressentiment (envers autrui) Mauvaise conscience, remords (s'en vouloir de qc)
	Confiance (en autrui) Confiance en soi	Défiance (envers autrui) Manque de confiance en soi
Groupe 2	Sympathie Amitié, affection	Antipathie Inimitié
Groupe 3 De l'intérêt au désir	Intérêt	Indifférence
	Goût, Inclination	Aversion
	Désir, Aspiration	Répulsion
	Nostalgie, regret	/
Groupe 4	Espoir	Crainte
Groupe 5	Sentiment de révolte	Sentiment de résignation
Groupe 6 : En lien avec l'empathie	Empathie	Pitié ; Etre envieux
Groupe 7 : Autres	/	Colère ; Peur ; Jalousie sexuelle

Nous sommes en train d'implémenter notre thésaurus des mots d'affects dans NooJ (cf. Silberztein (2013)), à des fins de tâches d'annotation sémantique automatique. Voici un exemple d'annotation dans un corpus au moyen de balises XML :

The image shows a screenshot of a text document with XML annotations overlaid. The text is in French and describes a scene from 'L'Assommoir'. The annotations are XML tags that categorize parts of the text. For example, 'Les Lorilleux' is annotated as a noun phrase with the category 'Affect' and the class 'colère'. The verb 'passaient' is annotated with the category 'défoulement'. The prepositional phrase 'sur le rôti' is annotated with the category 'Affect' and the class 'rage'.

Dans cet extrait de *L'Assommoir* de Zola figure l'annotation suivante :

<EXPER>Les Lorilleux</EXPER><VERB CATEG="défoulement">passaient</VERB>  
leur <NOM CATEG="Affect" CLASS="colère" SSCLASS="rage">rage</NOM> <OBJ>sur  
le rôti</OBJ>.

Grâce aux dictionnaires et grammaires locales NooJ dérivés du *Thésaurus des mots d'affect* et projetés sur le corpus, le Groupe Nominal « Les Lorilleux » a été reconnu comme assumant le rôle thématique de l'*experier* ; le mot « passaient » est reconnu comme étant un *verbe de défoulement* ; le mot « rage » a été reconnu comme étant un nom d'*affect* appartenant à la classe *colère* et à la sous-classe des mots de *rage* ; et le Groupe Prépositionnel « sur le rôti » a été reconnu comme assumant le rôle thématique de l'*objet* (de la rage).

## Conclusion

Le regain d'intérêt aux Etats-Unis pour l'œuvre de Zellig Harris, dont témoigne Barsky (2011), laisse espérer que soient mieux connues sa théorie de l'homomorphisme syntaxe-sens et sa conception de la combinatoire syntaxique en tant que support de l'information (cf. Harris (1988)). Harris s'inscrit dans une tradition philosophique et logique marquée par les travaux de Frege et Russel, de Wittgenstein et des positivistes logiques du Cercle de Vienne. Nous avons essayé de montrer dans cet article que les recherches de Maurice Gross et de ceux qui se réclament de la théorie du lexique-grammaire s'inscrivent à leur tour dans cette tradition, tout au moins dans le domaine de la question de la relation syntaxe-sens.

## Références

- Barsky, Robert F, 2011. *Zellig Harris. From American Linguistics to Socialist Zionism*, Cambridge, MIT Press.
- Boons, Jean-Paul, 1985. «Preliminaires à la classification des verbes locatifs». *Lingvisticae Investigationes* 9-2, Amsterdam, John Benjamins, 195-267.
- Boons, Jean-Paul/Guillet, Alain/Leclère, Christian, 1976. *La structure des phrases simples en français. Constructions intransitives*. Genève, Droz.
- Borillo, Andrée, 1998. *L'espace et son expression en français*. Paris: Ophrys.
- Daladier, Anne, 1978. *Problèmes d'analyse d'un type de nominalisation en français et de certains groupes nominaux complexes, Thèse de 3<sup>ème</sup> cycle*. Paris, LADL-Université Paris 7.
- Daladier, Anne, 1990 (ed.). *Les grammaires de Harris et leurs questions, Langages* 99.
- Dubois, Jean/Dubois-Charlier, Françoise, 1997. *Les Verbes Français*. <www.modyco.fr>.
- Dubois, Jean/Dubois-Charlier, Françoise, 2004. *Locutions en français*. <www.modyco.fr>.
- Eshkol, Iris/Le Pesant, Denis, 2005. «Trois petites études sur les prédicats de communication verbaux et nominaux», *Langue Française* 153, 20-32.
- François, Jacques/Le Pesant, Denis/Leeman, Danielle (ed.), 2007. «Le classement syntactico-sémantique des verbes français», *Langue Française* 153.
- Giry-Schneider, Jacqueline, 1978. *Les nominalisations en français. L'opérateur faire dans le lexique*, Genève, Droz.
- Gross, Gaston, 1989. *Les constructions converses du français*, Genève, Droz.
- Gross, Gaston, 1992. «Forme d'un dictionnaire électronique», *L'environnement traductionnel*, Sillery (Canada), Presses de l'Université du Québec.
- Gross, Gaston, 1994. «Classes d'objets et description des verbes», *Langages* 115, Paris, Larousse.
- Gross, Gaston/Kiefer, Ferenc, 1995. «La structure événementielle des substantifs», *Folia Linguistica*, XXX/1-2, Berlin, Mouton de Gruyter.
- Gross, Gaston, 1996. *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*, Gap-Paris, Ophrys.
- Gross, Maurice, 1972. «On Grammatical Reference», *Generative Grammar in Europe*, Dordrecht, Reidel, 203-217.
- Gross, Maurice, 1975. *Méthodes en syntaxe*, Paris, Hermann.
- Gross, Maurice, 1981. «Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique», *Langages* 63, 7-52.
- Guillet, Alain/Leclère, Christian, 1992. *La structure des phrases simples en français. Constructions transitives locatives*. Genève-Paris, Droz.
- Halliday, Michael, 1985. *An Introduction to Functional Grammar*. London, Arnold.
- Harris, Zellig, 1968. *Mathematical Structures of Language*, New York, Wiley.
- Harris, Zellig, 1971. *Structures mathématiques du langage*, Paris, Dunod.
- Harris, Zellig, 1976. *Notes du cours de syntaxe*, Paris, Le Seuil.
- Harris, Zellig, 1988. *Language and Information*, New York, Columbia University Press.
- Harris, Zellig, 2007. *La langue et l'information*, Paris, CRL.
- Lamiroy, Béatrice et al., 2010. *Les expressions verbales figées de la francophonie. Belgique, France, Québec et Suisse*, Paris, Ophrys.

- Leeman, Danielle / Sabatier, Paul, 2011. «Empirie, théorie, exploitation : le travail de Jean Dubois sur les verbes français», *Langages*, 179-180.
- Le Pesant, Denis / Mathieu-Colas, Michel, 1998. «Introduction aux classes d'objets», *Langages* 131, 6-33.
- Le Pesant, Denis, 2011. «Vers un thésaurus syntactico-sémantique des mots d'affect», *Cahiers de Lexicologie* 99, 2011-2, Paris, Classiques Garnier, 117-132.
- Mathieu-Colas, Michel, 1998. «Illustration d'une classe d'objets: les voies de communication», *Langages* 131, 77-90.
- Partee, Barbara / Hendrik, 1997. «Montague Grammars», *Handbook of Logic and Language*, Cambridge, MIT Press.
- Picabia, Lélia, 1978. *Les constructions adjectivales en français*. Genève, Droz.
- Rivenc, François / Sandu, Gabriel, 2009. *Entre logique et langage*, Paris, Vrin.
- Sabatier, Paul / Le Pesant, Denis, 2013. «Chapitre 5. Les dictionnaires électroniques de Jean Dubois & Françoise Dubois-Charlier et leur exploitation en TAL», *Ressources Lexicales*, Amsterdam, John Benjamins, 153-186.
- Silberztein, Max, 2013. *NooJ Manual*. <[www.nooj4nlp.net](http://www.nooj4nlp.net)>.

## Les conjonctions adversatives dans une grammaire contrastive : Roumain vs. Français

À l'exception de *dar* «mais», les conjonctions adversatives roumaines n'ont pas toujours un correspondant parfait en français. Comparer :

- (1) Ana nu cântă *dar* dansează .  
Anne ne chante pas *mais* elle danse.
- (2) Ana nu cântă *ci* dansează.  
Anne ne chante pas /\**mais*/ elle danse.
- (3) Nu Ana, *ci*/\**dar*/ Maria se va mărita la primăvară.  
Ce n'est pas Anne, *mais* Marie qui va se marier ce printemps.

Selon la dernière édition de *Gramatica limbii române* (2008, I, 643), les conjonctions adversatives roumaines expriment une opposition entre deux unités syntaxiques<sup>1</sup>: *dar* et *însă* contredisent l'attente introduite par la première unité syntaxique ; *ci* corrige une hypothèse déniée par l'unité antérieure co-occurrence; *iar* suggère un contraste thématique. Quoique ces définitions contiennent un grain de vérité, elles ne peuvent pas rendre compte des contraintes imposées à la distribution des conjonctions adversatives en général, et en roumain en particulier. Comparer, par exemple, les énoncés (4) et (5):

- (4) Petru va cânta *iar* Ana va dansa în acest spectacol.  
Pierre va chanter *tandis qu'*Anne va danser dans ce spectacle.
- (5) \*Petru va cânta *iar* va dansa.  
\*Pierre va chanter *tandis qu'*il va danser.

Dans les énoncés (4) et (5), *iar* suggère un contraste thématique: « chanter » vs. « danser ». Mais (5) est inacceptable.

Dans ce qui suit on va apporter des arguments en faveur d'un modèle pragmatique qui puisse rendre compte de ces contraintes et de ces différences informationnelles en introduisant deux dimensions pragmatiques, notamment (i) l'attente

---

<sup>1</sup> Selon des descriptions antérieures, les conjonctions adversatives exprimeraient un contraste à différents degrés d'intensité: IAR exprimerait le contraste le plus faible, pendant que CI dénoterait la plus forte opposition (cf. Niculescu, 1958, *Academia R.S. România* 1966, I, 392-394, II, 250), mais cette description ne peut pas rendre compte des contraintes gouvernant l'emploi des conjonctions en question (cf. exemples 1 et 3, ou 4 et 5).

et (ii) l'implicature conventionnelle. Il y a plus de trente ans, Leech (1977, 322) soulignait le fait que:

Expectation relations are not to be found in the abstract logical system of language but rather in the pragmatics of communications, along with thematic ordering, information, focus, etc.

Dans le modèle pragma-sémantique de Robert Martin (1983), l'attente représente un monde possible, notamment celui qui a les plus hautes chances de réalisation selon l'univers des croyances des locuteurs. En insistant sur le caractère prévisible des certains phénomènes attribués au domaine de la pragmatique, Robert Martin va plus loin que Leech dans l'analyse des attentes :

En tant que mécanismes, présuppositions et attentes font partie de la sémantique; en tant que contenus, ils relèvent de la pragmatique. (Martin 1983, 233)

[...] la «pragmatique» de la phrase n'est rien d'autre que la prévision de l'énoncé comme acte. Elle est intégrée comme une composante essentielle à la théorie sémantique elle-même. (Martin 1983, 233)

Ainsi pour la pragmatique de l'interprétation, certes l'explication des présupposés ou des 'attentes' se fait selon des règles prévisibles. (Martin 1983, 235)

Ce modèle a facilité l'intégration des présuppositions et des attentes dans la composante sémantique, à l'époque où pas mal de linguistes considéraient la pragmatique comme un domaine non-scientifique, incompatible avec une représentation formelle.<sup>2</sup> Le modèle de Robert Martin est en accord avec l'analyse formelle des actes de langage de Vanderveken (1990)<sup>3</sup> et le modèle pragmatique de Levinson (1983), qui introduit la distinction entre implicature conventionnelle (prévisible) et conversationnelle. Selon Levinson (1983, 127-128):

Conventional implicatures are non-truth-conditional inferences that are not derived from superordinate pragmatic principles like the maxims, but are simply attached by convention to particular lexical items or expressions. They are not cancellable because they do not rely on defeasible assumptions about the nature of the context; they will not be detachable, because they depend on the particular linguistic term used; they will not be calculated using pragmatic principles and contextual knowledge, but rather given by convention; they may be expected to have a relatively determinate content or meaning; and therefore will be no expectation of a universal tendency for languages to associate the same conventional implicatures with expressions with certain truth conditions.

En bref, ainsi qu'on a l'intention de démontrer ci-dessus, un modèle pragma-sémantique, qui intègre «attentes» et «implicatures conventionnelles» comme des composantes prévisibles, offre une description plus unifiée, capable de rendre compte des con-

<sup>2</sup> Cf. aussi Martin (2012), où l'on emploie également le langage de la logique symbolique pour formuler le modèle d'une grammaire universelle.

<sup>3</sup> Cf. surtout le chapitre 4. *On the logical form of illocutionary acts*, 103-136.

traintes gouvernant l'emploi des conjonctions adversatives.<sup>4</sup> Selon notre hypothèse, les différences entre les conjonctions adversatives reposent sur les contraintes imposées aux relations entre les prédicats (identité ou non identité sémantique) et entre les arguments (coréférence ou non-coréférence).

## 1. *DAR, MAIS*

### 1.1. *Arguments non coréférentiels, prédicats sémantiquement différents*

Considérons les énoncés (6) et (7):

- (6) A: - Am auzit că Petru cântă *și* Ana dansează în acest spectacol.  
 - J'ai entendu que Pierre chante *et* Anne danse dans ce spectacle.  
 B: - Petru cântă, e adevărat, *dar* Ana nu dansează.  
 - Pierre chante, c'est vrai, *mais* Anne ne danse pas.

Si l'on écrit V1 pour « chante », V2, pour « danse », x pour Pierre et y pour « Anne », on peut représenter la structure pragma-sémantique de (6) par la formule (i):

- (i) Attente:  $(V1x \wedge V2y)$ , où  $(V1 \neq V2)$   $(y \neq x)$   
 Implicature:  $\sim (V1x \wedge V2y)$   
 Assertion:  $(V1x \wedge \sim V2y)$ , où  $(V1 \neq V2)$   $(y \neq x)$

Le symbole  $\wedge$  correspond à l'opérateur logique ET.

- (7) A: - Am auzit că Petru nu cântă *și* Ana nu dansează în acest spectacol  
 - J'ai entendu que Pierre ne chante pas *et* Anne ne danse pas dans ce spectacle.  
 B: - Petru nu cântă, e adevărat, *dar* Ana dansează.  
 - Pierre ne chante pas, c'est vrai, *mais* Anne danse.

L'information pragma-sémantique de (7) correspond à la formule (ii):

- (ii) Attente:  $(\sim V1x \wedge \sim V2y)$ , où  $(V1 \neq V2)$   $(y \neq x)$   
 Implicature:  $\sim (\sim V1x \wedge \sim V2y)$   
 Assertion:  $(\sim V1x \wedge V2y)$ , où  $(V1 \neq V2)$   $(y \neq x)$

Ainsi que les énoncés (6) et (7) le prouvent, quand des prédicats sémantiquement différents s'appliquent à des arguments non-coréférentiels, la structure logique des expressions correspondantes se voit soumise aux contraintes suivantes:

- (i) dans l'attente, les prédicats ont le même signe,  
 (ii) dans l'assertion ils portent des signes contraires.

<sup>4</sup> Pour Levinson (1983, 129), la conjonction adversative angl. *but* « mais » constitue un exemple typique d'un lexème qui porte une implicature conventionnelle. Cf. aussi l'analyse des approches concernant le « Principe de coopération » de Grice dans Jaszczolt (2002, 207-223).

### 1.2. Arguments non-coréférentiels, prédicats sémantiquement identiques

Considérons maintenant les dialogues (8) et (9):

- (8) A: - Am auzit că nici Petru, nici Ana nu vor cânta în acest spectacol.  
 - J'ai entendu que ni Pierre ni Anne va chanter dans ce spectacle.  
 B: - Petru nu va cânta, e adevărat, *dar* Ana va cânta, cu siguranță.  
 - Pierre ne va pas chanter, c'est vrai, mais Anne va chanter, certainement.
- (9) A: - Am auzit că Petru și Ana vor cânta în acest spectacol.  
 - J'ai entendu que Pierre et Anne vont chanter dans ce spectacle.  
 B: - Petru va cânta, e adevărat, *dar* Ana va dansa [nu va cânta].  
 - Pierre va chanter, c'est vrai, *mais* Anne va danser [ne va pas chanter].

Dans le cadre du modèle pragma-sémantique, l'information apportée par la réponse B dans l'énoncé (8) correspond à la formule suivante:

- (iii) Attente:  $(\sim V1x \wedge \sim V2y)$ , où  $(V1 = V2)$  ( $y \neq x$ )  
 Implicature:  $\sim (\sim V1x \wedge \sim V2y)$   
 Assertion:  $(\sim V1x \wedge V2y)$ , où  $(V1 = V2)$  ( $y \neq x$ )  
 $x = \text{« Pierre »}$ ,  $y = \text{« Anne »}$ ,  $V1 = \text{« chanter »}$ ,

tandis que l'information apportée par la réponse B dans l'énoncé (9) correspond à la formule (iv):

- (iv) Attente:  $(V1x \wedge V2y)$ , où  $(V1 = V2)$  ( $y \neq x$ )  
 Implicature:  $\sim (V1x \wedge V2y)$   
 Assertion:  $(V1x \wedge \sim V2y) \wedge V3$ , où  $(V1 = V2)$ ,  $(V3 \neq V2)$ , ( $y \neq x$ )

Le fait qu'Anne va chanter n'exclut pas la possibilité qu'elle aille danser. C'est pourquoi  $V3$  « va danser » ne fait pas partie de l'attente niée par (9) B. En effet, « va danser » s'ajoute comme une sorte de compensation du fait qu'elle ne va pas chanter.

Ainsi que les énoncés (8) et (9) le montrent, quand des prédicats sémantiquement identiques s'appliquent à des arguments non-coréférentiels, la structure logique en est gouvernée par les mêmes contraintes que dans le cas précédent:

- (i) dans l'attente, les prédicats ont le même signe  
 (ii) dans l'assertion ils portent des signes contraires.

### 1.3. Arguments coréférentiels; prédicats sémantiquement différents

Considérons maintenant le dialogue (10), où les arguments des prédicats sémantiquement différents sont coréférentiels:

- (10) A: - Am auzit că Ana cântă și dansează în acest spectacol.  
 A: - J'ai entendu que Anne chante et danse dans ce spectacle.  
 B: - Ana cântă, e adevărt, *dar* nu dansează.  
 B: - Anne chante, c'est vrai, *mais* elle ne danse pas.

Si on écrit V1 pour « chante » et V2 pour « danse », x et y, pour « Anne », on peut représenter la structure logique de l'information pragma-sémantique apportée par (10) de la manière suivante :

- (v) Attente:  $(V1x \wedge V2y)$ , où  $(V1 \neq V2)$ ,  $(x=y)$   
 Implicature:  $\sim (V1x \wedge V2y)$   
 Assertion:  $(V1x \wedge \sim V2y)$ , où  $(V1 \neq V2)$ ,  $(x = y)$

## 2 DAR vs. CI

### 2.1. Arguments coréférentiels, prédicats sémantiquement différents

Considérons maintenant les dialogues suivants où les deux prédicats représentent des antonymes: « haïr » et « aimer » :

- (11) A: Sofia: - Mă urăști[, nu mă iubești], nu-i așa?  
 Sophie: - Tu me haïs [tu ne m'aimes pas], n'est-ce pas ?  
 B: Petru: - Nu te urăsc *ci* te iubesc.  
 Pierre: - Je ne te haïs pas, je t'aime.  
 (12) A: Sofia: - Mă urăști, nu mă iubești, știu eu.  
 Sophie: - Tu me haïs, tu ne m'aimes pas, je le sais.  
 B: Petru: -\*Nu te urăsc *dar* te iubesc.  
 Pierre: -\*Je ne te haïs *pas* mais je t'aime.

Si l'on écrit V1 pour « haïr » et V2 pour « aimer », x , z pour « Pierre » et q, y pour « Sophie », on peut représenter la structure logique de (11B) par la formule suivante:

- (vi) Attente:  $(V1xy \wedge \sim V2zq)$ , où  $(V1 \neq V2)$ ,  $(x = z)$ ,  $(y = q)$   
 Implicature:  $\sim (V1xy \wedge \sim V2zq)$   
 Assertion:  $(\sim V1xy \wedge V2zq)$ , où  $(V1 \neq V2)$ ,  $(x = z)$ ,  $(y = q)$

La réponse (12B) est anormale parce que les prédicats de l'attente niée ont des signes contraires, tout comme en (11B). Mais, ainsi que nous l'avons montré déjà, *dar*, *mais* nient une attente où les prédicats portent le même signe (cf. supra formules (i) et (ii))<sup>5</sup>.

Contrairement à *ci*, *nu* « non » sert à nier l'attente dont le premier prédicat est faux et le deuxième est vrai. En renversant les signes, l'assertion confirme le fait que le premier prédicat est vrai tandis que le deuxième est faux. Comparer (13) et (14) :

- (13) Petru nu cântă *ci* dansează.                      (14) Petru cântă, nu dansează.  
 Pierre ne chante pas, il danse.                      Pierre chante, ne danse pas.

<sup>5</sup> Quand on définit l'information pragma-sémantique actualisée par CI, on doit également considérer la compatibilité sémantique entre les prédicats: une phrase telle que ??*Nu te urăsc, ci te fac să dormi*, ?? '*Je ne te haïs pas, je te fais dormir* n'a pas de sens parce que selon notre univers de croyances on ne s'attend pas qu'il y ait une relation entre « haïr » et « faire dormir ».

L'énoncé (14) nie l'attente « Pierre ne chante pas, il danse ». Si V1 symbolise « chanter », V2 « danser », on peut représenter l'information pragma-sémantique de (14) par la formule (vii) :

- (vii) Attente:  $(\sim V1x \wedge V2y)$ , où  $(V1 \neq V2), (x = y)$   
 Implicature:  $\sim (\sim V1x \wedge V2y)$   
 Assertion:  $(V1x \wedge \sim V2y)$ , où  $(V1 \neq V2), (x = y)$

## 2.2. Arguments non-coréférentiels; prédicats sémantiquement différents

Considérons maintenant l'énoncé (15), où V1 = « chantait », V2 = « dansait » ; x = « Pierre » et y = « Anne » :

- (15) \*Petru nu cânta, ci Ana dansa. Pierre ne chantait pas, Anne dansait (traduction approximative).  
 (viii) Attente:  $(V1x \wedge \sim V2y)$ , où  $(V1 \neq V2), (y \neq x)$   
 Implicature:  $\sim (V1x \wedge \sim V2y)$   
 Assertion:  $(\sim V1x \wedge V2y)$ , où  $(V1 \neq V2), (y \neq x)$

L'énoncé (15) est inacceptable parce que les arguments des prédicats sont non-coréférentiels, contrairement à la contrainte imposée par *ci* qui exige que les arguments de V1 et V2 soient coréférentiels (cf. formule (vi) supra).

## 2.3. Arguments non coréférentiels, prédicats sémantiquement identiques

Quand il lie deux noms non-coréférentiels, *ci* correspond au fr. *mais* (16), mais roum. *dar* est inacceptable, quoique, la plupart des temps, *mais* traduise *dar*:

- (16) Nu Ana, ci/\*dar/ Elena se mărită la toamnă.  
 Ce n'est pas Anne, *mais* Hélène qui va se marier cet automne.

L'attente niée par (16) est: « Anne se marie et non pas Hélène ». Si V1 et V2 = « se marie », x = « Anne » et y = « Hélène », la structure pragma-sémantique de (16) correspond à la formule (ix) :

- (ix) Attente:  $(V1x \wedge \sim V2y)$ , où  $(V1 = V2), (x \neq y)$   
 Implicature:  $\sim (V1x \wedge \sim V2y)$   
 Assertion:  $(\sim V1x \wedge V2y)$ , où  $(V1 = V2), (x \neq y)$

## 3. IAR, TANDIS QUE

### 3.1. ȘI vs. IAR

Afin de définir la différence entre ȘI et IAR, considérons les énoncés (17) et (18):

- (17) Petru cânta și Ana dansa.  
 Pierre chantait *et* Anne dansait.  
 (18) Petru cânta iar Ana dansa [nu cânta].  
 Pierre chantait *tandis* qu'Anne dansait [ne chantait pas].

L'énoncé (17) ne réfute aucune attente mais apporte une information nouvelle. En (18) *iar* sert à réfuter l'attente que V1 et V2 sont sémantiquement identiques : « dansait » (cf. formule x).

- (x) Attente:  $(V1x \wedge V2y)$ , où  $(V2 = V1)$ ,  $(x \neq y)$   
 Implicature:  $\sim (V2 = V1)$   
 Assertion:  $(V1x \wedge V2y)$ , où  $(V2 \neq V1)$ ,  $(x \neq y)$

V1 = « chantait », V2 = « dansait », x = « Pierre » et y = « Anne ».

Contrairement à *ci*, *iar* exige que les arguments des prédicats V1 et V2 soient non-coréférentiels (i.e.  $x \neq y$ ).

Si l'on traduit *iar* par *pendant que* ainsi que la plupart des dictionnaires le conseillent, on perd l'implicature conventionnelle réfutant l'attente selon laquelle V1 et V2 sont sémantiquement identiques (cf. 19):

- (19) Pierre chantait *pendant que* Anne dansait.

En effet, (19) correspond au roum. (20), qui nous informe que les deux événements sont simultanés.

- (20) Petru cânta *în timp ce* Ana dansa.

### 3.2. IAR et DAR

Afin d'illustrer la différence entre les contraintes de *dar* et celles de *iar*, comparons maintenant les énoncés (21) et (22):

- (21) A: - Am auzit că Petru va cânta și Ana va dansa în acest spectacol.  
 - J'ai entendu que Pierre va chanter et Anne va danser dans ce spectacle.  
 B: - Petru va cânta, e adevărat, *dar* Ana nu va dansa.  
 - Pierre va chanter, c'est vrai, *mais* Anne ne va pas danser.  
 (22) A: - Am auzit că Petru va cânta și Ana va dansa în acest spectacol.  
 - J'ai entendu que Pierre va chanter et Anne va danser dans ce spectacle.  
 B: - \*Petru va cânta, e adevărat, *iar* Ana nu va dansa.  
 - \*Pierre va chanter, c'est vrai, *tandis que* Anne ne va pas danser.

On peut représenter la structure pragma-sémantique de (21) de la manière suivante :

- (xi) Attente:  $(V1x \wedge V2y)$ , où  $(V1 \neq V2)$ ,  $(y \neq x)$   
 Implicature:  $\sim (V1x \wedge V2y)$   
 Assertion:  $(V1x \wedge \sim V2y)$ , où  $(y \neq x)$ ,  $(V1 \neq V2)$

L'énoncé (21B) est parfaitement acceptable, parce que la contrainte imposée par *dar* exige que l'assertion lie des prédicats qui portent des signes contraires : « Pierre va chanter et Anne ne va pas danser », tandis que l'attente exige que tous les deux soient vrais  $(V1x, V2y)$ . L'énoncé (22B) est inacceptable parce qu'il n'obéit pas aux contraintes imposées par *iar* : l'assertion doit lier des prédicats qui ont le même signe

$(V1x \cdot V2y)$  et non pas  $(V1x \cdot \sim V2y)$ . Pour faciliter la comparaison on reproduit ci-dessus les formules (i) and (x) :

- DAR: (i) Attente:  $(V1x \wedge V2y)$ , où  $(y \neq x)$   
 Implicature:  $\sim (V1x \wedge V2y)$   
 Assertion:  $(V1x \wedge \sim V2y)$ , où  $(y \neq x)$
- IAR: (x) Attente:  $(V1x \wedge V2y)$ , où  $(V2 = V1)$ ,  $(x \neq y)$   
 Implicature:  $\sim (V2 = V1)$   
 Assertion:  $(V1x \wedge V2y)$ , où  $(V2 \neq V1)$ ,  $(x \neq y)$ .

L'énoncé (23) est inacceptable, parce que la conjonction *iar* exige que les arguments de V1 et V2 soient non-coréférentiels. Il s'agit d'un cas où l'on ne peut jamais traduire fr. *pendant que* par roum. *iar*.<sup>6</sup> Comparer (23) et (24) :

- (23) Pierre dansait *pendant* qu'il chantait.  
 (24) \*Petru dansa *iar* cânta.  
 \*Pierre dansait *tandis* qu'il chantait.

Vu que *iar* et *tandis que* actualisent l'implicature qui nie l'identité sémantiques des prédicats, l'attente de (24) serait « Pierre dansait et Pierre dansait » ; mais une telle attente est peu probable dans les cadres de notre univers de croyances.<sup>7</sup> Cependant, si l'on s'attend que l'information exprimée par la deuxième proposition contient un prédicat en quelque sorte identique à l'information apportée par la proposition précédente, *iar* est acceptable parce qu'il sert à nier cette répétition des prédicats, quoique un des arguments soit coréférentiel:

- (25) A: Petru și-a trimis soția și copiii în vacanță la mare, *iar* el a rămas acasă până se termină renovarea casei.  
 B: Pierre a envoyé son épouse et ses enfants en vacance à la mer, *tandis que* lui, il est resté chez soi jusqu'à ce que la rénovation de leur maison soit terminée.

En (25) *iar* nie l'attente que « Pierre est allé en vacance avec sa famille ».

#### 4. DAR, MAIS et DEȘI, QUOIQUE

Dans certains contextes, *dar* et la conjonction conditionnelle *deși* qui nie une implication logique ( $\sim$  (si p alors q)), sont partiellement synonymes. Comparer :

- (26) În condiții normale, *dacă* te iubesc, mă voi căsători cu tine.  
 Dans des conditions normales, *si* je t'aime, je vais t'épouser.

<sup>6</sup> Cf. (19) et (20) où *pendant que* se traduit par *în timp ce*.

<sup>7</sup> On pourrait dire *Petru cânta, și cânta, și cânta, nu se mai oprea*. \*Pierre chantait, et chantait, et chantait, il ne s'arrêtait pas', dont l'attente serait qu'il s'arrête, qu'il ne chante plus.

- (27) *Deși* te iubesc, nu te voi cere în căsătorie pentru că eu sunt sărac și tu ești bogată.  
*Quoique* je t'aime, je ne vais pas t'épouser, parce que moi, je suis pauvre et toi, tu es riche.
- (28) Te iubesc *dar* nu mă voi mărita cu tine, pentru că eu sunt sărac, iar tu ești bogată.  
 Je t'aime *mais* je ne vais pas t'épouser, parce que moi, je suis pauvre et toi, tu es riche.

L'énoncé (26) correspond à une implication logique:

(xii)  $((p \rightarrow q) \wedge z)$ ,

où p: « je t'aime », q: « je vais t'épouser », z: « conditions normales (attendues) ».

Dans (27), *deși*, *quoique* expriment une réfutation de cette implication parce que la condition z selon laquelle  $(p \rightarrow q)$  est vrai ne se vérifie pas dans le cas en question: « moi, je suis pauvre et toi, tu es riche ». En bref, (27) réfute l'attente  $((p \rightarrow q) \wedge z)$  en assertant  $((p \wedge \sim q) \wedge \sim z)$  – cf. (xiii):

(xiii) Attente:  $((p \rightarrow q) \wedge z)$   
 Implicature:  $\sim ((p \rightarrow q) \wedge z)$   
 Assertion:  $((p \wedge \sim q) \wedge \sim z)$

En (28) l'attente reste sur une conjonction logique des propositions « je t'aime » et « je vais t'épouser » plutôt que sur une implication. Cf. formule (xiv):

(xiv) Attente:  $(p \wedge q) \wedge (z)$   
 Implicature:  $\sim ((p \wedge q) \wedge (z))$   
 Assertion:  $(p \wedge \sim q) \wedge (\sim z)$ .

La différence sémantique entre *dar* et *deși* se manifeste au niveau syntaxique dans la position des conjonctions en question. Comparer et (28) et (29): *dar* et *mais* ne peuvent pas introduire la première proposition :

- (29) A: \**Dar* te iubesc, nu te voi cere în căsătorie pentru că eu sunt sărac și tu ești bogată.  
 B: \**Mais* je t'aime, je ne vais pas t'épouser, parce que moi, je suis pauvre et toi, tu es riche.

## 5. Conclusions

Les conjonctions adversatives correspondent à l'opérateur logique ET ( $\wedge$ ) mais, contrairement aux conjonctions copulatives (*și*, *et*), elles servent à exprimer un acte illocutoire de confirmation en rejetant une certaine attente. Cependant elles se distinguent par les contraintes imposées aux relations entre les prédicats et les arguments des attentes et des assertions correspondantes (cf. le tableau synoptique infra).

Tableau synoptique: La structure pragma-sémantique des conjonctions adversatives roumaines

Conjonction	Attente	Implicature	Assertion	x = y	V1 = V2
dar mais	$(V1x \wedge V2y)$	$\sim (V1x \wedge V2y)$	$(V1x \wedge \sim V2y)$	-	-
	$(\sim V1x \wedge \sim V2y)$	$\sim(\sim V1x \wedge \sim V2y)$	$(\sim V1x \wedge V2y)$	-	-
	$(V1x \wedge V2y)$	$\sim (V1x \wedge V2y)$	$(V1x \wedge \sim V2y)$	-	+
	$(\sim V1x \wedge \sim V2y)$	$\sim(\sim V1x \wedge \sim V2y)$	$(\sim V1x \wedge V2y)$	-	+
	$(V1x \wedge V2y)$	$\sim(V1x \wedge V2y)$	$(V1x \wedge \sim V2y)$	+	-
	$(V1x \wedge \sim V2y)$	$\sim(V1x \wedge \sim V2y)$	$(\sim V1x \wedge V2y)$	+	-
ci	$(V1x \wedge \sim V2y)$	$\sim(V1x \wedge \sim V2y)$	$(\sim V1x \wedge V2y)$	+	-
iar tandis que	$(V1x \wedge V2y)$	$\sim(V2 = V1)$	$(V1x \wedge V2y)$	-	+(attente)/ -(assertion)

En bref, *dar* nie une attente dont les prédicats portent le même signe, soit positif (vrai), soit négatif (faux): dans le premier cas, la réfutation de  $(V1 \wedge V2)$  confirme le fait que V1 est vrai mais V2 ne l'est pas  $(V1 \wedge \sim V2)$  ; dans le second, la réfutation de  $(\sim V1 \wedge \sim V2)$  confirme que V1 n'est pas vrai tandis que V2 est vrai  $(\sim V1 \wedge V2)$ . Les propositions connectées peuvent contenir des prédicats identiques ou différents du point de vue sémantique. On peut toujours traduire roum. *dar* par fr. *mais*, mais pas à l'envers.

*Ci* réfute l'attente  $(V1 \wedge \sim V2)$  sous la forme logique  $(\sim V1 \wedge V2)$ . Il exige que des prédicats sémantiquement différents s'appliquent aux arguments coréférentiels  $(V1 \neq V2)$ ,  $(x=y)$ . L'attente exige que le premier prédicat soit positif et le deuxième négatif:  $(V1x \wedge \sim V2x)$ . L'assertion renverse les signes des prédicats  $(\sim V1x \wedge V2x)$ . On ne peut jamais traduire roum. *ci* par une conjonction française, sauf dans le cas où elle lie des propositions dont les prédicats sont sémantiquement identiques mais les arguments du deuxième prédicat ne sont pas coréférentiels aux arguments du premier prédicat. Dans ce cas, *ci* correspond à *mais*.

La valeur adversative de *iar* repose sur la réfutation d'une attente dont les prédicats appliqués aux arguments sont sémantiquement identiques  $(V1=V2)$ . Grâce à sa valeur légèrement contrastive et aux contraintes similaires, *tandis que* semble lui correspondre mieux que *pendant que* ou *et*, dont l'information n'implique pas la réfutation d'aucune attente.

## Bibliographie

- Academia R.S. România, 1966. *Gramatica limbii române*, I-II, 2e éd., București, Editura Academiei.
- Academia Română. Institutul de Lingvistică Iorgu Iordan – Al. Rosetti, 2008. *Gramatica Limbii române*. I. *Cuvântul*. II. *Enunțul* (coord. Valeria Guțu-Romalo), București, Editura Academiei.
- Jaszczolt, Katarzyna M., 2002. *Semantics and Pragmatics. Meaning in Language and Discourse*, London, Pearson Education/Longman.
- Leech, Geoffrey N., 1977 [1974<sup>1</sup>]. *Semantics*, Harmondsworth, Penguins Books.
- Levinson, Stephen C., 1983. *Pragmatics*, Cambridge *et al.*, Cambridge University Press.
- Levinson, Stephen C., 2000. *Presumptive meanings. The Theory of Generalized Conversational Implicatures*, Cambridge/Mass., The M.I.T. Press.
- Marcus, Solomon, 1972. *Algebraic linguistic analytical models*, New York, New York Academic Press.
- Marcus, Solomon/Nicolau, Edmond/Stati, Sorin, 1966. *Introudcere în lingvistica matematică*, București, Editura Științifică.
- Martin, Robert, 1983. *Pour une logique du sens*, Paris, PUF.
- Martin, Robert, 2012. « Grammaire universelle et grammaire du français », *RLiR* 76, 321-330.
- Niculescu, Alexandru, 1958. « Observații asupra conjuncțiilor adversative fundamentale în limbile române. Conjuncția adversativ-copulativă », *Omagiu Iorgu Iordan*, București, Editura Academiei R.S. România, 633-637.
- Searle, John R., 1969. *Speech Acts. An essay in the philosophy of language*, Cambridge *et al.*, Cambridge University Press.
- Vanderveken, Daniel, 1990. *Meaning and Speech Acts*, 1, Cambridge *et al.*, Cambridge University Press.



# Du domaine des perceptions physiques aux autres domaines conceptuels. Une perspective typologique<sup>1</sup>

## 1. Introduction

Les deux domaines associés (le domaine source, des perceptions physiques et le domaine cible) sont liés par des mécanismes polysémiques (des changements sémantiques réguliers (Buck 1949, 1020 ; Sweetser 1990 ; entre autres), qu'on va décrire et exemplifier avec les verbes exprimant des perceptions physiques.

L'analyse de la polysémie des verbes de perception est un sujet qui implique plusieurs aspects, qu'on va analyser dans les sections suivantes :

- la capacité de cette classe de verbes d'exprimer, d'une manière syncrétique, des sens concernant plusieurs domaines de la perception physique ;
- la corrélation des structures syntaxiques qui actualisent les sens spécifiques ;
- le mécanisme des associations des sens 'physiques' avec les sens plus abstraits, la corrélation particulière entre certains domaines conceptuels (par exemple, la corrélation entre la perception visuelle et le domaine cognitif mental) ;
- le caractère universel ou, par contre, limité des associations sémantiques à l'intérieur des divers domaines conceptuels.

## 2. La polysémie des unités verbales

Le verbe représente une classe de mots avec une polysémie très riche. Evseev (1977, 146-148) montre que la prédilection de cette classe pour la polysémie découle de son statut sémantique et ontologique. La sémantique du verbe est 'plus labile, plus diffuse', les processus, les états, les actions étant plus difficiles à délimiter par rapport aux entités ; en outre, il y a des contextes pour lesquels on ne peut pas préciser exactement si le verbe garde son sens d'origine ou celui-ci est modifié. Les verbes sont les unités de la langue les plus dépendantes du contexte, parce que la sémantique du verbe est en grande mesure dépendante des compléments du verbe et des circonstanciels. Analysant l'importance du contexte pour déterminer le sens, l'auteur cité pro-

---

<sup>1</sup> Cette recherche a été élaborée dans le cadre du projet *Cercetarea limbii române din perspectivă tipologică (morfologie, morfosintaxă și sintaxă)* < L'étude du roumain du point de vue typologique (morphologie, morpho-syntaxe, syntaxe) >, initié sous l'égide de L'Institut de Linguistique < Iorgu Iordan - Al. Rosetti >, Bucarest, Roumanie, en 2013.

pose une classification binaire des sens des verbes, distinguant *des sens indépendants* et *des sens contextuellement déterminés*.

Ce sont *les sens indépendants du contexte* qui dominent la structure sémantique du mot. Leur simple prononciation, sans y ajouter des indications supplémentaires de nature lexicographique, déclenche chez le locuteur toute une série d'associations sémantiques communes, non-ambigües. Ayant comme point de départ la définition du verbe *a vedea* "voir" dans DLRM, où l'on inventorie 12 sens de cette unité lexicale, Evseev identifie "percevoir par la vue" en tant que sens indépendant du contexte ; ce sens est actualisé dans des structures primaires, telles que *a vedea o pasăre* "voir un oiseau", *a vedea bine* "avoir de bons yeux", *nu se vede nimic* "on ne peut rien voir", où le verbe a une lecture de 'propriété'.

*Les sens contextuellement déterminés* s'actualisent dans certaines configurations syntaxiques ou seulement pour certaines formes du paradigme verbal et ils sont dépendants du régime verbal, de la lexicalisation ou l'absence des compléments, de la nature sémantique du référent du nom qui occupe la position sujet, de la présence de certains circonstanciels.

### 3. Modèles de production des changements sémantiques

Il y a plusieurs perspectives théoriques sur la manière de produire des changements sémantiques à l'intérieur de la classe des verbes de perception physique qu'on va présenter plus loin.

#### 3.1. *La perspective cognitive (Sweetser 1990)*

Sweetser (1990) s'arrête sur les changements sémantiques entre le domaine des perceptions physiques et d'autres domaines conceptuels. L'auteure soutient l'hypothèse de l'existence d'une relation sémantique universelle conformément à laquelle les langues prennent des termes et des concepts appartenant aux domaines plus accessibles (le domaine des perceptions physiques, par exemple) pour exprimer des processus abstraits spécifiques au domaine cognitif, émotionnel, communicationnel. L'auteure appelle ce phénomène *la métaphore MIND-AS-BODY* ; elle montre que cette métaphore repose sur les correspondances entre l'expérience externe et les états internes, sensoriels, émotionnels ou cognitifs. Dans la conception de Sweetser, cette relation implique la conceptualisation d'un entier domaine, le domaine cognitif, en termes physiologiques et elle correspond à la relation sémantique nommée auparavant par Lakoff et Johnson (1980) 'métaphore conceptuelle'. Dans l'étude de Sweetser (1990, 30), il est précisé que les correspondances entre les deux types de domaines conceptuels ont lieu, le plus souvent, d'une manière unidirectionnelle, du domaine physique vers les domaines abstraits (Sweetser 1990, 30, Vanhove 2008, 346). L'hypothèse de l'unidirectionnalité des changements sémantiques qui affectent les sens des verbes de perception est avancée dans de nombreuses autres études, antérieures à l'étude de Sweetser (voir, par exemple, Viberg 1983).

### 3.2. La perspective typologique (Viberg 1983, 2000)

Utilisant des données tirées de 53 langues appartenant à 14 familles de langues, Viberg (1983, 2001) s'arrête sur les changements sémantiques intra-catégoriels entre les cinq domaines de la perception (visuelle, auditive, tactile, olfactive, gustative). L'auteur soutient que les changements sémantiques entre les cinq domaines de la perception (angl. 'intrafield extensions') se produisent d'une manière unidirectionnelle et le sens visuel en est le plus visé, plus précisément il peut capter des sens appartenant à tous les autres domaines de la perception. Le verbe prototypique de la perception visuelle développe des sens du domaine sémantique de la réception auditive, tactile, olfactive ou gustative ; le rapport sémantique inverse est impossible.

*Hiérarchie des cinq sens (apud Viberg 1983)<sup>2</sup>*

sight > hearing > touch / smell // taste
--

Cette hiérarchie doit être interprétée de la manière suivante : un verbe dont le sens primaire se situe le plus haut (à gauche) dans la hiérarchie peut développer des sens spécifiques aux perceptions situées plus bas. L'auteur souligne le fait que les extensions sémantiques se produisent de la gauche vers la droite, bien que, dans le cas de certaines modalités sensorielles, il y ait des positions vides ('découvertes').

La prééminence du sens visuel parmi les perceptions physiques est linguistiquement encodée de la façon suivante (Viberg 2001, 1307) :

- dans la plupart des langues analysées, le verbe "voir" est réalisé par une unité lexicale distincte ;
- dans les langues européennes, le verbe "voir" est le plus fréquent dans les textes ;
- le verbe "voir" a une flexibilité syntaxique et morphologique plus grande (Viberg 1983) ;
- le verbe "voir" est le plus susceptible de se grammaticaliser ;
- les verbes appartenant au champ visuel sont acquis le plus tôt dans la langue maternelle, aussi bien que dans d'autres langues apprises.

La même hypothèse se vérifie en roumain pour la perception visuelle, dont le représentant prototypique est le verbe *a vedea* "voir"). Quand il prend un complément propositionnel, le verbe *a vedea* "voir" désigne d'autres perceptions, outre la perception visuelle. Dans des contextes spécifiques (surtout dans des structures interrogatives à la deuxième personne du singulier, comme en (1)-(3)), ce verbe peut remplacer des prédications du type "sentir l'odeur" (1), "entendre" (2), "sentir le goût"

<sup>2</sup> La hiérarchie établie par Viberg a un degré maximum de généralité. Le fait que les verbes de perception occupent une certaine position dans la hiérarchie ne signifie pas que dans toute langue qui dispose de mots distincts pour les cinq modalités de perception les verbes représentant un certain type de perception parcourront toutes les positions restées vers la droite ; l'observation de Viberg doit être interprétée comme suit : il y a certains processus d'élargissement sémantique qui peuvent s'appliquer aux verbes de perception, et ceux-ci peuvent survenir seulement de la gauche vers la droite, couvrant ou non toutes les positions de la hiérarchie.

(3), “sentir (une autre stimulation de nature physique)” (4), tout en développant un sens plus général, hypéronymique – “observer, sentir (l’effet de quelque stimulation de nature physique)” :

- (1) *Vezi ce frumos miros florile?*  
“Tu vois comme elles sont parfumées, les fleurs ?”
- (2) *Vezi ce bine sună melodia?*  
“Tu vois comme elle sonne bien, cette chanson ?”
- (3) *Vezi ce bună e mâncarea?*  
“Tu vois comme il est délicieux, le plat ?”
- (4) *A văzut că afară e frig și s-a îmbrăcat bine*  
“Elle a vu qu’il faisait froid dehors et elle s’est bien habillée”

Le rapport établi par Viberg ne fonctionne pas complètement en roumain : les verbes qui appartiennent au champ sémantique auditif ne développent pas de sens intra-catégoriels, c’est-à-dire ils ne peuvent pas couvrir les domaines situés à leur droite par des extensions sémantiques. *A simți* “sentir”, qui est le verbe prototypique pour la perception proprioceptive, peut exprimer des perceptions du domaine gustatif ou olfactif s’il se combine avec les noms verbaux tels que *gust* “goût”, *miros* “odeur” ou avec des expressions nominales faisant partie des classes sémantiques ‘goût’/‘odeur’ :

- (5) *Fumătorii nu simt* (“nu au percepția”) *gustul* de dulce  
“Les fumeurs ne sentent pas (n’ont pas la perception) le goût doux”
- (6) *A simțit miros* de fum pe scara blocului  
“Il a senti une odeur de tabac sur l’escalier de l’immeuble”

### 3.3. *La perspective de l’anthropologie des sens (Evans, Wilkins 2000)*

Dans le cadre de la troisième direction de recherche, l’anthropologie des sens, on souligne, d’une part, la manière différente dont les cultures valorisent les modalités de perception et, d’autre part, la façon spécifique dont chaque culture associe certains sens à certains états cognitifs.

Rejetant l’hypothèse avancée par Sweetser (1990, 37), Evans et Wilkins (2000, 549-563) considèrent que l’interférence entre les domaines de la perception et d’autres domaines conceptuels est fortement déterminée par des facteurs socioculturels. Pour soutenir cette idée, les auteurs montrent que, à la différence des langues indo-européennes, dans les langues australiennes, ce sont les verbes de perception auditive qui entrent en relation avec le domaine intellectuel ; en plus, dans les langues d’Australie, le sens auditif est la seule modalité de perception à régulièrement interférer avec le domaine cognitif. Le verbe exprimant la perception auditive arrive à désigner des processus tels que “penser”, “savoir”, “se rappeler” et également “comprendre” et “écouter qqn” en se distinguant, de cette façon, des langues indo-européennes. Quand le verbe représentant la perception visuelle “voir” exprime des processus qui

n'appartiennent pas au domaine perceptuel proprement-dit, il interfère le plus souvent avec le domaine de l'interaction sociale (Evans/Wilkins 2000, 576). Les superpositions entre le domaine visuel et le domaine cognitif ne sont pas exclues, mais elles sont assez limitées (Vanhove 2008, 360).

En nous rapportant à cette hypothèse, nous pouvons conclure que le roumain suit le modèle des langues indo-européennes en ce qui concerne la direction dans laquelle se réalisent les transferts sémantiques. Le verbe spécifique à la perception visuelle – *a vedea* “voir” – connaît les extensions les plus nombreuses vers le domaine sémantique intellectuel et il est suivi de *a auzi* “entendre”.

#### 4. Le rapport entre la perception directe et la perception cognitive ou d'autres types de représentation

Tout comme dans les langues indo-européennes, en roumain on enregistre aussi certains usages des verbes qui permettent des glissements sémantiques de leur désignation originaire (des perceptions physiques) vers le champ cognitif ou vers d'autres domaines conceptuels. Ces glissements engagent des constructions syntaxiques spécifiques que nous allons illustrer en ce qui suit.

La perception visuelle et celle auditive sont nommées des *perceptions distantes* (angl. ‘distant senses’), vu qu’elles n’impliquent pas le contact direct avec le stimulus qui déclenche la perception. Les verbes représentatifs pour les perceptions distantes interfèrent avec le domaine cognitif-intellectuel, tandis que les verbes représentatifs pour les perceptions de contact (celle tactile, celle olfactive et celle gustative) entrent en relation avec des domaines sémantiques plus subjectifs.

Sweetser considère que les traits internes des deux types de perceptions distantes s’expliquent par la relation étroite avec le domaine objectif cognitif-intellectuel. L’auteur explique la ‘suprématie’ du sens visuel de la façon suivante :

- (i) la vue est notre source objective principale pour les informations extérieures – nous obtenons la plupart des informations à l’aide de la vue ; en outre, la vue est également la modalité principale utilisée par les enfants pour organiser les informations ;
- (ii) la capacité de focalisation nous permet de choisir entre plusieurs stimuli un seul et de différencier les traits discrets des objets ;
- (iii) le résultat du processus visuel est le même pour plusieurs personnes qui regardent un objet du même angle ; la vue est donc la base pour un fond commun de connaissances.

Sweetser montre que la relation sémantique *vue-intellect* est très active. En anglais moderne, beaucoup de termes appartenant au domaine visuel peuvent être utilisés pour exprimer des processus cognitifs-intellectuels. « Thus, just as a physical object may be opaque or transparent (and impedes vision or not, accordingly), likewise an argument or a proposition may be (*crystal*)-clear, *opaque*, *transparent*, *muddy* or *murky* to our mental vision. We may shed some light on a problem which was particularly mysterious until that moment ; and an intelligent idea or person is bright, or even brilliant, presumably because of a tendency to illuminate in this manner (for

people who were previously in the dark). Someone who concentrates on one particular set of issues, to the exclusion of related (and/or more important) questions, is said to have *tunnel vision*; intellectual breadth of vision would be the opposite. *Clear-sighted*, *sharp-eyed*, and *blind* have applications to the facility of a person's mental observations as well as to physical perception ». Entre tous les verbes de perception, ceux qui expriment la perception visuelle développent le plus souvent des sens cognitifs-intellectuels (par exemple, *nu văd sensul* "lit. je ne vois pas le sens" = *nu înțeleg sensul* "je ne comprends pas le sens"). L'auteure affirme aussi que la nature objective, intellectuelle du domaine cognitif est constamment connectée au sens visuel à la différence des autres verbes exprimant des perceptions, qui ne peuvent exprimer qu'occasionnellement des sens cognitifs (Sweetser 1990, 37). Le roumain confirme cette hypothèse, puisque les structures dans lesquelles le verbe prototypique pour la perception visuelle exprime des sens intellectuels sont plus fréquentes que celles dans lesquelles le verbe prototypique pour la perception auditive a de telles valeurs (voir 3.1-3.2).

#### 4.1. Le visuel

*Le domaine visuel*, dont le membre prototypique est le verbe *a vedea* "voir", évolue vers le domaine cognitif.

Réalisant une analyse similaire pour les verbes de perception en anglais, basque et espagnol, Ibarretxe-Antuñano (2002, 96) classe les extensions qui affectent le domaine visuel dans quelques catégories, en fonction de la nature du rapport entre le domaine source et le domaine cible de l'extension sémantique. Nous adoptons cette classification, prenant en considération, dans notre analyse, les extensions sémantiques liées au domaine intellectuel et mental (voir les exemples (7)-(9), (11)-(13) et les extensions fondées sur un rapport de sûreté et confiance (10)) :

– *a vedea* "voir", suivi d'une proposition introduite par le complémentateur *că* "que" ((7), (9)) ou d'une subordonnée interrogative indirecte (8), exprime les sens "comprendre", "constater", "prendre conscience d'une situation, d'un fait; se rendre compte", "s'assurer que, vérifier" (10) :

- (7) *Parcă îl văd că începea să țipe*  
"C'est comme si je le vois qu'il commençait à crier" / "Je le vois déjà crier"
- (8) *Nu văd de ce spui că nu are dreptate*  
"Je ne comprends/vois pas pourquoi tu dis qu'il n'a pas raison"
- (9) *Văd că nu îl interesează afacerile*  
"Je vois qu'il n'est pas intéressé aux affaires"
- (10) *Vreau să văd că a luat examenul*  
"Je veux voir qu'il a bien passé l'examen"

– *a vedea* "voir" à la forme négative, suivi du complémentateur *să* (11) ou bien utilisé comme verbe à montée, suivi d'un gérondif (11'), exprime le sens non-factuel "s'imaginer" :

(11) *Nu-l văd* să facă așa ceva

(11') *Nu-l văd* făcând una ca asta

“Je ne le vois pas faire une telle chose” (“Je ne m’imagine pas qu’il puisse faire une telle chose”)

– *a vedea* “voir” suivi du complémenteur *dacă* “si” ou des propositions relatives exprime les sens “analyser” ; “penser” :

(12) *O să văd* dacă pot participa la congres

“Je verrai si je peux participer au congrès”

– *a vedea* “voir” suivi d’une proposition infinitive signifie “considérer” :

(13) Napoli *nu văd* a avea mari jucători

“Je ne pense pas que Naples ait de grands joueurs”

Un parallèle entre les verbes de perception en roumain et les verbes de perception d’autres langues indo-européennes souligne le fait que le verbe *a vedea* couvre les prédications les plus nombreuses de la zone cognitive (“comprendre”, “apprendre”, “savoir”, “penser”):

Language	“heed”	“understand”	“learn”	“know”	“think”
English	-	<i>see</i>	<i>see</i>	<i>see</i>	-
French	-	<i>voir</i>	<i>voir</i>	-	<i>voir</i>
Italian	-	<i>vedere</i>	-	-	-
Romanian	-	<i>vedea</i>	<i>vedea</i>	<i>vedea</i>	<i>vedea</i>

(*apud* Vanhove 2008, 360, complété avec les informations sur le roumain)

#### 4.2. L’auditif

Sweetser (1990, 41-42) montre que le sens de la vue et celui de l’ouïe partagent des fonctions cognitives<sup>3</sup>. Le rôle de l’ouïe est de nature communicationnelle (j’entends, je comprends l’information et je réponds conformément à l’information reçue), le processus auditif étant lié (i) à l’attention et la réception des informations et (ii) à la compréhension des informations communiquées. Le domaine auditif, représenté par le verbe prototypique de la perception non-agentive *a auzi* “entendre” et par le verbe prototypique de la perception agentive *a asculta* “écouter”, évolue vers le domaine de la réception interne.

– *a auzi* “entendre” suivi du complémenteur *că* “que” (14) ou *a auzi* à la forme négative + le complémenteur *să* (15) signifie “apprendre” (angl. “hearsay”) ; il apporte donc une information tirée d’une autre source que l’interlocuteur :

<sup>3</sup> Voir la *même remarque* chez Ibarretxe-Antuñano (1999, 64).

(14) *Am auzit* că pleci din țară  
 “ J’ai appris que tu quittais le pays ”

(15) *Nu am auzit* să-l preocupe asta  
 “ Je n’ai pas su qu’il en fût préoccupé ”

– *a asculta* “ écouter ”, suivi d’une proposition relative, exprime l’appel à l’attention (15) qui précède l’action même (16) :

(16) *Ascultă* ce-ți spune!  
 “ Écoute ce qu’il te dit ! ”

(17) *Nu ascultă* ce îi spune doctorul.  
 “ Il n’obéit pas au conseil du médecin ” (“ Il ne fait pas ce que le médecin lui dit ”)

### 4.3. *Les perceptions de contact*

Au pôle opposé aux perceptions ‘distantes’ se trouvent la perception tactile et celle gustative, considérées *perceptions de contact* (angl. ‘contact senses’), qui impliquent le rapprochement et le contact avec le stimulus. Le sens des termes qui expriment ces perceptions se déplace vers des domaines conceptuels plus subjectifs, tel que le domaine des émotions.

Sweetser (1990, 37) montre que dans les langues indo-européennes il y a une vaste correspondance entre le domaine de la perception tactile et le domaine affectif ; par exemple, des lexèmes tel que *wounded* “ blessé ”, *stroked* “ frappé ”, *touched* “ touché ”, appartenant au domaine de la perception tactile, peuvent être également utilisés pour exprimer des émotions ou des états affectifs :

(18) *L-a cam atins* ce i-ai zis  
 “ Il a été touché par ce que je lui ai dit ”

Dans des contextes particuliers, en fonction du type de complément, le sens du verbe se déplace vers d’autres domaines sémantiques. Quand le complément est un nom à référence abstraite, ayant le trait [+acte de langage], le verbe prototypique pour la perception tactile, *a atinge*, exprime le rapport ‘*a (nu) atinge* înseamnă *a (nu) aduce în discuție*’ “ (ne pas) toucher une chose c’est (ne pas) en parler ” :

(19) *Nu am atins* acest subiect pentru că nu ni s-a părut important  
 “ Nous n’avons pas touché à ce sujet parce que nous n’avons pas considéré qu’il est important ”

Quand le verbe est réflexif, à la forme négative, et qu’il prend un complément ayant une référence abstraite, le sens actualisé est ‘*a nu se atinge* înseamnă *a nu avea contact (în sens abstract) cu ceva, cu un domeniu de activitate*’ “ ne pas toucher signifie ne pas avoir contact (dans un sens abstrait) avec quelque chose, avec un domaine d’activité ” :

(20) *Nu s-a atins* de chimia organică de când a terminat examenele  
 “ Il n’a pas touché la chimie organique dès qu’il a fini ses examens ”

- (21) Abia dacă *s-a atins* de engleză toată vacanța!  
 “ Il a à peine touché l’anglais pendant les vacances ! ”

On a aussi remarqué que dans toutes les langues indo-européennes le verbe perceptuel-sensoriel *a simți* “ sentir ”, utilisé le plus souvent pour exprimer la perception proprioceptive (*simt căldură/frig* “ je sens la chaleur/le froid ”), peut aussi couvrir le domaine des perceptions sensorielles olfactives ou gustatives. En roumain, il n’y a pas de verbe spécifique pour la perception non-intentionnelle gustative ou pour celle olfactive ; celles-ci sont exprimées à l’intermédiaire du verbe *a simți* + les noms verbaux correspondants (*a simți miros/gust* “ sentir le goût, l’odeur ”).

*A simți* cumule des valeurs du domaine perceptuel-sensoriel et du domaine affectif. En tant que verbe psychologique-affectif, il peut apparaître ou bien sans objet direct exprimé, ou bien avec un objet direct réalisé par un nom à référence abstraite :

- (22) Copiii *simt* („au sentimente”) și știu să-și exprime sentimentele  
 “ Les enfants sentent (ils ont des sentiments) et savent exprimer leurs sentiments ”
- (23) Copiii *simt* dragoste față de animale  
 “ Les enfants sentent de l’affection pour les animaux ”

*Le sens gustatif* est corrélé le plus souvent avec le domaine des préférences personnelles abstraites. Ce déplacement sémantique caractérise non seulement les verbes qui expriment la perception gustative (voir les exemples (24)-(25)), mais aussi le domaine nominal (26) :

- (24) De obicei, nu *gust* glumele lui  
 “ D’habitude, je ne goûte pas ses blagues ”
- (25) *Gust* mai mult jazz-ul decât rock-ul  
 “ Je goûte (j’aime) plutôt le jazz que le rock ”
- (26) Nu are *gusturi* rele în ce privește muzica pe care o ascultă  
 “ Il n’a pas de mauvais goûts en ce qui concerne la musique qu’il écoute ”

*Le sens olfactif* est corrélé avec le domaine abstrait prédictif. Dans l’hypostase abstraite, le verbe *a miroși* “ sentir (un parfum, une odeur) ” développe le plus souvent des sens liés à l’anticipation. Du point de vue syntaxique, les structures dans lesquelles s’actualisent ces sens abstraits sont les mêmes que les structures dans lesquelles s’actualise le sens physique, perceptuel. La différence concerne la nature sémantique des compléments : des noms à référence abstraite vs. adverbes de manière ayant une sémantique évaluative. Comparer l’exemple (27) aux exemples (28)-(29) :

- (27) *Miroase* a iasomie/a mâncare  
 “ Cela sent le jasmin/la nourriture ”
- (28) *Miroase* a scandal/a bătaie/a petrecere  
 “ Cela sent (anticipe) le scandale/la raclée/la distraction ”

- (29) *Nu miroase a bine*  
 “ Cela ne présage rien de bon ”

## 5. Conclusions

Les verbes de perception physique peuvent dépasser le domaine purement perceptuel et arrivent à exprimer des prédications appartenant à des domaines conceptuels divers, en fonction des traits spécifiques et de la structure interne des processus de perception. Les unités lexicales qui expriment la perception ‘distante’ (visuelle et auditive) développent des sens appartenant au domaine cognitif-mental, tandis que les verbes qui expriment la perception de contact (tactile, gustative) développent des sens plus subjectifs.

Les connexions sémantiques établies entre les verbes de perception visuelle et auditive du roumain (*a vedea* “ voir ” et *a auzi* “ entendre ”) suggèrent un transfert vers le domaine cognitif-intellectuel très bien représenté pour le premier verbe et moins productif pour le deuxième verbe. Les constructions avec des verbes de perception évoluant vers des sens cognitifs sont, en général, des structures bi-propositionnelles où le verbe *a vedea* “ voir ” se construit avec une proposition introduite par les compléments *că, să, dacă*.

Une structure spécifique au roumain serait la construction du verbe de perception comme verbe à montée, exprimant une perception *irrealis*.

À la différence d’autres langues comme l’italien (où le verbe *vedere* développe seulement le sens “ comprendre ”) et même le français, le verbe roumain *a vedea* “ voir ” acquiert un sens supplémentaire “ penser ” (voir (12) au-dessus).

Institut de Linguistique

« Iorgu Iordan – Al. Rosetti », Bucarest, Roumanie

Irina NICULA

## Références bibliographies

- Alm-Arvius, Christina, 1993. *The English Verb See: A Study in Multiple Meaning*, Göteborg, Acta Universitatis Gothoburgensis.
- Buck, Carl Darling, 1949. *A Dictionary of Selected Synonyms in the Principal Indo-European Languages*, Chicago&London, The University of Chicago Press, 1017-1084.
- Cazacu, Boris, 1950. « Despre înțelesul unor verbe *sentiendi* », *Studii și cercetări lingvistice*, 2, 257-267.
- Dixon, Robert M. W. / Aikhenvald, Alexandra Y., 2006. *Complementation*, Oxford, Oxford University Press.
- DLRM = *Dicționarul limbii române moderne*, București, Editura Academiei, 1958 (coord.: D. Macrea).

- 
- Evans, Nicholas/Wilkins, David, 2000. «In the mind's ear: the semantic extensions of perception verbs in Australian languages», *Language*, 76, 546-592.
- Evseev, Ivan, 1974. *Semantica verbului*, Timișoara, Editura Facla.
- Ibarretxe-Antuñano, Iraide, 1999. *Polysemy and metaphor in perception verbs: a crosslinguistic study*, these de doctorat, University of Edinburgh, disponible à l'adresse suivante : <www.unizar.es/linguisticageneral/articulos/Ibarretxe-PhD-Thesis-99.pdf>.
- Ibarretxe-Antuñano, Iraide, 2002. «Mind-as-body as a cross-linguistic conceptual metaphor», *Miscelánea. A journal of English and American Studies*, 25, 93-119.
- Sweetser, Eve, 1990. *From Etymology to Pragmatics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Vanhove, Martine, 2008. *From Polysemy to Semantic Change: Towards a Typology of Lexical Semantic Associations*. 2008, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins.
- Viberg, Åke, 1983. «The verbs of perception: a typological study», *Linguistics*, 21, 123-162.
- Viberg, Åke, 2001. «Verbs of Perception», in : Haspelmath, M./König, Ekkehard/Oesterreicher, Wulf/Raible, Wolfgang (ed.), *Language Typology and Language Universals*, vol. 2, Walter de Gruyter, Berlin, New York, 1294-1309.



# L'expression du 'futur dans le passé' dans les langues romanes

## 1. Introduction

### 1.1. Bref état de la question

Parmi les traits distinctifs des langues romanes, les linguistes ont depuis longtemps recensé les différents moyens linguistiques impliqués par tel ou tel système pour l'expression du 'futur dans le passé' (désormais: FdP)<sup>1</sup>. Du point de vue morphosyntaxique, on peut distinguer deux grands types de marquage :

- (i) les langues romanes occidentales (français, espagnol, portugais, italien) actualisent le FdP à l'aide du conditionnel (désormais: COND) (la forme simple en français, en portugais et en espagnol – dans ce dernier cas, uniquement la forme en *-ría*; la forme composée en italien);
- (ii) le roumain ne présente pas un morphème spécial (grammaticalisé) qui puisse transposer au passé le futur déictique (désormais: FUT) et a recours aux formes prospectives dont il dispose, et ce tant au niveau du discours que de l'histoire. Par conséquent, le roumain utilise (a) le FUT canonique, *va veni* «il viendra», (b) les deux variantes: *o să vină/are să vină* «il viendra» et (c) une construction périphrastique spécialisée, mais pas encore grammaticalisée, construite avec l'auxiliaire *a avea* «avoir» à l'imparfait suivi du subjonctif du verbe lexical: *avea să vină*.

Ainsi, la variante française (a) de l'exemple (1) a-t-elle pour équivalent les tournures présentées sous (b), (c), (d) et (e) dans les autres langues romanes :

- (1) (fr.) a. Paul disait qu'il *viendrait* hier/aujourd'hui/le lendemain (ou bien) demain (v. Nølke 2003, 179) [COND à valeur de FdP dans le Discours Indirect Rapporté (désormais: DIR)].
- (esp.) b. Pedro me dijo que *vendría* ayer/hoy/mañana/el lunes a las diez (apud Squartini 2004, 73).
- (port.) c. Pedro disse-me que *viria* ontem/hoje/amanhã/na segunda feira as dez.
- (it.) d. Paolo ha detto che *sarebbe venuto* ieri/oggi/domani/il giorno successivo (Squartini 2004, 77).
- (roum.) e. Paul a spus (ieri/acum o lună) că *va veni/o să vină/are să vină* (\*ieri/azi / mâine/peste două săptămâni) [FUT à valeur de FdP dans le DIR]/*avea să vină* (ieri/azi /mâine/peste două săptămâni).

---

<sup>1</sup> Cf. 'futuro del pasado' pour l'espagnol, 'futuro nel passato' pour l'italien.

## 1.2. Objectifs et démarche méthodologique

Une première partie de cette approche vise à esquisser la définition noématique du ‘futur dans le passé’ à partir de sa manifestation discursive en français contemporain où cette notion semble avoir un statut privilégié.

D’autre part, ce « portrait noématique » du FdP fourni par le français sera complété avec des éléments nouveaux résultés de la description du phénomène linguistique étudié dans deux autres systèmes linguistiques romans : l’espagnol et l’italien.

Dans la partie finale, nous présenterons la situation du roumain où le COND ne fonctionne plus dans la langue actuelle comme marqueur du FdP, car d’autres structures prospectives y remplissent cette fonction. La confrontation avec le roumain pourra nous offrir des informations tant pour une typologie romane des structures formelles qui actualisent le FdP, que pour une motivation concernant l’utilisation ou la non implication du COND dans ces situations discursives.

## 2. La manifestation discursive du ‘futur dans le passé’ en français, espagnol, italien et roumain

### 2.1. Le cas du français – un premier modèle dans l’actualisation du ‘futur dans le passé’

En français contemporain, le principal moyen d’expression du FdP est, le plus souvent<sup>2</sup>, le COND présent. Celui-ci apparaît dans des *énoncés* (des complétives, des relatives, des interrogatives indirectes ou des circonstancielles) *figurant au discours indirect*, comme, par exemple, sous (2) et (3) :

- (2) Il a annoncé / il annonça qu’il *arriverait* bientôt (Chevalier *et al.* 1964, § 509, apud Korzen / Nølke 2001, 129) [COND à valeur de FdP dans une complétive en DIR].
- (3) Elle ferma les portes, éteignit le feu du salon pour aider Marine qui *veillerait* ce soir plus tard que de coutume (Bazin cité par Le Bidois / Le Bidois 1967, § 768, apud Korzen / Nølke 2001, 130) [COND à valeur de FdP dans une relative],

ou bien dans les différents contextes appartenant au *discours indirect libre* (désormais : DIL), comme sous (4) et (5) :

- (4) Je sautai dans un taxi. Il *n’arriverait* jamais (Sollers, apud Korzen / Nølke 2001, 129).

<sup>2</sup> Il y a pourtant quelques situations où la forme composée du COND remplace sa variante simple. Martin – qui signale de telles occurrences (1981, 87) – considère que par une opposition de nature « purement aspectuelle », la forme composée peut se combiner uniquement avec des lexèmes perfectifs. Ainsi, dans des énoncés tels que : (a) « Il m’a dit qu’il *serait rentré* à midi » (Martin 1981, 87) et (b) « \*Il m’a dit qu’il *aurait été* à Paris l’an prochain » (Martin 1981, 87), le second reste agrammatical faute d’un cadre hypothétique du type : [s’il avait obtenu cette bourse]. Ce cadre hypothétique détournera la valeur sémantique de l’énoncé (b) de l’expression du FdP vers l’actualisation de l’*irréel*, ou dans les termes de Martin (1981, 87), « du Conditionnel U au Conditionnel M ».

- (5) D'avance, ils s'organisaient. Bouvard *emporterait* ses meubles, Pécuchet sa grande table noire (Flaubert, cité par Dendale 1999, 10).

Comme nous l'avons récemment démontré (v. Popescu 2013, 12-32), dans tous ces types d'énoncés :

- (i) la forme simple de COND apparaît comme équivalent d'un FUT simple du discours direct (v. 6a) ou du discours indirect (v. 7b – pour le rapport de postériorité), pouvant être remplacée partout par la périphrase temporelle *allait + infinitif* ou bien par la tournure *devait + infinitif* (v. 7a, b) :
- (6) a. Il annonce / annonça : « *J'arriverai* bientôt ! ».  
 b. Il annonce qu'il *arrivera* bientôt.
- (7) a. Alors il eut une envie immense de fuir [...] loin de cette passion furieuse qui le ravageait. Il *allait retourner* à Chatou, prendre le train, et ne *reviendrait* plus, ne la *reverrait* plus jamais (Maupassant, *La Femme de Paul*, apud Bres 2012, 1721).  
 b. [...] c'était le mois prochain qu'ils *devaient s'enfuir*. Elle *partirait* d'Yonville comme pour aller faire des commissions à Rouen (Flaubert, *M-me Bovary*, apud Bres 2012, 1721).
- (ii) une énonciation secondaire, réelle ou fictive (v. aussi Korzen/Nølke 2001, 129-130; Bres 2012, 1719-1730), apparaît toujours de manière explicite (v. l'ex. 2) ou implicite. Cette énonciation secondaire représentée par le procès  $p_1$  fournit le point de repère à la prédication affectée par le COND, représentée par le procès  $p_2$ . La relation qui s'établit entre les deux prédications ne traduit pas uniquement un rapport de postériorité purement temporel / chronologique, mais aussi une 'postériorité énonciative' – ou dans les termes proposés par Bres (2012, 1720), une autre « instance ». Pour cette raison, des auteurs tels que Vettters (2001, 169-207), Haillet (2002, 10) et Bres (2012, 1719-1730) préfèrent avoir recours à la notion d'ultériorité<sup>3</sup> plutôt qu'à celle de 'postériorité', se situant plutôt au niveau de la syntaxe temporelle. Dans ce type d'occurrences, le COND exprime la manière de concevoir le *virtuel* du locuteur-auteur original de l'énonciation secondaire et cela même dans les cas de coréférence (v. 8a, b) :
- (8) a. Il a annoncé / il annonça qu'il *arriverait probablement* bientôt (Korzen/Nølke 2001, 129).  
 b. Je sautai dans un taxi. Il *n'arriverait peut-être* jamais.
- (iii) ce caractère anaphorique du COND pourrait justifier la référence temporelle du procès qui est le plus souvent indéterminée, se rapportant soit au [PASSÉ] (v. 4), soit au [PRÉSENT] (v. 3), soit au [FUTUR] (v. 2) de la Sit<sub>0</sub>. Le COND se distingue ainsi du FUT simple qui, à l'aide d'un circonstant, situe le procès uniquement dans l'intervalle [+ PRESENT-FUTUR] ou bien [+ FUTUR] de l'énonciation principale (cf. 9 et 10).
- (9) Il m'a dit qu'il *viendrait* hier / aujourd'hui / demain.  
 (10) Il me dit qu'il *viendra* \*hier / aujourd'hui / demain.

Ce type d'usage temporel subjectif du COND ne se rencontre en français contemporain que de manière sporadique dans le discours narratif écrit (l'histoire, le compte-rendu sportif, la nécrologie, le roman), sans pénétrer « [...] l'oral des inte-

<sup>3</sup> Caudal/Vettters (2005, 114-115) appellent cette relation 'consécution'.

ractions verbales, pas plus que les genres textuels familiers de l'écrit électronique » (Bres 2012, 1728). Mais, à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, le COND s'enregistre dans un autre type d'énoncés appartenant au discours narratif, historique et, plus récemment, au discours médiatique (v. 11, 12 et 13a) :

- (11) Par des compliments aussi bien placés que ses cadeaux, Bonaparte désarma celui qui *deviendrait* bientôt son rival et son adversaire. (Bainville cité par Wagner/Pinchon 1991, 392).
- (12) Les jupes étaient déjà courtes, les idées le *resteraient* jusqu'à la fin de la décennie (*Elle*, 2737/juin 1998, 40 apud Korzen/Nølke 2001, 130).
- (13a) L'été 43 chassa la petite famille de la maison aux toits d'ardoise. *Beaucoup plus tard*, les enfants *regretteraient* les cerisiers, les buissons drus où ils enfouissaient des cabanes, [...]. *Beaucoup plus tard*, ils *retraceraient*, nostalgiques, les contours de la maison d'enfance (Chaix, *Les Lauriers du lac de Constance*, 1974, apud Bres 2012, 1723).

Dans ce deuxième cas de figure, il est à remarquer que : (i) le COND apparaît comme équivalent d'un tiroir passé de l'indicatif, d'un présent historique ou même d'un FUT toujours à valeur historique, avec lesquels il peut, dans une équivalence grossière, commuter :

- (14) Onze ans après, il [Napoléon] *perdrat* {perdit, perdait, perd, perdra} la bataille de Waterloo (Togebly 1982, 387).

(ii) la référence temporelle de la prédication marquée par le COND reste toujours indéterminée, mais pour un intervalle temporel beaucoup plus étroit, se configurant uniquement au [PASSÉ] (v. 13b) :

- (13b) L'été 43 chassa la petite famille de la maison aux toits d'ardoise. Les enfants *regretteraient* les cerisiers *\*aujourd'hui / \*dans les prochaines années* (apud Bres 2012, 1724).
- (iii) dans le cadre de cet échafaudage narratif au [PASSÉ], l'énonciation secondaire s'est diluée ; elle est devenue plus abstraite (v. Bres 2012, 1725), pouvant se traduire métalinguistiquement par une séquence du type « *et l'histoire nous a dit : ...* ». Voilà pourquoi Bres (2012, 1727) considère que dans de telles occurrences l'énonciation secondaire « s'est grammaticalisée » dans le morphème de COND, qui est devenu ainsi un marqueur de force illocutionnaire. En tout cas, ce repère énonciatif n'est pas marqué explicitement, mais il est inféré à partir du cadrage discursif. On arrive ainsi à calculer la relation d'ultériorité du procès plutôt chronologiquement et donc, syntaxiquement, à partir de l'indice référentiel précédent. Cela produit un effet de sens de « mise en perspective » objective, rappelé par plusieurs grammaires, ainsi que l'impression que le COND serait équivalent à un tiroir du passé.

Pour faire le bilan, les traits distinctifs des emplois temporels du COND en français contemporain sont les suivants :

- (i) La prédication affectée par ce tiroir reçoit toujours un ancrage référentiel (énonciatif et, par conséquent, temporel) dans le domaine du [PASSÉ], la relation d'ultériorité activée au cadre du schéma discursif [*procès, PASSÉ* → [ultériorité] *procès*,] étant repérée anaphoriquement.
- (ii) Le placement de l'événement décrit par le COND reste indéterminé sur l'axe temporel ; selon le contexte, celui-ci peut être antérieur, postérieur ou simultané à la Sit<sub>0</sub>.

- (iii) Les tournures cataloguées comme « historiques » attestent la capacité du tiroir analysé à fonctionner comme marqueur anaphorique de force illocutionnaire à référence passée.

COROLLAIRE: Dans tous les emplois catalogués comme FdP en français contemporain, le COND exprime uniquement une “relation sémantique d’ultériorité à partir d’un point de repère, explicite ou implicite, exprimant une énonciation secondaire, réelle ou fictive, sans placer rigoureusement le procès sur la ligne du temps et sans avoir une relation directe avec la Sit<sub>0</sub>” (v. aussi Popescu 2013, 18).

## 2.2. Quelques données complémentaires sur l’expression du ‘futur dans le passé’ en espagnol

En espagnol contemporain, c’est toujours la forme simple de COND (*el condicional simple/presente* ou la forme en *-ría*) qui traduit de manière régulière le FdP. Aussi, ce paradigme verbal apparaît-il dans les deux cadres discursifs décelés *supra* pour le français, *i.e.*, les tournures en DIR (v. 15), respectivement, celles en DIL (v. 16), manifestant le même comportement sémantique et syntaxique défini dans le corollaire :

- (15) Pablo me dijo que *vendría* ayer / hoy / mañana / el lunes a las diez (apud Squartini 2004, 73) [COND à valeur de FdP en DIR].  
 (16) Dos días después *moriría* (GRAE 2010, 451) [COND à valeur de FdP en DIL].

En revanche, ce que l’espagnol nous apporte de plus, c’est, en premier lieu, une motivation sur la relation indirecte qui s’établit entre la prédication affectée par la forme en *-ría* et le moment T<sub>0</sub> de la situation d’énonciation. Au cours de nos recherches, nous avons observé que l’espagnol est le seul des systèmes linguistiques romans pris en charge où la forme simple de FUT se rencontre rarement dans les structures explicites à valeur de FdP (v. *infra* 17a) et extrêmement rare<sup>4</sup> – dans les tournures appartenant au DIL (v. *infra* 17b) :

- (17) a. Te asegurarán que te *solucionarán* el problema (GRAE 2010, 468) [FUT en DIR].  
 b. Napoleón *terminará* sus días en la isla de santa Elena (www.) [FUT en DIL].

La situation décrite *supra* est une fois de plus un argument que le COND a de par lui-même un trait supplémentaire par rapport au FUT dans les tournures qui actualisent le FdP: il s’agit de la possibilité de rendre de manière implicite, grâce à son sémantisme interne, non seulement *une relation d’ultériorité*, mais aussi *un acte d’énonciation secondaire*<sup>5</sup>.

<sup>4</sup> GRAE (2010) ne fait aucune mention pour de telles occurrences.

<sup>5</sup> Cf. Alarchos Llorach (1992, 139): « La diferencia no se basa en la < actualidad >, sino en la *perspectiva*. En < Dijo que cantaré > se configura distintivamente la sustancia de perspectiva del presente del hablante, mientras que en < Dijo que cantaría > la sustancia que queda conformada es la perspectiva de pasado o de no participación. Podrá decirse que cantaré en < Me dijo que cantaré > es una < metáfora temporal >, puesto que tal magnitud no aparece en su contexto habitual. Pero ello demuestra otra vez que el uso de una u otra perspectiva no depende del estilo indirecto: depende de la participación o enfoque del hablante ».

D'autre part, un trait typique pour l'espagnol consiste dans une puissante configuration de l'opposition aspectuelle [ $\pm$ accompli] entre les formes verbales simples et leurs variantes composées. Pour ce qui est du COND traduisant le FdP, sa forme composée s'enregistre (tout comme en français, mais à la différence de l'italien) de manière régulière et avec une grande fréquence pour marquer l'aspect achevé de la prédication affectée (v. *infra* 18). Autrement dit, en espagnol, la forme composée du COND n'est pas le marqueur exclusif de la zone de référence du [PASSÉ], car, il y a bien des situations où la forme simple en *-ría* s'enregistre dans des énoncés en DIL pour faire référence à une situation du [PASSÉ], comme on peut l'observer *infra* sous (19) :

- (18) a. Afirieron que cuando llegara el invierno *habrían recogido* la cosecha (GRAE 2010, 453).  
 b. Me prometió que *el martes siguiente habría terminado* el trabajo (GRAE 2010, 469).  
 (19) Era feliz, aunque a veces pensase cosas, como cuando se me ocurrió pensar si Tano *sabría* que yo era feliz o si me *supondría* desgraciado. Yo creo que sí sabía que yo era feliz. O *quizá* lo ignorase .... (J. García Hortelano, *Gente de Madrid*, cité par Muñiz 1984, 147).

Cette puissante configuration de l'opposition aspectuelle démontre que l'opposition temporelle n'est pas encore très bien marquée. Voilà pourquoi, dans notre cas, *el condicional simple* est enregistré dans la langue actuelle, avec des valeurs non modales (v. *supra* 15) aussi bien qu'avec des valeurs modales (v. *infra* 20), non seulement pour la zone de référence du [PRÉSENT-FUTUR], mais aussi pour celle du [PASSÉ] :

- (20) a. ...¿y cómo lo borré? Pues, no sé ... lo *borrarías* así ... *tocarías* una tecla ... (apud Squartini 1999, 73).  
 b. ...¿yo no sé lo que pasó, lo que *haría* ... (apud Squartini 1999, 73) {la forme simple en *-ría* à valeur épistémique par rapport au [PASSÉ]}.

Cette aptitude de la forme simple du COND espagnol à se plier sur les trois tranches de l'axe temporel, dans tous les types d'occurrences, démontre que le paradigme verbal étudié n'est pas une forme de [PRÉSENT-FUTUR], en dépit du fait que, dans les langues romanes actuelles, le plus grand nombre des tournures construites avec ce tiroir sont de nature modale indiquant un placement temporel de la prédication dans l'intervalle de référence du [PRÉSENT-FUTUR].

Pour conclure, le comportement sémantique et fonctionnel de la forme en *-ría* en espagnol contemporain dans les énoncés à valeur de FdP vient à soutenir et à argumenter deux caractéristiques importantes décrites dans le corollaire :

- (i) d'un côté, il s'agit du fait qu'entre la prédication au COND et la situation d'énonciation actuelle ne s'établit pas une relation directe ; de ce point de vue, la forme simple du COND espagnol fonctionne, de même que la variante correspondante du français, comme un marqueur de relation anaphorique ;  
 (ii) de l'autre côté, l'aptitude de la forme simple de COND à pouvoir se configurer dans toutes les trois tranches temporelles – [PRÉSENT], [PASSÉ], [FUTUR] –, dans tous les types d'occurrences (+/- modales), démontre que : (a) dans les structures à valeur de

FdP, le procès affecté par le paradigme étudié n'est pas rigoureusement placé sur la ligne du temps, par la forme verbale; (b) le paradigme verbal étudié n'est pas une forme de [PRÉSENT-FUTUR], en dépit du fait que, dans les langues romanes actuelles, le plus grand nombre des tournures construites avec ce tiroir sont de nature modale indiquant un placement temporel de la prédication dans l'intervalle de référence du [PRÉSENT-FUTUR]; (c) de telles occurrences 'purement temporelles' ne doivent pas être jugées dans le canon purement temporel, puisque la signification qu'elles véhiculent n'est pas celle de placement purement temporel/chronologique du procès, mais elles expriment "une relation d'ultériorité par rapport à une situation d'énonciation secondaire, réelle ou fictive, obligatoirement placée dans le [PASSÉ]".

### 2.3. L'italien – un cas paradigmatique de niche dans la typologie romane de l'expression du 'futur dans le passé'

Dans une perspective typologique romane, l'italien nous apparaît comme un véritable cas de niche à partir du fait que, dans le registre littéraire actuel, le phénomène linguistique qui fait l'objet de cette démarche se trouve actualisé par la forme composée du COND et non pas par sa variante simple, comme dans les autres langues discutées auparavant (cf. (21) et (22) à leurs variantes de traduction en français et en espagnol) :

- (21) Paolomidisse / hadettoche *sarebbe venuto* (\**verrebbe*) ieri / oggi / domani / il giorno successivo (apud Squartini 2004, 77).  
 (fr.) « Paul a dit qu'il *viendrait* le lendemain/aujourd'hui/demain ».  
 (esp.) « Pablo me dijo que *vendría* ayer / hoy / mañana / al día siguiente ».
- (22) Il giovane fu costretto a lasciare il paese. *Sarebbe tornato* solo dopo vent'anni (Renzi *et al.* 1991, II, 127) [COND composé à valeur de FdP en DIL].  
 (fr.) « Le jeune homme fut obligé de quitter son pays. Il n'y *rentrerait* qu'après vingt ans ».  
 (esp.) « El joven fue obligado a dejar el país. No *volvería* hasta dentro de veinte años ».

Il faut pourtant préciser que cette différence observée au niveau de l'expression est survenue en diachronie, car en italien ancien, tout comme en français et en espagnol moderne, la forme simple du COND figurait comme moyen principal d'expression du FdP :

- (23) Maestro Taddeo leggendo a'suoi scolari in medicina, trovò che chi continuo mangiasse nove dì petronciano [= melanzana] *diverrebbe* matto (*Novellino*, édition Segre, XXXV, cité par Renzi *et al.* 1991, II, 128).
- (24) Renzo, vedendo che non ne *caverebbe* altro, seguìtò la sua strada, più contristato (Manzoni, *I promessi sposi*, § XXXIII, cité par Renzi *et al.* 1991, II, 128).

Le passage du COND simple vers sa variante composée a été un processus long et graduel qui s'est prolongé, semble-t-il, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle<sup>6</sup>, dû à une 're-interprétation' du point de vue temporel d'une opposition à l'origine modale. Autre-

<sup>6</sup> Pour les principaux facteurs qui pourraient se trouver à l'origine d'un tel remplacement, voir Squartini (1999, 57-82).

ment dit, de l'opposition initiale *non irréal* vs. *irréal*, pertinente pour les formes de COND de l'italien ancien<sup>7</sup>, on est arrivé graduellement à l'actualisation de l'opposition *inactuel* vs. *non-actuel* qui matérialise, en fait, une représentation beaucoup plus concrète, au moins du point de vue de son orientation vers la temporalité. Le résultat, visible dans l'état actuel de la langue, consiste, en fait, dans la perte du trait [+ PASSÉ] du sémantisme de la forme simple du COND qui ne peut plus se combiner avec des adverbiaux appartenant à la zone de *l'antériorité* sur l'axe temporel (cf. (25a) à (25b)) :

- (25) a. Paolo *verrebbe* \*ieri / oggi / domani, se potesse.  
 b. Paolo *sarebbe venuto* ieri / oggi / domani, se avesse potuto (apud Squartini 1999, 70).

Revenant à la différence d'expression du FdP établie entre l'italien et les autres langues romanes occidentales, il faut préciser que celle-ci n'est plus pertinente dans la langue parlée, là où tous ces systèmes linguistiques emploient aussi (à côté du COND) l'imparfait de l'indicatif (v. *infra* 26 pour l'italien) :

- (26) Mi ha giurato che *partiva* il giorno dopo (Salvi / Renzi 2010, II, 127).

Mais, l'italien semble être la seule de toutes ces langues qui ait normé la distribution entre les deux paradigmes qui actualisent le FdP. Ainsi, l'indicatif imparfait exprime-t-il le FdP seulement au niveau des structures dépendantes (v. *infra* 27) :

- (27) Fido si allontanò. Non lo *avrei rivisto* (\*non lo *rivedevo*) mai più (Renzi *et al.* 1991, II, 127).

Par conséquent, le fait que ce tiroir de l'indicatif ne peut être utilisé dans les structures implicites à valeur de FdP démontre qu'il n'a pas la même valence que le COND (composé) et que le COND représente *per se* un marqueur de relation anaphorique.

En conclusion, les différentes manières d'actualisation du FdP en italien contemporain – qui se préfigure comme un cas spécial au niveau typologique roman –, se relèvent extrêmement importantes aussi bien pour la description noématique du FdP que pour l'exemplification des différents degrés de 'grammation' que le tiroir du COND présente dans chacun de ces quatre systèmes linguistiques romans analysés. En italien, la forme composée du COND occupe toute la zone du [PASSÉ] (ce qui se trouve en concordance avec ses traits temporels et aspectuels originaires), aussi bien dans l'actualisation du FdP, que pour l'expression des différentes valeurs modales (par ex., dans la zone évidentielle citationnelle). D'autre part, dépossédée de sa référence dans la zone d'actualisation du [PASSÉ], la forme simple du COND diminue son domaine de fonctionnement et devient un tiroir complètement modal.

<sup>7</sup> En italien ancien, *il condizionale composto* marquait le 'potentiel du passé', tandis que le FdP était actualisé par la variante simple du COND.

#### 2.4. Le cas du roumain – le deuxième modèle dans l'actualisation du 'futur dans le passé'

En roumain actuel, le COND n'exprime plus le FdP et il fonctionne uniquement avec différentes valeurs modales, bien que, dans toute une série de textes écrits entre le XVIe et le XVIIIe siècles (v. *Palia de la Orăștie, Noul Testament de la Bălgrad, Sicriul de Aur, Biblia de la București*, ou dans les oeuvres de N. Costin, D. Canteмир et de Gh. Șincai), ce tiroir apparaisse souvent soit comme un substitut du FUT déictique, soit à valeur d'imparfait, de parfait ou de plus-que-parfait de l'indicatif (v. Avram 1976, 353–358), surtout dans les subordinées temporelles, mais aussi dans les complétives directes.

Dans ce cas, pour actualiser le FdP, le roumain utilise (i) le FUT canonique, *va veni* « il viendra » (v. 28a), (ii) ses deux variantes : *o să vină* (28b)/*are să vină* (28c) « il viendra » et (iii) une construction périphrastique spécialisée, mais pas encore grammaticalisée, construite avec l'auxiliaire *a avea* « avoir » à l'imparfait suivi du subjonctif du verbe lexical : *avea să vină* (« il allait venir ») (v. 28d) :

- (28) a. Paul *a spus* (ieri / acum o lună) că *va veni* (\*ieri / azi / mâine / peste două săptămâni).  
 b. Paul *a spus* (ieri / acum o lună) că *o să vină* (\*ieri / azi / mâine / peste două săptămâni).  
 c. Paul *a spus* (ieri / acum o lună) că *are să vină* (\*ieri / mâine / peste două săptămâni).  
 d. Paul *a spus* (ieri / acum o lună) că *avea să vină* (ieri / azi / mâine / peste două săptămâni).

Nous avons récemment démontré (v. Popescu 2012, 445-454) qu'entre toutes ces tournures il y a pourtant une différence assez subtile.

La tournure *avea să*<sup>8</sup> apparaît dans des énoncés (des complétives, des relatives, des circonstancielles) figurant au DIR, mais elle semble être préférée pour l'expression des rétrospectives historiques et, les dernières décennies, dans le discours médiatique (v. *infra* (29), (30) et (31)) :

- (29) Nici un semn nu mă pregătise pentru descoperirea pe care *aveam s-o fac* la amiază (*Transilvania Jurnal* apud Uricaru 2003, 190).  
 « Aucun indice ne m'avait préparé pour la découverte que j'allais faire à midi ».
- (30) Abia atunci am realizat eu că acest cântec *avea să-mi schimbe* oarecum viața (*As* 2003 apud GALR 2005, I, 442).  
 « C'est seulement à ce moment-là que je me suis rendu compte que cette chanson *changerait/allait changer* en quelque sorte ma vie ».
- (31) Mult mai târziu micuța prințesă *avea să afle* că ilustra bunică poetă nu fusese deloc fericită de căsătoria nepotului ei [...] cu superba Maria (*As* 2003 apud GALR 2005, I, 443).

<sup>8</sup> La périphrase *avea să* a un comportement sémantique et syntaxique semblable aux structures construites avec l'imparfait d'un verbe à l'origine modal ou de mouvement suivi de l'infinitif du verbe lexical que les langues romanes occidentales emploient pour l'actualisation du FdP : *iba a + infinitif* (en espagnol), *avait à + infinitif/allait + infinitif/devait + infinitif* (en français) ou *doveva + infinitif* (en italien). Rapportées au formes des COND des langues respectives, ces tournures sont cataloguées comme traduisant le FdP 'objectif' (v. Korzen/Nölke (2001, 130-131), pour le français, Nilsson-Ehle (1973, 183), pour l'italien).

« Beaucoup plus tard la petite princesse *apprenait/allait apprendre* que sa grand-mère, une illustre poétesse, n'avait pas du tout été heureuse du mariage de son petit-fils avec la superbe Marie ».

De l'autre côté, le FUT canonique et ses variantes (*o să vină/are să vină*) apparaissent, dans les mêmes cadres discursifs (les tournures en DIR après un verbe régissant au passé (v. *infra* 34 et 35), respectivement, les énoncés en DIL (v. 32 et 33)). Du point de vue de la fréquence et de la distribution des occurrences, les formes de FUT à valeur de FdP sont préférées surtout dans les cadres discursifs canoniques des structures explicites :

- (32) Actuala putere anunța în 1996 că *va aduce* la guvernare 15000 de specialiști. S-a văzut că promisiunea nu avea acoperire (22: 37/2000, apud Uricaru 2003, 190).  
« Le pouvoir actuel annonçait en 1996 qu'il *installerait* au pouvoir 15000 spécialistes. On a vu que cette promesse n'avait aucun fondement ».
- (33) După patru ani de pașnică domnie, într-o zi de vară a anului 1752, Grigore Vodă Ghica *va cădea* bolnav la pat (GALR 2005 I, 444).  
« Après quatre ans de règne paisible, un jour d'été de l'an 1752, Grigore Vodă Ghica *allait tomber* malade ».
- (34) Știam că de cealaltă parte *voi găsi* casa podariului (Sadoveanu, O.I. 89, apud GLR 1963 I, 240).  
« Je savais qu je *trouverais* de l'autre côté la maison du gardien du pont ».
- (35) Pe 10 septembrie, Igaș spunea că MAI *va avea* cu 10.000 de oameni mai puțini în 2011 (www).  
« Le 10 septembre, Igaș disait qu'en 2011 MAI *aurait* 10.000 hommes de moins ».

La différence subtile dont on a parlé ci-dessus consiste dans le fait que, par rapport aux formes de FUT, la structure périphrastique a un fonctionnement exclusivement anaphorique, se rapportant, tout comme le COND du français par exemple, à un point / intervalle de repère situé obligatoirement dans le [PASSÉ]. Cette possibilité de se plier dans la zone du [PASSÉ] de même que son fonctionnement anaphorique semblent déterminer son usage fréquent dans le discours médiatique ou bien pour l'expression des rétrospectives historiques et lui permettent de se combiner avec des expressions ayant une position antérieure, simultanée ou postérieure sur l'axe temporel face au *nunc* énonciatif (v. *infra* (36) et *cf. supra* (28 d) à (28 a, b, c)) :

- (36) Paul a spus (alaltăieri) că *avea să plece* ieri / \**că va pleca* ieri.  
« Paul a dit (l'autre jour) qu'il *partirait* hier / \*qu'il *partira* hier ».

Par conséquent, le procès affecté par la structure périphrastique *avea* + le subjonctif du verbe lexical reste fortement fixé par rapport au point / intervalle / instance de référence et indéterminé en ce qui concerne tant le placement temporel, que la relation avec la Sit<sub>0</sub>.

En revanche, la prédication affectée par l'une des formes de FUT à valeur de FdP est placée obligatoirement en postériorité par rapport au point de référence et en concomitance ou en postériorité par rapport à la Sit<sub>0</sub>. C'est pour cela que de telles

structures ne peuvent pas se combiner avec des expressions ayant une position antérieure sur l'axe temporel face au *nunc* énonciatif.

En conclusion, en roumain contemporain, le seul moyen propre pour l'actualisation du FdP reste la périphrase *avea* + le subjonctif du verbe lexical. Son comportement morphosyntaxique et sémantique est compatible avec les traits noématique du FdP : la périphrase place en *ultériorité* un événement  $p_2$  par rapport à un autre événement  $p_1$ , tout en indiquant une perspective ouverte sur une actualité dépassée réalisée objectivement (sans aucune implication de la part du locuteur-énonciateur).

L'emploi des formes de FUT à valeur de FdP représente un moyen 'subjectif' de déplacement vers un repère, différent de  $T_0$ , situé dans le [PASSÉ], tout en créant l'effet de contemporanéité des événements.

Le COND du roumain a perdu sa référence au [PASSÉ]. Le fait que ce paradigme transpose ou exprime une inférence ou peut fonctionner comme un marqueur évidenciel ne signifie pas qu'il ne se rapporte pas à un point de repère, mais que celui-ci n'est pas dépassé (comme dans le cas du FdP), mais inactuel (v. *infra* 37) :

- (37) Paul a spus (ieri/acum o lună) că ar veni (\*ieri/azi/mâine/peste două săptămâni) {COND à valeur évidencielle rapporté au [PRÉSENT-FUTUR]}.

### 3. Conclusions

Prenant comme point de départ la description synchronique de l'articulation discursive du FdP en français, espagnol, italien et roumain, notre approche nous mène aux conclusions suivantes :

- (i) aussi bien le COND des langues romanes occidentales que le FUT du roumain véhiculent dans toutes les tournures à lecture de FdP uniquement une relation sémantique d'"ultériorité". Dans le schéma discursif [ $procès_1$ , PASSÉ → [ultériorité]  $procès_2$ ], cette relation est repérée anaphoriquement dans le cas du COND et de manière déictique dans le cas du FUT. Mais, dans les deux situations, l'existence d'un point de repère (compris plutôt comme une « instance » (v. Bres 2012, 1720) et non pas comme le simple R reichenbachien) est toujours identifié, de manière explicite ou implicite, dans le  $procès_1$  exprimant une énonciation secondaire, réelle ou fictive.
- (ii) à la différence du FUT, le COND a, de par sa nature, l'aptitude de placer le  $procès$  de manière indéterminée sur la ligne du temps. Le  $procès$  peut être fixé par un circonstant en antériorité, en postériorité ou bien en concomitance à la  $Sit_0$ . En revanche, les formes de FUT du roumain (aussi bien que celle du COND 1ère forme) ne peuvent placer le  $procès$  que dans l'intervalle [+ PRESENT-FUTUR] ou [+ FUTUR] de la  $Sit_0$ . La perte de la référence temporelle au [PASSÉ] pour le COND du roumain aussi bien que pour le COND (forme simple) de l'italien a conduit en diachronie à leur élimination de l'ensemble des moyens d'expression du FdP, se livrant aux emplois modaux. C'est pourquoi, à partir du XIXe siècle, la forme composée du COND remplacera en italien la forme simple comme FdP, tout en neutralisant sa valeur aspectuelle. En roumain, c'est également à ce moment que la périphrase *avea* + le subjonctif du verbe lexical commence sa spécialisation comme expression d'un FdP objectif, emploi observé aujourd'hui surtout dans le discours narratif historique ou médiatique.

En fin de compte, notre analyse met en exergue que le FdP, souvent décrit seulement dans les paramètres syntaxiques de la *consecutio temporum* et de la transposition du discours direct au discours indirect, est un fait de langue beaucoup plus complexe, dont l'actualisation discursive se réalise non seulement par le paradigme verbal, mais aussi par toute une configuration d'éléments co(n)textuels.

Université de Craiova

Mihaela POPESCU

## Références bibliographiques

- GLR = Academia Română, 1963. *Gramatica limbii române*, București, Editura Academiei Republicii Populare Române, 2 vol.
- GALR = Academia Română/Institutul de Lingvistică „Iorgu Iordan – Al. Rosetti”, 2005. *Gramatica Limbii Române*, București, Editura Academiei Române, 2 vol.
- Alarcos Llorach, Emilio, 1992. «*Cantaría*: modo, tiempo y aspecto», in: Alarcos Llorach, Emilio (ed.), *Estudios de gramática funcional del español*, Madrid, Gredos, 106-147.
- Avram, Mioara, 1976. «Condiționalul cu valoare de indicativ trecut în texte vechi românești», *SCL* 27, 4, 353–358.
- Bres, Jacques, 2012. «Conditionnel et ultériorité dans le passé : de la subjectivité à l'objectivité», in: *SHS Web of Conferences*, 1, <<http://www.linguistiquefrancaise.org>>.
- Caudal, Patrick/Vetters, Carl, 2005. «Un traitement conjoint du conditionnel, du futur et de l'imparfait : les temps comme des fonctions d'actes de langages», *Cahiers Chronos* 12, 109-124.
- Dendale, Patrick, 1999. «*Devoir* au conditionnel : valeur évidentio-modale et origine du conditionnel», *Cahiers Chronos* 4, 7-28.
- GRAE = Real Academia Española/Asociación de Academias de la Lengua Española, 2010. *Nueva gramática de la lengua española. Manual*, Madrid, ESPASA.
- Iliescu, Maria, 2000. «Grammaticalisation et modalités en roumain : le futur déictique et épistémique», in: Martine, Coene/de Mulder, Walter/Dendale, Patrick/d'Hulst, Yves (ed.), *Traiani Augusti Vestigia Pressa Sequamur. Studia Linguistica in Honorem Lilianae Tasmowski*, Padova, Unipress, 429-441.
- Haillet, Patrick Pierre, 2002. *Le conditionnel en français : une approche polyphonique*, Paris, Ophrys.
- Haillet, Patrick Pierre, 2003. «Représentations discursives, point(s) de vue et signifié unique du conditionnel», *LFr* 138, 35-47.
- Korzen, Hanne/Nølke, Henning, 2001. «Le conditionnel : niveaux de modalisation», in: Dendale, Patrick/Tasmowski, Liliane (ed.), *Le Conditionnel en Français*, Paris, Klincksieck, 125-167.
- Kronning, Hans, 2010. «Prise en charge épistémique et non-concordance des temps dans le discours indirect (libre) en français, en italien et en espagnol», *Cahiers Sens Public. Langues et textes en contraste* 1-2 (13-14), 19-33.
- Martin, Robert, 1981. «Le futur linguistique : temps linéaire ou temps ramifié ?», *Langages* 15, 64, 81-92.

- Muñiz, María de las Nieves, 1984. «Uso del condicional en italiano y español: estudio contrastivo», in: Arce, J./Carrera, M./Fernández Murga, F./Muñiz, M. (ed.), *Italiano y español. Estudios lingüísticos*, Sevilla, Publicaciones de la Universidad de Sevilla, 127-157.
- Nilsson-Ehle, Hans, 1973. «Sur le conditionnel-temps en italien», *RRo* 8, 1-2, 179-184.
- Nølke, Henning, 2003. «Polyphonie linguistique et discours rapporté», in: Olsen, Michel (ed.), *Polyphonie – linguistique et littéraire. Documents de travail, no. 7: Les polyphonistes scandinaves*, 162-184, <www.hum.au.dk./romansk/polyfoni>.
- Popescu, Cecilia Mihaela, 2013. «Conditionnel ou futur dans le passé ? L'histoire d'un marqueur de relation anaphorique», *ZfSL* 123, 1, 12-32.
- Popescu, Cecilia Mihaela, 2012. «Exprimarea 'viitorului în trecut' în limba română contemporană», in: *Quaestiones Romanicae, Papers of the International Colloquium Communication and Culture in Romance Europe* (First Edition / 15th -16th of June 2012), Szeged, Jatepress, 445-454.
- Renzi, Lorenzo/Salvi, Giampaolo/Cardinaletti, Anna (ed.), 1988-1995. *Grande Grammatica italiana di consultazione*, Bologna, Il Mulino, 3 vol.
- Riegel, Martin/Pellat, Jean-Christophe/Rioul, René, 1994. *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Salvi, Giampaolo/Renzi, Lorenzo (ed.), 2010. *Grammatica dell'italiano antico*, Bologna, Il Mulino, 2 vol.
- Squartini, Mario, 1999. «Riferimento temporale, aspetto e modalità nella diacronia del condizionale italiano», *VR* 58, 57-82.
- Squartini, Mario, 2004. «La relazione semantica tra futuro e condizionale nelle lingue romanze», *RRo* 39, 1, 68-96.
- Togeby, Knud, 1982. *Grammaire française*, Copenhague, Akademisk Forlag, 2 vol.
- Uricaru, Lucia, 2003. *Temporalitate și limbaj*, București, ALLFA.
- Vetters, Carl, 2001. «Le conditionnel : ultérieur du non-actuel», in: Dendale, Patrick/Tasmowski, Liliane (ed.), *Le Conditionnel en Français*, Metz, Éditions de l'Université de Metz, 169-207.
- Wagner, R. L./Pinchon, J., 1991. *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette Supérieur.



## Identité, intensité et scalarité : Étude discursive de la complémentation des adjectifs d'identité

Nous proposons d'étudier l'emploi comparatif des adjectifs *pareil*, *semblable*, *similaire*, *analogue* et *comparable*. Nous soutenons l'hypothèse que les comparaisons similitives peuvent exprimer la notion d'intensité. Nous essayerons, dans un premier temps, d'éclaircir les relations entre l'identité et la 'scalarité'. Nous étudierons, dans un deuxième temps la complémentation de type intensif des comparaisons similitives. Enfin, nous montrerons que l'interprétation de certaines comparaisons nécessite le recours à des données extra-linguistiques.

### 1. Reconsidération de la distinction des comparaisons équatives / scalaires vs similitives / non scalaires

Les linguistes, dans leurs études du rapport comparatif, se sont penchés sur les différentes interprétations des emplois de *comme*. Ce type de comparaison est classé parmi les comparaisons similitives. Certains considèrent que la comparaison en *comme* ne peut exprimer que la notion de manière (Desmets, 2008 / Moline & Stosic, 2011). D'autres, au contraire, soutiennent l'idée que ce type de comparaison permet d'exprimer, dans certains contextes, la notion de scalarité (Leroy, 1997 – 2010).

Desmets (2008, 34) dans son étude des constructions comparatives en *comme* présente deux types de comparaisons:

« La comparaison est une tâche cognitive de base qui permet d'établir un rapport entre deux éléments : c'est une forme d'évaluation. Le rapport se réalise au moyen d'une relation d'ordre ou d'une relation d'égalité (ou similarité) : ce qui donne la comparaison dite scalaire dans le premier cas et la comparaison non scalaire dans le second cas ».

Les comparatives scalaires expriment donc « une relation d'ordre, c'est la valeur (en degré) d'une certaine propriété (ou critère) ». Au contraire, dans les comparatives non scalaires, « plutôt qu'une relation d'égalité quantitative ou métrique, le rapport est le plus souvent une relation d'identité (ou de différence) ontologique ou qualitative, qui se glose en *pareil à*, *similaire à*, *conforme à*, etc. » (*Ibid.*, 34).

D'après ce premier classement proposé par Desmets (2008), nous pouvons envisager les adjectifs d'identité comme des unités non scalaires qui ne tolèrent pas la gradation.

Leroy (2010) présente un autre point de vue qui défend l'idée que les comparaisons similitives peuvent avoir un fonctionnement scalaire. A travers l'étude de *comme* et de *tel (que)*, elle essaye de « démêler et d'éclairer les relations entre *scalarité*, *comparaison* et *identité*, pour tracer une sorte de carte de ces différents phénomènes et leurs zones de recouvrement et de complémentarité. » (2010, 39). Leroy note que les comparatives scalaires sont appelées « équatives » et les comparatives non scalaires portent le nom de « similitives ».<sup>1</sup>

Les comparatives similitives<sup>2</sup> se manifestent, selon Leroy, à travers des « adverbes ou d'adjectifs suivis de *que* (*ainsi, tel, autrement, (de) même, autre*) ou d'une préposition (*identique, pareil, différemment*), ainsi qu'avec la forme *comme* ». (*Ibid.*, 42).

- (1) Assise dans un fauteuil à haut dossier, à quelques pas de l'entrée, on l'eût dite exposée au public comme une attraction ; à première vue, elle avait tout l'air d'une impotente que le spectacle de la rue amuse. (Bianciotti, 1995. *Le Pas si lent de l'amour*, cité par Leroy (*Ibid.*))
- (2) Lorsque harassé je rentrais le soir, je la retrouvais comme je l'avais quittée. (Memmi, Agar, 1955. Cité par Leroy (*Ibid.*))

La linguiste pose l'hypothèse que certains « marqueurs d'identité similitive » peuvent exprimer la notion d'intensité. Elle montre que l'exemple suivant est ambigu entre l'interprétation d'une comparaison « scalaire, équative » ou d'une comparative « de manière, similitive » :

- (3) Cependant, nous approchons d'Akbah, qui semble n'être qu'un bois de palmiers, silencieux comme le désert d'alentour ». (Loti, 1895. *Le désert*, cité par Leroy (*Ibid.*)).

Leroy pose la question suivante : « *le bois de palmier est-il silencieux au même degré que le désert d'alentour* (que l'on peut imaginer, pourquoi pas, *fort bruyant*) ou est-il silencieux de la même manière (on considère alors qu'il y a différentes sortes, « qualités » de silences) ? » (*Ibid.*).

La linguiste constate, à partir de cet exemple, qu'une même forme peut avoir des emplois scalaires et d'autres non scalaires. Elle remarque aussi « l'utilité de la distinction entre scalarité de positionnement (ScalA) et scalarité d'orientation (ScalB) ». A travers cette distinction, « de nombreuses comparaisons qui semblaient clairement similitives, de manière et non scalaire, se révèlent conjuguer scalarité, intensité et expression de l'identité » (*Ibid.*, 8).

Hadermann *et al.* (2008, 2587) distinguent deux niveaux de scalarité : « un niveau plus déterminé qui se limite à une orientation vers le haut ou le bas degré (sclaB) et un niveau plus spécifié qui précise un positionnement sur une échelle (sclaA). »

<sup>1</sup> Leroy (2010, 39) note que « Les comparaisons équatives porteraient, selon Haspelmath & Buchholz (1998, 278), uniquement sur le degré, tandis que les comparaisons similitives porteraient sur la manière et non le degré ».

<sup>2</sup> Leroy (2010, 42) remarque que « Hadermann *et al.* (2006) proposent pour leur part de considérer comme MIS, « marqueurs d'identité similitive », les formes *ainsi que, de même que, aussi bien que* et surtout *comme* ».

La distinction de la scalarité A et de la scalarité B permet aux auteurs de critiquer l'idée qui postule que « les équatives exprimeraient en quelque sorte une égalité scalaire, liée aux notions de quantité, de quantification ou de gradation, tandis que les similatives proposeraient une égalité non scalaire, rattachée au non quantitatif, à la manière, à la similarité ». Les auteurs soutiennent l'idée que même les constructions similatives<sup>3</sup> peuvent exprimer le haut degré :

« [...] pour ce qui concerne les similatives, les lectures scalaires sont essentiellement obtenues par des effets discursifs. Ceux-ci ne sont nullement inhérents aux composantes de la construction, et en particulier au marqueur *comme* : la similarité entre prédicats quantifiants (*il boit comme Paul*), entre le comparé et un étalon générique (*Il chante comme un rossignol*), l'emploi d'un paragon (*il est fort comme un turc*). Parfois aussi, c'est l'interprétation contextuelle de l'énoncé (*elle est belle comme la sœur de Jean*) qui permet une interprétation scalaire ». (2008, 2598)

Les adjectifs d'identité font partie du groupe de mots qui expriment « une comparaison similative ». Nous allons montrer que la relation de comparaison similative réalisée par les adjectifs d'identité peut exprimer « la scalarité du type B ». Nous soutenons l'hypothèse que, dans certains énoncés, les comparaisons formées par les adjectifs d'identité expriment l'identité avec une nuance d'intensité, intensité liée au contexte dans lequel ils apparaissent.

## 2. Identité et intensité

Les comparaisons formées par les adjectifs d'identité peuvent compléter un nom susceptible de gradation<sup>4</sup>.

Les noms *souplesse*, *émotion* et *plaisir* sont des noms susceptibles de gradation. Ils peuvent être intensifiés et apparaître dans une construction exclamative ou comparative :

- (4) (Un peu + trop + beaucoup) de souplesse / d'émotion / de plaisir. Max a autant de souplesse que d'agilité. Quelle souplesse / plaisir ! Il est rare d'éprouver une telle émotion unie à un tel plaisir.

La construction SN *semblable / comparable* SN permet d'intensifier les noms *souplesse*, *une émotion* et *un plaisir*.

- (5) Doué d'une souplesse comparable à celle des ressorts, il cédait, sauf à reprendre sa pensée. (Balzac Honoré de, 1847. *Splendeurs et misères des courtisanes*, 836)

<sup>3</sup> Leroy (2010, 42) note que Hadermann *et al.* (2006) « proposent de considérer comme *MIS* « marqueurs d'identité similative », les formes *ainsi que*, *de même que*, *aussi bien que* et surtout *comme* ». Elle ajoute que *pareil à* n'est pas retenu, car les *MIS* considérés sont ceux qui forment une structure comparative de type subordonnée ».

<sup>4</sup> Van de Velde (1995, 31) propose un certain nombre de tests pour identifier les noms « de grandeur intensive » : « l'intensification par les adverbes intensifs : (Un peu + trop + beaucoup) de patience, la construction comparative : Max a autant de patience que de courage, l'emploi dans une exclamation : Quelle patience ! et l'intensification par tel : Il est rare de rencontrer une telle intelligence unie à une telle modestie. »

- (6) Il allait retomber de l'existence inflammatoire de Paris dans la froide vie de province, sans une phrase qui frappa son oreille et lui apporta soudain une émotion semblable à celle que lui aurait causée quelque motif original parmi les accompagnements d'un opéra ennuyeux. (Balzac Honoré de, 1842. *La Femme abandonnée*, 468)
- (7) Démarche parfaitement horizontale, dont le spectacle donne un plaisir comparable à celui que procure quelquefois la vue de la traînée de lumière engendrée par certains bolides qui, en apparence plus gros que des étoiles filantes. (Leiris M., 1966. *La Règle du jeu*, 30)
- (8) L'examen critique n'est pas exigé par une catastrophe récente d'une ampleur comparable à la défaite de 1940. (Mendès-France Pierre, 1990. *OEuvres complètes*, 324)

Nous remarquons dans l'exemple (9) que SN1 est indéfini et SN2 est défini. Dans ce type de comparaison, le SN2 comprend une description définie constituée d'un groupe nominal formé d'une expansion adjectivale :

- (9) Les meilleurs d'entre vous s'en rendent bien compte, c'est pourquoi je vois dans leurs yeux ce désespoir qui commence, un désespoir semblable à l'aile traînante et déchirée d'un grand oiseau blessé. (Huguenin Jean-René, 1993. *Journal*, 25)

Le plus souvent, la préposition *à* est suivie par un nom déterminé par une relative qui a pour rôle de « désambigüiser » le rapport comparatif.

- (10) Il voit se réaliser sous ses yeux un miracle analogue à celui d'un palais qui s'élèverait spontanément, sans l'intervention d'aucun ouvrier, à partir d'un petit tas de chaux et de briques. (Rostand Jean, 1939, *La Vie et ses problèmes*, 153)
- (11) Ainsi ce soir, de mon balcon, le très beau ruban continu de cumulus blancs juste au-dessus de l'horizon, au ras d'un ciel pur et parfaitement dégagé, pareil à une frise précieusement ciselée et bouclée qui court à la base intérieure d'un dôme, et dont presque tout serait masqué dans un paysage campagnard. (Gracq Julien, 1992. *Carnets du grand chemin*, 129)
- (12) Quand nous eûmes créé cette langue à notre usage, nous éprouvâmes un contentement comparable à celui de l'esclave qui trompe son maître. (Balzac Honoré de, 1844. *Le Lys dans la vallée*, 1058)

Lorsque le rapport comparatif est explicite, la comparaison complète le plus souvent un GN constitué d'un nom + adjectif gradable.

Les adjectifs d'identité associés aux compléments fonctionnent comme les adverbes de degré :

- (13) Rhin agit sur nous avec une force mystérieuse analogue à celle de l'amour. / très mystérieuse. (Barrès M., 1920. *Mes Cahiers*, 286)

L'intensité peut être explicite à travers un adjectif qui exprime le sème [intensité] :

- (14) Sous ce poids déchirant, révoltant de douleur et de bêtise, mon corps entier se révolta. La sauvagerie de cet adversaire plus fort me raidit dans un énorme sanglot semblable au gémissement, au renoncement d'une bête qui va mourir. (Havet Mireille, 2005. *Journal 1919-1924*, 256.)

Cette structure est comparable à celle de la structure *comme SN*. Leroy (2007, 74) note que « la séquence *comme SN* a une fonction comparable à celle d'un adverbe de degré, gardant au plus haut degré un élément adjectival explicite »

- (15) Un homme de trente-huit ans, de taille moyenne, gros et gras, comme un homme habitué à rouler en diligence; à figure ronde comme une citrouille, colorée, régulière et semblable à ces classiques visages adoptés par les sculpteurs de tous les pays pour les statues de l'Abondance, de la Loi, de la Force, du Commerce, etc. (Balzac Honoré de, 1843. *L'Illustre Gaudissart*, 572)

Le comparé et le comparant partagent le sème [+rondeur]. *La citrouille* par sa forme *ronde* représente l'étalon vis-à-vis duquel se situe la caractéristique de la *rondeur*.

Leroy (*Ibid.*, 70) remarque que dans ce type de construction, « la scalarité, sans jouer un rôle aussi important que dans les comparaisons mettant en œuvre une relation d'inégalité [...], est bien présente et dans certains cas oriente l'interprétation vers le sommet de l'échelle, le parangon ».

La pause prosodique dans les exemples suivants renforce la valeur intensive des comparaisons similitives :

- (16) C'était une porte vitrée au fond du vestibule, qu'un Blount fatigué refermait avec un soupir long, rauque, pareil à la respiration des malades dont les poumons sont engorgés de mucus. (Roy C., 1969. *Isis La Lorraine*, 295)
- (17) Perte de contact vital avec la réalité, et projet de ne pas être soi-même. Il existe un « art schizophrénique », sauvage, semblable à celui des enfants et des peuples primitifs (Angot C., 1999. *L'Inceste*, 122)
- (18) Orgueilleuse euphorie, comparable à ce qu'éprouve le joueur en veine ou l'amoureux découvrant que chacun de ses propos, d'instant en instant, rend plus attentive et plus proche l'étrangère. (Leiris Michel, 1966. *La Règle du jeu*, 248)

Le décodage du sens des comparaisons peut aussi faire intervenir des données extra-textuelles. Le lecteur attribue aux comparaisons non seulement des données textuelles mentionnées dans le contexte précédent mais des données mémorielles associées à ses connaissances extra-linguistiques. L'attribution du référent fait intervenir dans ce cas un « processus inférentiel<sup>5</sup> ». Le mode d'interprétation 'spécifique' de certains énoncés demande un effort supplémentaire de la part du lecteur pour déchiffrer le sens des énoncés. La lecture intensive n'est possible qu'à travers une interprétation discursive des énoncés.

<sup>5</sup> Moeschler *et al.* (1994, 126) notent que « la tâche de l'interlocuteur, en ce qui concerne la production de la forme propositionnelle, est de trouver la « bonne » forme propositionnelle, celle qui était dans l'intension du locuteur, de même sa tâche en ce qui concerne l'assignation de référents est de choisir le « bon » référent, le référent intentionné par le locuteur. ».

### 3. Identité et scalarité discursive

Le caractère gradable des comparaisons « similitives » est dû à l'identification des topoï<sup>6</sup> relatifs au comparant. Anscombe distingue deux types de topoï :

« d'une part les topoï qui fondent la signification d'une unité lexicale, ou topoï intrinsèques. D'autre part, des topoï qui sont utilisés pour fonder des enchaînements conclusifs (lesquels servent à construire des représentations idéologiques), et que j'appellerai topoï extrinsèques » (*Ibid.*, 57).

A l'analyse d'Anscombe, Ducrot (*Ibid.*, 86-87) ajoute que les topoï ont principalement trois caractéristiques :

- « ce sont des croyances présentées comme communes à une certaine collectivité dont font partie au moins le locuteur et son allocutaire : ceux-ci sont supposés partager cette croyance avant même le discours où elle est mise en œuvre » :
- « le topos est donné comme général, en ce sens qu'il vaut pour une multitude de situations différentes de la situation particulière dans laquelle le discours l'utilise. En disant « *il fait chaud. Allons à la plage !* », on suppose non seulement que le beau temps du jour dont on parle rendra ce jour-là la plage plus agréable, mais qu'en général la chaleur est, pour la plage, un facteur d'agrément :
- le topos est graduel. J'entends par là d'abord qu'il met en relation deux prédicats graduels, deux « échelles ». Non seulement les prédicats topiques sont scalaires, mais la relation qui les unit à l'intérieur du topos est elle-même graduelle. »

Dans l'exemple suivant, *l'infini* représente le mieux l'immensité, la grandeur d'un espace :

(19) Une étendue comparable à l' infini. (Le Clézio Jean-Marie-Gustave, 1966. *Le Déluge*)

De même pour l'exemple suivant, le caractère mystérieux attribué à l'amour est donné comme étant « représentatif »<sup>7</sup> du caractère mystérieux de l'action présenté par le personnage :

(20) Rhin agit sur nous avec une force mystérieuse analogue à celle de l'amour. (Barrès M., 1920. *Mes Cahiers*, 286)

<sup>6</sup> Ducrot (*Ibid.*, 85) insiste sur l'aspect argumentatif dans sa définition de la notion des topoï : « quelques mots d'abord sur ce que j'entends, d'une façon générale, par « topos », notion élaborée bien sûr à partir de la notion aristotélicienne, mais qui est loin de recouvrir tout ce qu'Aristote et la rhétorique classique mettaient sous ce terme. D'abord je dois préciser qu'il ne s'agit pas pour moi de décrire les mécanismes logico-psychologiques de l'argumentation, mais seulement les discours argumentatifs et, particulièrement, les enchaînements de deux segments A et C, dont l'un est présenté comme argument justifiant l'autre donné comme conclusion. Je prends pour accordé, c'est d'ailleurs une idée très banale, que ces enchaînements mettent généralement en jeu un troisième terme, un « garant », qui autorise le passage de A à C. C'est ce garant des enchaînements argumentatifs que j'appelle « topos » ».

<sup>7</sup> Schapira (2000, 34) remarque que « la comparaison est fondée sur l'extraction, parmi une multitude de manifestations du phénomène en question, d'une occurrence jugée particulièrement représentative. Comme le phore dans l'analogie, cette occurrence est censée faire appel à un savoir commun ou à l'expérience collective, permettant d'éclairer la notion à expliquer. »

Dans les exemples suivants, le complément des adjectifs d'identité présente le comparant comme étant le prototype<sup>8</sup> de la propriété signalée par le comparé. *Le monde platonicien* représente le mieux le caractère « pur » des idées. De même la comparaison « ce personnage antique analogue aux héros d'Aristophane ou de Sophocle », donne *Aristophane ou Sophocle* comme l'étalon vis-à-vis duquel se situe la qualité de l'antiquité :

- (21) J'avais été frappé que son anti-individualisme récent, son anti-gidisme à cet égard, s'accompagnât d'un empyrée des sentiments purs, analogue à un monde platonicien des idées. (Du Bos Charles, 1925. *Journal*, 314)
- (22) Puis derrière ce personnage antique analogue aux héros d'Aristophane ou de Sophocle, je distinguais les rumeurs alternées du chœur, composé des plus distingués et plus voyous d'entre les hommes. (Dupery Annie, 1993. *Je vous écris*, 54)

De même, dans l'exemple suivant, *l'éclair* représente le mieux la rapidité d'une action.

- (23) Ce magnifique visage et ce beau corps : la secousse de l'âme réagissait ! Francesca rougit. Rodolphe eut comme toute une vie dans cet échange, si rapide qu'il n'est comparable qu'à un éclair. (Balzac Honoré de, 1842. *Albert Savarus*, 961)

La saturation sémantique des comparaisons nécessite le recours à la compétence de l'interlocuteur. Ce dernier va inférer des hypothèses pour combler le vide référentiel et sémantique des compléments des adjectifs d'identité. Dans l'énoncé ci-dessous, la lecture intensive de la comparaison formée par l'adjectif *semblable* nécessite la reconnaissance de l'interlocuteur du dur travail effectué par « des soldats » auxquels Balzac fait allusion :

- (24) En une heure, la charrette fut démontée, hissée pièce à pièce sur la butte au pied de la tour par un travail semblable à celui des soldats qui portèrent l'artillerie au passage du Mont Saint-Bernard. (Balzac Honoré de, 1843. *La Rabouilleuse*, 379)

Dans l'énoncé ci-dessus, l'auteur décrit le charme de *Max* en se référant à l'image de « la coupe que Raphaël donne à ses figures de vierges » :

- (25) Malgré ces brusques oppositions de blanc et de noir, Max avait une physionomie très douce qui tirait son charme d'une coupe semblable à celle que Raphaël donne à ses figures de vierge, d'une bouche bien modelée et sur les lèvres de laquelle errait un sourire gracieux. (Balzac Honoré de, 1843. *La Rabouilleuse*, 381)

Pour décrire la petite fille, le narrateur recourt à l'image de « la naïade ». C'est la connaissance éventuelle que le lecteur est censé avoir du référent du nom *naïade* (*une divinité féminine des rivières et des sources*. (TLF)) qui va lui permettre de déchiffrer le sens de la comparaison :

- (26) Semblable à une naïade, la petite montra soudain au docteur une des plus belles têtes de vierge que jamais un peintre ait pu rêver. (Balzac Honoré de, 1843. *La Rabouilleuse*, 385)

<sup>8</sup> Le prototype est défini par Kleiber (1990, 49) comme « le meilleur exemplaire communément associé à une catégorie ».

Le rapport comparatif peut aussi être construit sur des connaissances partagées. Le locuteur sollicite dans ce cas les compétences extra-linguistiques de l'interlocuteur. La comparaison est fondée, dans ces exemples, sur des présupposés » :

- (27) Pendant un moment le général, plongé dans une rêverie comparable au sentiment vaporeux d'un rêve, contempla cette élégante cabine, semblable à un nid d'alcyon, où cette famille voguait sur l'Océan depuis sept années. (Balzac Honoré de, 1842. *La Femme de trente ans*, 1194)

Le rapprochement effectué par le locuteur entre *la cabine* et le *nid d'alcyon* est justifiée à travers des critères textuels et des données extra-textuelles. Le sème en commun mis en valeur dans cette comparaison est celui de la beauté. D'une part, l'adjectif « élégante » qualifie le nom « cabine ». D'autre part, les attributs mélioratifs donnés pour l'alcyon sont signalés dans les définitions des dictionnaires. Le *TLF* définit *l'alcyon* comme étant « un oiseau de mer fabuleux, au chant plaintif, considéré par les Grecs comme un signe d'heureux présage, parce qu'il ne construisait son nid, selon la légende, que sur une mer calme. »

Nous remarquons que l'emploi intensif des structures comparatives formées par les adjectifs d'identité diffère des comparaisons formées par *comme*. Dans son étude du figement des séquences comparatives en *comme*, Mejri (1999, 447) remarque que « dès que la séquence est lexicalisée, elle perd ses origines et passe ainsi d'un univers de croyance précis aux univers de croyances partagés. »

Dans le cas des comparaisons intensives construites avec les adjectifs d'identité, les compléments réfèrent le plus souvent à « un univers de croyance précis » :

- (28) L'importance exagérée dont parle M. Barrès est donc une importance analogue à celle qu'un Mallarmé attachait aux questions de sonorité, de blancs, d'architecture de la page. (Thibaudet, Albert, 1936. *Réflexions sur la littérature*, 194)
- (29) Orgueilleuse euphorie, comparable à ce qu'éprouve le joueur en veine ou l'amoureux découvrant que chacun de ses propos, d'instant en instant, rend plus attentive et plus proche l'étrangère. (Leiris, Michel, 1966. *La Règle du jeu*, 248)
- (30) je vois dans leurs yeux ce désespoir qui commence, un désespoir semblable à l'aile traînante et déchirée d'un grand oiseau blessé. (Huguenin, Jean-René, 1993. *Journal*, 25)

L'étude des « comparaisons à parangon<sup>9</sup> » (cf. Leroy (2007) pour les comparatives en *comme* et Corteel (2009 : 2010) pour les emplois à complément de l'adjectif *pareil*)

<sup>9</sup> Leroy (2007, 73) note que « les SN de ces comparaisons [à parangon] représentent un genre, une classe, quelle que soit la catégorisation effectuée par la détermination. Les SN indéfinis effectuent clairement une référence générique, l'élément auquel ils renvoient étant « considéré comme un exemplaire représentatif (« typique ») de toute sa classe » (Riegel et al., 1994, 160), autrement dit un parangon, ce que montre le test de la dislocation avec reprise par un pronom démonstratif. Il en va généralement de même pour les groupes nominaux définis : Cet homme de génie est un aigle bête comme une oie. (Renaud, Journal) = une oie, c'est bête. Toute « nouvelle recrue » à qui les Verdurin ne pouvaient pas persuader que les soirées des gens qui n'allaient pas chez eux étaient ennuyeuses comme la pluie, se voyait immédiatement exclue. (Proust, A la recherche du temps perdu) = la pluie, c'est ennuyeux / \* elle est ennuyeuse. ».

montre que *pareil*, *semblable*, *similaire*, *comparable* et *analogue* peuvent être suivis d'un complément qui peut représenter la qualité prototypique d'un état ou d'une action.

#### 4. Conclusion

Nous avons étudié dans ce travail certains emplois spécifiques des adjectifs d'identité. Employés comme termes comparatifs, ces adjectifs peuvent introduire des comparaisons de nature scalaire. Nous avons montré que dans ce type de comparaison, le comparant peut référer à 'un parangon' et que l'interprétation scalaire n'est possible qu'en se référant à la notion de 'scalarité B'. Nous avons aussi montré le lien de la notion d'intensité avec les structures « similitives ». La lecture intensive n'est possible qu'à travers une interprétation discursive des énoncés.

Université de Sousse (Tunisie)

Sirine SAADANI

#### Références bibliographiques

- Anscombre, Jean-Claude *et al.*, 1995. *Théorie des Topoi*, Paris, Kimé.
- Corteel, Céline, 2006. « *Pareil* anaphorique : une reprise à forte charge appréciative », *Travaux de linguistique* 53, 91-116.
- Corteel, Céline, 2009. « Pour en finir avec la prétendue synonymie de *pareil* et *identique* », *Revue romane* 44, 127-150.
- Desmets, Marianne, 2008. « Constructions comparatives en *comme* », *Langue française* 169, 33-49.
- Ducrot, Oswald, 1980. *Les échelles argumentatives*, Paris, Les éditions de Minuit.
- Hadermann, Pascal/Pierrard, Michel/Van Raemdonck, Dan/Wielemans, Valerie, 2008. « La scalarité aux fondements de la distinction entre constructions équative et similitive ? », in: Durand, Jacques/Habert, Benoît/Laks, Bernhard (ed), *Congrès Mondial de Linguistique Française*, Paris, Institut de Linguistique Française, 2587-2599.
- Hadermann, Pascal/Pierrard, Michel/Van Raemdonck, Dan, 2010. « La scalarité dans tous ses aspects », *Langue française* 165, 3-17.
- Leroy, Sarah, 2003. « Les constructions comparatives intensives dans *les Illusions perdues* », *L'Information grammaticale* 99, 39-42.
- Leroy, Sarah, 2007. « Les comparaisons comme SN exprimant le plus haut degré », *Travaux de linguistique* 54, 69-82.
- Leroy, Sarah, 2010. « Scalarité, comparaison et identité. Le cas de *comme* et *tel (que)* », in: Hadermann, Pascal/Inkova, Olga (ed.), *Approches de la Scalarité*, Genève, Droz, 39-65.
- Mejri, Salah, 1997. *Le figement lexical: descriptions linguistiques et structuration sémantique*, Tunis: Publications de la Faculté des Lettres de la Manouba.
- Moeschler, Jacques *et al.*, 1994. *Langage et pertinence*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy.

- Moline, Estelle, 2006. « *Belle comme un cœur/ Belle comme sa sœur*. Pour une description unifiée des comparatives en *comme* », *L'Information grammaticale* 111, 14-21.
- Moline, Estelle, 2008. « *Elle volait pour voler, comme on aime pour aimer*: les propositions d'analogie en *comme* », *Langue française* 159, 83-99.
- Moline, Estelle/Stosic, Dejan, 2011. « *Marcher comme une reine/nager comme une sirène*. Les verbes de déplacement et les compléments de manière en *comme* », *Studii de linguistica* 1, 159-179.
- Reboul, Anne, 1991. « Comparaisons littérales, comparaisons non littérales et métaphores », *Travaux Neuchâtelois de Linguistique* 17, 75-96.
- Rivara, René, 1995. « Pourquoi il n'y a que deux relations de comparaison », *Faits de Langues* 5, 19-32.
- Rivara, René, 2004. « Adjectifs et structures sémantiques scalaires », in: *Pragmatique et énonciation*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 27-41.
- Roméro, Clara, 2007a. « La scalarité: autant de moyens d'expression, autant d'effets de sens », *Travaux de linguistique* 54, 7-15.
- Roméro, Clara, 2007b. « Pour une définition de l'intensité dans le langage », *Travaux de linguistique* 54, 57-69.
- Schapira, Charlotte, 2000. « Du prototype au stéréotype, et inversement: le cliché *comme* + SN », *Cahier de lexicologie* 76/1, 27-40.

## La notion de sujet dans une sémantique radicalement non référentielle (la Théorie des Blocs Sémantiques)

On admet traditionnellement que rechercher la vérité et vouloir l'exprimer dans le langage contraint d'admettre la notion de référence (cf. Frege) : le discours vrai n'est-il pas une expression « conforme » à la réalité (mondaine ou conceptuelle), à quelque chose qui existe indépendamment du langage, et que ce dernier doit, s'il veut être vrai, « représenter » adéquatement ? Une telle définition de la vérité suppose une conception référentielle de la langue. Une langue tributaire de la réalité extralinguistique peut être positive ou négative, c'est-à-dire que ses réalisations concrètes peuvent être vraies ou fausses selon qu'elles sont en adéquation, ou non, avec ce qu'elles sont censées représenter. Même s'il peut être admis par les penseurs de la référence que le sens peut être décrit sans que l'on soit obligé de tenir compte d'une quelconque référence (Frege prend pour exemple les récits de fiction), ou que le sens peut être déterminé, en partie, par des éléments non référentiels (par exemple, les opérateurs, les connecteurs...), il est postulé que les conditions d'applications référentielles des expressions sont déjà prévues dans le sens, autrement dit que l'extralinguistique, malgré son nom, a quelque chose à faire dans le domaine du langage. Pour que l'on puisse référer, autrement dit, pour que l'on puisse identifier des choses avec des mots pour ensuite en parler et en dire quelque chose (de vrai), le signe est mis en rapport avec un référent, quel qu'il soit, qui conditionne son sens : la référence n'est possible qu'en vertu du sens, car la signification d'une expression détermine les objets qu'elle peut désigner de ceux qu'elle ne peut pas.

On peut décrire, de façon très générale, le fait de parler comme *dire quelque chose* (*i.e.* communiquer un contenu de sens), et le fait de parler *de* quelque chose comme *dire quelque chose de quelque chose* (*i.e.* communiquer un contenu de sens au sujet de quelque chose – d'extralinguistique), description sommaire à laquelle on peut ajouter le fait de parler *à* quelqu'un (dire quelque chose à l'intention de quelqu'un). Pour rendre compte du fait que l'on puisse parler *de* quelque chose, en d'autres termes, pour expliquer le fait que le langage puisse renvoyer à quelque chose qui n'est pas du langage, à savoir la réalité extralinguistique (quelle qu'elle soit), toute théorie sémantique non référentielle, qui définit le contenu de sens par des traits purement linguistiques et exclut l'extralinguistique du niveau sémantique (cf. La théorie de l'Argumentation Dans la Langue et la Théorie des topoi d'Anscombe et Ducrot, la Théorie des Stéréotypes d'Anscombe, la sémantique de Cadiot et Nemo, la Théorie des Possibles Argumentatifs de Galatanu, ou la Théorie des Blocs Sémantiques de Carel et

Ducrot), serait donc en difficulté : comment expliquer la possibilité de renvoyer par du langage à quelque chose qui n'est pas du langage ? Ces théories, en ne mettant pas en regard le langage avec ce qui est extérieur à la langue pour décrire le sens, rencontrent des problèmes pour rendre compte de la prédication et au-delà du discours vrai : comment prédiquer quelque chose de vrai sur le monde si la référence n'est plus conditionnée par le sens ? L'idée de « correspondance conforme » qui définit le parler vrai, est en effet difficile à comprendre. Comment penser les notions de vérité et de fausseté dans un langage qui, s'il « correspond » à quelque chose, ne correspond à rien d'autre que lui-même ?

Pour répondre à cette question, on propose de s'intéresser à la notion de sujet dans les sémantiques argumentatives, et en particulier dans sa version la plus radicale, La Théorie des Blocs Sémantiques (TBS), puisque ce qui assure l'ancrage du discours dans le réel est le sujet – davantage logique que grammatical –, qui réfère à l'objet dont on parle et dont on dit qu'il *est* telle ou telle propriété. Il s'agira de comparer la notion traditionnelle de la prédication avec celle qu'a construite la TBS, afin de déterminer l'évolution des composants du schéma traditionnel (*sujet + prédicat*) : les fonctions logiques de sujet et de prédicat sont-elles maintenues ? La TBS semble ne garder que le prédicat, qu'en est-il du sujet ? En effet, les analyses sémantiques qu'elle opère, conservent, au niveau grammatical, la distinction du sujet et du prédicat, mais estompent celle-ci au niveau argumentatif : le sujet grammatical n'étant pas toujours argumentativement pertinent, il peut ne pas participer au sens de l'énoncé ; et quand il l'est, c'est pour participer à la construction du prédicat argumentatif. Aussi, qu'est devenu le sujet logique ? L'objectif est de comprendre comment une théorie radicalement ascriptive peut concevoir la notion de sujet logique, et quelle place elle donne à sa fonction traditionnelle, à savoir désigner, indiquer ou référer à un objet extralinguistique pour en dire quelque chose. Une « sortie vers l'extralinguistique » qui ne serait pas préparée dès le niveau sémantique peut-elle être envisagée ?

## 1. La prédication dans la Théorie des Blocs Sémantiques

La Théorie des Blocs Sémantiques (TBS), que développent actuellement Carel et Ducrot, s'inscrit dans la filiation de la théorie de l'Argumentation Dans la Langue et de la Théorie des topoï qu'ont construites Anscombe et Ducrot et suivant lesquelles parler n'est pas décrire la réalité ou exprimer sa pensée, mais argumenter. Dans cette perspective, il n'y a pas, *dans la parole*, un lien de référence entre les mots et les choses, mais d'abord échange d'arguments dont la structure est inscrite dans la langue (*i.e.* la pragmatique est intégrée à la sémantique). De façon plus radicale, pour la TBS, affirmer que l'argumentation est dans la langue, c'est affirmer que tout ce qui est de nature linguistique est argumentatif : il n'y a pas seulement argumentativité au niveau de la parole, dans un énoncé dont la structure phrastique préfigure l'énonciation en invoquant des topoï, mais au niveau même de la langue et de ses termes, pris individuellement : il y a de l'argumentation non seulement dans les connecteurs et les opérateurs, mais également dans les termes pleins, de sorte que toute expression

linguistique est paraphrasable par une argumentation ou par un assemblage d'argumentations. L'argumentativité du fait linguistique est totale, et toute descriptivité ou expressivité est exclue de l'analyse sémantique.

La langue est conçue comme un système de sens autonome, dont l'intelligibilité est interne : pour décrire le sens d'un énoncé, les signes ne sont pas mis en relation avec de l'extralinguistique, c'est-à-dire que la structure phrastique n'est pas appréhendée comme une suite de termes signifiant chacun une entité, un objet (que désignerait le terme sujet) ou un concept (auquel renverrait le terme prédicat), et dont la combinaison constituerait la représentation d'un état de choses ou d'une pensée. Pour la TBS, l'entrelacement des termes dans un énoncé (élémentaire) construit une argumentation et c'est elle qui constitue le sens de cet énoncé, il n'est donc pas besoin d'identifier, hors du langage, ce que pourraient nommer ces termes pour comprendre ce qu'ils signifient. La structure prédicative n'est pas double, mais simple, il n'y a pas référence et prédication comme le défend la tradition, mais uniquement prédication, c'est-à-dire que l'entrelacement des termes d'une structure phrastique élémentaire donne lieu à un unique jugement, à la construction d'un seul *prédicat argumentatif*. En ce sens, le jugement argumentatif se présente comme le contraire du jugement thétiq ue qui construit uniquement un sujet. Parler n'est donc pas décrire un état de choses ou exprimer une pensée, mais interagir avec quelqu'un en lui disant quelque chose, en lui communiquant un unique contenu de sens : une argumentation linguistique ou, suivant une terminologie plus technique, un prédicat argumentatif.

La TBS est consacrée à la logique des entrelacs argumentatifs, tout discours est paraphrasable par une argumentation linguistique, laquelle peut se manifester dans quatre types d'« enchaînements argumentatifs » : *A donc C* ; *A pourtant non C* ; *non A pourtant C* ; *non A donc non C*. Il faut être attentif au fait que l'entrelacement de A et de C dans une argumentation ne doit pas être entendu dans une perspective classique : il n'y a pas de passage d'un argument A à une conclusion C, et cela, quelle que soit la manière d'entendre le terme « passage ». Une argumentation constitue une structure de sens dont les éléments sont *sémaniquement interdépendants*, c'est-à-dire qu'on ne peut pas décomposer l'enchaînement argumentatif en deux éléments, A et C, qui auraient un sens indépendamment de leur connexion argumentative. Dans le cadre de la TBS, les segments A et C, qui construisent une argumentation, sont relatifs l'un à l'autre : A n'a pas d'autre signification que d'être l'antécédent de C, et C n'a pas d'autre signification que d'être le conséquent de A. Un enchaînement argumentatif doit être interprété comme une unité sémantique fondamentale, ayant un unique contenu.

On remarquera que ce contenu peut être non seulement connecté de manière *normative* avec une consécution en « donc », mais également de manière *transgressive* avec une opposition en « pourtant ». Dans la perspective de la TBS, ces deux modes argumentatifs sont, au niveau de la langue, tout aussi légitimes l'un que l'autre :

« L'opposition que *pourtant* signale est un phénomène premier, tout comme est premier le sentiment de cohérence reflété par *donc*, et l'emploi de *pourtant* est comparable [...] à celui de *donc*. » Carel (2011, 57)

Pour rendre compte à la fois du contenu (*i.e.* un contenu où A et C sont interdépendants sémantiquement) et du mode (*i.e.* une connexion normative ou transgressive) d'une argumentation, on écrira celle-ci en langage formel : les connecteurs « donc » et « pourtant »<sup>1</sup> seront écrit DC et PT, NEG sera un opérateur marquant la négation. Ainsi, nos quatre enchaînements argumentatifs seront écrits en quatre « aspects argumentatifs » : *A DC C (A donc C)* ; *A PT NON C (A pourtant non C)* ; *NON A PT C (non A pourtant C)* ; *NON A DC NON C (non A donc non C)*. Ces quatre aspects constituent un « bloc sémantique » dans lequel ils entretiennent les uns avec les autres certaines relations formelles (de conversion, de transposition et de réciprocity).

On peut ainsi appréhender une argumentation différemment selon que l'on se place au niveau de l'enchaînement argumentatif, de l'aspect formel (le prédicat argumentatif) ou du bloc sémantique dans lequel elle s'inscrit. L'enchaînement argumentatif est la réalisation concrète d'une argumentation, sa matière : il tient compte des singularités de l'énoncé dans le choix des mots (des expressions dénotantes ou prédicatives), de la syntaxe, des temps verbaux, des conjonctions, etc. L'aspect argumentatif en est la formalisation, le squelette, il peut être signifié par toute une famille d'enchaînements argumentatifs dont les singularités matérielles ne changent en rien le jugement argumentatif que ces enchaînements évoquent. Chaque aspect argumentatif est l'appréhension d'un bloc sémantique, également appréhendé par trois autres aspects avec lesquels il est apparenté, du fait qu'il partage le même genre d'interdépendance sémantique.

## 2. La construction du prédicat argumentatif

Pour comprendre l'analyse sémantique que propose la Théorie des Blocs sémantiques, prenons en exemples les énoncés suivants et paraphrasons-les par leurs enchaînements argumentatifs :

- (1) « Pierre a été prudent »
- (2) « Jean est d'une imprudence ! »
- (3) *Il y avait du danger donc Pierre a pris des précautions*
- (4) *S'il y a du danger, Jean ne prend pas de précautions*

Ainsi, l'énoncé (1) évoque l'enchaînement argumentatif (3) et exprime le prédicat argumentatif prendre-des-précautions-à-cause-du-danger, formalisé par l'aspect DANGER DC PRENDRE DES PRÉCAUTIONS, inscrit dans la signification de l'adjectif « prudent ». Pour pouvoir dire de Pierre qu'il a été prudent, il faut qu'il se soit trouvé devant un danger et qu'il ait réagi d'une certaine manière face au danger, en prenant des précautions. Les deux segments (« danger » et « prendre des précautions ») ne peuvent être isolés en deux propriétés distinctes, ils font référence l'un à l'autre, c'est

<sup>1</sup> Les connecteurs DC (donc) ou PT (pourtant) sont des opérateurs techniques qui ne formalisent pas tous les emplois de la conjonction « donc » ou de l'adverbe « pourtant », n'étant pas tous argumentatifs. De plus, ils figurent également ceux de nombreux autres connecteurs tels que « si », « parce que », « car », « même si », « bien que », « tout en », etc.

l'ensemble qu'ils constituent qui fait sens, ils sont sémantiquement interdépendantes : on parle d'un danger qui appelle à prendre des précautions, et de précautions qui sont consécutives d'un danger. Le locuteur attribue à Pierre une seule propriété, le prédicat argumentatif normatif, c'est-à-dire qu'il effectue un unique jugement. C'est l'entrelacement des termes, en tant qu'il exprime une unité prédicative, qui est projeté sur le réel : on construit, dans et par le discours, une réalité dans laquelle un danger conduit Pierre à prendre des précautions. L'interlocuteur de « Pierre a été prudent » est conduit à *saisir* la situation en ces termes, c'est-à-dire que pour comprendre le sens de cet énoncé, il est contraint de concevoir la réalité avec les liens argumentatifs proposés, à apposer sur le réel une cohérence sémantique. C'est le discours qui donne sens au réel, et non pas le réel qui détermine le sens du discours, car dans la réalité, il n'y a pas de liens, il y a seulement des choses disparates (un Pierre, du danger, un comportement que l'on voit comme précautionneux, etc.), c'est le locuteur qui opère un lien entre ces choses au moyen du mot « prudent », qui a dans sa signification le fait de prendre des précautions à cause d'un danger. L'interlocuteur est obligé de se représenter cette unité prédicative (un-Pierre-qui-s'est-trouvé-face-à-un-danger-et-qui-a-pris-des-précautions) s'il veut comprendre cet énoncé et y répondre.

L'énoncé (3) évoque l'enchaînement argumentatif (4) et exprime le prédicat argumentatif ne-pas-prendre-des-précautions-à-cause-du-danger, formalisé par l'aspect transgressif DANGER PT NEG PRENDRE DES PRÉCAUTIONS, inscrit dans la signification de « imprudence ». Cette argumentation présente la réaction de Jean face au danger, comme ayant été de ne pas se protéger. Il ne faut pas voir le prédicat « imprudence » comme le contre-exemple d'une règle que formulerait le prédicat « prudence », l'argumentation transgressive ne concède pas l'argumentation normative pour ensuite se constituer comme une exception (cf. Carel, 1994). Le prédicat transgressif *reconnaît* la règle tout en s'y opposant : dire de Jean qu'il a été imprudent, c'est dire que *même si* le danger appelle à prendre des précautions, Jean n'en a pas pris. Transgresser une règle n'est pas la même chose qu'en construire une autre, par exemple avec le terme « casse-cou », qui a dans sa signification une argumentation normative : DANGER DC NEG PRENDRE DES PRÉCAUTIONS. Apposer sur la réalité la cohérence sémantique associée au mot « imprudent », c'est légiférer en faveur d'une situation dans laquelle il y a du danger et *pourtant* il n'y a pas de prise de précautions, alors qu'apposer sur la réalité la cohérence sémantique du mot « casse-cou », c'est construire une situation dans laquelle il y a du danger et *donc* il n'y a pas de prise de précautions.

On remarquera que seuls les enchaînements argumentatifs tiennent compte des noms propres « Pierre » et « Jean », car ils sont considérés comme « anecdotiques » d'un point de vue argumentatif, du fait qu'ils ne participent pas à la construction des prédicats argumentatifs mis en œuvre par les énoncés (1) et (2). Si « Pierre » n'est argumentativement pas pertinent pour comprendre le sens de l'énoncé « Pierre est prudent », c'est parce que, d'une certaine façon, on peut le « supprimer » sans perdre la structure argumentative signifiée par cet énoncé : on peut dire « Machin est prudent » et rester sensé, mais non pas « Pierre est machin ». Les prédicats DANGER DC

PRENDRE DES PRÉCAUTIONS et DANGER PT NEG PRENDRE DES PRÉCAUTIONS sont des *schémas* susceptibles d'être concrétisés par de nombreux énoncés, lesquels ne se distinguent qu'au niveau de leurs enchaînements argumentatifs. Ainsi, d'un point de vue formel, l'énoncé (1) « Pierre a été prudent » est équivalent aux énoncés (5), (6), (7) et (8) ci-dessous, même s'ils sont matériellement différents (dans les temps verbaux, les conjonctions, les noms propres...), car ils réalisent tous le même schéma, à savoir le prédicat DANGER DC PRENDRE DES PRÉCAUTIONS :

- (5) « Pierre est prudent »
- (6) « C'était dangereux, du coup, Pierre a pris des précautions »
- (7) « Il y avait de l'orage donc Pierre s'est abrité »
- (8) « Marie se protège toujours quand il y a du danger »

Formellement, rien ne permet de différencier l'énoncé « Pierre est prudent » de « Marie est prudente », car ils communiquent le même contenu de sens : prendre-des-précautions-à-cause-du-danger. Cependant, on les distinguera au niveau de leur enchaînement argumentatif, puisque ce dernier tient compte de la singularité des énoncés. S'il est nécessaire de maintenir à un certain niveau de l'analyse les spécificités matérielles d'un énoncé, c'est parce qu'on doit pouvoir rendre compte à la fois de la familiarité et de la différence entre divers énoncés. Pour Carel (2011), c'est ce qui explique pourquoi l'on peut dire « Pierre est prudent, mais Marie ne l'est pas » alors qu'on ne peut pas dire \*« Pierre est prudent, mais Pierre ne l'est pas ». Ce faisant, la Théorie des Blocs Sémantiques explique le nom propre en adoptant un point de vue strictement sémantique, sans avoir à recourir à la notion de référence : le nom propre « personnifie » le prédicat argumentatif, en participant à son « incarnation » dans un enchaînement argumentatif.

Dès lors, on est conduit à se demander en quoi le fait de dire que le sujet « Pierre » participe de la concrétisation du prédicat argumentatif inscrit dans la signification du mot « prudent » est différent de ce que dit la tradition quand elle définit le sujet (son référent) comme le « support » du prédicat. Est-ce une autre manière de dire que l'on réfère à un individu Pierre et qu'on lui attribue une propriété, la Prudence ? Pour répondre à cette question, il faudrait d'abord avoir déterminé ce que l'on fait quand on énonce « Pierre est prudent », c'est-à-dire avoir établi à quels jeux discursifs servent cette énonciation.

### 3. Jeux de langage et sujets logiques

Prédiquer, c'est argumenter, c'est-à-dire instaurer un jeu discursif en orientant la suite du discours, conformément à une certaine situation d'énonciation. Le fait d'énoncer « Pierre est prudent » est « un coup » dans un jeu de langage donné, qui contraint l'interlocuteur à réagir d'une certaine manière (cf. Wittgenstein 2004). Avec la notion de jeu de langage, on pourrait considérer cet énoncé sous plusieurs perspectives, dans un emploi traditionnel (descriptif), comme une manière de faire un portrait : nous parlerions de Pierre et nous le décririons, il s'agirait alors de méditer sur son essence

afin de déterminer quelle valeur de vérité il est possible d'attribuer à cet énoncé. On pourrait également l'envisager sous une autre perspective, suivant laquelle cet énoncé servirait à rassurer quelqu'un dans un jeu de langage dans lequel nous nous inquiétons d'un danger. Nous ne parlerions pas de Pierre, mais d'une conduite sous l'orage, ou encore de Jean, conduit par Pierre, pendant un orage, et qu'il nous tarde de voir arriver. L'énoncé « Pierre est prudent », qui prédique une prise de précautions quand il y a du danger, construirait alors une réalité discursive dans laquelle la prudence de Pierre argumente ou légifère en faveur d'une situation où règne la sécurité de Jean, en vertu du prédicat argumentatif PRUDENT DC SÉCURITÉ, également inscrit dans la signification de « prudent ».

Décrire la signification d'un mot, c'est établir son potentiel argumentatif, à savoir les argumentations qu'il est susceptible d'exprimer quand il est employé. La Théorie des Blocs Sémantiques distingue, dans la signification d'un mot, deux types d'argumentations : *l'argumentation interne*, qui signifie ce qu'il se passe à l'intérieur du mot, et *les argumentations externes*, qui signifient ce qu'il se passe à partir de ce mot et plus généralement avec ce mot. La signification d'une expression linguistique n'est donc pas seulement donnée par une argumentation qui la résume (par son argumentation interne), mais aussi par des argumentations externes qui donnent des points de vue supplémentaires sur cette expression, en indiquant les séquences discursives qu'elle rend possibles :

« Dire qu'un aspect est structurellement attaché à une entité, que ce soit de façon interne ou externe, c'est dire qu'il appartient à la signification linguistique de cette entité, et qu'il apparaît donc, en premier plan ou en arrière plan, dans tous les emplois que l'on fait d'elle. » Ducrot (2001, 23)

Par exemple, le mot « prudent » a pour argumentation interne le prédicat argumentatif DANGER DC PRENDRE DES PRÉCAUTIONS, dans lequel le mot « prudent » n'apparaît pas matériellement, et il a pour argumentations externes les prédicats PRUDENT DC SÉCURITÉ / PRUDENT PT NEG SÉCURITÉ, dans lesquels le mot « prudent » est matériellement présent. Les argumentations externes sont toujours présentées sous la forme d'une alternative entre une argumentation normative et une argumentation transgressive, entre une consécution et une opposition à ce mot. C'est la situation d'énonciation qui spécifie les argumentations potentiellement inscrites dans la signification d'un mot. De sorte qu'énoncer « Pierre est prudent » dans une situation d'énonciation dans laquelle on s'inquiète de la venue de Jean en voiture, sous l'orage, serait à la fois signifier que s'il y a du danger sur la route, Pierre prendra des précautions, mais également que l'on peut, à partir de la prudence de Pierre, conclure – normativement – à la sécurité de Jean (dans un enchaînement du type : *Pierre conduit prudemment donc Jean est en sécurité sur la route*. Ce serait une manière de dire qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter de leur arrivée.

La détermination du sujet logique d'un énoncé dépendrait ainsi du jeu de langage dans lequel s'inscrit son énonciation : soit l'on parle de Pierre pour dire ce qu'il est (on fait son portrait), soit l'on parle d'une conduite prudente sous l'orage pour penser la

sécurité de Jean (on rassure). Or qu'en est-il du nom propre « Pierre » ? Peut-on faire l'économie de sa dénotation ? Pourquoi le locuteur aurait-il besoin de mentionner « Pierre » ? On remarquera que si un interlocuteur répondait « Non, Pierre n'est prudent », il s'agirait là d'une contre-attaque dans le jeu de langage consistant à se rassurer quant à la sécurité de Jean. Un tel interlocuteur ne chercherait pas à se disputer sur l'identité de Pierre, mais à contester la sécurité de Jean : si Pierre n'est pas prudent, alors Jean n'est pas en sécurité, en vertu des argumentations externes attachées au mot « imprudent » : IMPRUDENT DC NEG SÉCURITÉ / IMPRUDENT PT SÉCURITÉ. Une conduite imprudente de Pierre légiférerait en faveur d'une situation dans laquelle il y a un risque d'accident s'il n'y a pas de prise de précaution face au danger : *Pierre ne conduit pas prudemment donc Jean n'est pas en sécurité.*

Nous pourrions objecter que nous ne tenons compte que de l'argumentation normative des alternatives associées aux mots « prudent » et « imprudent ». Que se passerait-il si quelqu'un objectait « Bien des gens prudents ont des accidents » ou « Même les gens imprudents n'ont pas d'accident » ? On remarquera que dans ces deux objections, la mention de Pierre n'est même plus nécessaire : il s'agit là de rappeler les autres « points de vue » que la langue met à notre disposition pour opérer des liens entre les choses : il n'y a, dans la langue, aucune prééminence d'un prédicat sur un autre, il est dans la signification du mot « prudent » de pouvoir être enchaîné normativement au mot « sécurité » et transgressivement au mot « insécurité ». Le choix entre ces différents prédicats dépend donc du coup que veut jouer le locuteur, s'il veut rassurer ou maintenir l'inquiétude, mais à chaque fois, il s'agit moins de faire le portrait de Pierre que de se servir de son nom, de façon anecdotique, pour apposer sur la réalité les traits associés aux différents prédicats, inscrits dans la signification de « prudent » et de « imprudent ». Le locuteur construit, dans et par son discours, une situation dans laquelle il y a un Pierre dont la conduite mène à la sécurité de Jean si elle est prudente, et à son insécurité si elle est imprudente. Il s'agirait alors de déterminer s'il importe de savoir qui est Pierre pour comprendre un jeu discursif. Que se passerait-il si quelqu'un demandait « qui est Pierre ? » ?

En conclusion, la Théorie des Blocs Sémantiques décrit le sens d'un énoncé, comme « Pierre est prudent », par les argumentations qu'il exprime dans un jeu de langage spécifique (faire un portrait, rassurer, inquiéter, etc.), inscrit dans une certaine situation d'énonciation, laquelle spécifie le potentiel argumentatif de la phrase énoncée et définit le sujet logique, c'est-à-dire de quoi il est question dans la discussion (l'identité de Pierre, la conduite sous l'orage, la sécurité de Jean, etc.). Quel que soit le jeu discursif, nous avons vu que le sujet grammatical « Pierre » ne participe pas à la construction du prédicat argumentatif, mais apparaît uniquement dans l'enchaînement argumentatif qui concrétise ce prédicat, il le personnifie *sémantiquement*, c'est-à-dire qu'il donne chair à un squelette formel, en lui donnant des spécifications matérielles, d'ordre linguistique, au même titre que le temps grammatical, le choix du lexique ou des conjonctions. Il ne serait donc pas supposé ou présupposé que le nom propre « Pierre » a une dénotation : il ne servirait qu'à la réalisation d'un schéma dans

une phrase. Or que signifie exactement «incarner» un aspect argumentatif? Pour répondre à cette question, nous pourrions nous aider des notions de «singularisant» et de «caractérisant», actuellement développées par Carel et Ducrot, et ainsi déterminer le rôle sémantique (argumentatif) du nom propre «Pierre» dans les différents jeux discursifs. Il s'agirait de rendre compte du fait que le locuteur a choisi de le mentionner pour concrétiser l'aspect. Nous pourrions alors nous aider des analyses que la tradition a proposées en se demandant si le nom propre «Pierre» a uniquement une dénotation ou s'il a également un sens. L'idée serait d'envisager la possibilité qu'il puisse avoir un sens et non pas de dénotation. Avons-nous besoin de nous représenter Pierre pour comprendre un jeu discursif? Faut-il savoir quel individu désigne ce nom propre, ou suffit-il de savoir qu'il est «celui qui conduit»? Mais, comprendre que «Pierre» est «celui qui conduit» n'est-ce pas ce qu'on appelle référer? Nous répondrons à ces questions dans une étude à venir.

CRAL, EHES

Margot SALSMANN

## Références bibliographiques

- Anscombre, Jean-Claude / Ducrot, Oswald, 1976. «L'argumentation dans la langue», *Langages* 10/42, 5-27.
- Carel, Marion, 1994. «L'argumentation dans le discours: argumenter n'est pas justifier», *Langage et Société* 70, 61-81.
- Carel, Marion, 1998. «Prédication et argumentation», *Forum linguistico* 1, 1-17.
- Carel, Marion / Ducrot, Oswald, 1999. «Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative», *Langue française* 123, 6-26.
- Carel, Marion, 2001. «Argumentation interne et argumentation externe au lexique: des propriétés différentes», *Langages* 35/142, 10-21.
- Carel, Marion, 2009. «L'ambivalence argumentative: sous-détermination des énoncés par les phrases», in: Atayan, Vahram / Pirazzini, Daniela (ed.), *Argumentation: théorie – langue – discours. Actes de la section Argumentation du XXX. Congrès des Romanistes allemands*, Vienne, septembre 2007, Berlin, Lang, 123-143.
- Carel, Marion, 2011. *L'entrelacement argumentatif. Lexique, discours et blocs sémantiques*, Paris, Éditions Honoré Champion.
- Cornish, Francis, 2009. «L'absence de prédication, le topique et le focus: le cas des phrases «thématiques»», *Faits de langue* 31-32, 121-131.
- Ducrot, Oswald, 1984. *Le dire et le dit*, Paris, Éditions de Minuit.
- Ducrot, Oswald, 2001. «Critères argumentatifs et analyse lexicale», *Langages* 35/142, 22-40.
- Ducrot, Oswald, 2005. «Argumentation rhétorique et argumentation linguistique», in: Doury, Mariane / Moirand, Sophie (ed.), *L'argumentation aujourd'hui: Positions théoriques en confrontation*, Paris, Presse Sorbonne Nouvelle.

- Kleiber, Georges, 1997. « Sens, référence et existence : que faire de l'extra-linguistique ? », *Langages* 31/127, 9-37.
- Lazard, Gilbert, 2008. « La prédication implique-t-elle un sujet ? », *Faits de langues* 31-32, 67-75.
- Maillard, Michel, 2008. « Y a-t-il prédication sans sujet ? Approche interlinguistique », *Faits de langues* 31-32, 23-32.
- Wittgenstein, Ludwig, 2004. *Recherches philosophiques*, Paris, Gallimard.

## Valenza e principio collocazionale: un connubio possibile?

### 1. Valenza e principio collocazionale

Nella descrizione delle potenzialità sintagmatico-combinatorie di elementi lessicali sono tra l'altro applicabili due approcci, generalmente considerati modelli esplicativi complementari: l'approccio basato sulla valenza e l'approccio basato su patterns collocazionali. Il primo fa perno innanzitutto sul verbo in quanto rappresenta il nucleo della struttura frasale e stabilisce il numero e il ruolo funzionale e semantico degli argomenti necessari per realizzare una struttura sintattica di senso compiuto. Il secondo parte invece dalla base di una struttura sintagmatica, per la maggior parte costituita da un nome, per individuare gli elementi con essa preferenzialmente combinati, chiamati collocatori o collocati e prevalentemente rappresentati da verbi ed aggettivi.

I verbi sono i portatori di valenza semantica e sintattica per eccellenza. A seconda delle realizzazioni formali e semantiche in cui compaiono nell'uso concreto, la loro valenza di base può anche variare. La modificazione formale può essere motivata dalla coniugazione del verbo, ma anche da espansioni perifrastiche, oppure da espansioni tramite affissi o locativi. La modificazione semantica del verbo, invece, risulta da slittamenti semantici perlopiù di carattere metaforico, in parte anche metonimico. Conviene perciò partire da un concetto dinamico della valenza, in quanto permette di seguire gli sviluppi della valenza di un verbo nella loro gradualità, sia in sincronia che in diacronia.

La valenza del verbo può essere considerata come la facoltà della sua struttura semantica interna di attivare un particolare *frame* ossia la struttura o cornice rappresentativa di una particolare scena. Già nel suo significato, e quindi implicitamente, il verbo può contenere argomenti pertinenti al *frame* (p.e. l'argomento 'strumento da tiro' o 'arma' nel caso del verbo it. *sparare*/fr. *tirer*), ma può anche richiedere una loro precisazione denotativa proiettandoli verso l'esterno come *slots* da colmare obbligatoriamente con argomenti espliciti in ruoli semantici e sintattici prestabiliti. Sono allora attivati simultaneamente due principi: il principio di proiezione e il principio di composizionalità.

Nel caso di una metaforizzazione del verbo lo slittamento semantico è innescato da uno degli argomenti del verbo: questo argomento viola le restrizioni combinatorie imposte dal verbo, ma, al contempo, stabilisce con esso una relazione di similarità,

proiettando su di esso il proprio dominio concettuale. Così l'uso metaforico p.e. del classico verbo meteorologico zerovalente *piovere/pleuvoir* negli esempi

- (1) I piovano cenere e lapilli, piovano pugni e calci  
 F il pleut des pierres, il pleut des insultes

è ancora riferito in modo sistematico al significato letterale del verbo, ma l'argomento intrinseco 'gocce d'acqua' è sostituito con un argomento estrinseco riferito a entità che in modo simile alle gocce d'acqua cadono, seguendo una certa traiettoria, con una certa intensità e quantità su un destinatario che può, ma che non deve necessariamente essere specificato. I nuovi argomenti in funzione di soggetto hanno un impatto forte sul significato del verbo che deve essere reinterpretato e rianalizzato per permettere l'individuazione del nuovo campo concettuale ad esso associato sulla base del campo concettuale già noto del verbo. È quindi necessario il ricorso «ad un'operazione di riparazione che consiste, appunto, nel cambiare il valore di un tratto» (Maschi 2008, 330, nota 1), in questo caso di un argomento interno al verbo. Processi di questo tipo possono condurre a polisemia, se il nuovo significato si lessicalizza, e possono quindi ripercuotersi anche sulla valenza del verbo, che, nel caso del verbo *piovere/pleuvoir*, passa da una zero- ad una monovalenza, ampliando così la portata della predicazione. E sono addirittura riscontrabili usi bivalenti e trivalenti del verbo:<sup>1</sup>

- (2) I [Urla e uova marce] piovevano [sugli attori].  
 [...] [dall'alto] piovevano [sulla folla] [coriandoli e volantini].  
 F [...] [un soleil effrayant] pleut [sur les rocs] (R. Vercel, Capitaine Conan)  
 [Un déluge] [...] pleut [son désespoir] [sur la ville [...] de mon rêve] (H. de Regnier, Sites)

La facoltà dei verbi di ampliare il proprio significato sulla base di una metaforizzazione è tra l'altro riconducibile alla loro non-referenzialità nonché al vasto campo concettuale che generalmente attivano. I verbi, infatti, non sono elementi di riferimento ma di predicazione, e sono perciò caratterizzati da una particolare flessibilità semantica. Ciò è dovuto anche al loro carattere relazionale<sup>2</sup>, che consiste nella richiesta di elementi semanticamente autonomi da essi inerentemente implicati per saturare la propria valenza. Infatti, gli eventi e gli stati da essi denotati non esistono da sé, ma presuppongono entità che vi siano in qualche modo coinvolte. In quanto ontologicamente non autonomi, non sono riconoscibili direttamente, ma solo indiret-

<sup>1</sup> Gli esempi italiani sono tratti da Blumenthal/Rovere 1998, quelli francesi dal corpus FRANTEXT.

<sup>2</sup> Con Kleiber (2011, 271), i verbi possono essere considerati elementi «syncatégorématiques» e non «catégorématiques», in quanto la particolarità della loro denotazione è individuabile «dans leur dépendance ontologique vis-à-vis d'autres entités.» Non esiste quindi un evento autonomo *partire* senza un'entità che lo effettui. Considerando, sempre sulla scia di Kleiber (2011, 274), che «[d]ans la réalité, il n'y a ontologiquement parlant que des entités individuelles douées de matière et de forme (+ animation pour les animés)», i verbi dovrebbero apparire «comme la stabilisation lexicale d'une abstraction, d'un isolement ou détachement» rispetto agli elementi X che realizzano l'evento da essi denotato.

tamente mediante i cambiamenti operati o subiti dalle entità in essi implicate oppure attraverso gli stati cui sono sottoposte. Le entità coinvolte in eventi e stati sono prototipicamente rappresentate da nomi che si combinano con i verbi, o come elementi semplici, o come teste di sintagmi nominali o preposizionali complessi, accompagnati quindi da espansioni attributive. I nomi sono semanticamente autonomi, pertanto in grado di stabilire una referenza con entità extralinguistiche concrete.<sup>3</sup>

Come possiamo desumere da quanto finora detto, nel momento concreto dell'enunciazione, con grande probabilità non sono i verbi ad essere richiamati alla mente per primi, bensì i nomi denotanti le entità coinvolte in un particolare evento o stato. È in essi che trova il suo fulcro la codifica in quanto attività mentale ossia cognitiva. La scelta del verbo come elemento relazionale e garante della predicazione è quindi determinata da questi elementi ontologicamente autonomi e non viceversa. La combinazione tra costituenti sostantivali e verbo nonché la struttura sintagmatica che ne risulta, contribuiscono ad esprimere linguisticamente un concetto complesso. Infatti, i concetti non sono limitati a singole entità e possono pertanto interessare interi scenari. Data la natura semanticamente duttile del verbo ed adattabile a nuovi contesti, la sua prima comparsa in contesti non ancora convenzionalizzati dipenderà in particolare dalla concettualizzazione dell'evento o dello stato denotato. La concettualizzazione, infatti, instaura il rapporto tra il concetto associato al rispettivo evento o stato e la sua resa linguistica. Con essa è dunque intesa l'interpretazione del concetto riferito ad un particolare evento o stato ossia la prospettiva e la motivazione denotativa adottata nei suoi confronti. Rispetto al concetto, la concettualizzazione è sempre riduttiva, in quanto ne contempla solo un particolare aspetto. Quindi anche l'espressione linguistica di un concetto eventivo o stativo non può che essere parziale. In fondo è sufficiente che funzioni come stimolo ossia come strumento allusivo per evocare, sia nella produzione che nella ricezione, il rispettivo concetto. Il concetto stesso può contenere, oltre ad aspetti generali condivisi da tutti gli appartenenti alla stessa comunità linguistica, anche particolari individuali risultanti da esperienze personali.

Come già osservato, per esprimere un concetto eventivo e stativo nuovo il verbo può essere inserito anche in contesti con costituenti categoricamente non corrispondenti a quelli con cui è comunemente combinato. Il verbo è dunque sottoposto a variazione contestuale, per cui sia presso l'emittente che il ricevente deve scattare un processo di riaggiustamento semantico secondo il principio di co-composizione (cf. Ježek 2011, 88-89), che porta il verbo a sviluppare un suo particolare significato in funzione del nome e della sua classe semantica (cf. Hans-Bianchi 2011, 59). Il verbo ne è quindi specificato.

<sup>3</sup> Queste divergenze fra le due categorie di parola si riflettono – come sembra – anche in uno statuto categoriale diverso dal punto di vista cerebrale, come constata Glessgen (2011, 456): «[...] les verbes et les substantifs correspondent à deux catégories cérébrales distinctes.» e (2011, 456, nota 118): «[...] rappelons que du point de vue de la mémorisation cérébrale, les verbes sont secondaires par rapport aux concepts concrets et nominaux.»

La plasticità semantica del verbo da una parte e la dipendenza della sua scelta dalla concettualizzazione dell'evento o dello stato dall'altra possono essere la causa della sua divergenza in strutture sintagmatiche denotativamente equivalenti di due e più lingue e varietà diasistematiche. La ricerca di un verbo che sia altamente motivato dal punto di vista semantico può infatti condurre a decisioni diverse. Ciò vale soprattutto nel caso di un coinvolgimento di entità astratte, per le quali è spesso necessario il ricorso a verbi con significati ricavati da processi di metaforizzazione. In questi casi il nome si salda in modo particolarmente forte al verbo, formando così un'unità maggiore, il cui significato complessivo rimane però compositivo; non trascende, quindi, come nel caso dei fraseologismi, il risultato semantico derivante dalla costruzione dei loro significati nel contesto (cf. Ježek 2011, 91). Non essendo olistico il rapporto che lega la forma e il significato, la combinazione rimane trasparente, non è opaca. Il senso complessivo della combinazione non è però, come osserva Pirazzini (2011, 286), «prevedibile sulla base dei significati delle singole componenti lessicali, ma solo dalla loro interdipendenza.» Si creerebbe così fra i due elementi della combinazione «una sorta di reciproco condizionamento e dipendenza che permette ad entrambi, proprio grazie alla loro unione, non solo di mettere in rilievo uno o più tratti salienti del loro significato virtuale e di porne sullo sfondo altri, ma anche e soprattutto di generarne di nuovi» (Pirazzini 2011, 288).

È qui che entra in gioco il principio collocazionale. Se con Blumenthal (2006) partiamo dall'idea che ogni lessema ha un suo profilo lessicale individuale risultante dall'insieme del suo contenuto semantico e delle sue specificità combinatorie, tra il verbo e il nome deve intercorrere un rapporto semantico e sintattico piuttosto stretto, a seconda dei casi però distinto per gradi, quindi in sostanza scalare.

Riferendomi a Hausmann (cf. tra l'altro 2004), al nome, e quindi all'elemento semantico autonomo di queste strutture, applicherò il termine 'base' e al verbo, come elemento relazionale non autonomo, il termine 'collocatore'. Con la scelta di questa terminologia non metto in discussione l'interpretazione di Pirazzini (2011) secondo cui la relazione fra i due elementi sarebbe reciproca e interdipendente, e non gerarchica e unilaterale, come invece questa terminologia suggerisce. Non considero tuttavia l'interdipendenza la causa prima per la relativa stabilità della combinazione, bensì come la sua conseguenza. Come già ipotizzato, nel momento della creazione della combinazione è con grande probabilità il nome a motivare la scelta del verbo e quindi a fungere da matrice generativa per la rispettiva struttura sintagmatica. Una volta, però, generata e regolarizzata la combinazione, il verbo partecipa a pieno titolo insieme con il nome alla costituzione del suo significato complessivo.

## 2. La coesione fra base e collocatore in prospettiva interlinguistica

A questo punto ci si può chiedere se il legame relativamente stabile fra nome e verbo nonché le rispettive convergenze, divergenze ed analogie interlinguali possano essere ricondotte a cause precise. Il *tertium comparationis* per il confronto non

può che essere l'equivalenza denotativa delle combinazioni. Un'ulteriore domanda riguarda lo status ontologico delle entità designate e se questo status incida sulla scelta dei collocatori verbali.

Sono in particolare tre le restrizioni che limitano le potenzialità combinatorie tra base e collocatore:

- a. Restrizioni determinate da fattori extralinguistici riguardanti i referenti del nome
- b. Restrizioni determinate dalla struttura semantica del nome
- c. Restrizioni determinate dalla concettualizzazione dell'evento o dello stato denotato

Nel caso di a. le restrizioni sono attivate da tratti intrinseci dell'entità denotata dal nome, quindi dalle sue peculiarità extralinguistiche:

- (3) I i cani abbaiano, i gatti miagolano  
F les chiens aboient, les chats miaulent

Le restrizioni imposte dall'entità espressa con il nome è così vincolante in ambedue le lingue da implicare gli stessi collocatori verbali.

Ad esiti analoghi può condurre anche l'identità dei *qualia* incapsulati nel significato del nome:

- (4) I guidare una macchina  
F conduire une voiture

All'oggetto indicato con i due nomi associamo automaticamente il *quale* strumentale e il *quale* telico, in quanto lo usiamo prototipicamente come strumento per spostarci da un luogo ad un altro. Nel loro significato i due nomi contengono quindi anche l'informazione che l'oggetto da essi denotato deve essere guidato per poter svolgere la sua funzione di strumento.

Le restrizioni del tipo b. vanno ricondotte alla suddivisione lessicale di ciò che Hjelmslev (1968) chiama 'sostanza del contenuto'. A seconda di come questi contenuti sono ritagliati lessicalmente, si avranno realizzazioni semantiche diversamente articolate. Così rispetto al verbo italiano *giocare* il verbo corrispondente francese *jouer* riserva uno spazio semantico maggiore ai nomi con cui si combina. Dispone quindi di una capacità combinatoria più ampia:

- (5) I jouer d'un instrument; jouer une piece; jouer un opéra; jouer un rôle  
F suonare uno strumento; suonare / eseguire un brano musicale; rappresentare / mettere in scena un'opera; interpretare / impersonare / recitare (anche con variante preposizionale: recitare nel ruolo di qlcu.) / avere un ruolo

Le restrizioni del tipo c. dipendono dal modo in cui è concettualizzato un dato evento e interessa in particolare il verbo in quanto collocatore. Rappresentando l'interfaccia fra cognizione e lessico, la concettualizzazione è fortemente sottoposta a mediazione cognitiva e linguistica e costituisce la premessa necessaria per tradurre un concetto in lingua, rendendolo così intersoggettivamente comunicabile e cogniti-

vamente accessibile. La concettualizzazione, come abbiamo già visto, non è però mai completa, non rispecchia mai il concetto nella sua integralità, ma è comunque sufficiente per garantirne la denotazione.<sup>4</sup> Ciò vale in particolare proprio per i verbi che, come elementi di predicazione e non di riferimento, sono dotati di strutture semantiche non chiaramente delimitate riguardo ai loro confini categoriali, quindi sottoposti al fenomeno della vaghezza ossia dell'indeterminatezza semantica. Le divergenze possono essere particolarmente vistose nel caso di un collocatore verbale con significato metaforizzato, cui può aggiungersi anche significato connotativo ed espressivo.

### 3. Le combinazioni N + V e le entità ontologiche da esse denotate

Interessa a questo punto, se la qualità dei tre tipi di restrizioni presentate dipenda dallo status ontologico delle entità denotate. Lyons (1977, 439 ss.) distingue tre ordini di entità ontologiche. Le entità di primo ordine sarebbero costituite da persone, luoghi e cose, in senso lato quindi da entità fisiche esistenti nel tempo. Alle entità di secondo ordine apparterebbero azioni, eventi e situazioni nel tempo, anche queste osservabili, però in misura minore rispetto a quelle di primo ordine. Le entità di terzo ordine sarebbero costituite da entità proposizionali e non-proposizionali astratte, non percepibili attraverso i sensi e quindi fuori dal tempo e dallo spazio. Corrisponderebbero a entità quali credenze, aspettative, apprezzamenti, giudizi, idee e simili.

Per i fini di questo contributo considererò solo le entità di secondo e terzo ordine in quanto comprendono eventi e stati esprimibili appunto mediante combinazioni di verbo e nome. Per effetto della valenza del verbo, il nome può comparire in funzioni sintattiche diverse, per cui è potenzialmente introdotto anche da preposizione. A seconda dell'entità denotata dal nome, ne varierà anche il legame con il verbo. Infatti, più aumenta il grado di costruttività ossia di determinazione cognitiva e linguistica della combinazione, più diventa stretto il legame fra i due costituenti. Vengono quindi a valere restrizioni del tipo b. e c. Per il loro carattere esclusivamente astratto sono però innanzitutto le entità di terzo ordine a manifestare il grado più alto di fissità linguistica. Si osservino i seguenti esempi<sup>5</sup> con verbo metaforizzato, denotanti entità di terzo ordine:

<sup>4</sup> Cf. al riguardo Fauconnier/Turner (2003, 92): «Human beings are confronted by a fundamental problem: conceptual systems are vast, rich and open-ended, while linguistic systems, impressive though they be, are relatively quite thin. How can a linguistic system be used to convey the products of conceptual systems, and how can these products find expression in language, given the stark mismatch in their respective infinities? If forms of language had to represent complete meaning, language could communicate very little. The evolutionary solution to this problem is to have systems of forms prompt for the construction of meaning that go far beyond anything like the form itself.» Cf. anche Koch (2003, 91): «Les mots des langues particulières ressemblent plutôt à des balises signalant des 'désignés' extra-langagiers qui les débordent largement du point de vue cognitif.»

<sup>5</sup> Gli esempi italiani sono presi da Blumenthal/Rovere (1998), quelli francesi da *Le Grand Robert de la langue française* online.

(6) I alimenter timori, ammazzare la noia, animare il dibattito politico, annullare ogni rancore, approfondire i propri legami con qlcu., covare risentimento, esplodere d'entusiasmo, scoppiare dalla rabbia, seminare odio, soccombere a una tentazione, spegnere la ragione

F animer le désir, couvrir qqn d'injures, créer des surprises, dominer sa peur, être transporté de joie, garder un secret, pousser à la révolte, résister à la tentation, s'attaquer à une difficulté, s'attirer l'hostilité de qqn, trancher les liens avec qqn

Combinazioni come *seminare odio* evidenziano che il nome può ricorrere anche senza determinante, dissolvendosi così «in una maggiore, ancorché non totale, fusione con il verbo» (Hans-Bianchi 2011, 64). Costrutti come questi vanno interpretati come «attuazioni del cosiddetto *noun-stripping*, il quale si configura qui come una 'semi-incorporazione' di un N nel verbo.» Attraverso questo processo il nome perde «la sua funzione referenziale a favore di una referenza all'azione (*Ereignisreferenz*), prodotta unitamente al verbo» (Hans-Bianchi 2011, 64-65).

#### 4. Conclusion

Se, come ipotizzato, nella codifica di un enunciato è il nome, e cioè quello strutturalmente prominente e contenente i tratti salienti della predicazione, a selezionare il verbo, e non viceversa, allora questo verbo deve essere in grado di evocare lo scenario in cui l'entità sostantivale può sviluppare il suo particolare ruolo ed entrare in relazione con eventuali altre entità. Qualora non esistesse ancora un verbo che ne soddisfi le esigenze, esso potrebbe essere individuato fra i verbi già presenti nel lessico ed essere applicato al nuovo contesto tramite metaforizzazione. La metaforizzazione del verbo stabilisce una relazione di tipo collocazionale con il nome e può inoltre indurre la modificazione della valenza del verbo, come nel caso di *piovere*, permettendone l'applicazione a nuove configurazioni sintagmatiche.

Vista la forte mediazione cognitiva nella concettualizzazione delle entità di secondo e particolarmente di terzo ordine, si sarebbe tentati di pensare che le divergenze fra le lingue nella scelta del verbo debbano essere rilevanti. Questo non sembra però essere il caso, almeno fra le lingue qui messe a confronto. Come infatti dimostrano gli esempi da 5 a 8 qui di seguito, i collocatori concettualizzati in modo divergente sono più presenti nelle entità di secondo ordine, mentre in quelle di terzo ordine prevalgono i collocatori con concettualizzazione convergente. A parte il fatto che i pochi esempi qui riportati non sono sufficienti per permettere conclusioni di ampio respiro, penso se ne possa per il momento trovare una spiegazione almeno provvisoria nel ricondurre l'analogia delle combinazioni a una loro determinazione socioculturale comune, a intuizione cognitiva universale così come essa si rispecchia negli ICMs (*Idealized Cognitive Models*) proposti da Lakoff (1987), a prestiti e calchi, e, nel caso delle nostre lingue romanze, a fonti latine comuni.

Entità di secondo ordine – convergenze:

- (7) I comprare i giudici; gettare l'ancora; lanciare un appello; nutrire il fuoco; pesare le parole; piantare gli occhi su qlcu.; sorvolare un articolo  
 F acheter les juges; jeter l'ancre; lancer un appel; nourrir le feu; peser les mots; planter les yeux sur qqn; survoler un article

Entità di secondo ordine – divergenze e similitudini:

- (8) I sorpassare un camion; curare l'edizione di un libro; dare la precedenza; dirottare un aereo; evadere il fisco; imboccare una strada; sconfiggere una malattia  
 F doubler un camion; éditer un livre; respecter la priorité; détourner un avion; frauder le fisc; prendre une route; vaincre une maladie

Entità di terzo ordine – convergenze:

- (9) I alimentare la diffidenza; avvelenare il clima politico; bruciare di gioia; conquistare la simpatia di qlcu.; rompere un'amicizia; scaricare la propria rabbia su qlcu.; tessere intrighi  
 F alimenter la méfiance; empoisonner le climat politique; brûler de joie; conquérir la sympathie de qqn; rompre une amitié; décharger sa colère sur qqn; tisser des intrigues

Entità di terzo ordine – divergenze e similitudini

- (10) I arginare la corruzione; cogliere / afferrare / sfruttare un'occasione; piegare la volontà di qlcu.; sparare giudizi; stringere amicizia con qlcu.; stroncare le passioni; togliere l'appetito  
 F circonscrire la corruption; prendre / saisir une occasion; faire plier la volonté de qqn; émettre des jugements; se lier d'amitié avec qqn; réfréner les passions; couper l'appétit

Riassumendo: La coesione fra nome e verbo è regolata da restrizioni rispondenti al criterio, se debba essere evitata un'incompatibilità extralinguistica, semantico-strutturale oppure concettuale. Le restrizioni sono quindi distinte riguardo alla loro qualità, ma partecipano tutte a ciò che chiamerei 'fenomeno collocazionale', anche se in modi e a gradi diversi. Per la qualità delle restrizioni è decisivo il grado di partecipazione cognitiva e linguistica nella costruzione delle singole entità nonché il loro status ontologico. Infatti, il grado della loro determinazione cognitiva e linguistica aumenta con il grado della loro astrattezza, il che si ripercuote in un aumento anche delle restrizioni combinatorie soprattutto di tipo concettuale.

Alla luce di queste riflessioni, le restrizioni sintagmatiche che controllano la struttura delle combinazioni di carattere collocazionale fra nome e verbo non vanno viste come derivanti da semplici preferenze di una lingua per una data configurazione, ma come il risultato di un processo linguistico altamente motivato che, data la contingenza della concettualizzazione delle entità ontologiche di secondo e di terzo ordine, può anche variare da lingua a lingua, dando così l'impressione che si tratti di strutture sintagmatiche idiosincratiche. Pur non essendo prevedibili, non rappresentano risultati di processi arbitrari, bensì di percorsi cognitivi chiaramente riconoscibili. Ciò non

implica però necessariamente un aumento della differenza interlinguistica fra le combinazioni denotativamente equivalenti, in quanto le restrizioni semantico-strutturali e/o concettuali possono anche collimare. La frequenza d'uso delle rispettive combinazioni, indipendentemente dal piano sul quale essa è operativa, se su «quello universale, quello discorsivo, quello usuale [o – H.S.-R.] quello individuale»<sup>6</sup> (Pirazzini 2011, 292), non rappresenta quindi la causa prima della loro relativa fissità, ma ne è la conseguenza. È però un indizio esplicito della preferenza iniziale per un particolare collocatore rispetto ad altri potenziali.

Si può a questo punto dare una risposta positiva alla domanda formulata nel titolo: valenza e coesione collocazionale sono fortemente interrelate e si influenzano reciprocamente. L'approccio valenziale e l'approccio collocazionale ai fenomeni sintagmatici evidenziati non si escludono a vicenda; riflettono prospettive teoriche e metodologiche alternative dello stesso fenomeno linguistico, contemplan infatti le due facce della stessa medaglia ossia i due volti-in-uno della sintagmaticità linguistica.

Università di Innsbruck

Heidi SILLER-RUNGGALDIER

## Bibliografia

- Blumenthal, Peter / Rovere, Giovanni, 1998. *PONS. Wörterbuch der italienischen Verben. Konstruktionen, Bedeutungen, Übersetzungen*, Stuttgart et al., Klett.
- Blumenthal, Peter, 2006. *Wortprofil im Französischen*, Tübingen, Niemeyer.
- Cresti, Emanuela (ed.), 2008. *Prospettive nello studio del lessico italiano*, due volumi, Firenze, Firenze University Press.
- Dessi Schmid, Sarah / Detges, Ulrich / Gévaudan, Paul / Mihatsch, Wiltrud / Waltereit, Richard (ed.), 2011. *Rahmen des Sprechens. Beiträge zu Valenztheorie, Varietätenlinguistik, Kreolistik, Kognitiver und Historischer Semantik*. Peter Koch zum 60. Geburtstag, Tübingen, Narr.
- Fauconnier, Gilles / Turner, Mark, 2003. «Polysemie and conceptual blending», in: Nerlich, Brigitte et al. (ed.), *Polysemie. Flexible Patterns of Meaning in Mind and Language*, Berlin / New York, de Gruyter, 79-94.

<sup>6</sup> Pirazzini (2011, 292) è infatti dell'avviso «che la regolarità di co-occorrenza di alcune collocazioni dipende poco e che per altre dipende molto dal contesto (discorsivo, culturale) in cui sono immerse, dal periodo di tempo in cui sono usate, dall'uso che ne fa un singolo autore, dalla sua mentalità e dalla funzione pragmatica che si vuole esprimere.» A conferma di quanto sostenuto da Pirazzini valgono le seguenti osservazioni fatte da François (2007, 258) riguardo al modello strutturale '*qch affecte qch<concret>*'. Ne individua 48 occorrenze in *Le Monde* (periodo novembre – dicembre 2002), 3 nei testi letterari tratti dalla base FRANTEXT, spogliati a partire dal 1970. Per il modello '*qn affecte de INF*' constata una sola occorrenza per *Le Monde*, invece 19 per i testi letterari in FRANTEXT. Ne trae la seguente conclusione: «Cette disparité quantitative patente confirme donc que ce cadre [*qn affecte de INF* - H.S.-R.] a une connotation typiquement littéraire, alors qu'inversement *qch affecte qch<concret>* [...] a une connotation typiquement journalistique.»

- François, Jacques, 2007. *Pour une cartographie de la polysémie verbale*, Leuven-Paris, Peeters.
- Glessgen, Martin-D., 2011. «Le statut épistémologique du lexème», *RLiR* 75, 301-468.
- Hans-Bianchi, Barbara, 2011. «C'è tanto da fare. Alcune osservazioni sulla semantica del verbo fare», in: Dessì Schmid *et al.*, 57-69.
- Hausmann, Franz Josef, 2004. «Was sind eigentlich Kollokationen?», in: Steyer, Kathrin (ed.), *Wortverbindungen – mehr oder weniger fest*, Berlin/New York, de Gruyter, 309-334.
- Hjelmslev, Louis, 1968. *I fondamenti della teoria del linguaggio* (ed. it.), Torino, Einaudi.
- Ježek, Elisabetta, 2011. *Lessico. Classi di parole, strutture, combinazioni*, Bologna, il Mulino.
- Kleiber, Georges, 2011. «Dans le “sens” du mouvement : éléments de sémantique conceptuelle du nom MOUVEMENT», in: Dessì Schmid *et al.*, 271-283.
- Koch, Peter, 2003. «Qu'est-ce que le cognitif?», in: Blumenthal, Peter/Tyvaert, Jean-Emmanuel (ed.), *La cognition dans le temps. Études cognitives dans le champ historique des langues et des textes*, Tübingen, Niemeyer, 85-100.
- Konecny, Christine, 2010. *Kollokationen. Versuch einer semantisch-begrifflichen Annäherung und Klassifizierung anhand italienischer Beispiele*, München, Meidenbauer.
- Lakoff, George, 1987. *Women, Fire and Dangerous Things. What Categories Reveal about the Mind*, Chicago, University of Chicago Press.
- Lyons, John, 1977. *Semantics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Maschi, Roberta, 2008. «Classi di verbi come categorie naturali», in: Cresti, 329-334.
- Pirazzini, Daniela, 2011. «Sulla collocazione e sulla sua relazione con i blocchi semantici», in: Dessì Schmid *et al.*, 285-297.
- Siller-Runggaldier, Heidi, 2008. «Le collocazioni lessicali: strutture sintagmatiche idiosincratiche?», in: Cresti, 591-598.
- Siller-Runggaldier, Heidi, 2011. «Syntagmatik und Ontologie: Zweigliedrige Lexemverbindungen im interlingualen Vergleich (Deutsch, Italienisch, Französisch, Ladinisch)», in: Lavric, Eva/Pöckl, Wolfgang/Schallhart, Florian (ed.), *Comparatio delectat*. Akten der VI. Internationalen Arbeitstagung 'Romanisch-deutscher und innerromanischer Sprachvergleich' (Innsbruck, 3.-5.9.2008), Frankfurt/M. *et al.*, Lang, 137-165.
- Welke, Klaus, 2011. *Valenzgrammatik des Deutschen. Eine Einführung*, Berlin/New York, de Gruyter.

# L'adjectif au cœur de la reprise nominale définie

## Introduction

La question que nous nous proposons de traiter dans notre contribution, rarement abordée dans l'abondante littérature sur les anaphores, porte sur le rôle de l'adjectif dans le processus anaphorique. Nous examinerons plus précisément le problème que pose la présence possible d'un adjectif dans un syntagme anaphorique défini. Cet adjectif peut être :

- soit déjà présent dans l'expression antécédente introductrice du référent (*un Nadj.I* → *le Nadj.I*) :

- (1) Ah! dit-il, à présent, je crois que je reconnais cet escalier. Tenez, en bas, il doit y avoir une porte de ce côté-là pour entrer dans la cour, et un puits à gauche avec *un grand arbre*, et au fond, l'écurie où se tenait le cheval aux pieds blancs. [...] Yves s'était arrêté sur ces marches, et les yeux graves, il regardait par cette trouée qui venait de s'ouvrir subitement sur le passé; il était très saisi de se sentir aux prises avec cette chose mystérieuse qui est le souvenir. En bas, dans la cour, nous trouvâmes bien tout comme il l'avait annoncé, le puits à gauche, *le grand arbre* et l'écurie. (*Mon frère Yves*, P. Loti)

- soit n'apparaître que dans le SN anaphorique (*un N* → *le Nadj.*) :

- (2) Aussi, lorsqu'ils aperçurent *un hippopotame* devant eux, entre deux tiges immensément hautes de papyrus, avançant au rythme de sa pesanteur, ils ne songèrent même pas à un danger réel.

Ce ne fut que lorsque *la bête énorme* ouvrit la mâchoire que Séchat eut vraiment peur. (*De roche et d'argile*, J. Godard)

Les deux configurations ont de quoi surprendre. Par la réitération de l'adjectif, la première contrevient à une tendance — celle qui conduit à éviter la répétition<sup>1</sup> — et à une règle — celle qui veut qu'une anaphore consiste en une réduction d'information entre la première et la seconde mention du référent<sup>2</sup>, réduction dont le pronom per-

<sup>1</sup> L'anaphore fidèle (cf. (1)) paraît *a priori* doublement marquée : par le choix d'une anaphore nominale (l'anaphore pronominale étant plus usitée / attendue), et celui de la réitération à l'identique du nom de l'expression source (Marandin, 1988).

<sup>2</sup> Il est assez bien admis que l'anaphore lexicale hyponyme – hyperonyme, à l'exception des situations de « coup de force » (Reichler-Béguelin, 1988), est une relation unidirectionnelle qui va de l'hyponyme (antécédent) à l'hyperonyme (expression anaphorique). Cf. Berrendonner (1983), Bosredon / Tamba (1987), Kleiber / Riegel (1993), Lerat (1988).

sonnel anaphorique *il* est un exemple prototypique. La seconde configuration, dans laquelle l'adjectif du SN défini anaphorique est inédit, peut paraître *a priori* encore plus étonnante, dans la mesure où, exception faite des SN démonstratifs où, dans certaines conditions bien précises, une telle opération est possible, une expression anaphorique n'introduit normalement pas d'information nouvelle sur le référent.

En partant du cas « régulier » que constitue l'absence d'adjectif dans le SN défini :

- (3) *Un tracteur rouge* ronronnait dans le champ. Le voisin, Nyberg, travaillait sur les terres de Ronkaila. Il éparquait apparemment un produit contre les mauvaises herbes : il y avait derrière *le tracteur* un grand réservoir en plastique, d'où jaillissait un brouillard de liquide empoisonné. (*Le fils du dieu de l'Orage*, A. Paasilina)

nous essaierons d'expliquer dans quelles situations et à quelles conditions un adjectif peut soit être maintenu, soit être introduit dans un SN défini. Chemin faisant nous verrons que joueront un rôle décisif dans l'affaire, outre l'information apportée par l'adjectif, la combinatoire informationnelle entre le nom choisi et la situation événementielle dans laquelle se trouve engagé le référent et le mode de donation référentielle qu'implique l'article défini. Notre analyse prolonge ainsi sur le versant adjectival nos travaux antérieurs sur « le choix du nom en discours » (Theissen, 1997 et 1998).

## 1. L'apparition d'un adjectif dans le syntagme défini : une information nouvelle ?

La question centrale est de savoir si l'information fournie par l'adjectif est véritablement nouvelle. Le cas échéant, la situation est remarquable, puisqu'elle contrevient doublement à la thèse réductionniste de l'anaphore : d'abord par la présence de l'adjectif dans le SN de reprise défini — désormais nommé SN2— et ensuite par son absence conjointe dans le SN-source.

Les exemples étudiés montrent que l'information qu'apporte l'adjectif est généralement déjà présente dans le texte avant l'apparition de l'adjectif. Trois types de sources sont possibles : une voie interne au schéma anaphorique, une voie externe à ce même schéma et une voie mixte.

• *Par la voie interne*. L'information adjectivale est rendue accessible, en quelque sorte, en avant-première par le nom qui introduit le référent dans le discours. L'emploi du N *hippopotame* en (2) donne ainsi accès à la qualité 'énorme' dénotée par l'adjectif :

- (2) Aussi, lorsqu'ils aperçurent *un hippopotame* devant eux [...] avançant au rythme de sa pesanteur, ils ne songèrent même pas à un danger réel.

Ce ne fut que lorsque *la bête énorme* ouvrit la mâchoire que Séchat eut vraiment peur.

• *Par la voie externe*. L'information de l'adjectif se trouve déjà disponible dans le cotexte amont lorsque des segments informationnels antérieurs (*cf. bondit et aboyant comme une brute*) à SN2 ont fait état de la propriété dénotée par l'adjectif :

- (4) [...] alors qu'il se trouvait à quatre mètres environ, la porte des appartements privés s'ouvrit violemment et *un chien de garde* bondit sur lui, aboyant comme une brute. Victor fit un bond en arrière, se protégeant le visage de ses deux bras. Puis, il ferma les yeux, se préparant au pire. Mais il ne se passa rien. Victor ouvrit lentement les paupières. *Le chien furieux* avait été stoppé par une chaîne tenue par un garde de sécurité de Chiméra. (*La mutation*, R. Cook)

• *Par voie interne et externe.* Il y a enfin une troisième voie qui conjoint les deux premières comme l'illustre (5), où l'accessibilité à l'information 'mort' est rendue possible par déduction logique de l'information du SN-source et *via* l'analogie entre la grille en fer forgé *effondrée* et l'arbre qui est sur le point de *imiter* :

- (5) *Un bananier gelé, brun et livide*, se dressait encore languissamment devant le perron, prêt à imiter d'un instant à l'autre la grille de fer forgé qui, elle, s'était effondrée depuis longtemps. Près de *l'arbre mort*, un vague monticule de terre, surmonté d'une croix celtique taillée dans du contreplaqué et plantée de guingois. (*La conjuration des imbéciles*, J. Kennedy Toole)

L'intéressant dans ces situations est qu'elles conjuguent connu et nouveauté. Seule la forme lexicale de l'information semble en effet le plus souvent nouvelle, puisque l'information, elle, se trouve déjà accessible avant la survenance discursive de l'expression anaphorique. L'information livrée par le syntagme de reprise n'a ainsi de nouveau que l'habit formel ou / et la présence 'matérielle' de l'adjectif au côté du nom de reprise. Le rôle de l'adjectif se limite ainsi à rappeler une propriété catégorielle du référent ou à condenser ou reformuler une propriété contingente acquise par ce dernier avant sa reprise. Deux conséquences à cela. La première est que ces situations ne contreviennent donc pas à la règle des anaphores qui postule qu'il s'agit de la reprise d'informations déjà connues<sup>3</sup>, la nouveauté se limitant à la présentation de cette information par la catégorie de l'adjectif. La seconde conséquence est qu'il est possible de rapprocher cette configuration de celle où l'adjectif est déjà présent dans le SN-source. Il subsiste néanmoins une difficulté : la présence de ces adjectifs contrevient au principe réductionniste qui gouverne généralement le schéma anaphorique.

## 2. La présence de l'adjectif dans le syntagme défini : *un effort justifié*

La présence de l'adjectif dans SN2 peut s'interpréter à deux niveaux. En termes d'effort, d'abord. Maintenir l'adjectif dans le SN défini ou reformuler l'information par voie résomptive (*cf.* les sites d'*apparition*) constitue un effort qui se traduit par un coût formel. Or, tout effort n'est raisonnable que s'il est motivé. Partant, il devient possible de postuler que l'effort occasionné par la présence de l'adjectif n'est justifié que si la répétition formelle ou informationnelle obéit à une raison particulière.

Le maintien de l'adjectif peut ensuite s'interpréter en termes de focalisation. L'effort que suscite la présence de l'adjectif n'est pertinent que si la focalisation qui en résulte répond à une stratégie discursive particulière. Comme le souligne Nølke

<sup>3</sup> *Cf.* notamment Kleiber, Patry / Ménard (1993).

(1994, 129), « grâce à la nature paradigmatique de la langue, [...] la focalisation linguistique sert fondamentalement à présenter l'élément focalisé comme le résultat d'un choix dans le cadre d'un paradigme. Qui plus est, ce choix est toujours fait dans un certain but ».

Aussi bien l'effort que la focalisation méritent d'être saisis à leur juste mesure du côté de l'interprétant. Se basant sur la *coopérativité* de son interlocuteur (Grice, 1979) ou sur la *présomption de pertinence* attendue (Sperber & Wilson, 1986), l'interprétant cherche naturellement un motif au coût suscité par la présence de l'adjectif.

La justification peut s'établir au moins de deux manières : en termes informationnels et en termes identificatoires. La présence de l'adjectif dans SN2 peut en effet s'expliquer par son adéquation à la stratégie informationnelle en cours dans le site de reprise comme l'illustre (2) où la focalisation de la grandeur de l'animal fait adéquatement écho à l'effroi que suscite *la bête énorme*<sup>4</sup> :

- (2) Aussi, lorsqu'ils aperçurent *un hippopotame* devant eux, entre deux tiges immensément hautes de papyrus, avançant au rythme de sa pesanteur, ils ne songèrent même pas à un danger réel.

Ce ne fut que lorsque *la bête énorme* ouvrit la mâchoire que Séchat eut vraiment peur.

La répétition de l'adjectif, même dans les cas de reprise totalement fidèle du SN-source, peut également se concevoir en termes plus identificatoires, notamment par sa participation adéquate à une stratégie globale de reconnaissance. Le maintien de l'adjectif *grand* en (1) s'explique ainsi par sa participation à une stratégie globale de correspondance ou de coïncidence entre la conceptualisation d'un lieu (*cf.* le souvenir) et la réalité de ce lieu (*cf.* la (re)découverte). L'anaphore fidèle *le grand arbre* est ainsi non seulement justifiée, mais aussi plus pertinente que le SN simplement fidèle *l'arbre*<sup>5</sup> :

- (1) Ah! dit-il, à présent, je crois que je reconnais cet escalier. Tenez, en bas, il doit y avoir une porte de ce côté-là pour entrer dans la cour, et un puits à gauche avec *un grand arbre*, et au fond, l'écurie où se tenait le cheval aux pieds blancs. [...] Yves s'était arrêté sur ces marches, et les yeux graves, il regardait par cette trouée qui venait de s'ouvrir subitement sur le passé; il était très saisi de se sentir aux prises avec cette chose mystérieuse qui est le souvenir. En bas, dans la cour, nous trouvâmes bien tout comme il l'avait annoncé, le puits à gauche, *le grand arbre* et l'écurie.

La persistance de l'adjectif dans SN2 — même au côté du nom de première mention — peut donc se révéler adéquate si le coût de sa présence se trouve « payé ».

<sup>4</sup> Cf. aussi (5) où le participe *mort* fournissant une information physique/visuelle intègre adéquatement la logique localisatrice de l'ensemble du syntagme circonstant.

<sup>5</sup> Pourrait intervenir également la distance importante entre les deux mentions du référent (Theissen, 2001).

### 3. L'absence de l'adjectif dans le syntagme défini: entre effort (im)motivé et effets contrastifs inadéquats

Il peut paraître surprenant de s'interroger sur l'absence de l'adjectif dans le syntagme de reprise tant la reprise par la seule voie nominale semble naturelle. La question n'est toutefois pas anodine parce que, on va le voir, l'absence de l'adjectif peut être le résultat d'un choix — plus ou moins conscient d'ailleurs, *cf. infra* — ou d'une impossibilité. Cette alternative n'a rien de surprenant si on accepte l'hypothèse de départ. La présence de l'adjectif dans SN2 supposant un effort, cet effort nécessite une justification. Elle n'est alors adéquate que si l'information ainsi focalisée est justifiée. A l'inverse, si l'effort n'est pas motivé, la présence de l'adjectif au côté du N de reprise se révèle inadéquate, voire difficile.

La première option, la plus simple, conforte la thèse de la congruence informative. L'adjectif pourrait accompagner le nom de reprise si l'information ainsi focalisée alimente adéquatement la stratégie informationnelle globale environnante. Il en va ainsi en (6) où la réitération de *grand* dans SN2 conférerait au référent *arbre* une plus *grande* prestance et, de fait, aurait pour 'motif' l'enjolivement du décor (*cf. la broderie, un cygne empaillé, etc.*):

- (6) C'était maman, fraîche, jeune et belle en train de lire un livre sous *un grand tilleul*. C'était une photo de professionnel. Il faisait chaud. Le photographe avait dit qu'on pouvait poser sous *l'arbre (le grand arbre)* avec une broderie, avec un cygne empaillé, avec un panier de fleurs séchées sur les genoux ou avec un livre et, sous la photo, le photographe professionnel inscrivait votre nom accompagné d'une légende. Une telle et son cygne. Une telle cueillant des fleurs. (*Chut!*, J.-M. Gourio)

L'absence de l'adjectif dans SN2 ici n'est pas le signe d'un problème. Il peut être maintenu au côté du N de reprise dès lors qu'il y a, pour une raison ou pour une autre, congruence informationnelle et que l'effort ainsi occasionné peut être jugé « motivé ». Cela n'implique toutefois pas que le scripteur ait consciemment ou sciemment procédé à un choix. Le non maintien peut en effet s'imposer, en quelque sorte, par défaut, la reprise *uniquement* nominale convenant. L'absence de l'adjectif dans le SN de reprise pourrait donc fort bien ici être interprétée comme la volonté de ne pas se répéter ou celle de suivre la thèse réductionniste de l'anaphore.

L'absence de l'adjectif dans SN2 peut toutefois être synonyme d'impossibilité. Différents motifs à cela. Le premier tient à son inadéquation informationnelle. Le cas échéant, l'information surlignée par l'adjectif est superfétatoire et donc l'effort immotivé<sup>6</sup>. Il en résulte des emplois peu naturels<sup>7</sup> qui semblent contrevenir au mode coopératif de l'interaction informative (Grice, 1979) ou transgresser *le principe de pertinence* (Sperber / Wilson, 1986) :

<sup>6</sup> La seconde partie du titre, *effort immotivé*, se trouve ici illustrée.

<sup>7</sup> Il semble que cela se vérifie quelle que soit la hauteur taxinomique du nom.

- (7) Hier, c'eût été de frayeur, maintenant c'est d'une émotion singulière, la même qu'elle éprouva le jour où *une chouette blanche* était tombée par mégarde dans la cheminée du bureau de son père. Elle se souvient d'avoir veillé *l'oiseau (? l'oiseau blanc)* et surtout de l'étrange regard de ces deux yeux trop grands. (*La dame en bleu*, N. Châtelet)

La difficulté de maintenir l'adjectif révèle, dans un deuxième temps, l'influence possible de l'article défini :

- (3) *Un tracteur rouge* ronronnait dans le champ. Le voisin, Nyberg, travaillait sur les terres de Ronkaila. Il épandait apparemment un produit contre les mauvaises herbes : il y avait derrière *le tracteur (? le tracteur rouge)* un grand réservoir en plastique, d'où jaillissait un brouillard de liquide empoisonné.

La reprise de l'adjectif *rouge* au côté du nom de base<sup>8</sup>, dans SN2, tend en effet à déclencher une lecture contrastive erronée en créant un ensemble d'éléments de même nature que N dans lequel le référent de *le Nadj.* est distingué par la qualité que lui attribue l'adjectif. Le maintien de l'adjectif s'avère donc difficile, puisqu'il suppose, d'une part, la présence d'autres éléments de la catégorie N dans la situation, et, d'autre part, une distinction entre le référent de *le Nadj.* et ces *autres N*<sup>9</sup>. La conjonction de quatre facteurs au moins contribue en (3) à la mise en place de cette interprétation contrastive :

- (i) le *besoin* que l'on a d'interpréter la répétition de l'adjectif et donc l'effort que son maintien occasionne,
- (ii) le fait que SN2 figure dans un syntagme prépositionnel circonstanciel spatial. Il sert ainsi à localiser d'autres objets de la situation. Or, tout élément qui fournit des informations de couleur, comme le fait l'adjectif *rouge*, devient alors pertinent par rapport à cette logique de localisation et dans sa manière de délimiter l'espace,
- (iii) le statut non catégoriel de l'information adjectivale. L'information 'rouge', n'étant pas encodée au niveau nominal, elle représente une information non inférable et acquiert de ce fait un potentiel discriminatoire par défaut.

Enfin, même si la conjugaison de différents facteurs rend difficile la présence de l'adjectif dans SN2, le plus intéressant est, à notre sens, le facteur (iv), c'est-à-dire le mode de (re)présentation référentielle : soit le fonctionnement spécifique de l'article défini. Ce dernier suppose que le référent que dénomme l'anaphore définie *le N* est le seul à être N dans le domaine d'interprétation où il apparaît<sup>10</sup>. Ce calcul d'unicité s'appuie évidemment sur l'information lexicale du SN de reprise. Aussi s'aperçoit-on

<sup>8</sup> Cf. l'organisation de la dimension verticale de Rosch (1978):

- le niveau superordonné (ex. : *animal, fruit, plante*)
- le niveau de base (ex. : *chien, pomme, arbre*)
- le niveau subordonné (ex. : *teckel, golden, saule*).

Voir pour les caractéristiques des différents niveaux, Theissen (1997).

<sup>9</sup> La même analyse pourrait s'appliquer à (8), mais le fait étant nettement moins clair qu'en (3), le maintien de l'adjectif paraît surtout difficile en raison du caractère superfétatoire de l'information ainsi focalisée.

<sup>10</sup> Cf. Charolles (1994, 2002), Corblin (1987), Galmiche (1989), Hawkins (1978), Kleiber (1986, 1992), Roig (2011), etc.

que, avec un exemple comme (3), l'adjectif intervient à tort dans le calcul d'unicité en modifiant le lieu de ce calcul<sup>11</sup>. L'unicité du référent ne paraît plus être calculée au sein de la catégorie N — donc à partir du nom seul comme c'est le cas pour *le N* — mais s'établir à partir d'une catégorie, en quelque sorte, subordonnée à celle dénommée par N, qui est *Nadj.*, soit 'tracteur rouge'. La conjugaison de ces différents facteurs perturbe ou parasite l'interprétation en déclenchant un effet de sens erroné.

Le difficile maintien de l'adjectif révèle, dans un troisième temps, l'influence possible de la hauteur hiérarchique du nom de reprise. Le maintien de l'adjectif au côté du N de reprise est en effet particulièrement difficile en anaphore définie fidèle subordonnée<sup>12</sup>. La combinaison *un N subordonné (adj.)*<sup>13</sup> → *le N subordonné adj.*, dans la plupart des cas, encourt le risque de déclencher des effets de sens erronés. La continuité catégorielle *via* la répétition du N subordonné dans SN2 risque en effet de provoquer, lorsque la propriété évoquée par l'adjectif est catégorielle, un changement statutaire inadéquat de ladite propriété. Il en va ainsi en (8)<sup>14</sup> où le caractère 'pliant' du palmier semble perdre son statut catégoriel au profit d'un statut plus contingent donnant ainsi à penser que les palmiers n'auraient pas intrinsèquement la propriété 'pliant' :

- (8) Dans le cœur d'*un palmier* qui semblait les bercer, ils couchèrent bien haut la sœur avec le frère, de peur que le chacal ne les flairât. En inclinant vers eux *le jeune arbre pliant* (? *le jeune palmier pliant*), ils baisèrent deux fois le couple souriant; puis, laissant échapper de leurs mains le tronc souple, sa cime dans les airs abrita le beau couple. (*La chute d'un ange*, Lamartine)

L'emploi de l'hyperonyme *arbre* dans SN2 règle le problème : la propriété n'étant pas *catégorielle* au niveau du N basique, l'étrange tautologie liée au maintien concomitant du N subordonné et d'une de ses propriétés catégorielles disparaît. La conclusion s'impose : le maintien de l'adjectif au côté du N de reprise peut être contraint par la hauteur taxinomique du nom de reprise et, s'il est souhaité ou pertinent comme en (8) où l'adjectif *pliant* souligne la possibilité qu'il y a à 'incliner' cet arbre au tronc 'souple', il peut être sauvé par voie nominale.

Le changement dénominatif *via* l'emploi du nom de base peut parfois aussi sauver la présence de l'adjectif dans SN2 lorsque celui-ci ne réitère pas une propriété du réfé

<sup>11</sup> Cf. Theissen (2003) pour un impact comparable, mais toutefois autre de l'adjectif, puisqu'il peut intervenir dans la construction de l'ensemble d'extraction dans le tour partitif explicite *un (adj.) des N*.

<sup>12</sup> Configuration par ailleurs rare : la concurrence N subordonné / base dans SN2 est nettement inférieure à celle notée entre N base / superordonné, (Theissen, 1997).

<sup>13</sup> Absence ou présence de l'adjectif dans le SN-source.

<sup>14</sup> On ne tiendra pas compte de l'adjectif *jeune* dont l'emploi peut être considéré, semble-t-il, comme un « coup de force », à la manière de ceux évoqués par Reichler-Béguélin (1988) à propos du choix nominal.

rent encodée au niveau subordonné. Ce n'est pas tant l'emploi du N subordonné en soi qui pose problème, mais sa réitération au côté de l'adjectif. C'est en effet le cumul informationnel *adj.* + *N subordonné* dans SN2 qui semble induire des contrastes non adéquats en remettant notamment en cause l'unicité catégorielle du référent subordonné. On encourt ainsi en (4) le risque de créer un ensemble d'éléments de type subordonné {chiens de garde} où le référent serait distingué par la qualité 'furieux'<sup>15</sup>:

- (4) [...] alors qu'il se trouvait à quatre mètres environ, la porte des appartements privés s'ouvrit violemment et *un chien de garde* bondit sur lui, aboyant comme une brute. Victor fit un bond en arrière, se protégeant le visage de ses deux bras. Puis, il ferma les yeux, se préparant au pire. Mais il ne se passa rien. Victor ouvrit lentement les paupières. *Le chien furieux* (?*le chien de garde furieux*, *le chien de garde*) avait été stoppé par une chaîne tenue par un garde de sécurité de Chiméra.

Différents paramètres peuvent mener à une telle situation<sup>16</sup>. Il y a d'abord la valeur intrinsèquement distinctive du N subordonné et la nature non catégorielle de l'information adjectivale qui confère à l'adjectif un potentiel discriminatoire. Intervient ensuite le fait que la reprise du N subordonné dans SN2 suppose la focalisation des sèmes spécifiques à ce niveau de description (Nølke, 1994). L'expansion porte donc sur ces sèmes spécifiques. Or, si on ne voit pas à quoi rattacher cette mise en focus, elle risque d'intervenir dans le mode de donation référentielle propre à l'article défini. Elle semble alors y jouer un rôle discriminatoire en opposant le référent spécifique de SN2 à d'autres éléments de la même classe<sup>17</sup>.

Comment la montée hiérarchique et donc l'emploi du nom basique hyperonyme résolvent-ils ce problème ? Différents paramètres semblent, là aussi, intervenir. On note, premièrement, que l'expansion, non pertinente au niveau subordonné, l'est souvent au niveau basique. Le fait est illustré par (4) où la description de l'état 'furieux' semble mieux s'appliquer au N de base *chien* qu'au nom subordonné *chien de garde*<sup>18</sup>. L'adjectif pertinent vis-à-vis du N de base perd donc de son rôle discriminatoire et la production de fausses inférences s'amenuise. En second lieu, l'unicité du référent présupposée par la reprise définie s'établit dans la catégorie hyperonyme, soit celle du nom de base. Et peu importe alors si l'information adjectivale participe ou non à ce calcul, puisque l'unicité du référent présentée sous son appellation subordonnée se

<sup>15</sup> Donc, en (4), la présence de chiens de garde qui, eux, ne seraient pas furieux. Même analyse en (5) où la substitution de *du bananier mort* à *l'arbre mort* induit peu ou prou la présence de ... bananiers vivants.

<sup>16</sup> Nous nous tenons à l'essentiel. Peuvent s'ajouter aussi, (cf. (3), l'appartenance possible de SN2 à un syntagme prépositionnel, le fait que la spécificité du *N subordonné* + *adj.* est iconiquement doublée par la longueur de l'expression (cf. *chien de garde* en (4), etc.

<sup>17</sup> Où l'on retrouve peu ou prou l'explication vue pour (3).

<sup>18</sup> L'opposition que suppose le terme *furieux* se situe plutôt, semble-t-il, entre *chien gentil/chien furieux* (ou *chien dangereux/non dangereux*) qu'au niveau subordonné. Or comme l'essentiel de l'information est généralement encodé au niveau basique, la plupart des adjectifs y trouvent un terrain d'application favorable en termes informationnels.

trouve de toute façon garantie par sa redénomination basique. Le changement dénommatif *via* l'emploi du N de base neutralise donc les contrastes inadéquats et permet la présence de l'adjectif dans SN2 et, partant, la focalisation de l'information ainsi proposée<sup>19</sup>.

## Conclusion

La boucle est-elle bouclée ? Pas tout à fait, puisque nous n'avons pas abordé la question de l'influence qu'exerce dans l'affaire la place, antéposée ou postposée, de l'adjectif<sup>20</sup>. Notre étude a toutefois débouché sur trois résultats clairs. Le premier est que la nouveauté liée à la présence de l'adjectif dans un syntagme de reprise défini, absent du SN-source, tient essentiellement à l'habit adjectival. Le deuxième montre que ni la thèse réductionniste ni celle qui fait jouer le désir d'éviter la répétition ne suffisent à expliquer l'absence d'un adjectif dans le SN défini. Troisième résultat, enfin, nous avons mis en relief que la présence ou l'absence de l'adjectif dépend de quatre facteurs: du sens de l'adjectif, des informations disponibles dans le site d'accueil du SN défini anaphorique, de la hauteur lexicale du substantif-source et du nom de reprise, et, *last but not least*, de l'unicité qu'entraîne l'article défini.

Université de Strasbourg, EA 1339 LILPA-Scolia

Anne THEISSEN

## Bibliographie

- Berrendonner, Alain, 1983. «Connecteurs pragmatiques et anaphore», *Cahiers de linguistique française* 5, 215-246.
- Berthonneau, Anne-Marie, 2002. «Prochain/dernier et compagnie. Les adjectifs « déictiques » à l'épreuve de l'espace ou comment circuler dans le temps, l'espace, le texte », *Langue française* 136, 104-125.
- Bosredon, Bernard/Tamba, Irène, 1987. «Rôle des relations d'implication et d'inclusion dans les descriptions sémantiques», in : Riegel, Martin/Tamba, Irène (ed.), *L'implication dans les langues naturelles et dans les langages artificiels*, Paris, Klincksieck, 101-116.
- Charolles, Michel, 1994. «Quand et comment sont résolus les NP définis notamment anaphoriques» ?, in : Schnedecker, Catherine/Charolles, Michel/Kleiber, Georges/David, Jean (ed.), *L'anaphore associative (Aspects linguistiques, psycholinguistiques et automatiques)*, Paris, Klincksieck, 175-207.
- Charolles, Michel, 2002. *La référence et les expressions référentielles en français*, Paris, Ophrys.
- Corblin, Francis, 1987. *Indéfini, défini et démonstratif*, Genève, Droz.

<sup>19</sup> Le sauvetage de l'adjectif *rouge* dans SN2 (cf. 3) peut être tenté de la même manière, soit par l'emploi du N superordonné *véhicule*.

<sup>20</sup> Cf. Berthonneau (2002), François (2004), Goes (1999), Nølke (1996), Reiner (1968), Wilmet (1993).

- François, Jacques (ed.), 2004. *L'adjectif en français et à travers les langues*, Caen, Presses universitaires de Caen.
- Galmiche, Michel, 1989. «A propose de la définitude», *Langages* 94, 7-37.
- Goes, Jan, 1999. *L'adjectif. Entre nom et verbe*, Louvain-la-Neuve, De Boeck / Duculot.
- Grice, Herbert Paul, 1979. «Logique et conversation», *Communications* 30, 57-72.
- Hawkins, John A., 1978. *Definiteness and Indefiniteness*, London, Croom Helm.
- Kleiber, Georges, 1986. «Pour une explication du paradoxe de la reprise immédiate», *Langue française* 72, 54-79.
- Kleiber, Georges, 1992. «Article défini, unicité et pertinence», *Revue romane* 27, 1, 61-89.
- Kleiber, Georges / Patry Richard / Menard Nathan, 1993. «Anaphore associative : dans quel sens roule-t-elle?», *Revue Québécoise de Linguistique* 22, 2, 139-162.
- Kleiber, Georges / Riegel, Martin, 1993. «Lexique et anaphore : les hiérarchies être et avoir», in : Hulk, Aafke / Melka, Francine / Schroten, Jan (ed.), *Du lexique à la morphologie : du côté de chez Zwaan*, Amsterdam-Atlanta, Rodopi, 179-198.
- Lerat, Pierre, 1988. «Anaphore nominale et cohésion discursive : trois relations d'interdéfinition», in : Nølke, Henning (ed.), *Opérateurs syntaxiques et cohésion discursive*, Danmark, Nyt Nordisk Forlag Arnold Busck, 137-146.
- Marandin, Jean-Marie, 1988. «A propos de la notion de thème de discours. Eléments d'analyse dans le récit», *Langue française* 78, 67-87.
- Nølke, Henning, 1994. *Linguistique modulaire: de la forme au sens*, Louvain-Paris, Peeters.
- Nølke, Henning, 1996. «Où placer l'adjectif épithète? Focalisation et modularité», *Langue Française* 111, 38-58.
- Reichler-Béguelin, Marie-José, 1988. «Anaphore, cataphore et mémoire discursive» *Pratiques* 57, 15-43.
- Roig, Audrey, 2011. *Le traitement de l'article en français depuis 1980*, Bruxelles-Berne, Peter Lang.
- Reiner, Erwin, 1968. *La place de l'adjectif épithète en français. Théories traditionnelles et essai de solution*, Vienne-Stuttgart, Wilhelm Braumüller.
- Rosch, Eleanor, 1978. «Principles of categorization», in : Rosch, Eleanor / Lloyd, Barbara (ed.), *Cognition and Categorization*, Hillsdale, Laurence Erlbaum Ass., 27-48.
- Sperber, Dan / Wilson, Deirdre, 1986. *Relevance: Cognition and Communication*, Oxford, Basil Blackwell.
- Theissen, Anne, 1997. *Le choix du nom en discours*, Genève, Droz.
- Theissen, Anne, 1998. «Quand est-ce qu'un chien devient l'animal?», *Journal of French Language Studies* 8, 90-109.
- Theissen, Anne, 2001. «Cohérence textuelle et choix du nom en reprise définie : anaphore fidèle et anaphore infidèle», in : Garcia-Debanç, Claudine / Confais, Jean Paul / Grandaty, Michel (éd.), *Quelles grammaires enseigner à l'école et au collège? Discours, genres, texte, phrase*, Paris-Toulouse, Delagrave Edition et CRDP Midi-Pyrénées, 143-154.
- Theissen, Anne, 2003. «Un des N et un N en lecture partitive», *Langages* 151, 67-86.
- Wilmet, Marc, 1993. «Sur l'antéposition et la postposition de l'épithète qualificative en français, apologie linguistique», *Revue de Linguistique Romane* 57, 5-25.